



Bulletin Officiel

N° 5600 Jeudi 03 Mai 2018

— 19^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

COMMUNIQUEES DU CME

RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE	2
RAPPEL DES OBLIGATIONS D'INFORMATION ANNUELLES DES SICAV A L'OCCASION DES ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRES	3-5

AVIS DES SOCIETES

EMISSION D'EMPRUNTS OBLIGATAIRE

BNA SUBORDONNE 2018 -01 »	6-12
ABC TUNISIE 2018 -01 »	13-17
HANNIBAL LEASE SUBORDONNE « 2018 - 1 »	17-24
ATL « 2018 - 1 »	25-28

AUGMENTATION DE CAPITAL ANNONCEE

BANQUE DE TUNISIE - BT -	29
--------------------------	----

COMMUNIQUEES DE PRESSE

LES CIMENTS DE BIZERTE	30
------------------------	----

ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRES ET EXTRAORDINAIRES

DELICE HOLDING SA - AGO -	31
SOTRAPIL - AGO -	32
SOTRAPIL - AGE -	33
SICAV BH OBLIGATAIRE - AGO -	34
SICAV BH PLACEMENT - AGO -	34

PROJET DE RESOLUTIONS AGO-AGE

SOTRAPIL - AGO -	35-37
SOTRAPIL - AGE -	38-39
DELICE HOLDING SA - AGO -	40-42

INFORMATIONS POST AGO - AGE

SOCIETE ESSOUKNA - AGO -	43-47
TUNISIE LEASING - AGO -	48-52
TUNISIE LEASING - AGE -	53

RESOLUTIONS ADOPTEES

SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	54
-----------------------------	----

PAIEMENT DE DIVIDENDES

BANQUE DE TUNISIE - BT -	55
TUNISIE LEASING	55
FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	56
FCP AL HIKMA	56

CLOTURE DES SOUSCRIPTIONS

EMPRUNT OBLIGATAIRE « AIL 2018-1 »	57
------------------------------------	----

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

58-59

ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

ANNEXE II

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2017

- TELNET HOLDING
- DELICE HOLDING SA
- SOTRAPIL
- LES CIMENTS DE BIZERTE
- SOCIETE ADWYA
- SOTIPAPIER
- SICAV BH OBLIGATAIRE
- FCP DELTA EPARGNE ACTIONS
- SICAV BH PLACEMENT

ANNEXE III

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2017

- DELICE HOLDING SA
- SOTIPAPIER
- TELNET HOLDING

COMMUNIQUE DU CMF

RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE

Le Conseil du Marché Financier rappelle aux sociétés admises à la cote de la Bourse qu'en vertu des dispositions de l'article 21 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier¹, elles sont tenues, de déposer, au Conseil du Marché Financier et à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, ou de leur adresser des indicateurs d'activité fixés selon les secteurs, par règlement du Conseil du Marché Financier, et ce, au plus tard vingt jours après la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable.

Lesdites sociétés doivent procéder à la publication desdits indicateurs trimestriels au bulletin officiel du Conseil du Marché Financier et dans un quotidien paraissant à Tunis.

Ces indicateurs doivent être établis conformément aux dispositions de l'article 44 bis du règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne² et aux indicateurs fixés par secteur à l'annexe 11 de ce même règlement.

Les sociétés concernées doivent prendre les dispositions nécessaires à l'effet de respecter les obligations sus-indiquées en communiquant au CMF, sur support papier et magnétique (format Word) suivant le modèle annexé au présent communiqué, leurs indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre de l'exercice comptable 2018, au plus tard le 20 Avril 2018.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

SOCIETE.....

Siège social :

La sociétépublie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au x^{ème} trimestre

Indicateurs :

Trimestre de l'exercice comptable N	Trimestre correspondant de l'exercice comptable N-1	Du début de l'exercice comptable N à la fin du trimestre	Du début de l'exercice comptable N-1 à la fin du trimestre correspondant de l'exercice comptable N-1	Exercice comptable N-1
-------------------------------------	---	--	--	------------------------

Commentaires

- bases retenues pour leur élaboration ;
- justifications des estimations retenues pour la détermination de certains indicateurs ;
- exposé des faits saillants ayant marqué l'activité de la société au cours de la période considérée et leur incidence sur la situation financière de la société et des entreprises qu'elle contrôle ;
- justifications des éventuels écarts par rapport aux prévisions déjà publiées ;
- informations sur les risques encourus par la société selon son secteur d'activité.

Si les indicateurs publiés ont fait l'objet d'une vérification de la part de professionnels indépendants, il y a lieu de le mentionner et de publier l'avis complet de ces professionnels.

La société peut publier d'autres indicateurs spécifiques à son activité, en plus de ceux mentionnés à l'annexe 11 du règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne, à condition de :

- définir clairement ces indicateurs, au cas où ils ne relèvent pas de définition strictement comptable selon le référentiel comptable tunisien. Ainsi, tout retraitement pour déterminer de tels indicateurs doit être décrit avec publication des montants tels que retraités, comparé à la même période de l'exercice comptable précédent ;
- justifier leur choix et d'expliquer leur portée ;
- les utiliser de manière continue et ne pas se limiter à les publier dans le souci de donner l'image la plus favorable sur la période considérée.

La société doit fournir des informations sur les indicateurs ayant servi de base pour le calcul du loyer au cas où :

- elle sous-traite ou loue la totalité ou le principal de son activité à des tiers ;
- elle exploite des unités louées auprès de tiers.

¹ Telle que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières.

² Tel qu'approuvé par l'arrêté du ministre des finances du 17 novembre 2000 et modifié par les arrêtés du Ministre des finances du 7 avril 2001, du 24 septembre 2005, du 12 juillet 2006, du 17 septembre 2008 et du 16 octobre 2009.

COMMUNIQUE DU CMF

Rappel des obligations d'information annuelles des SICAV à l'occasion des assemblées générales ordinaires

Le Conseil du Marché Financier rappelle aux Sociétés d'Investissement à Capital Variable – SICAV – et aux sociétés chargées de la gestion des SICAV, les obligations d'information annuelles à l'occasion des assemblées générales ordinaires :

I - Documents à communiquer au CMF :

1- Avant la tenue de l'assemblée générale ordinaire :

En application des dispositions de l'article 3 nouveau de la loi n° 94-117, les SICAV sont tenues de déposer ou d'adresser, sur supports papiers et magnétique, au Conseil du Marché Financier, **dans un délai de quatre mois, au plus tard, de la clôture de l'exercice comptable et quinze jours, au moins, avant la tenue de l'assemblée générale ordinaire :**

- l'ordre du jour et le projet des résolutions proposées par le conseil d'administration
- les états financiers annuels arrêtés par le conseil d'administration et certifiés par le commissaire aux comptes
- les rapports du commissaire aux comptes. Lesdits rapports doivent contenir une évaluation générale du contrôle interne.
- le rapport annuel sur l'activité de la SICAV qui est destiné aux actionnaires et établi par le gestionnaire à la clôture de chaque exercice et prévu par l'article 140 du règlement du Conseil du Marché Financier relatif aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières et à la gestion de portefeuilles de valeurs mobilières pour le compte de tiers.

Ce rapport doit comporter notamment les renseignements suivants :

- ✓ la ventilation de l'actif ;
- ✓ la ventilation du passif ;
- ✓ la ventilation du portefeuille titres ;
- ✓ le nombre d'actions en circulation ;
- ✓ l'orientation de la politique de placement dans le cadre de la politique énoncée dans le prospectus ;
- ✓ la manière avec laquelle la politique de placement a été suivie ;
- ✓ la ventilation des revenus de la SICAV ;
- ✓ les indications des mouvements intervenus dans les actifs de la SICAV au cours de l'exercice ;
- ✓ le compte des produits et charges ;
- ✓ les plus-values ou moins-values réalisées ;
- ✓ l'affectation des résultats ;
- ✓ les changements de méthodes de valorisation et leurs motifs ;
- ✓ le montant global des sommes facturées à la SICAV et leur nature et lorsque les bénéficiaires sont des entreprises liées au gestionnaire, le rapport indique leur identité ainsi que le montant global facturé ;
- ✓ les valeurs liquidatives constatées au début et à la fin de l'exercice.

- Suite -

2 - Après la tenue de l'assemblée générale ordinaire :

En application des dispositions de l'article 3 ter de la loi n° 94-117, les SICAV doivent, **dans les quatre jours ouvrables qui suivent la date de la tenue de l'assemblée générale ordinaire**, déposer ou adresser au Conseil du Marché Financier :

- les documents visés à l'article 3 nouveau de la loi n° 94-117 s'ils ont été modifiés
- les résolutions adoptées par l'assemblée générale ordinaire
- la liste des actionnaires

II - Documents à publier :

1 - Avant la tenue de l'assemblée générale ordinaire :

En application des dispositions de l'article 276 du code des sociétés commerciales, l'assemblée générale ordinaire est convoquée par un avis publié au Journal Officiel de la République Tunisienne et dans deux quotidiens dont l'un en langue arabe, **dans le délai de quinze jours au moins avant la date fixée pour la réunion**. L'avis indiquera la date et le lieu de la tenue de la réunion, ainsi que l'ordre du jour.

En application des dispositions de l'article 8 du Code des Organismes de Placement Collectif, les SICAV sont tenues d'établir les états financiers conformément à la réglementation comptable en vigueur et de les publier au Journal Officiel de la République Tunisienne **trente jours au moins avant la réunion de l'assemblée générale ordinaire**.

Cette publication comporte :

- le bilan
- l'état de résultat
- l'état de variation de l'actif net
- la mention que les états financiers dans leur intégralité sont publiés dans le bulletin officiel du CMF.

En application des dispositions de l'article 3 bis de la loi n° 94-117, les SICAV doivent publier au bulletin officiel du Conseil du Marché Financier et dans un quotidien paraissant à Tunis leurs états financiers annuels accompagnés du texte intégral de l'opinion du commissaire aux comptes **dans un délai de quatre mois, au plus tard, de la clôture de l'exercice comptable et quinze jours, au moins, avant la tenue de l'assemblée générale ordinaire**.

Toutefois, à des fins de publication dans le quotidien, les SICAV peuvent se limiter à publier :

- le bilan
- l'état de résultat
- l'état de variation de l'actif net
- les notes aux états financiers obligatoires et les notes les plus pertinentes notamment le portefeuille titres, sous réserve de l'obtention de l'accord écrit du commissaire aux comptes.

- Suite -

2 - Après la tenue de l'assemblée générale ordinaire :

En application des dispositions de l'article 8 du Code des Organismes de Placement Collectif, les SICAV sont tenues de publier au Journal Officiel de la République Tunisienne à nouveau les états financiers après la réunion de l'assemblée générale, au cas où cette dernière les modifie.

De plus, en application des dispositions de l'article 3 quarter de la loi n° 94-117, les SICAV doivent publier au bulletin officiel du Conseil du Marché Financier et dans un quotidien paraissant à Tunis **dans un délai de trente jours après la tenue de l'assemblée générale ordinaire au plus tard :**

- les résolutions adoptées par l'assemblée générale ordinaire
- les états financiers lorsqu'ils ont subi des modifications.

Les dirigeants des SICAV ou les sociétés chargées de la gestion des SICAV sont appelés, chacun en ce qui le concerne, à respecter ces obligations.

AVIS DE SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE**VISA du Conseil du Marché Financier :**

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Ce prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des états financiers relatifs à l'exercice 2017 de l'émetteur tels qu'approuvés par l'assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 30 Avril 2018 et des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au 2^{ème} trimestre 2018 pour tout placement sollicité après le 20 Juillet 2018.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Emprunt Obligataire « BNA subordonné 2018-1 »

I. Décision à l'origine de l'opération

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le **22/05/2017** a autorisé l'émission par la banque d'un ou de plusieurs emprunts obligataires pour un montant global de **200 MD** et ce, avant la date de la tenue de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire et a délégué les pouvoirs nécessaires au Conseil d'Administration pour en arrêter les conditions et modalités.

Usant de ces pouvoirs, le Conseil d'Administration de la banque s'est réuni le **05/02/2018** et a décidé d'émettre un emprunt obligataire subordonné d'un montant de **100 MD** et a délégué au Directeur Général tous les pouvoirs nécessaires pour fixer les conditions d'émission.

A cet effet, la Direction Générale a décidé, en date du **19/04/2018** d'émettre un emprunt obligataire subordonné de **100 MD** selon les conditions suivantes :

Catégorie	Durée	Taux d'intérêt	Amortissement
A	5 ans	8,25% et/ou TMM + 2,00%	Constant par 1/5 à partir de la 1 ^{ère} année
B	7 ans dont 2 ans de grâce	8,50% et/ou TMM + 2,25%	Constant par 1/5 à partir de la 3 ^{ème} année

Période de souscription et de versement

Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le **10/05/2018** et clôturées sans préavis au plus tard le **10/08/2018**.

En cas de non placement intégral de l'émission au **10/08/2018**, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque à cette date.

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de **1 000 000** obligations subordonnées.

- Suite -

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public

Les souscriptions et les versements seront reçus à partir du **10/05/2018** auprès de la BNA Capitaux -Intermédiaire en Bourse sis au Complexe « le Banquier », Avenue Tahar HADDAD – les Berges du Lac – 1053 – Tunis.

But de l'émission

L'émission de l'emprunt obligataire subordonné « **BNA Subordonné 2018-1** » s'inscrit dans le cadre de la consolidation des fonds propres de la BNA afin de se conformer aux ratios prudentiels énoncés par la Banque Centrale de Tunisie.

En effet, la circulaire de la Banque Centrale aux banques n°91-24 du 17 Décembre 1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers fait référence aux emprunts subordonnés pour définir les fonds propres complémentaires, composantes des fonds propres nets. Ces emprunts subordonnés ne seront pris en compte annuellement pour le calcul des fonds propres complémentaires qu'à concurrence du capital restant dû et dans les limites fixées par la circulaire susvisée (à savoir 50% du montant des fonds propres nets de base).

II. Caractéristiques des titres émis

Dénomination de l'emprunt : « **BNA Subordonné 2018-1** »

Nature des titres : Titres de créance.

Forme des titres : Les obligations subordonnées seront nominatives.

Catégorie des titres :

Obligations subordonnées qui se caractérisent par leur rang de créance contractuellement défini par la clause de subordination.

Législation sous laquelle les titres sont créés :

Les emprunts obligataires subordonnés sont des emprunts obligataires auxquels est rattachée une clause de subordination. De ce fait, ils sont soumis aux règles et textes régissant les obligations, soit : le Code des sociétés commerciales, livre IV, titre 1, sous titre 5, chapitre 3 des obligations. Ils sont également prévus par la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux banques n°91-24 du 17/12/1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers.

Modalité et délais de délivrance des titres : Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre d'obligations subordonnées souscrites délivrée par l'intermédiaire agréé mandaté (BNA Capitaux – Intermédiaire en bourse) mentionnant la catégorie ainsi que le taux choisi et la quantité y afférente.

- Suite -

Prix de souscription, prix d'émission et modalités de paiement

Les obligations subordonnées souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payables intégralement à la souscription.

Date de jouissance des intérêts :

Chaque obligation subordonnée souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation subordonnée entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **10/08/2018** seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations subordonnées émises et qui servira de base pour les besoins de la cotation en bourse est fixée à la date limite de clôture des souscriptions, soit le **10/08/2018**, et ce même en cas de prorogation de cette date.

Date de règlement :

Les obligations subordonnées seront payables en totalité à la souscription.

Taux d'intérêts

Les obligations du présent emprunt seront offertes à des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

Catégorie A d'une durée de 5 ans

- **Taux fixe** : Taux annuel brut de **8,25%** l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.
- **Taux variable** : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + **2,00%** brut calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels publiés du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 200 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois **d'Août de l'année N-1 au mois de Juillet de l'année N**.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

Amortissement et remboursement

Toutes les obligations subordonnées émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20D par obligation, soit un cinquième de la valeur nominale de chaque obligation subordonnée. Cet amortissement commencera à la première année pour la catégorie A et à la troisième année pour la catégorie B. L'emprunt sera amorti en totalité le **10/08/2023** pour la catégorie A et le **10/08/2025** pour la catégorie B.

- Suite -

Prix de remboursement : Le prix de remboursement est de **100** dinars par obligation subordonnée.

Paiement:

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le **10 Août** de chaque année.

Le premier paiement en intérêts aura lieu le **10/08/2019** et ce pour les deux catégories.

Le premier remboursement en capital aura lieu le **10/08/2019** pour la catégorie A et le **10/08/2021** pour la catégorie B.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers la Tunisie Clearing.

Taux de rendement actuariel (Taux fixe) :

- Pour les obligations subordonnées de la catégorie A, ce taux est de **8,25%** pour le présent emprunt ;
- Pour les obligations subordonnées de la catégorie B, ce taux est de **8,50%** pour le présent emprunt.

Marge actuarielle (Taux variable) :

- Pour les obligations subordonnées de la catégorie A, cette marge est de **2,00%** pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt ;
- Pour les obligations subordonnées de la catégorie B, cette marge est de **2,25%** pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt ;

Rang de créance et maintien de l'emprunt à son rang

➤ **Rang de créance :**

En cas de liquidation de l'émetteur, les obligations subordonnées de la présente émission seront remboursées à un prix égal au nominal et leur remboursement n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers, privilégiés ou chirographaires, mais avant le remboursement des titres participatifs émis par l'émetteur. Le remboursement des présentes obligations subordonnées interviendra au même rang que celui de tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant, le cas échéant (clause de subordination).

Il est à signaler que ce rang dépendrait des emprunts obligataires qui seront émis conformément aux limites prévues au niveau des prévisions annoncées au document de référence « **BNA 2018** » enregistré auprès du CMF en date du **24 Avril 2018** sous le numéro **18-004**.

- Suite -

Toute modification susceptible de changer le rang des titulaires d'obligations subordonnées doit être soumise à l'accord de l'Assemblée Spéciale des titulaires des obligations prévues par l'article 333 du Code des Sociétés Commerciales.

Les intérêts constitueront des engagements directs, généraux, inconditionnels et non subordonnés de l'émetteur, venant au même rang que toutes les autres dettes et garanties chirographaires, présentes ou futures de l'émetteur.

➤ **Maintien de l'emprunt à son rang :**

L'émetteur s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des obligations subordonnées du présent emprunt, à n'instituer en faveur d'autres créances qu'il pourrait émettre ultérieurement, en dehors de celles prévues au niveau du document de référence susvisé aucune priorité quant à leur rang de remboursement, sans consentir ces mêmes droits aux obligations subordonnées du présent emprunt.

Garantie : Le présent emprunt obligataire subordonné ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

Notation : Le présent emprunt obligataire subordonné n'est pas noté.

Mode de placement :

Le présent emprunt obligataire subordonné est émis par appel public à l'épargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à tout investisseur potentiel ayant une connaissance et une expérience en matière financière et commerciale suffisante de manière à pouvoir évaluer les avantages et les risques d'investir dans les obligations subordonnées.

Les souscriptions seront reçues aux guichets de BNA Capitaux, Intermédiaire en Bourse sis au Complexe « le Banquier », Avenue Tahar HADDAD – les Berges du Lac – 1053 – Tunis.

Fiscalité des titres : Droit commun régissant la fiscalité des obligations.

Organisation de la représentation des porteurs des obligations subordonnées

L'émission d'un emprunt obligataire subordonné est soumise aux règles et textes régissant les obligations. En matière de représentation des obligations subordonnées, l'article 333 du Code des Sociétés Commerciales est applicable : les porteurs des obligations subordonnées sont rassemblés en une assemblée générale spéciale qui désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des porteurs des obligations subordonnées.

Les dispositions des articles 355 à 365 du Code des Sociétés Commerciales s'appliquent à l'Assemblée Générale Spéciale des porteurs des obligations subordonnées et à son représentant. Le représentant de l'assemblée générale des

- Suite -

porteurs des obligations subordonnées a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

III. Renseignements généraux

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligataires

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations subordonnées détenues ainsi que la tenue du registre des obligations subordonnées de l'emprunt «**BNA Subordonnée 2018-1**» seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par BNA CAPITAUX, intermédiaire en Bourse. L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera le taux d'intérêt choisi par ce dernier et la quantité d'obligations subordonnées y afférente.

Marché des titres : Les titres de capital de la BNA sont négociés sur le marché principal de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Il existe deux emprunts obligataires émis par la BNA cotés sur le marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, la BNA s'engage à charger l'intermédiaire en Bourse (BNA CAPITAUX) de demander l'admission de l'emprunt «**BNA Subordonné 2018-1**» au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge des obligations subordonnées par Tunisie Clearing :

La Banque Nationale Agricole s'engage, dès la clôture des souscriptions de l'emprunt obligataire «**BNA Subordonné 2018-1**», à entreprendre les démarches nécessaires auprès de Tunisie Clearing, en vue de la prise en charge des obligations subordonnées souscrites.

Tribunal compétent en cas de litige

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, paiement et extinction de cet emprunt obligataire subordonné sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Facteurs de risques spécifiques liés aux obligations subordonnées

Les obligations subordonnées ont des particularités qui peuvent impliquer certains risques pour les investisseurs potentiels et ce, en fonction de leur situation financière particulière, de leurs objectifs d'investissement et en raison de leur caractère de subordination.

➤ Nature du titre

L'obligation subordonnée est un titre de créance qui se caractérise par son rang de créance contractuel déterminé par la clause de subordination. La clause de subordination se définit par le fait qu'en cas de liquidation de la société émettrice, les obligations subordonnées ne seront remboursées qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires mais avant le remboursement des

- Suite -

titres participatifs et de capital émis par l'émetteur. Les obligations subordonnées interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant restant dû, le cas échéant (clause de subordination) telle que défini dans le paragraphe « Rang de créance ».

➤ **Qualité de crédit de l'émetteur**

Les obligations subordonnées constituent des engagements directs, généraux, inconditionnels et non assortis de sûreté de l'émetteur. Le principal des obligations subordonnées constitue une dette subordonnée de l'émetteur. Les intérêts sur les obligations subordonnées constituent une dette chirographaire de l'émetteur.

En achetant les obligations subordonnées, l'investisseur potentiel se repose sur la qualité de crédit de l'émetteur et de nulle autre personne.

➤ **Le marché secondaire**

Les obligations subordonnées sont cotées sur le marché obligataire de la cote de la Bourse mais il se peut qu'il ne soit pas suffisamment liquide. En conséquence, les investisseurs pourraient ne pas être en mesure de vendre leurs obligations subordonnées facilement ou à des prix qui leur procureraient un rendement comparable à des investissements similaires pour lesquels un marché secondaire s'est développé. Les investisseurs potentiels devraient avoir une connaissance et une expérience en matière financière et commerciale suffisante de manière à pouvoir évaluer les avantages et les risques d'investir dans les obligations subordonnées, de même qu'ils devraient avoir accès aux instruments d'analyse appropriés ou avoir suffisamment d'acquis pour pouvoir évaluer ces avantages et ces risques au regard de leur situation financière.

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire subordonné

Selon les règles prudentielles régissant les établissements de crédit exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à taux fixe et à l'inverse, la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF en date du 24 Avril 2018 sous le n°18-1001, du document de référence « BNA 2018 » enregistré auprès du CMF en date du 24 Avril 2018 sous le n°18-004, des états financiers relatifs à l'exercice 2017 de la BNA tels qu'ils seront approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 30 Avril 2018 et des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au 2^{ème} trimestre 2018 pour tout placement sollicité après le 20 Juillet 2018.

La note d'opération et le document de référence « BNA 2018 » sont mis à la disposition du public, sans frais, auprès de BNA Capitaux -Intermédiaire en Bourse sis au Complexe « le Banquier », Avenue Tahar HADDAD – les Berges du Lac – 1053 – Tunis, sur le site internet du CMF : www.cmf.tn et sur le site de BNA Capitaux: www.Bnacapitaux.com.tn.

Les indicateurs d'activité relatifs au deuxième trimestre 2018 seront publiés au bulletin officiel du CMF et sur son site internet au plus tard le 20 Juillet 2018.

AVIS DE SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : **Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée.**

Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au premier trimestre 2018, prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 avril 2018. Il doit être, également, accompagné des états financiers de l'émetteur relatifs à l'exercice 2017, pour tout placement sollicité après le 30 avril 2018.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

**EMPRUNT OBLIGATAIRE
« ABC TUNISIE 2018-01 »**

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de ABC TUNISIE réunie le **17/05/2017** a autorisé l'émission d'un ou de plusieurs emprunts obligataires d'un montant total ne dépassant pas 30 millions de dinars à émettre dans un délai maximal de deux ans et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

La même Assemblée Générale Ordinaire a autorisé le Conseil d'Administration à déléguer à la Direction Générale de la banque le pouvoir de fixer à la veille de l'émission les modalités et conditions des emprunts en question.

Le Conseil d'Administration réuni le **12/09/2017** a décidé d'émettre un emprunt obligataire d'un montant de 20 millions de dinars, susceptible d'être porté à 30 millions de dinars. Les caractéristiques et les conditions de cette émission ont été fixées tout en prévoyant une durée entre 5 et 10 ans et des taux d'intérêts qui varient entre TMM+2,00% brut l'an au minimum et TMM+3,00% brut l'an au maximum pour le taux variable et entre 7,00% brut l'an au minimum et 8,50% brut l'an au maximum pour le taux fixe.

Le Conseil d'Administration a également chargé la Direction Générale de fixer les modalités de l'emprunt à la veille de l'émission pour tenir compte de la situation du marché.

A cet effet, la Direction Générale a fixé le montant de l'émission à 20 millions de dinars et les durées de l'emprunt ainsi que les taux d'intérêt comme suit :

- ✓ Catégorie A : 8,20% brut l'an et/ou TMM+2,20% sur 5 ans ;
- ✓ Catégorie B : 8,40% brut l'an et/ou TMM+2,40% sur 7 ans dont 2 années de grâce ;
- ✓ Catégorie C : 8,50% brut l'an et/ou TMM+2,50% sur 7 ans avec remboursement in fine.

But de l'émission : ABC TUNISIE, de par son statut d'établissement financier, est appelée à mobiliser d'une manière récurrente les ressources nécessaires au financement de ses concours à l'Économie.

La banque se trouve dans une situation de conformité totale par rapport aux normes et ratios prudentiels. Par cette émission obligataire, la banque vise à collecter des ressources additionnelles pour supporter sa stratégie de développement future. Aussi, la banque cherche à s'adresser au marché financier et solliciter l'épargne publique, afin de devenir un émetteur récurrent et diversifier ses sources de financement futures.

Dénomination de l'emprunt : « ABC TUNISIE 2018-01 ».

Montant : 20.000.000 dinars divisé en 200.000 obligations de nominal 100 dinars chacune.

- Suite -

Le montant définitif de l'emprunt « ABC TUNISIE 2018-01 » fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT.

Prix d'émission : 100 dinars par obligation payables intégralement à la souscription.

Prix de remboursement : Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

Formes des titres : Toutes les obligations du présent emprunt seront nominatives.

Taux d'intérêts :

Les obligations du présent emprunt seront offertes à des durées et des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

Pour la catégorie A d'une durée de 5 ans :

➤ Taux variable : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + **2,20%** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 220 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de juillet de l'année N-1 au mois de juin de l'année N.

➤ Taux fixe : Taux annuel brut de **8,20%** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Pour la catégorie B d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce :

➤ Taux variable : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + **2,40%** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 240 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de juillet de l'année N-1 au mois de juin de l'année N.

➤ Taux fixe : Taux annuel brut de **8,40%** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Pour la catégorie C d'une durée de 7 ans avec remboursement in fine :

➤ Taux variable : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + **2,50%** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 250 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de juillet de l'année N-1 au mois de juin de l'année N.

➤ Taux fixe : Taux annuel brut de **8,50%** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira, lors de la souscription, le type de taux à adopter.

Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) : Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Ce taux est de **8,20%** l'an pour la catégorie A, de **8,40%** l'an pour la catégorie B et de **8,50%** l'an pour la catégorie C.

- Suite -

Marge actuarielle (souscription à taux variable) : La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au mois de mars 2018 (à titre indicatif), qui est égale à **5,218%**, et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de **7,418%** pour la catégorie A, de **7,618%** pour la catégorie B et de **7,718%** pour la catégorie C. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de **2,20%** pour la catégorie A, de **2,40%** pour la catégorie B et de **2,50%** pour la catégorie C et ce, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Durée totale : Les obligations de l'emprunt obligataire « ABC TUNISIE 2018-01 » sont émises selon trois catégories :

- ✓ une catégorie A sur une durée de **5 ans** ;
- ✓ une catégorie B sur une durée de **7 ans dont deux années de grâce** ;
- ✓ une catégorie C sur une durée de **7 ans**.

Durée de vie moyenne : La durée de vie moyenne est la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Cette durée de vie moyenne est de **3 ans** pour la catégorie A, de **5 ans** pour la catégorie B et de **7 ans** pour la catégorie C.

Duration (souscription à taux fixe) : La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre.

La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'années) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêts.

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de **2,714 années** pour la catégorie A, de **4,227 années** pour la catégorie B et de **5,554 années** pour la catégorie C.

Période de souscription et de versement : Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le **07/05/2018** et clôturées, sans préavis, au plus tard le **02/07/2018**. Elles peuvent être clôturées, sans préavis, dès que le montant maximum de l'émission (20.000.000 dinars) est intégralement souscrit.

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 200.000 obligations.

En cas de placement d'un montant inférieur à 20.000.000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **02/07/2018**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **16/07/2018** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

- Suite -

Date de jouissance en intérêts : Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt obligataire portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **02/07/2018**, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts, pour toutes les obligations émises et qui servira de base pour les besoins de la cotation en Bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions, soit le **02/07/2018** et ce, même en cas de prorogation de cette date.

Amortissement et remboursement : Toutes les obligations émises sous les catégories A et B sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit le un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera à la première année pour la catégorie A et à la troisième année pour la catégorie B.

Les obligations émises sous la catégorie C feront l'objet d'un seul amortissement in fine.

L'emprunt sera amorti en totalité le **02/07/2023** pour la catégorie A et le **02/07/2025** pour les catégories B et C.

Paiement : Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le **02 juillet** de chaque année.

Pour la catégorie A, le premier paiement en intérêts et le premier remboursement en capital auront lieu le **02/07/2019**.

Pour la catégorie B, le premier paiement en intérêts aura lieu le **02/07/2019** et le premier remboursement en capital aura lieu le **02/07/2021**.

Pour la catégorie C, le premier paiement en intérêts aura lieu le **02/07/2019** et le remboursement en capital aura lieu in fine le **02/07/2025**.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers Tunisie Clearing.

Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public : Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du **07/05/2018** aux guichets de TUNISIE VALEURS intermédiaire en Bourse (Agence de Tunis Centre Urbain Nord, Agence de Tunis Belvédère, La Marsa, Les Berges du Lac II, Nabeul, Kélibia, Sousse, Monastir, Sfax et Djerba) et des autres intermédiaires en Bourse.

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligations : L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues (autres que celles délivrées lors de la souscription à cet emprunt) ainsi que la tenue du registre des obligations de l'emprunt « ABC TUNISIE 2018-01 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par Tunisie Clearing.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la catégorie et le taux d'intérêt choisis par ce dernier, ainsi que la quantité d'obligations y afférente

Garantie : Le présent emprunt obligataire n'est assorti d'aucune garantie particulière.

Notation : Le présent emprunt obligataire n'est pas noté. Néanmoins, la banque ABC Tunisie s'est engagée à se faire noter et à noter les titres émis dans le cadre du présent emprunt obligataire auprès d'une agence de notation spécialisée et reconnue par le Conseil du Marché Financier et ce, pour toute la durée de vie de l'emprunt.

Dans ce cadre, la banque a déjà pris contact avec l'agence de notation Fitch Ratings et le commencement des travaux est imminent.

- Suite -

Cotation en Bourse : Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, ABC TUNISIE s'engage à charger l'intermédiaire en Bourse « TUNISIE VALEURS » de demander l'admission des obligations souscrites de l'emprunt « ABC TUNISIE 2018-01 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par Tunisie Clearing : ABC TUNISIE s'engage, dès la clôture de l'emprunt « ABC TUNISIE 2018-01 », à entreprendre les démarches nécessaires auprès de Tunisie Clearing, en vue de la prise en charge des titres souscrits.

Fiscalité des titres : Droit commun régissant la fiscalité des obligations.

Tribunal compétent en cas de litige : Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire : Selon les règles prudentielles régissant les établissements financiers exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à taux fixe, et à l'inverse la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF sous le N° **18-1000** en date du **19 avril 2018**, du document de référence « Bank ABC Tunisie 2018 » enregistré par le CMF en date du **13 avril 2018** sous le N° **18-003**, des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au premier trimestre de l'exercice 2018, prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 avril 2018 et des états financiers de l'émetteur relatifs à l'exercice 2017, pour tout placement sollicité après le 30 avril 2018.

La note d'opération et le document de référence susvisés sont mis à la disposition du public, sans frais, auprès de ABC TUNISIE, ABC Building Rue du Lac d'Annecy, Les Berges du Lac, 1053 Tunis, TUNISIE VALEURS, intermédiaire en Bourse, Immeuble Integra - Centre Urbain Nord, 1082 Tunis Mahrajène et sur le site internet du CMF : www.cmf.tn.

Les indicateurs d'activité relatifs au premier trimestre 2018 et les états financiers relatifs à l'exercice 2017 seront publiés au bulletin officiel du CMF et sur son site internet respectivement au plus tard le 20 avril 2018 et le 30 avril 2018.

AVIS DE SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE**VISA du Conseil du Marché Financier :**

Portée du visa du CMF : **Le visa du CMF n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au premier trimestre 2018 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité après le 20 avril 2018. Il doit être également accompagné des états financiers de l'émetteur relatifs à l'exercice 2017 pour tout placement sollicité après le 30 avril 2018.**

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Emprunt Obligataire «Hannibal Lease Subordonné 2018-01»

Décisions à l'origine de l'émission

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 17/05/2017 a autorisé l'émission par Hannibal Lease d'un ou plusieurs emprunts obligataires ordinaires et/ou subordonnés d'un montant de Cent Cinquante Millions de Dinars (150.000.000 DT) sur 2017 et 2018 et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour en fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration réuni 23/03/2018 a approuvé les modalités et les conditions de l'emprunt obligataire subordonné « Emprunt Subordonné HL 2018-01 » à savoir :

Montant de l'emprunt obligataire	: 15 000 000 dinars susceptible d'être porté à 20 000 000 dinars ;
Nominal de l'obligation	: 100 dinars par obligation ;
Forme d'Obligation	: les obligations sont nominatives ;
Prix d'émission	: 100 dinars par obligation payable intégralement à la souscription ;
Taux d'intérêt	: Catégorie A : 8,3% et/ou TMM+2,1% brut par an au choix du souscripteur, Catégorie B : 8,5% brut par an ;
Durée	: 5 ans pour la catégorie A et 7 ans (dont 2 années de grâce) pour la catégorie B ;
Amortissement	: les obligations sont amortissables annuellement par un cinquième de valeur nominale, soit 20 dinars par obligation. Cet amortissement commence à la première année pour la catégorie A et à la 3ème année pour la catégorie B.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION**Montant**

L'emprunt obligataire subordonné « HL 2018-1 » est d'un montant de 15 000 000 dinars susceptible d'être porté à 20 000 000 dinars divisé en 150 000 obligations subordonnées susceptibles d'être portées à 200 000 obligations subordonnées de nominal 100 dinars. Le

- Suite -

montant définitif de l'emprunt subordonné « Emprunt subordonné HL 2018-01 » fera l'objet d'une publication officielle du CMF et de la BVMT.

Période de souscription et de versement

Les souscriptions à cet emprunt subordonné seront ouvertes le **26/04/2018** et clôturées, sans préavis, au plus tard le **28/05/2018**. Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant maximum de l'émission (20 000 000 dinars) est intégralement souscrit.

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soient un maximum de 200 000 obligations subordonnées.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 15 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **28/05/2018**, les souscriptions à cet emprunt subordonné seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 15 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **28/05/2018**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **20/07/2018** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis dès la clôture effective des souscriptions.

Organisme financier chargé de recueillir les souscriptions du public

Les souscriptions au présent emprunt obligataire subordonné et les versements seront reçus à partir du **26/04/2018** auprès de MAC SA intermédiaire en bourse, sis au Green Center – Bloc C 2ème étage, Rue du Lac constance – Les Berges du Lac Tunis.

But de l'émission

Hannibal Lease, de par son statut d'établissement de crédit est appelé à mobiliser d'une manière récurrente les ressources nécessaires au financement de ses concours à l'économie. A ce titre, le présent emprunt obligataire subordonné permettra à la société de renforcer davantage ses fonds propres nets au vu de la réglementation bancaire. En effet, la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux banques n°91-24 du 17 décembre 1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers fait référence aux emprunts subordonnés pour définir les fonds propres complémentaires, composantes des fonds propres nets. Ces emprunts subordonnés ne seront pris en compte annuellement pour le calcul des fonds propres complémentaires qu'à concurrence du capital restant dû et dans les limites fixées par la circulaire susvisée (à savoir 50% du montant des fonds propres nets de base).

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS

Dénomination de l'emprunt : « Emprunt subordonné HL 2018-01 ».

- **Nature des titres** : Titres de créance.
- **Forme des titres** : Les obligations subordonnées du présent emprunt seront nominatives.
- **Catégorie des titres** : Obligations subordonnées qui se caractérisent par leur rang de créance contractuellement défini par la clause de subordination.
- **Modalités et délais de délivrance des titres** : Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre d'obligations subordonnées détenues délivrée par l'intermédiaire agréé mandaté (MAC SA, intermédiaire en Bourse).
- **Législation sous laquelle les titres sont créés** : Les obligations sont soumises aux dispositions du code des sociétés commerciales : Livre 4 – Titre premier – Sous titre 5 – Chapitre 3 : des obligations.

- Suite -

Prix de souscription et d'émission:

Le prix d'émission est de **100 dinars** par obligation subordonnée, payables intégralement à la souscription.

Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation subordonnée souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation subordonnée entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **28/05/2018**, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts, pour toutes les obligations subordonnées émises, servant de base pour les besoins de la cotation en bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt subordonné, soit le **28/05/2018** et ce, même en cas de prorogation de cette date.

Date de règlement :

Les obligations subordonnées seront payables en totalité à la souscription.

Taux d'intérêt :

Les obligations subordonnées du présent emprunt seront offertes à des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

Catégorie A d'une durée de 5 ans

- Taux fixe : Taux annuel brut de **8,3%** l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.
- Taux variable : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + **2,1%** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 210 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de **Mai** de l'année N-1 au mois d'**Avril** de l'année N.

Catégorie B d'une durée de 7 ans dont 2 ans de grâce

- Taux fixe : Taux annuel brut de **8,5%** l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

Amortissement-remboursement :

Toutes les obligations subordonnées émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation subordonnée, soit le un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera à la première année pour la catégorie A et à la troisième année pour la catégorie B.

L'emprunt sera amorti en totalité le **28/05/2023** pour la catégorie A et le **28/05/2025** pour la catégorie B.

Prix de remboursement :

Le prix de remboursement est de **100 dinars** par obligation subordonnée.

Paiement :

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le **28/05** de chaque année.

Le premier paiement en intérêts aura lieu le **28/05/2019** pour toutes les catégories.

- Suite -

Le premier remboursement en capital aura lieu le **28/05/2019** pour la catégorie A et le **28/05/2021** pour la catégorie B.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers TUNISIE CLEARING.

Taux de rendement actuariel et marge actuarielle :

- **Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :**

Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Ce taux est de **8,3%** l'an pour la catégorie A et **8,5%** l'an pour la catégorie B.

- **Marge actuarielle (souscription à taux variable) :**

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêté au mois de Mars 2018 (à titre indicatif), qui est égale à 5,2175%; et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 7,3175%. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de **2,1%**, et ce, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :

Durée totale:

Catégorie A :

Les obligations subordonnées de la catégorie A sont émises pour une période totale de **5 ans**.

Catégorie B :

Les obligations subordonnées de la catégorie B sont émises pour une durée totale de **7 ans dont 2 ans de grâce**.

Durée de vie moyenne:

Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Cette durée est de **3 ans** pour la catégorie **A** et **5 ans** pour la catégorie **B**.

Duration de l'emprunt :

La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêts.

La duration pour les présentes obligations subordonnées de cet emprunt est de **2,711 années** pour la catégorie A et **4,219 années** pour la catégorie B.

Rang de créance et maintien de l'emprunt à son rang

Rang de créance :

En cas de liquidation de l'émetteur, les obligations subordonnées de la présente émission seront remboursées à un prix égal au nominal et leur remboursement n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers, privilégiés ou chirographaires, mais avant le remboursement des titres participatifs émis par l'émetteur. Le remboursement des présentes obligations subordonnées interviendra au même rang que celui de tous les autres emprunts

- Suite -

obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant, le cas échéant (clause de subordination).

Il est à signaler que ce rang dépendrait des emprunts obligataires qui seront émis conformément aux limites prévues au niveau des prévisions annoncées au document de référence enregistré auprès du CMF en date du 03 Août 2017 sous le numéro 17/003. Toute modification susceptible de changer le rang des titulaires d'obligations subordonnées doit être soumise à l'accord de l'Assemblée Spéciale des titulaires des obligations prévues par l'article 333 du Code des Sociétés Commerciales.

Les intérêts constitueront des engagements directs, généraux, inconditionnels et non subordonnés de l'émetteur, venant au même rang que toutes les autres dettes et garanties chirographaires, présentes ou futures de l'émetteur.

Maintien de l'emprunt à son rang :

L'émetteur s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des obligations subordonnées du présent emprunt, à n'instituer en faveur d'autres créances qu'il pourrait émettre ultérieurement, en dehors de celles prévues au niveau du document de référence susvisé aucune priorité quant à leur rang de remboursement, sans consentir ces mêmes droits aux obligations subordonnées du présent emprunt.

Garantie :

Le présent emprunt obligataire subordonné ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

Notation de l'emprunt:

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué, sur l'échelle nationale, la note B+ (tun) à la présente émission de la société Hannibal Lease et ce, en date du **20/03/2018**.

Mode de placement :

L'emprunt obligataire subordonné objet de la présente note d'opération est émis par Appel Public à l'Epargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes, à tout investisseur potentiel ayant une connaissance et une expérience en matière financière et commerciale suffisante de manière à pouvoir évaluer les avantages et les risques d'investir dans les obligations subordonnées (cf. facteurs de risques spécifiques liés aux obligations subordonnées).

Les souscriptions à cet emprunt seront reçues aux guichets de MAC SA, intermédiaire en bourse Green Center, Bloc C, 2ème étage, Rue du Lac Constance 1053 Les Berges du Lac.

Organisation de la représentation des porteurs des obligations

L'émission d'un emprunt obligataire subordonné est soumise aux règles et textes régissant les obligations. En matière de représentation des obligations subordonnées, l'article 333 du code des sociétés commerciales est applicable : les porteurs des obligations subordonnées sont rassemblés en une assemblée générale spéciale qui désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des porteurs des obligations subordonnées.

Les dispositions des articles 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'assemblée générale spéciale des porteurs des obligations subordonnées et à son représentant. Le représentant de l'assemblée générale des porteurs des obligations subordonnées a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Fiscalité des titres

Les intérêts annuels des obligations subordonnées de cet emprunt seront soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi n°96-113 du 30/12/1996 portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux

- Suite -

unique de 20%. Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations subordonnées revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

Conformément à l'article 39 du code de l'IRPP et de l'IS tel que modifié par l'article 13 de la loi de finances 2017, sont déductibles de la base imposable les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la Caisse d'Epargne Nationale de Tunisie ou au titre des emprunts obligataires émis à partir du premier Janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de cinq mille dinars (5 000 DT) sans que ce montant n'excède trois mille dinars (3 000 DT) pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques et auprès de la Caisse d'Epargne Nationale de Tunisie.

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligations:

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations subordonnées de l'emprunt subordonné « **Emprunt subordonné HL 2018-01** » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par MAC SA, intermédiaire en bourse.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner le taux d'intérêt choisi par ce dernier ainsi que la quantité d'obligations subordonnées y afférente.

Marché des titres

Il existe à fin Mars 2018, 10 emprunts obligataires en cours émis par l'émetteur qui sont cotés sur le marché obligataire.

Par ailleurs, il n'existe pas de titres de même catégorie négociés sur des marchés de titres étrangers.

Hannibal Lease s'engage à charger l'intermédiaire en bourse MAC SA de demander, dès la clôture des souscriptions, l'admission de l'emprunt subordonné « Emprunt subordonné HL 2018-01 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par Tunisie Clearing :

Hannibal Lease s'engage, dès la clôture des souscriptions de l'emprunt subordonné « Emprunt subordonné HL 2018-01 », à entreprendre les démarches nécessaires auprès de TUNISIE CLEARING, en vue de la prise en charge des obligations subordonnées souscrites.

Tribunaux compétents en cas de litige :

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, paiement et extinction de cet emprunt obligataire subordonné sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Facteurs de risque spécifiques liés aux obligations subordonnées

Les obligations subordonnées ont des particularités qui peuvent impliquer certains risques pour les investisseurs potentiels et ce en fonction de leur situation financière particulière, de leurs objectifs d'investissement et en raison de leur caractère de subordination.

Nature du titre :

L'obligation subordonnée est un titre de créance qui se caractérise par son rang de créance contractuel déterminé par la clause de subordination. La clause de subordination se définit par le fait qu'en cas de liquidation de la société émettrice, les obligations subordonnées ne seront remboursées qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires mais avant le remboursement des titres participatifs et de capital émis par l'émetteur. Les obligations subordonnées interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant restant dû, le cas échéant (clause de subordination).

- Suite -

Qualité de crédit de l'émetteur :

Les obligations subordonnées constituent des engagements directs, généraux, inconditionnels et non assortis de sûreté de l'émetteur. Le principal des obligations subordonnées constitue une dette subordonnée de l'émetteur. Les intérêts sur les obligations subordonnées constituent une dette chirographaire de l'émetteur. En achetant les obligations subordonnées, l'investisseur potentiel se repose sur la qualité de crédit de l'émetteur et de nulle autre personne.

Le marché secondaire :

Les obligations subordonnées sont cotées sur le marché obligataire de la cote de la bourse mais il se peut qu'il ne soit pas suffisamment liquide. En conséquence, les investisseurs pourraient ne pas être en mesure de vendre leurs obligations subordonnées facilement ou à des prix qui leur procureraient un rendement comparable à des investissements similaires pour lesquels un marché secondaire s'est développé. Les investisseurs potentiels devraient avoir une connaissance et une expérience en matière financière et commerciale suffisante de manière à pouvoir évaluer les avantages et les risques d'investir dans les obligations subordonnées, de même qu'ils devraient avoir accès aux instruments d'analyse appropriés ou avoir suffisamment d'acquis pour pouvoir évaluer ces avantages et ces risques au regard de leur situation financière.

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire :

Selon les règles prudentielles régissant les établissements de crédit exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à l'entreprise un risque de taux du fait que les emplois sont octroyés à taux fixe et à l'inverse, la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à l'entreprise un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué de la note d'opération « **Emprunt Subordonné HL 2018-01** » visée par le CMF en date du **10/04/2018** sous le numéro **18-0999**, du document de référence « **Hannibal Lease 2017** » enregistré par le CMF en date du **03/08/2017** sous le n°**17-003**, de son actualisation enregistrée par le CMF en date du **30 Novembre 2017** sous le numéro **17-003/A001**. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au premier trimestre 2018 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le **20 avril 2018**. Il doit être également accompagné des états financiers de l'émetteur relatifs à l'exercice 2017 pour tout placement sollicité après le **30 avril 2018**.

La note d'opération et le document de référence « HL 2017 » ainsi que son actualisation sont mis à la disposition du public, sans frais, auprès de Hannibal Lease, Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki, les Berges du Lac, de MAC SA, intermédiaire en bourse, Green Center, Bloc C, 2ème étage, Rue du Lac Constance, les Berges du Lac, sur le site internet du CMF : www.cmf.tn et sur le site de MAC SA : www.macsacom.tn.

Les indicateurs d'activité relatifs au premier trimestre 2018 et les états financiers relatifs à l'exercice 2017 seront publiés sur le bulletin officiel du CMF et sur son site internet, respectivement au plus tard le **20 avril 2018** et le **30 avril 2018**.

AVIS DE SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE**VISA du Conseil du Marché Financier :**

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée.

Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au premier trimestre de l'exercice 2018, prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 avril 2017. Il doit être également accompagné des états financiers de l'émetteur relatifs à l'exercice 2017, pour tout placement sollicité après le 30 avril 2018.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

EMPRUNT OBLIGATAIRE**« ATL 2018-1 »**

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de l'ATL tenue le **11/05/2017** a autorisé l'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires pour un montant total de 150 millions de dinars et ce, avant la date de la tenue de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire et a donné pouvoirs au Conseil d'Administration pour fixer les montants et les conditions des émissions envisagées.

Le Conseil d'Administration réuni le **12/03/2018** a décidé d'émettre un emprunt obligataire de 30 millions de dinars susceptible d'être porté à 50 millions de dinars aux conditions suivantes :

Catégorie	Durée	Taux d'intérêt	Amortissement annuel
Catégorie A	5 ans	8,30%	Constant par 1/5 à partir de la 1ère année
Catégorie B	5 ans	TMM+2,20%	Constant par 1/5 à partir de la 1ère année
Catégorie C	7 ans dont 2 ans de grâce	8,50%	Constant par 1/5 à partir de la 3ème année

Dénomination de l'emprunt : « ATL 2018-1 ».

Montant : **30 000 000 dinars** susceptible d'être porté à **50 000 000 dinars** divisé en 300 000 obligations susceptibles d'être portées à 500 000 obligations de nominal 100 dinars chacune.

Le montant définitif de l'emprunt « ATL 2018-1 » fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT

Prix d'émission : 100 dinars par obligation payables intégralement à la souscription.

Prix de remboursement : Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

Formes des titres : Toutes les obligations du présent emprunt seront nominatives.

Taux d'intérêts :

Les obligations du présent emprunt « ATL 2018-1 » seront offertes à des durées et des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

Pour la catégorie A d'une durée de 5 ans :

➤ Taux fixe : Taux annuel brut de **8,30%** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Pour la catégorie B d'une durée de 5 ans :

Taux variable : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + **2,20%** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze

- Suite -

➤ derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 220 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de juillet de l'année N-1 au mois de juin de l'année N.

Pour la catégorie C d'une durée de 7 ans dont 2 ans de grâce :

➤ Taux fixe : Taux annuel brut de **8,50%** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira, lors de la souscription, le type de taux à adopter.

Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) : Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Ce taux est de **8,30%** l'an pour la catégorie A et **8,50%** l'an pour la catégorie C.

Marge actuarielle (souscription à taux variable) : Pour les obligations de la catégorie B, la marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au mois de Mars 2018 (à titre indicatif), qui est égale à **5,218%**, et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de **7,418%**. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de **2,20%** et ce, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Durée totale :

✓ Catégories A et B : Les obligations des catégories A et B sont émises pour une période totale de **5 ans** ;

✓ Catégorie C : Les obligations de la catégorie C sont émises pour une durée totale de **7 ans dont 2 ans de grâce**.

Durée de vie moyenne : La durée de vie moyenne est la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Cette durée de vie moyenne est de **3 ans** pour les obligations des catégories A et B et de **5 ans** pour les obligations de la catégorie C.

Duration (souscription à taux fixe) : La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre.

La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'années) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêts.

La duration pour les obligations de la catégorie A est égale à **2,711 années** et de **4,219 années** pour les obligations de la catégorie C.

Période de souscription et de versement : Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le **27/04/2018** et clôturées, sans préavis, au plus tard le **17/07/2018**. Elles peuvent être clôturées, sans préavis, dès que le montant maximum de l'émission (50 000 000 dinars) est intégralement souscrit.

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soient un maximum de 500 000 obligations.

- Suite -

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 30 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **17/07/2018**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 30 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **17/07/2018**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **27/07/2018** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis dès la clôture effective des souscriptions.

Date de jouissance en intérêts : Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **17/07/2018** seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises et qui servira de base pour les besoins de la cotation en Bourse est fixée à la date limite de clôture des souscriptions, soit le **17/07/2018** et ce, même en cas de prorogation de cette date.

Amortissement et remboursement : Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit le un cinquième de la valeur nominale de chaque obligation. Cet amortissement commencera à la première année pour les catégories A et B et à la troisième année pour la catégorie C.

L'emprunt sera amorti en totalité le **17/07/2023** pour les catégories A et B et le **07/07/2025** pour la catégorie C.

Paiement : Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le **17 juillet** de chaque année.

Le premier remboursement des intérêts aura lieu le **17/07/2019** et ce, pour toutes les catégories.

Le premier remboursement en capital aura lieu le **17/07/2019** pour les catégories A et B et le **17/07/2021** pour la catégorie C.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers **TUNISIE CLEARING**.

Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public : Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du **27/04/2018** auprès de l'Arab Financial Consultants, intermédiaire en bourse, sis Building El Karama Bloc A – Les jardins du Lac II – les Berges du Lac – 1053 – Tunis et de la BNA Capitaux– intermédiaire en bourse, Complexe « le Banquier », Avenue Tahar HADDAD – les Berges du Lac – 1053 – Tunis.

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligations : L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligation détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'emprunt « **ATL 2018-1** » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par AFC, intermédiaire en Bourse.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la catégorie et le taux d'intérêt choisis par ce dernier ainsi que la quantité d'obligations y afférente.

Garantie : Le présent emprunt obligataire n'est assorti d'aucune garantie particulière.

Notation de l'émission : L'agence de notation Fitch Ratings a attribué en date du **23/03/2018**, la note à long terme « **BB (tun)** » à l'emprunt obligataire « **ATL 2018-1** ».

- Suite -

Cotation en Bourse : L'Arab Tunisian Lease s'engage à charger l'intermédiaire en Bourse « AFC » de demander, dès la clôture des souscriptions, l'admission de l'emprunt « **ATL 2018-1** » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par Tunisie Clearing : L'Arab Tunisian Lease s'engage, dès la clôture des souscriptions de l'emprunt obligataire « **ATL 2018-1** », à entreprendre les démarches nécessaires auprès de Tunisie Clearing, en vue de la prise en charge des obligations souscrites.

Fiscalité des titres : Droit commun régissant la fiscalité des obligations.

Tribunal compétent en cas de litige : Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire : Selon les règles prudentielles régissant les établissements financiers exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à la société un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à taux fixe, et à l'inverse la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à la société un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF sous le N° **18-0998** en date du **06 avril 2018**, du document de référence « **ATL 2017** » enregistré par le CMF en date du **30 juin 2017** sous le N° **17-002**, de son actualisation enregistrée par le CMF en date du **30 novembre 2017** sous le N° **17-002/A001**, des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au premier trimestre 2018 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité après le 20/04/2018 et des états financiers de l'émetteur relatifs à l'exercice 2017 pour tout placement sollicité après le 30/04/2018.

La note d'opération, le document de référence « **ATL 2017** » ainsi que son actualisation sont mis à la disposition du public sans frais auprès de l'ATL – Ennour Building – Centre Urbain Nord – 1082 – Mahragène ; de l'AFC intermédiaire en bourse – Building El Karama Bloc A – Les jardins du Lac II – les Berges du Lac – 1053 – Tunis, de la BNA Capitaux intermédiaire en bourse – Complexe « le Banquier », Avenue Tahar HADDAD – les Berges du Lac – 1053 – Tunis, sur le site Internet du CMF www.cmf.org.tn et de l'ATL : www.atl.com.tn

Les indicateurs d'activité relatifs au 1er trimestre 2018 et les états financiers de l'émetteur relatifs à l'exercice 2017 seront publiés sur le Bulletin Officiel du CMF et sur son site internet respectivement au plus tard le 20/04/2018 et le 30/04/2018.

AVIS DE SOCIETES

Augmentation de capital annoncée

BANQUE DE TUNISIE

SIEGE SOCIAL – 2, RUE DE TURQUIE – 1001 TUNIS

La Banque de Tunisie « BT » porte à la connaissance de ses actionnaires et du public que son Assemblée Générale Extraordinaire, réunie le 23 Avril 2018, a décidé de porter le capital social de **180 000 000 Dinars à 225 000 000 Dinars** par incorporation des réserves ordinaires pour un montant de **45 000 000 Dinars**.

L'augmentation de capital sera réalisée par la création de **45 000 000 actions nouvelles gratuites**, au nominal de **un (1) dinar** à attribuer aux détenteurs des 180 000 000 actions composant le capital social actuel ainsi qu'aux cessionnaires des droits d'attribution en bourse à raison d'**une (1) action nouvelle gratuite pour quatre (4) actions anciennes**, avec entrée en jouissance au 1^{er} janvier 2018.

En vertu des pouvoirs qui lui ont été conférés par l'AGE du 23 Avril 2018, le Conseil d'Administration réuni le même jour, a décidé le détachement du droit d'attribution relatif à cette augmentation de capital, en date du **4 Mai 2018**.

Jouissance des actions nouvelles gratuites :

Les actions nouvelles gratuites porteront jouissance en dividendes à partir du **1^{er} janvier 2018**.

Cotation en bourse :

Les actions anciennes Banque de Tunisie seront négociables en bourse, droit d'attribution détaché, à partir du **4 Mai 2018**.

La mise en paiement du dividende au titre de l'exercice 2017, dont bénéficient les seules actions anciennes, étant fixée au **4 Mai 2018**.

Les actions nouvelles gratuites seront négociables en Bourse à partir du **4 Mai 2018** sur la même ligne de cotation que les actions anciennes auxquelles elles seront assimilées, et ce, dès leur création.

Les droits d'attribution seront négociables en bourse à partir du **4 Mai 2018**.

Prise en charge par TUNISIE CLEARING :

Les actions nouvelles gratuites et les droits d'attribution seront pris en charge par TUNISIE CLEARING à partir **4 Mai 2018**.

AVIS DE SOCIETES*

COMMUNIQUE DE PRESSE

LES CIMENTS DE BIZERTE

Siège social : Baie de Sebra – BP 53-7018 Bizerte

Dans le cadre de son programme d'exportation et poursuivant ses essais de performance des nouvelles installations du quai, la société les Ciments de Bizerte a programmé un navire à destination de l'Italie d'environ 8.000 tonnes de clinker et ce, le 03/05/2018.

Aussi, il est à signaler que la société a programmé pour le mois de mai 2018 une autre exportation par navire de 30.000 tonnes de clinker et le déchargement d'un navire de coke de pétrole et ce, pour s'assurer de la bonne marche de ces installations.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

AVIS DE SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DELICE HOLDING SA

Siège social : Immeuble le Drôme, rue Lac Léman, les Berges du Lac -1053 – Tunis

Le Conseil d'Administration de la société DELICE HOLDING – SA- «DH» informe tous les actionnaires que l'Assemblée Générale Ordinaire de la société se tiendra le mercredi 20 juin 2018 à 15h00 à l'Institut arabe des chefs d'entreprise (IACE), Bvd. principal Rue du Lac Turkana 1053 Les Berges du Lac, Tunis, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société DELICE HOLDING et celui du groupe DELICE HOLDING pour l'exercice 2017 ;
2. Lecture des rapports généraux et spéciaux des commissaires aux comptes relatifs aux états financiers individuels et consolidés de l'exercice 2017 et approbation des états financiers individuels et consolidés au titre de l'exercice 2017 ;
3. Quitus aux administrateurs ;
4. Affectation des résultats de l'exercice 2017 ;
5. Fixation du montant des jetons de présence à allouer aux Administrateurs ;
6. Fixation du montant des rémunérations de membres du comité permanent d'audit ;
7. Renouvellement du mandat d'un administrateur ;
8. Renouvellement de l'autorisation au Conseil d'Administration de la société d'acheter et de revendre ses propres actions en vue de réguler le cours boursier et ce pour une période de trois ans conformément à l'article 19 de la loi numéro 94-117 ;
9. Information de l'Assemblée Générale conformément aux articles 192 et 209 du Code des Sociétés Commerciales ;
10. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités d'enregistrement et de publicité.

AVIS DE SOCIETES

دعوة للجلسة العامة العادية

شركة النقل بواسطة الأنابيب

شارع الأرض - المركز العمراني الشمالي - 1003 الخضراء - تونس

يدعى السادة والسيدات المساهمون لحضور الجلسة العامة العادية لشركة النقل بواسطة الأنابيب "سوترا بيل" التي ستعقد يوم الثلاثاء 15 ماي 2018 بنزل "شرا تون تونس" على الساعة العاشرة صباحا وذلك للتداول حول المسائل المدرجة في جدول الأعمال التالي:

1. المصادقة على تعيين متصرفين جديدين،
2. الإطلاع على التقرير السنوي لمجلس الإدارة حول نشاط الشركة لسنة 2017 والقوائم المالية للسنة المحاسبية المختتمة في 31 ديسمبر 2017،
3. تلاوة التقريرين العام والخاص لمراقب الحسابات،
4. المصادقة على التقرير السنوي والقوائم المالية لسنة 2017،
5. إبراء ذمة المتصرفين بعنوان سنة 2017،
6. تبويب وتخصيص النتائج للسنة المالية 2017،
7. تحديد مكافأة الحضور للمتصرفين بعنوان سنة 2017،
8. تحديد المنحة المخولة لأعضاء اللجنة الدائمة للتدقيق بعنوان سنة 2017،
9. تمكين مجلس الإدارة من إصدار قرض رقاعي في حدود 30 مليون دينار،
10. منح الصلاحيات للقيام بإجراءات التسجيل والإشهار وكل ما ينصّ عليه القانون.

AVIS DE SOCIETES

دعوة للجلسة العامة الخارقة للعادة

شركة النقل بواسطة الأنابيب

شارع الأرض - المركز العمراني الشمالي - 1003 الخضراء - تونس

- يدعى السادة والسيدات المساهمون لحضور الجلسة العامة الخارقة للعادة لشركة النقل بواسطة الأنابيب "سوتراييل" التي ستعقد يوم الثلاثاء 15 ماي 2018 بنزل "شراتون تونس" على الساعة الحادية عشر والنصف صباحا وذلك للتداول حول المسائل المدرجة في جدول الأعمال التالي:
1. الإطلاع على تقرير مجلس الإدارة للجلسة العامة الخارقة للعادة،
 2. الترفيع في رأس مال الشركة،
 3. تنقيح الفصل السادس من العقد التأسيسي على أساس الترفيع في رأس المال الإجتماعي،
 4. منح الصلاحيات للقيام بإجراءات التسجيل والإشهار وكل ما ينصّ عليه القانون.

AVIS DE SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

SICAV BH OBLIGATAIRE
Société d'Investissement à Capital Variable
Agrément du Ministre des Finances du 14 avril 1997
Siège social : Immeuble Assurances SALIM- lotissement AFH/BC5
Bloc A 3ème étage- Centre Urbain Nord – 1003Tunis

SICAV BH OBLIGATAIRE porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire se tiendra **le jeudi 24 mai 2018 à 9h**, au siège de la BANQUE DE L'HABITAT (14ème Etage), sis à la rue Hédi Nouira - 1030 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société pour l'exercice clos le 31/12/2017;
2. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2017;
3. Approbation du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers de ce même exercice;
4. Approbation des conventions réglementées;
5. Affectation des résultats de l'exercice 2017;
6. Fixation des jetons de présence;
7. Quitus aux administrateurs;
8. Pouvoir pour formalité.

NB : Les documents relatifs à l'Assemblée sont mis à la disposition des actionnaires au siège social de la société, sis à Immeuble Assurances SALIM- lotissement AFH/BC5- 3ème étage Centre Urbain Nord-Tunis

2018 - AS - 5904

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

SICAV BH PLACEMENT
Société d'Investissement à Capital Variable
Agrément du Ministre des Finances du 12 février 1994
Siège social : Immeuble Assurances SALIM- lotissement AFH/BC5
Bloc A 3ème étage- Centre Urbain Nord – 1003Tunis

SICAV BH PLACEMENT porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire se tiendra **le jeudi 24 mai 2018 à 11h**, au siège de la BANQUE DE L'HABITAT (14ème Etage), sis à la rue Hédi Nouira - 1030 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société pour l'exercice clos le 31/12/2017;
2. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2017;
3. Approbation du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers de ce même exercice;
4. Approbation des conventions réglementées;
5. Affectation des résultats de l'exercice 2017;
6. Fixation des jetons de présence;
7. Quitus aux administrateurs;
8. Pouvoir pour formalité.

NB : Les documents relatifs à l'Assemblée sont mis à la disposition des actionnaires au siège social de la société, sis à Immeuble Assurances SALIM- lotissement AFH/BC5- 3ème étage Centre Urbain Nord-Tunis

2018 - AS - 5905

AVIS DE SOCIETES

مشروع لوائح الجلسة العامة العادية

شركة النقل بواسطة الأنابيب

المقر الاجتماعي: شارع الأرض - المركز العمراني الشمالي - 1003 - تونس

مشروع قرارات التي ستعرض للمصادقة في الجلسة العامة العادية التي ستعقد يوم 15 ماي 2018

اللائحة الأولى:

تصادق الجلسة العامة العادية على تعيين:

- السيد عياد مبارك حلاب كمتصرف ممثل للشركة التونسية لصناعات التكرير عوضا عن السيد سمير ولها لمدة لمدة ثلاثة سنوات تنتهي بإنعقاد الجلسة العامة العادية التي ستصادق على القوائم المالية لسنة 2020،
- السيد سمير الشلاخي كمتصرف ممثل للمؤسسة التونسية للأنشطة البترولية عوضا عن السيدة دليلة بوعتور للمدة المتبقية والتي تنتهي بإنعقاد الجلسة العامة العادية التي ستتولى المصادقة على القوائم المالية لسنة 2018.

اللائحة الثانية:

إنّ الجلسة العامة العادية بعد الاستماع إلى تقرير مجلس الإدارة والتقاريرين العام والخاص لمراقب الحسابات بالنسبة للسنة المحاسبية 2017، وبعد النقاش، تصادق على تقرير مجلس الإدارة وعلى القوائم المالية المختمة في 31 ديسمبر 2017 وعلى الإتفاقيات والعمليات الواردة بالتقرير الخاص لمراقب الحسابات.

صادقت الجلسة العامة العادية على هذه اللائحة

- Suite -

اللائحة الثالثة :

إنّ الجلسة العامة العادية تبرئ ذمّة أعضاء مجلس الإدارة إبراء تامّاً بخصوص تصرفهم بالنسبة للسنة الماليّة 2017.

صادقت الجلسة العامة العادية على هذه اللائحة

اللائحة الرابعة :

تقرّر الجلسة العامة العادية تبويب وتخصيص النتائج للسنة الماليّة 2017 والنتائج المؤجلة كالاتي :

النتيجة المحاسبية الصافية لسنة 2017	دينار	6 218 419.277
نتائج مؤجلة (قبل التخصيص)	دينار	9 164 877.948
المجموع القابل للتوزيع	دينار	15 383 297.225
احتياطات قانونية	دينار	35 392.500
حساب خاص بالاستثمار	دينار	493 783.592
توزيع حصص الأسهم	دينار	3 227 796.000
المساهمة الصافية في الصندوق الاجتماعي	دينار	500 000.000
نتائج مؤجلة (بعد التخصيص)	دينار	11 126 325.133

وتحدّد بذلك مبلغ 800 مليون كحصّة مرابيح عن كلّ سهم تؤخذ من النتيجة المحاسبية الصافية لسنة 2017 ويتمّ توزيعها في 29 جوان 2018.

صادقت الجلسة العامة العادية على هذه اللائحة

اللائحة الخامسة :

تحدّد الجلسة العامة العادية مكافأة حضور أعضاء مجلس الإدارة بعنوان سنة 2017 بمبلغ ألفين وخمسمائة دينار خام (2.500,000 دينار) سنويّاً بالنسبة لكلّ عضو.

صادقت الجلسة العامة العادية على هذه اللائحة

- Suite -

اللائحة السادسة :

تحدّد الجلسة العامة العادية منحة أعضاء اللجنة الدائمة للتدقيق بعنوان سنة 2017 بمبلغ ألفين وخمسمائة دينار خام (2.500,000 دينار) سنويًا بالنسبة لكلّ عضو .
صادقت الجلسة العامة العادية على هذه اللائحة

اللائحة السابعة :

طبقا لمقتضيات الفصل 19 من العقد التأسيسي ترخّص الجلسة العامة العادية لمجلس الإدارة ولمدّة سنة واحدة في إصدار، باسم الشركة، قرض رقاعي إجمالي أو على عدّة أقساط وذلك في حدود 30 مليون دينار (30.000.000 دينار) وتحديد كفيّة إصداره وخصائصه.
صادقت الجلسة العامة العادية على هذه اللائحة

اللائحة الثامنة :

تمنح الجلسة العامة العادية كلّ الصلاحيّات للممثّل القانوني للشركة أو من ينوبه للقيام بالإجراءات المتعلقة بالتسجيل والإشهار وكلّ ما ينصّ عليه القانون.
صادقت الجلسة العامة العادية على هذه اللائحة

AVIS DE SOCIETES

مشروع لوائح الجلسة العامة الخارقة للعادة

شركة النقل بواسطة الأنابيب

المقر الاجتماعي: شارع الأرض - المركز العمراني الشمالي - 1003 - تونس

مشروع القرارات التي ستعرض للمصادقة في الجلسة العامة الخارقة للعادة التي ستعقد يوم 15 ماي 2018.

اللائحة الأولى :

- إنّ الجلسة العامّة الخارقة للعادة لشركة النقل بواسطة الأنابيب بعد الإستماع إلى تقرير مجلس الإدارة ، و بعد النقاش، تقرر الترفيع في رأس مال الشركة من **20.173.725 دينار** إلى **20.691.000 دينار** وذلك بإدماج:
- مبلغ **493.783,592 دينار** يؤخذ من عنوان " حساب خاص بالإستثمار " بعد توزيع أرباح سنة 2017،
 - مبلغ **23.491,408 دينار** يؤخذ من عنوان "النتائج المؤجلة بعنوان سنة 2017".

و يتمثل هذا الترفيع في رأس المال في إصدار **103.455 سهما** جديدا يقع إسنادها للمساهمين القدامى وحاملي حقوق الإسناد على أساس سهم (01) جديد لكل تسعة وثلاثون (39) سهما قديما.

صادقت الجلسة العامّة الخارقة للعادة على هذه اللائحة

اللائحة الثانية :

- تتمتع الأسهم الجديدة المصدرة بحق الانتفاع انطلاقا من غرة جانفي 2018 .
يقع اقتطاع قسيمة الإسناد انطلاقا من 29 جوان 2018.
صادقت الجلسة العامّة الخارقة للعادة على هذه اللائحة

- Suite -

اللائحة الثالثة :

ينقح الفصل السادس من العقد التأسيسي كآلاتي : حدد رأس المال الإجتماعي للشركة بـ **20.691.000** دينار مقسمة إلى **4.138.200** سهما بقيمة اسمية قدرها خمسة (5) دنانير للسهم الواحد، محررة كلياً.
صادقت الجلسة العامة الخارقة للعادة على هذه اللائحة

اللائحة الرابعة :

تفوض الجلسة العامة الخارقة للعادة لمجلس الإدارة الممثل في شخص رئيسته كلّ الصلاحيات للقيام بالإجراءات العمليّة والقانونيّة المتعلقة بالترفيح في رأس المال والتأكد من إتمام عمليّة الترفيع وتنقيح العقد التأسيسي على أساس ذلك.
صادقت الجلسة العامة الخارقة للعادة على هذه اللائحة

اللائحة الخامسة :

تمنح الجلسة العامة الخارقة للعادة كلّ الصلاحيات للممثل القانوني للشركة أو من ينوبه للقيام بالإجراءات المتعلقة بالتسجيل والإشهار وكلّ ما ينصّ عليه القانون.
صادقت الجلسة العامة الخارقة للعادة على هذه اللائحة

AVIS DE SOCIETES

PROJET DE RESOLUTIONS

DELICE HOLDING SA

Siège social : Immeuble le Drôme, rue Lac Léman, les Berges du Lac -1053 – Tunis

Projet de résolutions de la société DELICE HOLDING à soumettre à l'approbation de son Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 20 juin 2018.

PREMIERE RESOLUTION : Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société DELICE HOLDING et celui du groupe DELICE HOLDING pour l'exercice 2017 ;

Après avoir entendu le rapport du conseil d'administration sur l'activité de la société DELICE HOLDING et celui des sociétés du Groupe pour l'exercice 2017. L'Assemblée Générale des actionnaires approuve, les rapports de gestion dans leur intégralité et dans tous ses détails.

Cette résolution mise au vote est adoptée.....

DEUXIEME RESOLUTION : Lecture des rapports généraux et spéciaux des commissaires aux comptes relatifs aux états financiers individuels et consolidés de l'exercice 2017 et approbation des états financiers individuels et consolidés au titre de l'exercice 2017;

Après lecture des rapports des commissaires aux comptes, l'Assemblée Générale des actionnaires approuve les états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31 décembre 2017 comme suit :

- Les états financiers individuels présentant un total bilan de **578 482 624** dinars et faisant ressortir un résultat net de **23 642 694** Dinars.
- Les états financiers consolidés présentant un total bilan de **445 523 093** dinars et faisant ressortir un résultat net consolidé part du groupe de **38 624 678** Dinars Tunisiens

Cette résolution mise au vote est adoptée.....

TROISIEME RESOLUTION : Quitus aux administrateurs ;

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier, définitif et sans réserve aux Administrateurs pour l'exécution de leurs mandats au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2017.

Cette résolution mise au vote est adoptée.....

- Suite -

QUATRIEME RESOLUTION : Affectation des résultats de l'exercice 2017 et approbation de la distribution des dividendes.

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat de l'exercice 2017 comme suit :

Résultat de l'exercice	23 642 693,643
Report à Nouveau	238 394,489
Résultat disponible	23 881 088,132
Réserve Légale	1 194 054,407
Bénéfice Distribuible	22 687 033,725
Dividendes à distribuer	22 511 977,420
Résultats reportés	175 056,305

Les dividendes, dont la distribution est décidée par l'Assemblée Générale Ordinaire, correspondent à un dividende de 0, dt410 par action. Le paiement aura lieu à partir du 28 juin 2018.

Cette résolution mise au vote est adoptée.....

CINQUIEME RESOLUTION : Fixation du montant des jetons de présence à allouer aux Administrateurs;

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer aux membres du Conseil d'Administration en rémunération de leur activité, la somme globale annuelle net de Dinars Tunisiens, à titre de jetons de présence pour l'exercice 2017.

Cette résolution mise au vote est adoptée.....

SIXIEME RESOLUTION : Fixation du montant des rémunérations de membres du Comité Permanent d'Audit;

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer aux membres du Comité Permanent d'Audit en rémunération de leur activité, la somme globale annuelle net de Dinars Tunisiens, à titre de rémunération pour l'exercice 2017.

Cette résolution mise au vote est adoptée.....

SEPTIEME RESOLUTION : Renouvellement du mandat d'un Administrateur ;

L'Assemblée Générale Ordinaire renouvelle le mandat de Monsieur Adel GRAR en qualité d'Administrateur représentant les actionnaires minoritaires pour une durée de trois ans, prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2020.

Monsieur Adel GRAR déclare accepter les fonctions qui lui sont confiées et que rien ne s'y oppose.

Cette résolution mise au vote est adoptée.....

HUITIEME RESOLUTION : Renouvellement de l'autorisation au Conseil d'Administration de la société d'acheter et de revendre ses propres actions en vue de réguler le cours boursier et ce pour une période de trois ans conformément à l'article 19 de la loi numéro 94-117

- Suite -

En application de l'article 19 nouveau de la loi numéro 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, l'Assemblée Générale Ordinaire renouvelle son autorisation au Conseil d'Administration de la Société pour acheter et revendre ses propres actions en bourse en vue de réguler leurs cours sur le marché, et ce pour une durée de trois (3) ans à partir de ce jour.

Les conditions d'achat et de vente des actions sur le marché, le nombre maximum d'actions à acquérir et le délai dans lequel l'acquisition doit être effectuée seront fixées lors du prochain conseil d'administration de la Société.

Cette résolution mise au vote est adoptée.....

NEUVIEME RESOLUTION : Information de l'Assemblée Générale conformément aux articles 192 et 209 du Code des Sociétés Commerciales.

L'Assemblée Générale Ordinaire, prend acte du rapport présenté en application des dispositions des articles 192 et 209 du Code des Sociétés Commerciales et concernant les fonctions occupées par les administrateurs, le Président Directeur Général et les Directeurs Généraux Adjoints dans d'autres sociétés.

Cette résolution mise au vote est adoptée.....

DIXIEME RESOLUTION : Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités d'enregistrement et de publicité.

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au représentant légal ou à son mandataire, pour toutes formalités légales et notamment de dépôt et de publicité ou de régularisation quelconque.

Cette résolution mise au vote est adoptée.....

AVIS DE SOCIETES

معلومات ما بعد الجلسة العامة

شركة "السكنى"

المقر الإجتماعي : 46، نهج طارق ابن زياد - ميتوال فيل - 1082 تونس

إثر إنعقاد الجلسة العامة العادية بتاريخ 26 أفريل 2018 نتشر شركة "السكنى" مايلي :

- ♦ القرارات المعتمدة من قبل الجلسة العامة العادية
- ♦ الموازنة بعد تخصيص النتيجة المحاسبية.
- ♦ قائمة تطور الأموال الذاتية باعتبار قرار تخصيص النتيجة المحاسبية.

I. القرارات المعتمدة من قبل الجلسة العامة العادية

القرار الأول: بعد الإطلاع على تقرير مجلس الإدارة، والتقرير العام لمراقبي الحسابات، والاستماع إلى التفسيرات الإضافية، تصادق الجلسة العامة العادية على كامل تقرير مجلس الإدارة وعلى القوائم المالية المختومة في 2017/12/31. تمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع.

القرار الثاني: بعد إستماعها للتقرير الخاص الذي قدمه مراقبي الحسابات طبقا لمقتضيات مجلة الشركات التجارية، صادقت الجلسة العامة العادية على الاتفاقيات التي أشارا إليها ضمنه.

تمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع.

القرار الثالث: باقتراح من مجلس الإدارة، قررت الجلسة العامة العادية تبويب الأرباح القابلة للتوزيع للسنة المحاسبية 2017 كما يلي:

1.774.867,868

- النتيجة الصافية لسنة 2017

1.169.199,543

- الرصيد المحول لسنة 2016

1.212.120,000

- جزء من الإحتياطيات الخارقة للعادة بتاريخ 2013/12/31

4.156.187,411

الجملة

(1.500.000,000)

- إحتياطي خارق للعادة

(100.000,000)

- الصندوق الإجتماعي

2.556.187,411

الباقى القابل للتوزيع

(1.212.120,000)

- عائدات (*)

1.344.067,411

- رصيد يحول لسنة 2018

(*) يتم صرف هذه العائدات من الإحتياطيات الخارقة للعادة في تاريخ 2013/12/31.

حددت الأرباح الموزعة للسنة المحاسبية 2017 بمقدار مائتان وأربعون مليما (0,240 د) للسهم الواحد.

- Suite -

يتم دفع هذه الأرباح بداية من 20 جوان 2018 عن طريق الوسطاء بالبورصة بالنسبة للأسهم المودعة لديهم، وبالمقر الإجتماعي للشركة الكائن بـ46، نهج طارق ابن زياد ميتوال فيل 1082 تونس، بالنسبة للأسهم الأخرى.

كما قررت الجلسة العامة العادية إدماج المبالغ المعفاة من الجباية والتي أصبحت محررة بتاريخ 2017/12/31 والبالغة مليون وخمسمائة وخمسون ألف دينار (1.550.000د) ضمن الإحتياطي الخارق للعادة.
تمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع.

القرار الرابع: بعد الإطلاع على تقرير التصرف والقوائم المالية الخاصة بمجمع الشركات لسنة 2017، وبعد إستماعها لتقرير مراقبي الحسابات الخاص بمجمع الشركات لنفس الفترة، تصادق الجلسة العامة العادية على تقرير مجلس الإدارة وعلى القوائم المالية للمجمع المخنومة في 2017/12/31.
تمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع.

القرار الخامس: تعطي الجلسة العامة العادية أعضاء مجلس الإدارة الإبراء التام والنهائي ودون تحفظ على تصرفهم خلال السنة المحاسبية 2017.
تمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع.

القرار السادس: قررت الجلسة العامة العادية تحديد منح حضور مجلس الإدارة واللجنة الدائمة للتدقيق بعنوان سنة 2017 بنفس المبالغ لسنة 2016 وذلك كما يلي:
-منحة الحضور لمجلس الإدارة = واحد وثمانون ألف ومائتان وخمسون ديناراً (81.250د) خاماً.
-منحة أعضاء اللجنة الدائمة للتدقيق = إحدى عشرة ألف ومائتان وخمسون ديناراً (11.250د) خاماً.
تمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع.

القرار السابع: عملاً بأحكام الفصل 19 من القانون عدد 117 لسنة 1994 المؤرخ في 14/11/1994 والمتعلق بإعادة تنظيم السوق المالية، والنصوص المتممة له، توافق الجلسة العامة العادية على قيام شركة "السكنى" بشراء وبيع قسط من أسهمها بهدف تعديل سعرها بالسوق المالية.
كما تفوض إلى مجلس إدارة الشركة صلاحية تحديد السعر الأقصى لشراء الأسهم والسعر الأدنى لبيعها والعدد الأقصى للأسهم، وذلك إلى غاية انعقاد الجلسة العامة العادية التي سبقت في نتائج تصرف السنة المحاسبية 2018.
تمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع.

القرار الثامن: عملاً بمقتضيات الفصل 209 من مجلة الشركات التجارية، أخذت الجلسة العامة العادية علماً بتعيين السيد محمد شويخة مدير عام شركة "السكنى" بصفة مدير عام لشركة "عقارية القرنفل" ووكيلاً لشركة "زياد".
تمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع.

القرار التاسع: تخول الجلسة العامة العادية كل الصلاحيات للممثل القانوني للشركة للقيام بكل ايداع أو نشر كلما اقتضى الأمر ذلك.
تمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع.

- Suite -

II - الموازنة بعد تخصيص النتيجة المحاسبية :

(Montants exprimés en dinars)	31 décembre 2017	31 décembre 2016
ACTIFS NON COURANTS		
Actifs immobilisés		
Immobilisations incorporelles	8 469	8 469
Moins : amortissements	-8 469	-8 469
	-	-
Immobilisations corporelles	1 463 472	1 367 045
Moins : amortissements	-929 382	-1 028 073
	534 090	338 972
Immobilisations financières	10 651 148	10 730 517 (*)
Moins : provisions	-629 329	-420 209
	10 021 819	10 310 308
Total des actifs immobilisés	10 555 909	10 649 280
Autres actifs non courants	-	-
Total des actifs non courants	10 555 909	10 649 280
ACTIFS COURANTS		
Stocks	57 435 544	67 831 828
Moins : provisions	-108 144	-151 325
	57 327 400	67 680 503
Clients et comptes rattachés	2 487 748	2 890 012
Moins : provisions	-199 416	-
	2 288 332	2 890 012
Autres actifs courants	1 007 810	896 487 (*)
Moins : provisions	-28 129	-11 143
	979 681	885 344
Placements et autres actifs financiers	112 854	97 290
Moins : provisions	-	-
	112 854	97 290
Liquidités et équivalents de liquidités	391 490	1 601 327
Total des actifs courants	61 099 757	73 154 476
TOTAL DES ACTIFS	71 655 666	83 803 756

(*)Retraités à des fins de comparabilité.

- Suite -

(Montants exprimés en dinars)		31 décembre 2017	31 décembre 2016
CAPITAUX PROPRES	Capital social	5 050 500	5 050 500
	Primes d'émission	1 676 563	1 676 563
	Réserves	21 183 492	19 288 632
	Autres capitaux propres	4 287 915	5 837 915
	Résultats reportés	1 344 067	1 169 200
	Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice	33 542 537	33 022 810
	Total des capitaux propres après affectation	33 542 537	33 022 810
PASSIFS			
Passifs non courants	Emprunts	16 493 369	32 199 113
	Autres passifs financiers	693 726	668 645
	Provisions	690 451	330 589 (*)
	Total des passifs non courants	17 877 546	33 198 347
Passifs courants	Fournisseurs et comptes rattachés	2 369 053	3 978 085 (*)
	Autres passifs courants	3 612 000	3 429 042 (*)
	Concours bancaires et autres passifs financiers	14 254 530	10 175 472
	Total des passifs courants	20 235 583	17 582 599
	Total des passifs	38 113 129	50 780 946
	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS	71 655 666	83 803 756

- Suite -

III - قائمة تطور الأموال الذاتية باعتبار قرار التخصيص

(Montants exprimés en dinars)

	Capital social	Primes d'émission	Réserves			Autres capitaux propres	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
			Réserves légalés	Réserves extraordinaires	Réserves pour fonds social				
Solde au 31/12/2017	5 050 500	1 676 563	505 050	17 707 229	1 033 333	5 837 915	1 169 199	1 774 868	34 754 657
			19 245 612						
Affectation décidée par l'AGO du 26/04/2018				1 500 000	100 000		174 868	-1 774 868	0
Dividendes à verser sur les réserves extraordinaires au 31/12/2013				-1 212 120					-1 212 120
Réinvestissement exonéré devenu disponible au 31/12/2017				1 550 000		-1 550 000			0
Solde au 31/12/2017 (après affectation des bénéfices)	5 050 500	1 676 563	505 050	19 545 109	1 133 333	4 287 915	1 344 067	0	33 542 537
			21 183 492						

AVIS DE SOCIETES

Informations post AGO**TUNISIE LEASING**

Siège social : Centre Urbain Nord, Avenue Hédi Karray 1082-Tunis

Suite à la réunion de son assemblée Générale Ordinaire en date du 27 avril 2018, la société Tunisie Leasing publie, ci-dessous :

- Les résolutions adoptées
- Le Bilan après affectation du résultat comptable
- L'état d'évolution des capitaux propres.

I-LES RESOLUTIONS ADOPTEES**PREMIERE RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2017 de Tunisie Leasing et sur l'activité du Groupe et le rapport général des Commissaires aux Comptes sur les états financiers individuels et les états financiers consolidés, approuve lesdits états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31 décembre 2017 tels qu'ils lui ont été présentés ainsi que le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice et sur l'activité du Groupe.

En conséquence, elle donne aux membres du Conseil d'Administration quitus de leur gestion pour l'exercice 2017.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.**DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes, approuve intégralement les conventions régies par les dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales ainsi que l'article 62 de la loi n° 2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.**TROISIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de distribuer aux actionnaires un montant de 7 075 000 Dinars à prélever sur le compte « Prime d'émission ». Ce compte figure parmi les capitaux propres de Tunisie Leasing antérieurement à 2013.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.**QUATRIEME RESOLUTION**

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale décide d'affecter les bénéfices de l'exercice 2017 comme suit (en Dinars) :

Bénéfice de l'exercice 2017	13 641 046
Report à nouveau sur exercices 2014 et postérieurs	27 648 393
TOTAL	41 289 439
Réserves spéciales de réinvestissement	2 000 000
Bénéfice disponible	39 289 439
Reprise sur réserves spéciales de réinvestissement	1 925 000
Réintégration prime d'émission antérieure à 2013	7 075 000
Bénéfice distribuable	48 289 439
Dividendes provenant des capitaux propres de 2013 et antérieurs :	9 000 000
* Dividendes provenant de la prime d'émission	7 075 000
* Dividendes provenant de la reprise sur réserves spéciales de réinvestissement de l'exercice 2013 et antérieurs	1 925 000
Solde du report à nouveau	39 289 439

L'Assemblée Générale Ordinaire, donne pouvoir au Directeur Général, pour fixer la date de mise en distribution.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

- Suite -

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, nomme dans les termes des articles 15 et 17 des statuts, pour une durée de trois (3) ans, qui prendra fin avec l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes du trente sixième exercice (2020) les Administrateurs dont les noms suivent :

-AMEN BANK

-ASSURANCES COMAR

-La société PGI-HOLDING

-La société PARENIN

-La société PARTNER INVESTMENT

-Monsieur Ahmed ABDELKEFI

-Madame Emna ALLANI (Membre indépendant)

-Monsieur Ahmed BEN GHAZI (Membre indépendant)

-Monsieur Ahmed BEN JEMAA (Membre représentant les petits actionnaires)

-Monsieur Karim BEN YEDDER

-Monsieur Rached HORCHANI

-Monsieur Mehdi TAMARZISTE

Les Administrateurs sus-indiqués, tous présents ou représentés, déclarent accepter les fonctions d'Administrateurs qui viennent de leur être conférées.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire désigne la Société AMC Ernst & Young et le Cabinet MS Louzir membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited en qualité de Commissaires aux Comptes chargés de remplir la mission qui leur est conférée par la loi et les statuts.

Les Sociétés représentées à l'Assemblée Générale Ordinaire par Monsieur Fehmi LAOURINE et Madame Sonia KETARI LOUZIR déclarent accepter les fonctions qui viennent de leur être conférées et déclarent en outre, qu'ils n'entrent dans aucune des incompatibilités prévues par la loi.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer au Conseil d'Administration à titre de jetons de présence un montant de Soixante-dix-sept mille sept cent soixante (77 760) Dinars.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe la rémunération des membres du Comité Permanent d'Audit Interne à un montant global de Trente-six mille (36 000) Dinars.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe la rémunération des membres du Comité des Risques à un montant global de Dix-huit mille (18 000) Dinars.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DIXIEME RESOLUTION

Du fait que toutes les opérations de gestion de Tunisie Factoring ont été effectuées depuis le 1^{er} janvier 2017 pour le compte de Tunisie Leasing, l'Assemblée Générale Ordinaire, donne quitus entier et sans réserve aux membres du Conseil d'Administration de Tunisie Factoring qui ont continué cette gestion et jusqu'à la période où la fusion a été approuvée par les Assemblées Générales respectives des deux sociétés.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

- Suite -

ONZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer la somme de Seize mille (16 000) Dinars, aux membres du Conseil d'Administration de Tunisie Factoring qui ont continué cette gestion et jusqu'à la période où la fusion a été approuvée par les Assemblées Générales respectives des deux sociétés, à titre de jetons de présence.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DOUZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe la rémunération des membres du Comité Permanent d'Audit Interne et du Comité des Risques de Tunisie Factoring qui ont continué jusqu'à la période où la fusion a été approuvée par les Assemblées Générales respectives des deux sociétés à un montant global de Vingt-quatre mille (24 000) Dinars dont huit mille (8 000) Dinars pour chacun des Présidents desdits Comités.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

TREIZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve l'émission, à compter de ce jour, d'un ou de plusieurs emprunts obligataires, d'un montant total ne dépassant pas Cent (100) Millions de Dinars, dans un délai de deux ans et donne pouvoir au Conseil d'Administration pour en fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

L'Assemblée Générale Ordinaire autorise le Conseil d'Administration à déléguer à la Direction Générale le pouvoir de fixer à la veille de l'émission les modalités et conditions de l'emprunt.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

QUATORZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve l'émission, à compter de ce jour, d'un ou de plusieurs emprunts subordonnés, d'un montant total ne dépassant pas Trente (30) Millions de Dinars, dans un délai de deux ans et donne pouvoir au Conseil d'Administration pour en fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

L'Assemblée Générale Ordinaire autorise le Conseil d'Administration à déléguer à la Direction Générale le pouvoir de fixer à la veille de l'émission les modalités et conditions de l'emprunt.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

QUINZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire confère au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée, tous pouvoirs pour effectuer tous dépôts et remplir toutes formalités de publication légale ou de régularisation.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

- Suite -**II – LE BILAN APRES AFFECTATION DU RESULTAT COMPTABLE (en Dinars)**

BILAN APRES AFFECTATION
 Arrêté au 31 Décembre 2017
 (Montants exprimés en dinars)

ACTIFS	31/12/2017	31/12/2016
Caisse et avoirs auprès des banques	1 658 200	312 301
Créances sur la clientèle , opérations de leasing	890 988 421	707 145 287
Acheteurs factorés	141 623 535	-
Portefeuille titre commercial	255 278	289 311
Portefeuille d'investissement	66 558 867	74 101 711
Valeurs Immobilisées	11 610 844	10 210 109
Autres actifs	22 646 618	10 247 583
TOTAL DES ACTIFS	1 135 341 763	802 306 302
PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES	31/12/2017	31/12/2016
PASSIFS		
Concours bancaires	23 897 500	10 627 542
Emprunts et dettes rattachées	790 673 650	580 860 669
Dettes envers la clientèle	19 472 950	15 597 222
Comptes courants des adhérents et comptes rattachés	40 872 774	-
Fournisseurs et comptes rattachés	94 124 927	53 504 560
Autres passifs	28 980 331	19 478 563
TOTAL DES PASSIFS	998 022 132	680 068 556
CAPITAUX PROPRES		
Capital social	45 000 000	45 000 000
Réserves	53 030 190	50 149 394
Résultats reportés	39 289 440	27 088 352
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	137 319 630	122 237 746
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS	1 135 341 763	802 306 302

- Suite -

III – L'ETAT D'EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES APRES AFFECTATION
AU 31 DECEMBRE 2017
(exprimé en dinars)

	Capital social	Prime d'émission	Boni de fusion	Réserve affectée à l'augmentation du capital	Réserve légale	Autres réserves	Réserves pour Réinvestissements	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 Décembre 2015 Avant Affectation	45 000 000	39 500 000	990 155	0	4 500 000	3 776 843	13 161 525	11 182 994	9 499 371	127 610 888
Affectations approuvées par TA.G.O du 07/06/2016					0		2 018 333	7 481 038	(9 499 371)	0
Réintégration prime d'émission		(6 324 788)						6 324 788		0
Dividendes versés sur le bénéfice de 2015								(9 000 000)		(9 000 000)
Réserve spéciale de réinvestissement devenue libre							(1 025 000)	1 025 000		0
Solde au 31 Décembre 2015 Après Affectation	45 000 000	33 175 212	990 155	0	4 500 000	3 776 843	14 154 858	17 013 820	-	118 610 888
Résultat au 31 décembre 2016									12 626 858	12 626 858
Solde au 31 Décembre 2016 Avant Affectation	45 000 000	33 175 212	990 155	0	4 500 000	3 776 843	14 154 858	17 013 820	12 626 858	131 237 746
Affectations approuvées par TA.G.O du 01/06/2017					0		2 552 326	10 074 532	(12 626 858)	0
Réintégration prime d'émission		(7 750 000)						7 750 000		0
Dividendes versés sur le bénéfice de 2016								(9 000 000)		(9 000 000)
Réserve spéciale de réinvestissement devenue libre							(1 250 000)	1 250 000		0
Solde au 31 Décembre 2016 Après Affectation	45 000 000	25 425 212	990 155	0	4 500 000	3 776 843	15 457 184	27 088 352	-	122 237 746
Résultat au 31 décembre 2017									13 641 046	13 641 046
Fusion Tsie Factoring			9 880 796					560 042		10 440 838
Solde au 31 Décembre 2017 Avant Affectation	45 000 000	25 425 212	10 870 951	0	4 500 000	3 776 843	15 457 184	27 648 394	13 641 046	146 319 630
Réintégration prime d'émission		(7 075 000)						7 075 000		0
Réserve spéciale de réinvestissement devenue libre							(1 925 000)	1 925 000		0
Affectations approuvées par TA.G.O du 27/04/2018					0		2 000 000	11 641 046	(13 641 046)	0
Dividendes versés sur le bénéfice de 2017								(9 000 000)		(9 000 000)
Solde au 31 Décembre 2017 Après Affectation	45 000 000	18 350 212	10 870 951	0	4 500 000	3 776 843	15 532 184	39 289 440	-	137 319 630

AVIS DE SOCIETES

Informations Post AGE

TUNISIE LEASING

Siège social : Centre Urbain Nord, Avenue Hédi Karray 1082-Tunis

Les résolutions adoptées par assemblée générale extraordinaire tenue en date 27 avril 2018.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire, décide de modifier la raison sociale de la société de « TUNISIE LEASING » à « TUNISIE LEASING ET FACTORING »

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

En conséquence de la résolution précédente, l'Assemblée Générale Extraordinaire décide de modifier l'article 3 des statuts comme suit :

« La société prend la dénomination de : « TUNISIE LEASING ET FACTORING ».

Le reste de l'article demeure inchangé.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée pour effectuer tous dépôts et formalités nécessaires.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

AVIS DE SOCIETES

RESOLUTIONS ADOPTEES

SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE
 Société d'Investissement à Capital Variable
 Agrément du CMF n° 40-2015 du 27 août 2015
Siège social : Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray
 Cité des Sciences - 1004 El Menzah IV

Résolutions adoptées par l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 avril 2018**PREMIERE RESOLUTION**

L'assemblée générale ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport du conseil d'administration et du rapport général du commissaire aux comptes sur l'exercice 2017 ainsi que les différentes observations échangées en cours de séance, prend acte du rapport du commissaire aux comptes et approuve le rapport du conseil d'administration ainsi que les états financiers arrêtés au 31/12/2017.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire, prend acte du rapport spécial du commissaire aux comptes établi en application des dispositions des articles 200 et suivants et de l'article 475 du code des sociétés commerciales, et approuve les opérations réalisées dans le cadre des conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire, donne quitus entier, définitif et sans réserve aux membres du conseil d'administration pour leur gestion de l'exercice 2017.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION

SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE étant une SICAV de type capitalisation, l'assemblée générale ordinaire, approuve la proposition du conseil d'administration de capitaliser entièrement les sommes distribuables de l'exercice clos le 31/12/2017, comme suit :

- Résultat d'exploitation : 8.714,463 dinars
- Régularisation du résultat d'exploitation : 1.560,652 dinars

Sommes capitalisées	: 10.275,115 dinars
----------------------------	----------------------------

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire fixe à 1 000 dinars, le montant net annuel des jetons de présence à allouer à chaque membre du conseil d'administration au titre de l'exercice 2017, montant pris en charge par la société de gestion.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

SIXIEME RESOLUTION

Pour l'accomplissement des formalités de dépôt, des publications légales et autres, tous pouvoirs sont donnés au représentant légal de la société ou à son mandataire.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

AVIS DE SOCIETES

Paiements de dividendes

BANQUE DE TUNISIE

2, Rue de Turquie 1001 Tunis

La Banque de Tunisie a le plaisir de porter à la connaissance de ses actionnaires, que son Assemblée Générale Ordinaire, tenue le 23 avril 2018, a fixé le montant des dividendes relatifs à l'exercice 2017 à 0,400 dinars par action.

La date de mise en paiement de ces dividendes se fera à partir du 4 Mai 2018.

2018 - AS - 5913

AVIS DE SOCIETES

Paiements de dividendes

TUNISIE LEASING

Siège social : Centre Urbain Nord, Avenue Hédi Karray 1082-Tunis

Tunisie Leasing porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire tenue le 27 avril 2018 a décidé de distribuer un dividende de Un Dinar par action dont la mise en paiement sera effectuée à compter du jeudi 17 mai 2018.

2018 - AS - 5914

AVIS DE SOCIETES

PAIEMENT DE DIVIDENDES

FCP DELTA EPARGNE ACTIONS

Fonds Commun de Placement en Valeurs Mobilières

Agrément du CMF n°04-2007 du 8 mai 2007

Adresse : Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray

Cité des Sciences - 1004 El Menzah IV

STB MANAGER, société de gestion de **FCP DELTA EPARGNE ACTIONS**, informe les porteurs de parts du fonds, qu'elle met en paiement au titre de l'exercice 2017 :

Un dividende de 3,415 dinars par part.

Ce dividende est payable à tous les guichets de la SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE à partir du **mardi 15 mai 2018.**

2018 - AS - 5915

AVIS DE SOCIETES

PAIEMENT DE DIVIDENDES

FCP AL HIKMA

Fonds Commun de Placement en Valeurs Mobilières Islamique

Agrément du CMF n°62-2014 du 23 décembre 2014

Adresse : Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray

Cité des Sciences - 1004 El Menzah IV

STB MANAGER, société de gestion de **FCP AL HIKMA**, informe les porteurs de parts du fonds, qu'elle met en paiement au titre de l'exercice 2017 :

Un dividende de 1,829 dinar par part.

Ce dividende est payable à tous les guichets de la SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE à partir du **mercredi 16 mai 2018.**

2018 - AS - 5916

AVIS DE SOCIETES

CLOTURE DES SOUSCRIPTIONS

Emprunt obligataire

«AIL 2018-1 »

La Société du Conseil et de l'Intermédiation Financière -SCIF-, intermédiaire en bourse, porte à la connaissance du public que les souscriptions à l'emprunt obligataire «**AIL 2018-1**» de **10 000 000 DT**, émis sans recours à l'appel public à l'épargne (objet de la notice publiée au Bulletin Officiel du CMF n°5553 du 22/02/2018), ouvertes le **23 Février 2018**, ont été clôturées le **23 Avril 2018**, pour un montant de **6 650 000 DT**.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 29/12/2017	VL antérieure	Dernière VL		
OPCVM DE CAPITALISATION							
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>							
1 TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	170,852	173,368	173,390		
2 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	115,772	117,638	117,655		
3 UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI BOURSE (2)	01/02/99	98,966	100,453	100,466		
4 SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB MANAGER	18/09/17	101,218	102,850	102,867		
5 LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01	102,288	103,736	103,757		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
6 FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	15,246	15,473	15,475		
7 MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	111,464	113,235	113,249		
8 CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP (1) ***	CGF	25/02/08	1,097	1,111	1,112		
9 FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17	100,541	101,930	101,940		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
10 FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,568	1,592	1,594		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>							
11 SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	41,547	42,073	42,078		
12 SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	56,210	56,901	56,907		
13 SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	120,343	124,022	124,031		
14 SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	11/11/01	116,387	120,225	120,226		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
15 FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	141,802	151,909	151,929		
16 FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	524,819	555,247	555,161		
17 FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	122,909	129,990	129,571		
18 FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08	133,083	137,881	137,661		
19 FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08	140,747	140,434	140,357		
20 FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09	125,763	119,434	119,445		
21 FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09	107,962	119,240	119,058		
22 FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	159,796	169,759	169,230		
23 FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	92,784	99,077	98,982		
24 FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	99,333	106,145	106,120		
25 MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	150,521	165,614	165,736		
26 MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	134,034	144,337	144,097		
27 FCP SMART EQUILIBRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	104,465	111,641	112,000		
28 FCP SMART CROISSANCE	SMART ASSET MANAGEMENT	27/05/11	107,196	115,389	115,224		
29 FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	21,155	23,562	23,524		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
30 FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04	2318,238	2339,727	2337,196		
31 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	118,554	128,341	127,360		
32 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	153,314	159,833	159,508		
33 FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	168,825	194,098	193,234		
34 AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	16,471	18,790	18,520		
35 FCP VALEURS QUIETUDE 2018	TUNISIE VALEURS	01/11/13	5133,800	5360,985	5368,423		
36 FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,656	2,833	2,832		
37 FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,308	2,432	2,431		
38 FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,213	1,245	1,247		
39 FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,104	1,145	1,147		
40 FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,109	1,178	1,179		
41 FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,105	1,183	1,185		
42 MAC HORIZON 2022 FCP	MAC SA	09/11/15	116,717	126,508	127,416		
43 AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	119,704	123,163	122,950		
44 FCP MOUASSASSET	AFC	17/04/17	1036,800	1112,494	1121,726		
45 FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	10,667	11,753	11,748		
46 FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	BIAT ASSET MANAGEMENT	06/11/17	10,038	10,822	10,745		
OPCVM DE DISTRIBUTION							
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 29/12/2017	VL antérieure	Dernière VL
			Date de paiement	Montant			
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>							
47 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	10/05/17	4,182	108,185	109,920	109,955
48 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	23/05/17	3,902	103,092	104,327	104,337
49 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	31/05/17	4,475	105,266	106,892	106,907
50 ATTJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTJARI GESTION	01/11/00	22/05/17	4,244	102,783	104,315	104,330
51 TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GERE	07/05/07	17/04/18	4,570	104,389	101,638	101,656
52 SICAV AXIS TRÉSorerIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	31/05/17	3,972	107,299	108,838	108,850
53 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	15/05/17	4,525	104,822	106,560	106,575
54 SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	23/05/17	3,835	101,810	103,115	103,132
55 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	26/05/17	3,837	103,541	104,781	104,792
56 CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	27/04/17	4,357	104,289	105,902	105,917
57 FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	25/05/17	3,91	103,490	104,929	104,945
58 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	09/05/17	4,201	106,999	108,699	108,713
59 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	25/05/17	3,848	105,057	106,443	106,463
60 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	30/05/17	3,258	103,993	105,245	105,256
61 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	30/03/18	3,637	102,757	100,686	100,699
62 UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	30/05/17	3,643	104,210	105,503	105,551
63 SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	22/05/17	4,283	102,910	104,685	104,705
64 POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	26/05/17	3,934	104,024	105,569	105,585
65 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	30/05/17	3,689	105,352	106,656	106,664
66 SICAV L'EPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	29/05/17	4,492	103,018	104,711	104,725
67 AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	31/05/17	4,394	103,033	104,610	104,622
68 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	26/05/17	3,472	105,331	106,715	106,726
69 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI BOURSE (2)	15/11/93	10/05/17	3,739	102,452	103,810	103,821

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
70	FCP SALAMMETT PLUS	AFC	02/01/07	10/05/17	0,404	10,631	10,796	10,800
71	FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	31/05/17	3,677	103,846	105,227	105,238
72	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	19/05/17	4,098	104,269	105,838	105,852
73	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	31/05/17	4,409	104,984	106,560	106,574
74	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	29/05/17	0,502	10,445	10,598	10,599
SICAV MIXTES								
75	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	10/05/17	0,682	60,435	62,196	62,452
76	ATTIJARI VALEURS SICAV **	ATTIJARI GESTION	22/03/94	22/05/17	1,976	En liquidation	En liquidation	En liquidation
77	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV **	ATTIJARI GESTION	22/03/94	22/05/17	13,313	En liquidation	En liquidation	En liquidation
78	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	15/05/17	1,165	97,811	104,908	104,759
79	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	27/04/17	0,560	17,758	18,434	18,419
80	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	30/03/18	7,298	297,226	315,478	315,014
81	SICAV BH PLACEMENT	BH INVEST	22/09/94	22/05/17	0,585	30,075	30,609	30,647
82	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	26/05/17	37,174	2346,304	2487,102	2487,368
83	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	19/05/17	2,472	74,028	76,538	76,543
84	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	18/05/17	2,149	55,672	57,765	57,788
85	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI BOURSE (2)	17/05/99	10/05/17	0,463	108,844	115,581	115,401
86	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI BOURSE (2)	10/04/00	10/05/17	0,652	95,960	105,173	104,932
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
87	FCP IRADETT 20	AFC	02/01/07	10/05/17	0,25	10,990	11,163	11,159
88	FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	10/05/17	0,208	11,950	12,021	12,030
89	FCP IRADETT 100	AFC	04/01/02	10/05/17	0,099	14,977	15,162	15,188
90	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	10/05/17	0,221	13,451	14,521	14,511
91	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	22/05/17	0,277	14,146	15,830	15,825
92	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	22/05/17	0,195	12,407	13,520	13,506
93	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	02/05/18	4,514	147,896	154,129	153,631
94	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	02/05/18	3,787	141,068	144,508	144,190
95	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	26/05/17	0,175	8,889	9,556	9,535
96	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	30/05/17	3,584	109,614	123,312	123,421
97	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	02/05/17	0,997	87,316	93,153	92,718
98	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	02/05/17	0,574	90,784	97,471	96,903
99	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	29/05/17	3,341	96,888	99,360	99,359
100	UBCI - FCP CEA	UBCI BOURSE (2)	22/09/14	18/04/18	1,090	102,804	113,206	113,024
101	FCP AL HIKMA	STB MANAGER	19/01/16	31/05/17	1,972	96,246	99,716	99,509
102	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	CGF	06/01/17	-	-	10,031	10,510	10,510
103	FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	-	-	100,008	106,354	106,617
104	FCP BIAT EPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	23/04/18	4,174	154,546	163,698	163,727
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
105	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	31/05/17	1,037	102,772	113,231	113,782
106	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	19/05/17	1,329	109,363	112,494	112,248
107	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	19/05/17	0,174	108,645	118,382	118,212
108	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	29/05/17	2,037	199,619	214,256	214,593
109	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	29/05/17	2,729	184,558	191,725	192,003
110	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	29/05/17	5,167	158,436	163,860	163,878
111	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	-	-	21,015	24,157	24,549
112	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	136,190	149,579	149,976
113	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	04/04/17	1,244	112,659	118,473	118,480
114	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30/11/09	24/05/13	32,752	8826,209	9274,959	9244,590
115	FCP UNIVERS AMBITION CEA *	SCIF	26/03/13	26/05/16	0,102	En liquidation	En liquidation	En liquidation
116	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	-	-	83,087	79,424	80,543
117	FCP SMART EQUITY 2	SMART ASSET MANAGEMENT	15/06/15	26/04/17	17,382	984,261	1072,085	1068,507
118	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	TUNISIE VALEURS	14/12/15	26/05/17	130,174	5490,845	6079,556	6059,250
119	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	CGF	29/07/16	-	-	4974,724	5415,042	5394,023
120	FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	-	-	101,335	102,351	102,415
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
121	FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	31/05/17	2,231	115,210	124,495	124,410
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE								
122	FCP UNIVERS AMBITION PLUS *	SCIF	12/02/13	10/05/17	0,089	En liquidation	En liquidation	En liquidation
123	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/05/16	23/04/18	176,964	11091,766	11835,394	11780,826

* FCP en liquidation anticipée

** SICAV en liquidation anticipée

*** VL ajustée suite à la modification de la valeur d'origine de 100D à 1D

(1) initialement dénommé AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP

(2) initialement dénommée UBCI FINANCE

BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER
 Immeuble CMF - Centre Urbain Nord
 4^{ème} Tranche - Lot B6 Tunis 1003
 Tél : (216) 71 947 062
 Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

Publication paraissant
 du Lundi au Vendredi sauf jours fériés
 www.cmf.org.tn
 email 1 : cmf@cmf.org.tn
 email 2 : cmf@cmf.tn
 Le Président du CMF
Mr. Salah Essayel

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse que, suite à l'opération de fusion par absorption de la société Tunisie Factoring par la société Tunisie Leasing, l'ouverture au public du FCPR « FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II » et le retrait d'agrément du FCPR « A.T.I.D. FUND II », la liste mis à jour des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
I-1 Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9 , Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
5. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
6. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
7. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
8. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank" (ex Banque du Sud)	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
9. Banque de l'Habitat "BH"	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
10.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
11. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	5 bis, rue Mohamed Badra -1002 TUNIS-	71 783 600
12. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
13. Banque Nationale Agricole "BNA"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 831 200
14.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
15.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
16. City Cars	51, Rue Ali Darghouth -1001 Tunis-	71 333 111
17. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
18. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
19. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
20. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
21.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
22.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
23.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
24. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
25.Hannibal Lease S.A	Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki 1053 -Les Berges du Lac-	71 139 400
26. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
27. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
28.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
29. Modern Leasing	Immeuble Assurance Salim lot AFH BC5 centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	71 893 963
30. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400

31. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
32.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
33.Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
34. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
35. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
36. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
37.Société d'Assurances "SALIM"	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
38. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
39. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	4, bis rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
40. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
41. .Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Téboulba-	73 604 149
42. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
43. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
44. Société Immobilière et de Participations "SIMPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
45. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
46. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
47. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
48. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
49. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
50. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
51. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
52. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
53. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
54. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhi'af, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
55. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 -1080 TUNIS-	71 713 100
56. Société Tunisienne d'Equipement "STEQ"	8, rue 8601, Z.I la Charguia I BP N° 746 -1080 Tunis-	71 115 500
57. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
58. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
59. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
60.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
61. Tunisie Leasing "TL"	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
62. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
63. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
64. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
65. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
66. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
67. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
68. Wifack International Bank SA- WIB Bank-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

I-2 Marché Alternatif

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
3.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
4.HexaByte	Avenue Habib Bourguiba immeuble CTAMA -9000 Béja-	78 456 666
5.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
6.Maghreb International Publicité « MIP »	Rue de l'énergie solaire, impasse N°5 -2035 ZI Charguia I Tunis	71 112 300
7. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
8. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
9.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I -Tunis-	70 730 250
10.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
11.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
12.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
13.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Alubaf International Bank –AIB -	Rue 8007, Montplaisir -1002 Tunis-	70 015 600
2. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
3. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
4. Amen Project SICAF	Immeuble Amen Bank, Avenue Mohamed V-1002 Tunis-	71 833 346
5. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
6. Arab International Lease "AIL"	11, rue Hédi Nouria, 8ème étage -1001 TUNIS-	71 349 100
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac-Lac II	30 300 100
8. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
9. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
10.Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
11.Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
12. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
13. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
14. Banque Tuniso-Koweïtienne	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
15. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
18. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916

20 . Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
21. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420
22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
24. Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
29. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
30. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
31. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
32. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
33. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
34. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Hourmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
35. Pharmalys Tunisie	Z.I Kondar 4020,BP 10 Sousse	73 389 755
36. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
37. Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
38. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
39. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
40. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia -1153 Manouba-	71 550 711
41. Société Carthage Médical - Centre International Carthage Médical-	Zone Touristique, Jinen El Ouest Dkhila -5000 Monastir-	73 524 000
42. Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
43. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
44. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 831 522
45. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO Company »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 447 677
46. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
47. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Sufteitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
48. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis	Port de Zarzis -B.P 40 -4137 ZARZIS-	75 682 856
49. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
50. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest "SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri -Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
51. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
52. Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
53. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
54. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax.-	74 624 424
55. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
56. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila -Sfax El Jadida-	74 401 510
57. Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156

58.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
59.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
60. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
61.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
62. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
63. Société Ghouila de Promotion Immobilière	Cité Essaâda App N°12 bloc A, El Menzah VII	
64.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
65.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
66.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
67.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
68.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
69.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
70.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
71.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
72.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
73.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
74. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
75.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
76.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
77.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
78.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
79.Société STEG International Services	Centre Urbain Nord-Immeuble Assurances Salim Bloc B Parcelle BC5 -1082 Tunis	71 948 314
80.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
81.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
82.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
83.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
84.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
85.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
86.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalier A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
87.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
88.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
89.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
90. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
91.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
92.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 234 000
93.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
94.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100

95. Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
96. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
97. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Sciences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
98. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
99. Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 ^{er} étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AIRLINES FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène
2	AL AMANAH PRUDENCE FCP	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
3	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
4	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
7	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
9	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
10	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV (1)	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	ATTIJARI VALEURS SICAV (1)	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
12	BNAC CONFIANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
13	BNAC PROGRÈS FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
14	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCE -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
15	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP(2)	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
16	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
17	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
18	FCP AL HIKMA	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
19	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
20	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
21	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
22	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
23	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis

24	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
25	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
26	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc A 3ème étage- Centre Urbain Nord - 1003 Tunis
27	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A- Rue du Dinar-Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
28	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A- Rue du Dinar-Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
29	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	ACTIONS	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A- Rue du Dinar-Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
30	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
31	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
32	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
33	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
34	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
35	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
36	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
37	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
38	FCP INDICE MAXULA	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
39	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
40	FCP IRADETT 100	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
41	FCP IRADETT 20	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
42	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
43	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
44	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
45	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
46	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
47	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
48	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
49	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
50	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
51	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
52	FCP MAXULA STABILITY	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
53	FCP MOUASSASSETT	MIXTE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis

54	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
55	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad- Les Berges du Lac -1053 Tunis
56	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
57	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
58	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
59	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
60	FCP SECURITE	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad- Les Berges du Lac -1053 Tunis
61	FCP SMART CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
62	FCP SMART EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
63	FCP SMART EQUITY 2	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
64	FCP UNIVERS AMBITION CEA (3)	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac-1053 Tunis
65	FCP UNIVERS AMBITION PLUS (3)	ACTIONS	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac-1053 Tunis
66	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
67	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
68	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
69	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
70	FCP VALEURS QUIETUDE 2018	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
71	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac- 1053 Tunis
72	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
73	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
74	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness (Angle de la rue du Lac Windermere) - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
75	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac-1053 Tunis
76	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	16, Avenue Jean Jaurès –1001 Tunis
77	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
79	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
80	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
81	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
82	MAC HORIZON 2022 FCP	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

83	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar-1002 Tunis Belvédère
84	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
85	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
86	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
87	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
88	MILLENIU OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
89	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
90	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc A 3ème étage- Centre Urbain Nord - 1003 Tunis
91	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
92	SICAV AMEN	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
93	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
94	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
95	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc A 3ème étage- Centre Urbain Nord - 1003 Tunis
96	SICAV BH PLACEMENT	MIXTE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc A 3ème étage- Centre Urbain Nord - 1003 Tunis
97	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
98	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place 14 janvier 2011- 1001 Tunis
99	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
100	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
101	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
102	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
103	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A- Rue du Dinar-Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
104	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A- Rue du Dinar-Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
105	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
106	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A- Rue du Dinar-Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
107	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place 14 janvier 2011- 1001 Tunis
108	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCE -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
109	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A- Rue du Dinar-Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
110	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar-1002 Tunis Belvédère
111	TUNISIAN EQUITY FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

112	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II
113	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
114	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
115	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GEREE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
116	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE (4)	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
117	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE (4)	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
118	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
119	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
120	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE (4)	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
121	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE (4)	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
122	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI BOURSE (4)	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
123	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac-1053 Tunis

(1) SICAV en liquidation anticipée

(2) initialement dénommé AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP

(3) FCP en liquidation anticipée

(4) Initialement dénommée « UBCI FINANCE »

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II-1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II-1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORCAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	Fonds IKDAM I	IKDAM GESTION	Centre urbain nord Immeuble ICC Tour El Makateb 2ème étage – bureau n° 6 T
2	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALease Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	Startup Factory Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
5	Social Business	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	CAPITALease Seed Fund 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax

3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR VALEURS DEVELOPMENT	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
17	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
21	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
22	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
23	FCPR SWING	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
24	FCPR Tunisian Development Fund II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
26	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
27	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis

28	FCPR IntilaQ For Growth	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR IntilaQ For Excellence	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
30	NETINVEST POTENTIEL	NETINVEST	51, rue Elakhtal, El Menzah 4, 1004 - Tunis
31	FCPR Fonds CDC Croissance 1	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
32	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
33	FCPR Tunisian Development Fund III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
34	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
35	ITQAN INVESTMENT FUND	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT A.T.I.D Co	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
36	FCPR AZIMUTS	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
37	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
38	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

TELNET HOLDING S.A

Siège Social : Immeuble ENNOUR Centre Urbain Nord 1082 – Tunis Mahrajene

La société TELNET HOLDING S.A publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2017 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 25 juin 2018. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes : MR Sleheddine ZAHAF et MR Hassen BOUAITA.

TELNET HOLDING
IMMEUBLE ENNOUR
CENTRE URBAIN NORD
1082
TUNIS

BILAN			
(Exprimé en dinars)			
ACTIFS	NOTES	31/12/2017	31/12/2016
ACTIFS NON COURANTS			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles		28 872,800	28 872,800
Moins : amortissement		<u>-28 872,800</u>	<u>-28 872,800</u>
<i>S/Total</i>	B1	0,000	0,000
Immobilisations corporelles		1 213 943,303	1 154 088,454
Moins : amortissement		<u>-620 149,730</u>	<u>-569 055,441</u>
<i>S/Total</i>	B2	593 793,573	585 033,013
Immobilisations financières		14 041 026,820	13 520 316,820
Moins : Provisions		<u>-2 760 363,000</u>	<u>-2 802 779,000</u>
<i>S/Total</i>	B3	11 280 663,820	10 717 537,820
Total des actifs immobilisés		11 874 457,393	11 302 570,833
Autres actifs non courants	B4	0,000	134 574,975
Total des actifs non courants		11 874 457,393	11 437 145,808
ACTIFS COURANTS			
Stocks		0,000	0,000
Moins : Provisions		<u>0,000</u>	<u>0,000</u>
<i>S/Total</i>		0,000	0,000
Clients et comptes rattachés		4 031 827,887	944 585,606
Moins : Provisions		<u>-1 375,600</u>	<u>-1 375,600</u>
<i>S/Total</i>	B5	4 030 452,287	943 210,006
Autres actifs courants		10 603 935,654	9 736 915,948
Moins : Provisions		<u>-5 906 445,912</u>	<u>-5 241 975,345</u>
<i>S/Total</i>	B6	4 697 489,742	4 494 940,603
Placements et autres actifs financiers		6 044 996,286	6 038 836,165
Moins : Provisions		<u>-5 800 000,000</u>	<u>-5 800 000,000</u>
<i>S/Total</i>	B7	244 996,286	238 836,165
Liquidités et équivalents de liquidités	B8	102 168,878	31 189,561
Total des actifs courants		9 075 107,193	5 708 176,335
Total des actifs		20 949 564,586	17 145 322,143

BILAN

(Exprimé en dinars)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	NOTES	31/12/2017	31/12/2016
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		11 028 000,000	11 028 000,000
Actions propres		-246 796,644	-147 424,056
Réserves		3 518 181,031	5 624 408,443
Résultats reportés		-2 529 587,944	-3 550 036,236
Réserves pour fonds social		56 936,273	3 041,001
Réserves pour réinvestissements exonérés		70 000,000	70 000,000
Total des capitaux propres avant résultat		11 896 732,716	13 027 989,152
Résultat de l'exercice		6 040 006,528	1 177 170,692
Total des capitaux propres après résultat	B9	17 936 739,244	14 205 159,844
PASSIFS			
Passifs non courants			
Emprunts	B10	45 210,065	30 632,166
Autres passifs financiers		0,000	0,000
Provisions	B11	360 000,000	210 000,000
Total des passifs non courants		405 210,065	240 632,166
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	B12	117 703,854	141 832,059
Autres passifs courants	B13	1 745 259,035	1 810 322,164
Concours bancaires et autres passifs financiers	B14	744 652,388	747 375,910
Total des passifs courants		2 607 615,277	2 699 530,133
Total des passifs		3 012 825,342	2 940 162,299
Total capitaux propres et passifs		20 949 564,586	17 145 322,143

TELNET HOLDING
IMMEUBLE ENNOUR
CENTRE URBAIN NORD
1082
TUNIS

ETAT DE RESULTAT
(Exprimé en dinars)

	NOTES	31/12/2017	31/12/2016
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus	R1	5 301 347,676	2 511 922,984
Produits des participations	R2	5 191 750,000	2 006 650,800
Autres produits d'exploitation		0,000	0,000
Subvention d'exploitation	R3	0,000	18 082,700
		4 536	656,484
Total des produits d'exploitation		10 493 097,676	656,484
CHARGES D'EXPLOITATION			
Variation des stocks des produits finis et des encours		0,000	0,000
Achats d'approvisionnements consommés	R4	54 734,555	69 824,722
Charges de personnel	R5	2 560 161,627	2 331 034,550
Dotations aux amortissements et aux provisions	R6	826 863,924	821 025,954
Autres charges d'exploitation	R7	1 122 540,128	728 663,477
		3 950	548,703
Total des charges d'exploitation		4 564 300,234	548,703
RESULTAT D'EXPLOITATION		5 928 797,442	586 107,781
Charges financières nettes	R8	7 772,590	83 691,682
Produits des placements	R9	677 713,627	679 121,801
Autres gains ordinaires		184,499	107,381
Autres pertes ordinaires		2 033,712	144,914
			1 181
RESULTAT ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		6 596 889,266	500,367
Impôt sur les bénéfices		556 882,738	2 829,675
			1 178
RESULTAT ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		6 040 006,528	670,692
Eléments extraordinaires (Pertes)		0,000	1 500,000
			1 177
RESULTAT NET		6 040 006,528	170,692

TELNET HOLDING

IMMEUBLE ENNOUR
CENTRE URBAIN
NORD
1082 TUNIS

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

(Exprimé en dinars)

	NOTES	31/12/2017	31/12/2016
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION			
Résultat net		6 040 006,528	1 177 170,692
<i>Ajustements pour :</i>			
. Dotation aux amortissements & provisions		826 863,924	821 025,954
. Variation des stocks		0,000	0,000
. Variation des créances		-3 087 242,281	132 078,600
. Variation des autres actifs		-740 894,852	-1 820 584,202
. Variation des fournisseurs		-32 422,520	-166 631,515
. Variation des autres passifs		-65 063,129	729 802,669
. Plus ou moins value de cession		784,932	
. Prélèvements sur le fonds social		-111 104,728	-52 985,805
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		2 830 927,874	819 876,393
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT			
- Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	F1	-3 175,443	-2 149,700
- Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		3 500,000	0,000
- Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	F2	-547 550,000	-206 000,000
- Encaissement provenant de la cession d'immobilisations financières	F3	29 130,000	31 862,200
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		-518 095,443	-176 287,500
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES FINANCEMENT			
- Rachat actions propres		8 277,600	
- Encaissement suite à l'émission d'actions		0,000	0,000
- Dividendes et autres distributions		-2 205 600,000	0,000
- Encaissement provenant des emprunts		0,000	0,000
- Remboursement d'emprunts	F4	-25 747,887	-635 945,160
- Encaissement de subvention d'équipement		0,000	0,000
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		-2 223 070,287	-635 945,160
INCIDENCE DES VARIATIONS DES TAUX DE CHANGE SUR LES LIQUIDITES ET ÉQUIVALENT DE LIQUIDITES			
		0,000	0,000
VARIATION DE TRÉSORERIE		89 762,144	7 643,733
<i>Trésorerie au début de l'exercice</i>	F5	<i>12 312,250</i>	<i>4 668,517</i>
<i>Trésorerie à la clôture de l'exercice</i>	F6	<i>102 074,394</i>	<i>12 312,250</i>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2017

I. PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société TELECOM NETWORKS ENGINEERING en abrégée **TELNET SA** est une société anonyme constituée le 25 novembre 1994 avec un capital initial de 100.000 Dinars divisé en 10.000 actions nominatives de 10 Dinars chacune entièrement libérées.

Suivant PV de l'AGE du 23 Décembre 2010, la dénomination sociale de la société a été modifiée pour prendre le nom de **TELNET HOLDING SA** et l'objet social de la société a été modifié de manière à ce qu'elle se transforme en Holding Financière.

Suivant PV de l'AGE du 23 Juin 2000, le capital social est augmenté de 900.000 Dinars par incorporation des réserves pour être porté à 1.000.000 Dinars divisé en 100.000 Actions nominatives de 10 Dinars chacune libérées intégralement.

Suivant PV de l'AGE du 23 Décembre 2010, l'AGE a diminué la valeur nominale de l'action pour passer d'une valeur nominale de Dix Dinars (10 TND) à une valeur nominale de Un Dinar (1 TND) par action. Ainsi, le titulaire d'une action ancienne d'un nominal de Dix Dinars Tunisiens est devenu titulaire de Dix (10) actions d'un nominal d'Un Dinar (1 TND).

La même AGE a décidé une augmentation du capital de 9.200 000 Dinars pour le porter de 1.000.000 Dinars à 10.200.000 Dinars, et ce, en deux étapes :

- Une augmentation d'un montant de 7.333.300 Dinars dont 7.000.000 Dinars par incorporation de réserves et de 333.300 Dinars par conversion de créances avec une prime d'émission de 2.499.750 Dinars ; Et
- Puis, une augmentation du capital par intégration de la prime d'émission d'un montant de 1.866.700 Dinars.

Suivant PV de l'AGE. du 12 Mars 2011, il a été décidé une augmentation du capital de 828.000 Dinars en numéraire et une prime d'émission de 3.974.400 dinars pour être porté à 11.028.000 Dinars.

II. REFERENTIEL COMPTABLE

Les états financiers de la société **TELNET HOLDING SA** ont été arrêtés au 31 Décembre 2017 selon les dispositions du système comptable tunisien tel que promulgué par la loi 96-112 du 30 décembre 1996.

III. RESPECT DES NORMES COMPTABLES TUNISIENNES

Les états financiers de la société sont présentés en dinars tunisiens et ont été élaborés en conformité avec les principes comptables généralement admis. Ils ont été établis compte tenu des conventions comptables exigées en la matière.

IV. FAITS MARQUANT DE LA PERIODE

Les filiales **TELNET INCORPORATED** et **TELNET TECHNOLOGIES** ont cédé une partie de leurs activités à la société **ALTRAN TELNET CORPORATION** dans le cadre d'une opération de partenariat stratégique avec le groupe **ALTRAN** pour un prix global de 7 000 000 EUR réparti entre les deux sociétés.

Dans ce cadre, la société **TELNET HOLDING** a constaté des produits à facturer aux sociétés **TELNET INCORPORATED** et **TELNET TECHNOLOGIES** au titre des travaux d'accompagnement et d'assistance, au titre de l'exercice 2017, pour un montant de 2 800 000 TND.

V. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

La société n'a pas enregistré entre la date de clôture des comptes au 31 décembre 2017 et la date d'arrêté des états financiers, des événements qui entraîneront des modifications importantes de l'actif ou de passif et qui auront, ou risquent d'avoir, des répercussions importantes sur les activités futures de l'entreprise.

VI. LES BASES DE MESURE

1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises par la société sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Les logiciels sont amortis linéairement au taux de 33,33%

2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises par la société sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et amorties linéairement selon les taux ci-après basés sur la durée probable d'utilisation :

Rubriques	Taux appliqués
Constructions	2 %
Matériel de transport	20 %
Équipements de bureau	10 %
Matériel informatique	15 %
Agencements Aménagements Installations	10 %
Matériel de transport à statut juridique particulier	20 %

Les dotations aux amortissements sur les acquisitions de l'exercice sont calculées en respectant la règle du prorata temporise.

3. Immobilisations financières

Elles sont comptabilisées au coût historique d'acquisition. À la clôture, elles sont évaluées selon la juste valeur. Les plus-values latentes dégagées ne sont pas constatées, alors que les moins-values potentielles font l'objet de provisions pour dépréciation.

4. Placements

Lors de leur acquisition, les placements sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus. Toutefois, les honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de placements à long terme peuvent être inclus dans le coût.

Les placements à long terme, détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales, sont présentés dans la rubrique « immobilisations financières ».

Les placements à court terme, dont la société n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance, sont présentés dans la rubrique « Placements et autres actifs financiers ».

A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision et les plus-values ne sont pas constatées.

5. Clients

Les clients et comptes rattachés comportent les créances ordinaires. Les créances douteuses ont fait l'objet d'une provision.

Les créances en devises sont actualisées au cours de l'arrêté des comptes.

6. Liquidités et équivalents de liquidités/Concours bancaires

Les comptes bancaires, présentant un solde comptable débiteur, figurent à l'actif du bilan. Ceux présentant un solde comptable créditeur sont logés au passif du bilan. Les soldes de clôture sont actualisés au cours de l'arrêté des comptes.

7. Opérations libellées en monnaies étrangères

La société « TELNET HOLDING » comptabilise les opérations en monnaies étrangères conformément à la norme comptable n°15 relative aux opérations en monnaies étrangères.

A la date de clôture, les dettes fournisseurs et les créances clients non encore réglées à cette date, sont converties au cours de change à la date de clôture en contrepartie d'une perte ou d'un gain de change. Lors du règlement, la différence entre le cours du règlement et le dernier cours de change appliqué à la dette ou créance en monnaies étrangère, est constatée dans les comptes de résultat (rubrique « Charges financières nettes »).

8. Emprunts

Les échéances à plus d'un an et celles à moins d'un an, relatives au principal des emprunts contractés par la société, sont portées respectivement parmi les passifs non courants et les passifs courants.

Les intérêts courus et échus au titre de ces emprunts sont imputés aux comptes de charges de l'exercice de leur rattachement.

VII. NOTES DETAILLEES

B. NOTES RELATIVES AU BILAN

B.1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Désignation	Solde au	Solde au
	31/12/2017	31/12/2016
Logiciels Techniques	23 202,800	23 202,800
Logiciels Administratifs	5 670,000	5 670,000
Sous total	28 872,800	28 872,800
Amortissements	-28 872,800	-28 872,800
Total	0,000	0,000

B.2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Désignation	Solde au	Solde au
	31/12/2017	31/12/2016
Agencements, Aménagements et Installations	54 451,069	54 451,069
Équipements de bureau	61 735,473	60 297,507
Agencements & aménagements du matériel	617,919	617,919
Équipements informatiques	133 588,717	123 556,925
Installations techniques	2 760,154	2 760,154
Matériel de transport	135 803,728	143 803,728
Bâtiments	673 455,498	673 455,498
Matériel de transport à statut juridique particulier	151 530,745	95 145,654
Sous total	1 213 943,303	1 154 088,454
Amortissements	-620 149,730	-569 055,441
Total	593 794,573	585 033,013

Le tableau présenté ci-après met en relief, par nature d'immobilisations :

- Les valeurs d'origine ;
- Les mouvements de l'exercice ;
- Les amortissements pratiqués ;
- Les valeurs comptables nettes arrêtées à la date de clôture du bilan.



IMMEUBLE Ennour
CENTRE URBAIN NORD TUNIS
1082-TUNIS MAHARAJENE
MATRICULE FISCAL: 496236W/A/M/000

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS AU 31 DECEMBRE 2017

DESIGNATION	VALEURS D'ORIGINES				AMORTISSEMENTS				V.C.N
	31/12/2016	ACQUISITIONS	CESSION/RECL	31/12/2017	ANTERIEURS	REG	DOTATIONS	CUMUL	31/12/2017
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES									
Logiciels techniques	23 202,800			23 202,800	23 202,800			23 202,800	0,000
Logiciels administratifs	5 670,000			5 670,000	5 670,000			5 670,000	0,000
TOTAL 1	28 872,800	0,000	0,000	28 872,800	28 872,800	0,000	0,000	28 872,800	0,000
IMMOBILISATIONS CORPORELLES									
Bâtiment	673 455,498			673 455,498	197 546,946		13 469,110	211 016,056	462 439,442
Installations techniques	2 760,154			2 760,154	2 760,154			2 760,154	0,000
Agencement& Aménagement du materiel et outillage	617,919			617,919	617,919			617,919	0,000
Matériel de transport	143 403,728		-8 000,000	135 403,728	125 551,479	-3 715,068	13 567,317	135 403,728	0,000
Agencement& Aménagement du materiel de Transport	400,000			400,000	325,918		74,082	400,000	0,000
Agencement Aménagement Installation	54 451,069			54 451,069	48 904,638		973,750	49 878,388	4 572,681
Mobilier Matériel de Bureau	60 297,507	1 437,966		61 735,473	54 145,720		971,507	55 117,227	6 618,246
Matériel informatique	123 556,925	10 031,792		133 588,717	102 697,236		5 457,704	108 154,940	25 433,777
immobilisations a statut juridique particulier	95 145,654	56 385,091		151 530,745	36 505,431		20 295,887	56 801,318	94 729,427
TOTAL 2	1 154 088,454	67 854,849	-8 000,000	1 213 943,303	569 055,441	-3 715,068	54 809,357	620 149,730	593 793,573
TOTAL GENERAL	1 182 961,254	67 854,849	-8 000,000	1 242 816,103	597 928,241	-3 715,068	54 809,357	649 022,530	593 793,573

B.3. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Désignation	Solde au	Solde au
	31/12/2017	31/12/2016
Titres de participation	14 020 161,820	13 507 611,820
Dépôts et cautionnements	4 900,000	4 900,000
Prêts au personnel	15 965,000	7 805,000
Sous total	14 041 026,820	13 520 316,820
Provision sur titres de participation	-2 760 363,000	-2 802 779,000
Total	11 280 663,820	10 717 537,820

Les titres de participation ainsi que les provisions pour dépréciation sur titres de participation se détaillent comme suit :

Désignation	Solde au	Acquisition	Cession	Solde au	% détention	% détention
					2017	2016
Titres TELNET INC	5 989 470,300	0,000	0,000	5 989 470,300	98,99%	98,99%
Titres DATA BOX	2 872 826,120	0,000	0,000	2 872 826,120	99,54%	99,54%
Titres TELNET TECHNOLOGIES	1 335 965,400	0,000	0,000	1 335 965,400	98,96%	98,96%
Titres PLM SYSTEMS	35 000,000	0,000	0,000	35 000,000	70,00%	70,00%
Titres TELNET ELECTRONICS	245 000,000	0,000	0,000	245 000,000	49,00%	49,00%
Titres SGTS	60 000,000	0,000	0,000	60 000,000		
Titres ALTRAN TELNET CORPORATION	287 000,000	0,000	0,000	287 000,000	1,5%	19,93%
Titres SYPHAX AIRLINES	2 500 000,000	0,000	0,000	2 500 000,000	9,09%	9,09%
Titres TELNET INNOVATIONS LABS	297 000,000	297 000,000	0,000	594 000,000	99,00%	99,00%
Titres AUDIO SENSE	100 600,000	300,000	0,000	100 900,000	13,96%	66,65%
Versement restant à effectuer/Titres ATC	-215 250,000	215 250,000	0,000	0,000		
Total Titres de participation	13 507 611,820	512 550,000	0,000	14 020 161,820		

Désignation	Solde au	Dotation	Reprise	Solde au
Provision actions Syphax Airlines	-2 500 000,000	0,000	0,000	-2 500 000,000
Provision actions Telnet Electronics	-111 863,000	0,000	0,000	-111 863,000
Provision actions Telnet Innovation Labs	-190 916,000	0,000	42 416,000	- 148 500,000
Total Provisions	-2 802 779,000	0,000	42 416,000	-2 760 363,000

Total Participations Telnet Holding nettes	10 704 832,820		11 259 798,820
---	-----------------------	--	-----------------------

B.4. AUTRES ACTIFS NON COURANTS

Désignation	Solde au	Solde au
	31/12/2017	31/12/2016
Charges à répartir	0,000	134 574,975
Total	0,000	134 574,975

B.5. CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Désignation	Solde au	Solde au
	31/12/2017	31/12/2016
Clients locaux	710 093,405	744 837,905
Clients étrangers	520 358,882	155 099,876
Clients factures à établir	2 800 000,000	43 272,225
Clients douteux	1 375,600	1 375,600
Sous total	4 031 827,887	944 585,606
Provisions	-1 375,600	-1 375,600
Total	4 030 452,287	943 210,006

B.6. AUTRES ACTIFS COURANTS

Désignation	Solde au	Solde au
	31/12/2017	31/12/2016
Etat - Crédit de TVA récupérable	172 720,694	105 202,824
Etat - TVA récupérable	2 541,668	2 522,255
Etat - Excédent d'impôt à reporter	267 384,285	713 038,914
Avance sur salaire	0,000	27 216,666
Fournisseurs d'immobilisations avances et acomptes	10 365,720	2 500,000
Dividendes à recevoir (1)	3 893 373,200	3 416 641,200
Produits à recevoir (2)	1 770 372,488	1 105 901,921
Débiteurs divers locaux (3)	4 437 139,432	4 345 968,742
Compte d'attente débiteur	702,422	702,422
Charges constatées d'avance	8 845,437	17 221,004
Blocage Fonds – Saisie Arrêt	40 490,308	0,000
Sous total	10 603 935,654	9 736 915,948
Provisions (4)	-5 906 445,912	-5 241 975,345
Total	4 697 489,742	4 494 940,603

(1) Les dividendes à recevoir sont détaillés ainsi :

Désignation	Solde au	Solde au
	31/12/2017	31/12/2016
Dividendes DATA BOX exercice 2010	120 000,000	200 000,000
Distribution Résultats reportés TELNET INC 2013	3 810,400	3 810,400
Dividendes DATA BOX exercice 2013	400 680,000	400 680,000
Dividendes DATA BOX 2014	1 200 000,000	1 200 000,000
Dividendes TELNET INC 2015	0,000	1 570 938,000
Dividendes DATA BOX exercice 2015	41 212,800	41 212,800
Dividendes TELNET TECHNOLOGIES exercice 2016	986 732,000	0,000
Dividendes TELNET INC exercice 2016	770 938,000	0,000
Dividendes PLM SYSTEMS exercice 2016	370 000,000	0,000
Total	3 893 373,200	3 416 641,200

(2) Les produits à recevoir sont détaillés ainsi :

Désignation	Solde au	Solde au
	31/12/2017	31/12/2016
Intérêt - SYPHAX AIRLINES	1 770 372,488	1 105 901,921
Total	1 770 372,488	1 105 901,921

(3) Les débiteurs divers locaux sont détaillés ainsi :

Désignation	Solde au	Solde au
	31/12/2017	31/12/2016
PLM SYSTEMS	734,000	1 646,722
SYPHAX AIRLINES	4 136 073,424	4 136 073,424
TELNET INNOVATION LABS	112 280,286	142 647,696
TELNET TECHNOLOGIES	66 727,856	47 600,900
AUDIO SENS	201,257	0,000
DATA BOX	95 700,609	0,000
ALTRAN TELNET CORPORATION	7 422,000	0,000
Autres	18 000,000	18 000,000
Total	4 437 139,432	4 345 968,742

(4) Les provisions sont détaillées ainsi :

Désignation	Solde au	Solde au
	31/12/2017	31/12/2016
SYPHAX AIRLINES (débiteurs divers)	-4 136 073,424	-4 136 073,424
Intérêts - SYPHAX AIRLINES	-1 770 372,488	-1 105 901,921
Total	-5 906 445,912	-5 241 975,345

B.7. PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Désignation	Solde au	Solde au
	31/12/2017	31/12/2016
Prêts au personnel à moins d'un an	224 647,542	226 937,542
Billets de trésorerie - Syphax Airlines	4 300 000,000	4 300 000,000
Prêt à moins d'un an - Syphax Airlines	1 500 000,000	1 500 000,000
SANADET SICAV	10 385,760	10 396,801
AXIS TRESORERIE SICAV	9 962,984	1 501,822
Total	6 044 996,286	6 038 836,165
Provisions	-5 800 000,000	-5 800 000,000
Total	244 996,286	238 836,165

B.8. LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Désignation	Solde au	Solde au
	31/12/2017	31/12/2016
ATTIJARI BANK	6 289,452	6 377,952
AMEN BANK TND	369,246	23 559,982
BIAT	88 737,458	0,000
Trésorerie/compte AFC rachat actions	438,643	130,923
Trésorerie/compte AXIS rachat actions	0,000	97,388
Caisse en dinars	6 334,079	1 023,316
Total	102 168,878	31 189,561

B.9. CAPITAUX PROPRES

Désignation	Solde au	Solde au
	31/12/2017	31/12/2016
Capital social	11 028 000,000	11 028 000,000
Actions propres	- 246 796,644	- 147 424,056
Réserve légale	1 016 875,667	1 016 875,667
Prime d'émission	2 501 305,364	4 607 532 ,776
Résultats reportés	-2 529 587,944	-3 550 036,236
Réserves pour fonds social	56 936,273	3 041,001
Réserves pour réinvestissements exonérés	70 000,000	70 000,000
Sous total	11 896 732,716	13 027 989,152
Résultat net de l'exercice	6 040 006,528	1 177 170,692
Total	17 936 739,244	14 205 159,844
Résultat par Action	0,548 TND	0,107 TND

Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

Opérations d'achats d'actions propres		0,000							0,000
Opérations de ventes d'actions propres		0,000							0,000
Réévaluation d'actions propres		-99 372,588	99 372,588						0,000
									0,000
Prélèvement fonds social						-111 104,728			-111 104,728
Distribution des Dividendes				-2 205 600,000	8 277,600				-2 197 322,400
Résultat 31 Décembre 2017								6 040 006,528	6 040 006,528
Capitaux propres au 31/12/2017	11 028 000,000	-246 796,644	1 016 875,667	2 501 305,364	-2 529 587,944	56 936,273	70 000,000	6 040 006,528	17 936 739,244

B.10. EMPRUNTS

Désignation	Solde au	Solde au
	31/12/2017	31/12/2016
Emprunt leasing	45 210,065	30 632,166
Total	45 210,065	30 632,166

Le tableau ci-après met en relief le montant des crédits, le montant restant dû, les échéances à moins d'un an et les échéances à plus d'un an.

Désignation	Emprunt	Solde Au 31/12/2016	Remboursement 2017	Reclassement (échéance à moins d'un an)	Solde 31/12/2017
Contrat leasing (1)	70 475,805	17 165,554	18 746,569	17 165,554	0,000
Contrat leasing (2)	23 162,753	13 466,612	4 311,032	4 786,263	8 680,349
Contrat leasing (3)	56 386,093	0,000	2 690,093	17 164,261	36 529,716
Total	150 024,651	30 632,166	25 747,887	41 808,194	45 210,065

B.11. PROVISIONS

Désignation	Solde au	Solde au
	31/12/2017	31/12/2016
Provision pour risques et charges	360 000,000	210 000,000
Total	360 000,000	210 000,000

B.12. FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

Désignation	Solde au	Solde au
	31/12/2017	31/12/2016
Fournisseurs locaux	80 408,658	120 461,758
Fournisseurs d'exploitation étrangers	13 998,881	13 368,301
Fournisseurs factures non parvenues	15 000,000	8 000,000
Fournisseurs d'immobilisations locaux	8 296,315	2,000
Total	117 703,854	141 832,059

B.13. AUTRES PASSIFS COURANTS

Désignation	Solde au	Solde au
	31/12/2017	31/12/2016
État, Impôts et taxes divers	192 766,748	120 731,045
CNSS	153 882,656	193 535,578
Charges à payer-diverses	92 933,290	77 375,223
Charges à payer-personnel	586 971,897	662 539,968
Personnel -Rémunérations dues	5 295,806	4 619,477
Avoir à établir	0,000	54 180,000
Jetons de présence à payer	136 500,000	69 000,000
Créditeurs divers (1)	576 908,638	628 340,873
Total	1 745 259,035	1 810 322,164

(1) Les créditeurs divers sont détaillés ainsi :

Désignation	Solde au	Solde au
	31/12/2017	31/12/2016
TELNET INCORPORATED	529 025,548	522 353,697
TELNET CONSULTING	47 883,090	17 722,428
DATA BOX	0,000	88 264,748
Total	576 908,638	628 340,873

B.14. CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Désignation	Solde au	Solde au
	31/12/2017	31/12/2016
Intérêts courus	705 440,998	705 440,998
Échéance à moins d'un an sur crédit-bail	39 116,906	23 057,601
UIB TND	30,680	0,000
UIB Euro	34,784	0,000
Compte AFC Rachat Actions	29,020	18 877,311
Total	744 652,388	747 375,910

R. NOTES RELATIVES A L'ETAT DE RESULTAT

R.1. REVENUS

Désignation	Solde au	Solde au
	31/12/2017	31/12/2016
Études et prestations de services locales	22 260,000	129 630,000
Études et prestations de services export	626 737,756	2 260 342,984
Prestations en suspensions Groupe	4 652 349,920	121 950,000
Total	5 301 347,676	2 511 922,984

R.2. PRODUITS DES PARTICIPATIONS

Désignation	Solde au	Solde au
	31/12/2017	31/12/2016
Dividendes TELNET INCORPORATED	3 256 818,000	1 870 938,000
Dividendes DATA BOX	0,000	41 212,800
Dividendes PLM SYSTEMS	406 000,000	94 500,000
Dividendes TELNET TECHNOLOGIES	1 528 932,000	0,000
Total	5 191 750,000	2 006 650,800

R.3. SUBVENTION D'EXPLOITATION

Désignation	Solde au	Solde au
	31/12/2017	31/12/2016
Avance TFP	0,000	18 082,700
Total	0,000	18 082,700

R.4. ACHATS D'APPROVISIONNEMENTS CONSOMMES

Désignation	Solde au	Solde au
	31/12/2017	31/12/2016
Achats matières et fournitures	13 622,680	22 333,627
Achats équipements et travaux	2 131,062	2 264,015
Achats non stockés	13 884,678	12 038,594
Achat carburant	25 096,135	33 188,486
Total	54 734,555	69 824,722

R.5. CHARGES DE PERSONNEL

Désignation	Solde au	Solde au
	31/12/2017	31/12/2016
Salaires bruts	2 207 160,403	2 021 734,604
Cotisation de sécurité sociale	353 001,224	309 299,946
Total	2 560 161,627	2 331 034,550

R.6. DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS

Désignation	Solde au	Solde au
	31/12/2017	31/12/2016
Dotation aux amortissements - Immobilisations	54 809,357	64 732,382
Dotation aux provisions - Risques et charges	150 000,000	90 000,000
Reprise sur provisions - Titres Telnét Innovations	-42 416,000	0,000
Dotation aux provisions - Comptes Syphax	664 470,567	666 293,572
Total	826 863,924	821 025,954

R.7. AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Désignation	Solde au	Solde au
	31/12/2017	31/12/2016
Charges de copropriété	6 489,423	6 174,734
Entretiens et réparations	28 370,158	42 602,379
Primes d'assurances	14 932,692	14 856,819
Divers services extérieurs	154 302,555	155 133,125
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	470 116,200	182 517,323
Publicités, annonces et relations publiques	93 566,328	111 373,528
Dons et subventions	6 875,604	26 804,000
Transport des biens et personnes	2 494,690	1 588,836
Frais de Voyages et de Missions	31 293,305	14 358,650
Frais de réceptions	13 976,610	14 686,710
Frais postaux et de télécommunication	32 070,691	6 422,583
Services bancaires	4 825,074	4 105,322
Charges diverses ordinaires	172 500,000	67 500,000
Impôts et taxes et versements assimilés	90 726,798	80 539,468
Total	1 122 540,128	728 663,477

R.8. CHARGES FINANCIERES NETTES

Désignation	Solde au	Solde au
	31/12/2017	31/12/2016
Intérêts sur crédits leasing	5 057,858	6 629,042

Intérêts des dettes intergroupes	30 096,086	34 943,322
Agios débiteurs	2 866,889	3 299,185
Intérêts emprunts/compte Syphax Airlines	0,000	27 092,649
Intérêts de retard	8 771,011	12 557,955
Pertes de change	4 379,851	8 629,185
Gains de change	-43 399,105	-9 459,656
Total	7 772,590	83 691,682

R.9. PRODUITS DES PLACEMENTS

Désignation	Solde au	Solde au
	31/12/2017	31/12/2016
Produits financiers sur prêt Syphax Airlines	664 470,567	666 293,572
Intérêts créances intra groupe	12 665,426	12 353,773
Plus-values SICAV	577,634	474,456
Total	677 713,627	679 121,801

F. NOTES RELATIVES A L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

F.1. DECAISEMENT PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Désignation	31/12/2017	31/12/2016
Acquisitions de la période	-67 854,849	-450,000
Fournisseurs d'immobilisations début période	-2,000	-1 701,700
Fournisseurs d'immobilisations - fin période	8 296,315	2,000
Avances fournisseurs d'immobilisations début période	2 500,000	2 500,000
Avances fournisseurs d'immobilisations - fin période	-2 500,000	-2 500,000
Acquisitions/Contrat Leasing	56 385,091	0,000
Total	-3 175,443	-2 149,700

F.2. DECAISEMENT PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Désignation	31/12/2017	31/12/2016
Octrois prêts au personnel	-35 000,000	-6 400,000
Souscription augmentation capital TELNET INNOVATION LABS	-297 000,000	-99 000,000

Souscription Capital AUDIO SENSE	0,000	-100 600,000
Acquisition Actions Audio Sens	-300,000	0,000
Libération ¼ participation ATC	-215 250,000	0,000
Total	-547 550,000	-206 000,000

F.3. ENCAISSEMENT PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Désignation	31/12/2017	31/12/2016
Encaissement suite au remboursement de prêts	29 130,000	31 862,200
Total	29 130,000	31 862,200

F.4. REMBOURSEMENT DES EMPRUNTS

Désignation	31/12/2017	31/12/2016
Décaissement crédit leasing	-25 747,887	-20 795,138
Remboursement Partiel emprunt Telnet INC.	0,000	-200 000,000
Remboursement Reliquat Crédit Attijari Bank	0,000	-415 150,022
Total	-25 747,887	-635 945,160

F.5. TRESORERIE AU DEBUT DE L'EXERCICE

Désignation	31/12/2016
BIAT	-18 877,311
AMEN BANK	23 559,982
Trésorerie/compte AFC rachat actions	130,923
Trésorerie/compte AXIS rachat de titres	97,388
Caisse TND	1 023,316
ATTIJARI BANK	6 377,952
Total	12 312,250

F.6. TRESORERIE A LA FIN DE LA PERIODE

Désignation	31/12/2017
BIAT	88 737,458
AMEN BANK	369,246

Trésorerie/compte AFC rachat actions	438,643
Caisse TND	6 334,079
Trésorerie/compte AFC rachat actions	-29,020
UIB TND	-30,680
UIB EURO	-34,784
ATTIJARI BANK	6 289,452
Total	102 074,394

VIII. ENGAGEMENTS HORS BILAN

1) DETTES GARANTIES PAR DES SURETES

Postes concernés	Montant garanti	Valeur comptable des biens donnés en garantie
• Emprunt courant de gestion	665 000,000	462 439,442

2) ENGAGEMENTS FINANCIERS

Type d'engagements	Valeur totale	Tiers	Dirigeants	Entreprises liées
Engagements donnés				
Garanties Personnelles				
• cautionnement	45 450,000	45 450,000		
Garanties réelles				
• hypothèques	965 000,000	525 000,000		440 000,000
• nantissement				
Autres (lettre de soutien)	7 694 571,003			7 694 571,003
Total	8 705 021,003	570 450,000		8 134 571,003
Engagements reçus				
Engagement du fondateur (affaire Attijari Bank)	718 641,237		718 641,237	

IX. INFORMATIONS SUR PARTES LIEES

Parties liées	Solde au 31/12/2016	Charges (TTC)	Produits (TTC)	Décaissements	Encaissements	Solde au 31/12/2017
CLIENTS						
Data box	106 559,000	0,000	-63 927,400	0,000	0,000	42 631,600
PLM Systems	94 519,000	0,000	219 154,500	0,000	127 819,500	185 854,000
Data box France	14 725,604	0,000	8 737,913	0,000	0,000	23 463,517
Telnet Consulting	140 374,272	0,000	110 556,661	0,000	0,000	250 930,933
ALTRAN TELNET CORPORATION	0,000	0,000	245 964,432	0,000	0,000	245 964,432
Telnet Innovation LABS	14 375,400	0,000	26 272,800	0,000	31 725,900	8 922,300
Telnet Incorporated	141 080,000	0,000	2 416 064,000	0,000	816 753,500	1 740 390,500
Telnet Technologies	388 297,000	0,000	2 365 294,000	0,000	1 221 303,500	1 532 287,500
DÉBITEURS CRÉDITEURS DIVERS						
Telnet Incorporated	-522 353,697	0,000	0,000	67 247,000	73 918,851	-529 025,548
Telnet Technologies	47 600,900	0,000	0,000	43 438,956	24 312,000	66 727,856
Data box	-88 264,748	0,000	0,000	185 621,357	1 656,000	95 700,609
PLM Systems	1 646,722	0,000	0,000	1 468,000	2 380,722	734,000
Telnet Innovation LABS	142 647,696	0,000	0,000	12 280,286	42 647,696	112 280,286
Telnet Consulting	-17 722,428	0,000	0,000	5 745,980	35 906,642	-47 883,090
ALTRAN TELNET CORPORATION	0,000	0,000	0,000	7 422,000	0,000	7 422,000
AUDIO SENS	0,000	0,000	0,000	201,257	0,000	201,257
Syphax Airlines	4 136 073,424	0,000	0,000	0,000	0,000	4 136 073,424
INTERETS A RECEVOIR						
Syphax Airlines	1 105 901,921	0,000	664 470,567	0,000	0,000	1 770 372,488
BILLETS DE TRESORERIE						
Syphax Airlines	4 300 000,000	0,000	0,000	0,000	0,000	4 300 000,000
PRETS						
Syphax Airlines	1 500 000,000	0,000	0,000	0,000	0,000	1 500 000,000

Tunis, le 24 Avril 2018

Messieurs les actionnaires de la société « *TELNET HOLDING SA* »
Immeuble Ennour Centre Urbain Nord-1082- Tunis Mahrajene

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2017

RAPPORT SUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée, nous avons effectué l'audit des états financiers de la société TELNET HOLDING SA (la « société »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2017, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers présentent :

Un total bilan de	20 949 565 TND
Un chiffre d'affaires de	10 493 098 TND
Un résultat bénéficiaire de	6 040 007 TND

A notre avis, les états financiers de la société TELNET HOLDING SA sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2017, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « *Responsabilités des commissaires aux comptes pour l'audit des états financiers* » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue la question clés de l'audit qui doit être communiquée dans notre rapport :

Titres de participation

Selon la norme comptable n°7 relative aux placements, la société est tenue d'effectuer, à la date de clôture, une évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Cette évaluation est importante pour notre audit en ce qui concerne les participations ayant une valeur mathématique inférieure au coût d'acquisition.

Les informations fournies par la société sur la valorisation des titres de participation figurent à la Note « IV- Les bases de mesures », qui expliquent qu'à la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage et que les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions.

La société TELNET HOLDING détient une participation de 99,54% au capital de la société DATA BOX comptabilisée pour un montant de 2 872 826 TND. Au 31 décembre 2017, la société DATA BOX présente des capitaux propres de 1 548 753 TND.

La direction de la société a estimé que la valeur d'utilité de la société DATA BOX est supérieure à son coût d'acquisition en s'appuyant sur une évaluation financière basée sur les cash-flows futurs ; de ce fait, aucune provision n'a été comptabilisée. Le processus d'évaluation par la direction repose sur des hypothèses de rentabilité, lesquelles sont fondées sur les conjonctures économiques et de marché prévues à l'avenir.

Nos procédures d'audit consistent, entre autres, à vérifier la traduction chiffrée des hypothèses utilisées par la société. A cet effet, des changements dans les hypothèses utilisées pourraient entraîner une dépréciation ultérieure des titres de participation DATA BOX.

Observations

Il convient de signaler que l'Assemblée Générale Ordinaire du 21 Juin 2011 a autorisé le Conseil d'Administration de procéder à l'achat et à la revente des actions émises par TELNET HOLDING SA afin de régulariser le cours boursier. Sur la base de cette décision, le Conseil d'Administration du 24 Août 2011 a fixé le programme de rachat des titres sur le marché monétaire.

Au 31 Décembre 2017, la société TELNET HOLDING SA détenait encore 41.388 de ses titres figurant dans les états financiers pour 246 797 TND. Cette situation est contraire aux dispositions de l'article 19 (nouveau) de la loi 94-117 qui précise que l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Ordinaire au Conseil d'Administration ne peut être accordée pour une durée supérieure à trois ans.

Le Conseil d'Administration, réuni le 4 Octobre 2016, a donné son accord pour la revente graduelle des actions achetées dans le cadre des contrats de régulation. Aucune régularisation n'est intervenue jusqu'au 31 décembre 2017.

Notre opinion ne comporte pas de réserve à l'égard de ce point.

Rapport du conseil d'administration

La responsabilité du rapport d'activité incombe au conseil d'administration de la société. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance sur ce rapport.

Notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la section gouvernance pour les états financiers

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités des commissaires aux comptes pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit

réalisé conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une description plus détaillée des responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers se trouve sur le site Web de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, à www.oect.org.tn. Cette description fait partie du présent rapport de l'auditeur.

RAPPORT RELATIF A D'AUTRES OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Dans le cadre de notre audit, nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé sur la base de notre examen d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société à la réglementation en vigueur.

Les commissaires aux comptes

Sleheddine ZAHAF



F.M.B.Z KPMG Tunisie

Hassen BOUAITA

Directeur Associé

FMBZ KPMG TUNISIE
IMMEUBLE KPMG

0, Rue de Riyal-Les Berges du Lac II-1053-Tunis
MF: B10063T/A/M/000 - RC: B148992002
Tél: 71.194.344 / Fax: 71.194.320
E-mail: tn_fmfbz@kpmg.com

Tunis, le 24 Avril 2018

*Messieurs les actionnaires de la société « TELNET HOLDING SA »
Immeuble Ennour Centre Urbain Nord-1082- Tunis Mahrajene*

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIF A
L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017**

Conformément aux dispositions des articles 200 et suivants et de l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous vous présentons les conventions et opérations visées par les articles sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et sur celles obtenues à travers nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. Conventions et opérations réalisées au cours de l'exercice 2017

Le conseil d'administration de votre société nous a informé des opérations suivantes :

- La société TELNET HOLDING a constaté des produits à facturer à la société TELNET INCORPORATED au titre des travaux d'accompagnement et d'assistance, au titre de l'exercice 2017, suite à la cession d'une partie de ses activités pour un montant de 1 610 560,000 dinars.
- La société TELNET HOLDING a constaté des produits à facturer à la société TELNET TECHNOLOGIES au titre des travaux d'accompagnement et d'assistance, au titre de l'exercice 2017, suite à la cession d'une partie de ses activités pour un montant de 1 189 440,000 dinars.

II. Conventions et opérations approuvées au cours des exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant 2017

L'exécution des conventions et opérations suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs et approuvées par les assemblées générales des actionnaires, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017. Elles sont présentées ci-après :

1. Au 31 Décembre 2017, le solde en principal des billets de trésorerie émis par SYPHAX AIRLINES et souscrits par la société TELNET HOLDING est de 4.300.000 dinars. Lesdits billets de trésorerie se détaillent comme suit :

Date initiale de souscription	Taux d'intérêt initial	Solde au 31.12.2017
03/02/2014	8,25%	800 000 DT
11/02/2014	6,25%	800 000 DT
03/04/2014	6,25%	200 000 DT
10/10/2014	7,50%	2 000 000 DT
10/11/2014	8,75%	500 000 DT

En outre, un solde de 1 500 000 dinars, sur le crédit de 3 500 000 dinars accordé à la société SYPHAX AIRLINES, n'est pas encore réglé au 31 décembre 2017. Au 31 décembre 2017, les intérêts décomptés, au titre dudit crédit, totalisent un montant de 416 986,064 dinars HT.

2. La société TELNET HOLDING a annulé les produits à recevoir, constaté en 2016, au profit de la société ALTRAN TELNET CORPORATION d'un montant de 43 272,225 dinars
3. La facturation de prestation de services par votre société TELNET HOLDING aux sociétés TELNET TECHNOLOGIES, TELNET INCORPORATED, PLM SYSTEMS, TELNET INNOVATION LABS, DATA BOX FRANCE, ALTRAN TELNET CORPORATION et TELNET CONSULTING portant sur la gestion administrative et le management en qualité et infrastructure informatique et télécommunications, totalise la somme de 2 544 619,901 dinars HT au titre de l'exercice 2017, détaillée par société, comme suit :

Société	Montant HTVA
TELNET TECHNOLOGIES	805 500,000
TELNET INCORPORATED	1 175 850,000
PLM SYSTEMS	219 150,000
TELNET INNOVATION LABS	22 260,000
DATA BOX France	5 174,289
ALTRAN TELNET CORPORATION	242 249,920
TELNET CONSULTING	74 435,692
Total	2 544 619,901

4. Des contrats de comptes courants ont été conclus entre votre société TELNET HOLDING et les sociétés DATA BOX, TELNET INCORPORATED, TELNET TECHNOLOGIES, PLM SYSTEMS et SYPHAX AIRLINES portant sur les relations financières moyennant un taux de rémunération de 6% l'an. La situation des comptes se résume comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2016	Mouvements 2017		Solde au 31/12/2017
		Débit	Crédit	
DATA BOX	-88 264,748	185 621,357	1 656,000	95 700,609
TELNET INCORPORATED	-522 353,697	67 247,000	73 918,851	-529 025,548
TELNET TECHNOLOGIES	47 600,900	43 438,956	24 312,000	66 727,856
PLM SYSTEMS	1 646,722	1 468,000	2 380,722	734,000
SYPHAX AIRLINES	4 136 073,424	0,000	0,000	4 136 073,424

5. Des opérations financières ont été réalisées courant de l'exercice 2017 avec les sociétés TELNET CONSULTING, TELNET INNOVATION LABS, ALTRAN TELNET CORPORATION et AUDIO SENSE dont les soldes se présentent comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2016	Mouvements 2017		Solde au 31/12/2017
		Débit	Crédit	
TELNET CONSULTING	-17 722,428	5 745,980	35 906,642	-47 883,090
TELNET INNOVATION LABS	142 647,696	12 280,286	42 647,696	112 280,286
ALTRAN TELNET CORPORATION	0,000	7 422,000	0,000	7 422,000
AUDIO SENSE		201,257		201,257

6. Des garanties réelles sur les biens de la société ont été accordées au profit de la BIAT en couverture du crédit de gestion obtenu par la société et des crédits accordés aux filiales DATA BOX et TELNET TECHNOLOGIES, à concurrence respectivement de 100 000,000 dinars et 340 000,000 dinars.
7. Le Conseil d'Administration de la société du 09 Novembre 2015 de la société TELNET HOLDING a décidé d'apporter le soutien financier nécessaire pour le maintien de la continuité de l'activité de TELNET CONSULTING.
8. Un litige est en cours entre la société TELNET HOLDING et ATTJARI BANK portant sur des intérêts de retard réclamés par la banque, de 705 440,998 dinars. Suivant PV du 09 Novembre 2015, Monsieur Mohamed FRIKHA a donné son engagement de se substituer à la société TELNET HOLDING pour le paiement de tout montant que celle-ci sera obligée à payer à cet effet sur la base d'un jugement exécutoire.

III. Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

Les obligations et engagements envers les dirigeants concernant leurs rémunérations tels que visés par l'article 200 II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

- 1) La rémunération du Directeur Général Mr Mohamed FRIKHA auprès de la société TELNET HOLDING totalise un montant brut de 192 977,566 dinars au titre de l'exercice 2017 ; les charges sociales y relatives totalisent un montant de 2 457,153 dinars.

Il bénéficie, en outre, des avantages suivants :

- La prise en charge de son assurance maladie conformément à la réglementation en vigueur ;
- 2 lignes téléphoniques GSM sans plafond ;
- Une voiture de fonction avec prise en charge des frais y afférent ; et
- Le remboursement des frais de représentation et de déplacement en Tunisie et à l'étranger suivant le barème en application.

Le directeur Général Mr Mohamed FRIKHA a perçu en 2017 une rémunération brute auprès des filiales pour un montant de 476 406,260 dinars ; les charges sociales y relatives totalisent un montant de 73 766,387 dinars.

- 2) Le président du Conseil d'Administration Mr Sami KHOUAJA bénéficie d'une ligne téléphonique GSM sans plafond et du remboursement des frais professionnels de représentation et de déplacement en Tunisie et à l'étranger suivant un barème et le règlement intérieur en application.

En dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Telles sont, Messieurs les actionnaires les remarques à vous faire sur ce point particulier.

Les commissaires aux comptes

Sleheddine ZAHAF



F.M.B.Z KPMG Tunisie

Hassen BOUAITA
Directeur Associé

FMRZ KPMG TUNISIE
IMMEUBLES KPMG
6 Rue de Riyad - Les Grands Du Lac II-1053-Tunis
MF: 910865T/VM/000 - RC: B148982002
Tél: 71.194.344 / Fax: 71.194.320
E-mail: tn.fmmbz@kpmg.com

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS

DELICE HOLDING SA

Siège social : Immeuble le Drôme, rue Lac Léman, les Berges du Lac -1053 – Tunis

La société DELICE HOLDING publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2017 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 20 juin 2018. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes : Mr Mohamed LOUZIR & Mr Karim DEROUCHE.

ÉTATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2017
BILAN
(Montants exprimés en dinars)

ACTIFS	<u>Note</u>	<u>31/12/2017</u>	<u>31/12/2016</u>	CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	<u>Note</u>	<u>31/12/2017</u>	<u>31/12/2016</u>
ACTIFS NON COURANTS				CAPITAUX PROPRES			
Immobilisations incorporelles		35 218	35 218	Capital social		549 072 620	549 072 620
Moins : amortissements		(15 653)	(3 913)	Réserves et primes liées au capital		324	324
	B-1	<u>19 565</u>	<u>31 305</u>	Réserves légales		4 471 631	3 245 327
				Résultats reportés		238 394	1 407 327
Immobilisations corporelles		127 479	68 297	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT		<u>553 782 969</u>	<u>553 725 598</u>
Moins : amortissements		(27 062)	(6 216)				
	B-2	<u>100 417</u>	<u>62 081</u>	Résultat de l'exercice		23 642 694	23 118 422
Immobilisations financières		556 561 048	555 791 048	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION	B-8	<u>577 425 663</u>	<u>576 844 020</u>
Moins : Provisions		(1 042 000)	(1 042 000)	PASSIFS			
	B-3	<u>555 519 048</u>	<u>554 749 048</u>	PASSIFS COURANTS			
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		<u>555 639 030</u>	<u>554 842 434</u>	Fourisseurs et Comptes rattachés	B-9	71 606	65 339
ACTIFS COURANTS				Autres passifs courants	B-10	985 355	394 115
Clients et comptes rattachés	B-4	826 003	211 488	TOTAL DES PASSIFS COURANTS		<u>1 056 961</u>	<u>459 454</u>
Moins: Provisions		-	-				
		<u>826 003</u>	<u>211 488</u>	TOTAL DES PASSIFS		<u>1 056 961</u>	<u>459 454</u>
Autres Actifs courants	B-5	2 918 695	6 465 242	TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		<u>578 482 624</u>	<u>577 303 474</u>
Placements financiers	B-6	18 500 000	15 500 000				
Liquidités et équivalents de liquidités	B-7	598 896	284 310				
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		<u>22 843 594</u>	<u>22 461 040</u>				
TOTAL DES ACTIFS		<u>578 482 624</u>	<u>577 303 474</u>				

ÉTATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2017

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars)

	Note	2017	2016
Produits d'exploitation			
Dividendes	R-1	23 630 964	26 809 569
Management fees	R-2	1 100 000	391 724
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION		24 730 964	27 201 293
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats services et prestations	R-3	829 181	828 222
Charges de Personnel	R-4	530 904	375 213
Dotations aux amortissements et aux provisions	R-5	32 586	9 023
Autres charges d'exploitation	R-6	434 273	427 070
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION		1 826 944	1 639 528
RESULTAT D'EXPLOITATION		22 904 020	25 561 765
Produits des placements			
Produits des placements	R-7	787 132	857 270
Autres gains ordinaires		1 400	300
Autres pertes ordinaires		-	(3 245 369)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		23 692 552	23 173 966
Impôt sur les bénéfices		(49 858)	(54 544)
Contribution conjoncturelle		-	(1 000)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		23 642 694	23 118 422

ÉTATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2017

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

(Montants exprimés en dinars)

	Note	2017	2016
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat net		23 642 694	23 118 422
* Amortissements et provisions	R-5	32 586	9 023
* Perte sur titres SOCOGES	R-8	-	3 245 369
* Variation des :			
Créances	F-1	(614 515)	134 549
Autres actifs	F-1	3 546 547	1 332 420
Fournisseurs d'exploitation	F-1	6 267	59 167
Autres passifs courants	F-1	591 240	(971 118)
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation		27 204 819	26 927 832
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	B-2	(59 182)	(99 828)
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	B-3	(770 000)	(3 245 369)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement		(829 182)	(3 345 197)
(*) Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de placements		(3 000 000)	1 000 000
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Dividendes et autres distributions	B-8	(23 061 051)	(24 708 268)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		(23 061 051)	(24 708 268)
(*) Variation de trésorerie		314 586	(125 633)
(*) Trésorerie au début de l'exercice		284 310	409 943
(*) Trésorerie à la clôture de l'exercice		598 896	284 310

(*) La colonne comparative a été retraitée pour des considérations de comparabilité.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

I. Présentation de la société

La société «Délice Holding» est une société anonyme constituée le 20 Mai 2013 et régie par le Code des Sociétés Commerciales.

Lors de la création de la société, le capital s'élevait à 10 000 dinars divisé en 100 actions de 10 dinars chacune.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 07 Août 2013, a décidé d'augmenter le capital social, par apport en nature, d'un montant de 154.178.880 dinars pour le porter à 154.188.880 dinars, et ce par l'émission de 15 417 888 actions nouvelles, de 10 dinars chacune.

La synthèse des apports constitués exclusivement par des titres, telle qu'elle ressort des rapports des commissaires aux apports et compte tenu des décotes approuvées par les actionnaires, se présente comme suit :

Société	Nombre d'actions	Valeur nominale	Prix d'acquisition unitaire	Valeur de l'apport en titres de participation	Rémunération en capital social
Delta plastic	11 439	100	1 056,847	12 089 273	12 089 270
SOCOGES	10 420	100	147,015	1 531 896	1 531 850
STIAL	913 957	13	121,669	111 200 234	111 200 240
CF	46 820	100	99,958	4 680 034	4 679 980
SBC	58 744	100	420,090	24 677 767	24 677 540
			Total	154 179 204	154 178 880

L'assemblée générale extraordinaire du 27 décembre 2013, a décidé d'augmenter le capital social, par apport en nature, d'un montant de 394.883.740 dinars pour le porter à 549.072.620 dinars, et ce par l'émission de 39 488 374 actions nouvelles de 10 dinars chacune.

Les apports tels qu'ils ressortent du rapport du commissaire aux apports, se présentent comme suit :

Société	Nombre d'actions	Valeur nominale	Valeur unitaire de l'apport	Valeur totale de l'apport
CLC	235 330	100	1 678	394 883 740

Ainsi, le capital social s'élève au 31 Décembre 2017 à 549.072.620 dinars divisé en 54 907 262 actions de 10 dinars chacune.

La société a pour objet :

- La promotion des investissements par l'acquisition, la souscription, la gestion, la cession et l'apport, sous toute forme, de valeurs mobilières dans toutes sociétés ou entités juridiques tunisiennes ou étrangères créées ou à créer, le tout directement ou indirectement, notamment par voie de création de sociétés et/ou de toute autre entité juridique, de souscription ou d'achat de valeurs mobilières ou de droits sociaux, d'apport, de fusion, d'alliance ou d'association en participation.
- L'assistance, l'étude, le conseil, le marketing et engineering financière, comptable, juridique et autres...
- Et généralement toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement aux objets ci-dessus ou à tout autre objet similaire.

II. Référentiel comptable d'élaboration et de présentation des états financiers

Les états financiers ont été arrêtés au 31.12.2017 selon les dispositions du système comptable tunisien tel que promulgué par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996.

III. Respect des normes comptables tunisiennes

Les états financiers sont exprimés en dinar tunisien et ont été établis en conformité avec les dispositions des normes comptables tunisiennes et compte tenu des hypothèses sous-jacentes et des conventions comptables fixées par le décret n° 96-2459 du 30 décembre 1996, portant approbation du cadre conceptuel comptable. L'exercice comptable objet des présents états financiers débute le 01/01/2017 et finit le 31/12/2017.

IV. Conventions et méthodes comptables appliquées

Les conventions et méthodes comptables les plus significatives appliquées par la société, pour l'élaboration des états financiers sont les suivantes :

(1)- Immobilisations financières

Lors de leur acquisition, les immobilisations financières sont comptabilisées à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des immobilisations financières à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Pour déterminer la valeur d'usage, il est tenu compte de plusieurs facteurs tels que l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

(2)- Titres de placement

Les titres de placement sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition, les frais y afférents sont inscrits directement dans les charges.

La juste valeur des placements à court terme qui ne sont pas cotés est déterminée par référence à des critères objectifs tels que le prix stipulé dans des transactions récentes sur les titres considérés, et la valeur mathématique des titres.

(3)- Les revenus

Les revenus de la société sont constitués essentiellement des dividendes et des honoraires de conseil, d'études et de gestion facturées aux sociétés du groupe.

V. Evènements postérieurs à la clôture

Aucun évènement significatif de nature à affecter l'activité et la situation financière de la société n'est intervenu entre la date de clôture et celle de l'arrêté des états financiers.

VI. Notes relatives aux rubriques du bilan :

(B-1)-Immobilisations incorporelles :

La rubrique « immobilisations incorporelles » se détaille au 31 Décembre 2017 comme suit:

	<u>Valeur brute</u>	<u>Amortissement</u>	<u>Valeur nette</u>
- Solde au 31 décembre 2016	35 218	(3 913)	31 305
- Acquisitions de l'exercice	-	-	-
- Amortissements de l'exercice	-	(11 740)	(11 740)
<u>Solde au 31 Décembre 2017</u>	<u>35 218</u>	<u>(15 653)</u>	<u>19 565</u>

(B-2)-Immobilisations corporelles :

La rubrique « immobilisations corporelles » se présente au 31 Décembre 2017 comme suit:

	<u>Valeur brute</u>	<u>Amortissement</u>	<u>Valeur nette</u>
- Solde au 31 décembre 2016	68 297	(6 216)	62 081
- Acquisitions de l'exercice	59 182	-	59 182
- Amortissements de l'exercice	-	(20 846)	(20 846)
<u>Solde au 31 Décembre 2017</u>	<u>127 479</u>	<u>(27 062)</u>	<u>100 417</u>

(B-3)-Immobilisations financières :

La valeur brute des immobilisations financières s'élève au 31/12/2017 à **556 561 048 dinars** et se détaille comme suit :

Désignation	Nombre d'actions	Au 31 décembre 2017	Au 31 décembre 2016	% de détention
Titres CLC	293 831	401 201 740	401 201 740	81,62%
Titres STIAL	913 957	111 200 234	111 200 234	43,01%
Titres SBC	67 555	24 677 767	24 677 767	59,26%
Titres DP	11 439	12 089 273	12 089 273	99,99%
Titres CF	46 820	4 680 034	4 680 034	31,01%
Titres SOCOGES	10 420	1 042 000	1 042 000	49,62%
Titres ZITOUNA TAMKEEN (partiellement libérée, voir suite note B-3)	2 000 000	1 670 000	900 000	10,00%
Total valeurs brutes		556 561 048	555 791 048	
Provision sur titres SOCOGES		(1 042 000)	(1 042 000)	
Total valeurs nettes		555 519 048	554 749 048	

Les mouvements enregistrés sur les immobilisations financières se détaillent comme suit :

<u>Solde au 31 Décembre 2016</u>	555 791 048
Souscription à l'augmentation du capital de la ZITOUNA TAMKEEN	1 100 000
Montant restant à verser au capital de la ZITOUNA TAMKEEN	(330 000)
<u>Soldes au 31 Décembre 2017</u>	556 561 048

(B-4)-Clients et comptes rattachés :

Cette rubrique présente au 31/12/2017 un solde de **826 003 dinars** contre **211 488** dinars à la clôture de l'exercice précédent et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2017</u>	<u>31/12/2016</u>
- Clients locaux SBC	59 000	65 410
- Clients locaux CLC	23 601	40 334
- Clients locaux CLN	23 601	40 334
- Clients locaux CLSB	719 801	65 410
<u>TOTAL</u>	<u>826 003</u>	<u>211 488</u>

(B-5)-Autres actifs courants :

Cette rubrique présente au 31/12/2017 un solde de **2 918 695 dinars** contre **6 465 242** dinars à la clôture de l'exercice précédent et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2017</u>	<u>31/12/2016</u>
- Dividendes à recevoir CLC	2 001 208	1 676 045
- Dividendes à recevoir SBC	-	4 112 310
- Etat, retenue à la source	111 522	660
- Produits à recevoir	24 548	107 755
- Débiteurs divers	57 546	5 336
- Etat report IS	401 952	160 262
- TVA déductible	270 533	227 134
- Charges constatées d'avance	2 297	2 190
- Acomptes provisionnels	49 089	173 550
<u>TOTAL</u>	<u>2 918 695</u>	<u>6 465 242</u>

(B-6)-Placements financiers :

Les placements financiers présentent au 31/12/2017 un solde de **18 500 000** dinars contre un solde de **15 500 000** dinars à la clôture de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2017</u>	<u>31/12/2016</u>
- Billets de trésorerie	-	500 000
- Compte à terme- échéance 25/06/2017	-	4 000 000
- Certificat de dépôt- échéance 06/01/2017	-	5 000 000
- Certificat de dépôt- échéance 22/06/2017	-	1 000 000
- Certificat de dépôt- échéance 05/01/2017	-	5 000 000
- Certificat de dépôt- échéance 11/06/2018	7 000 000	-
- Certificat de dépôt- échéance 13/07/2018	4 500 000	-
- Prêt à court terme accordé à la CF	7 000 000	-
<u>TOTAL</u>	<u>18 500 000</u>	<u>15 500 000</u>

(B-7)-Liquidités et équivalents de liquidités :

Cette rubrique présente au 31/12/2017 un solde de **598 896** dinars contre **284 310** dinars à la clôture de l'exercice précédent et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2017</u>	<u>31/12/2016</u>
- Banques	598 882	284 303
- Caisse	14	7
<u>TOTAL</u>	<u>598 896</u>	<u>284 310</u>

(B-8)-Capitaux propres :

Cette rubrique présente au 31/12/2017 un solde de **577 425 663** dinars contre un solde de **576 844 020** dinars à la clôture de l'exercice précédent et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2017</u>	<u>31/12/2016</u>
- Capital	549 072 620	549 072 620
- Réserves et primes liées au capital	324	324
- Réserves légales	4 471 631	3 245 327
- Résultats Reportés	238 394	1 407 327
<u>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</u>	<u>553 782 969</u>	<u>553 725 598</u>
- Résultat de l'exercice	23 642 694	23 118 422
<u>Total des capitaux propres avant affectation</u>	<u>577 425 663</u>	<u>576 844 020</u>

Le résultat par action se détaille comme suit :

	<u>31/12/2017</u>	<u>31/12/2016</u>
Résultat de la période	23 642 694	23 118 422
Nombre d'actions	54 907 262	54 907 262
<u>Résultat par action</u>	<u>0,430</u>	<u>0,421</u>

Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

TABLEAU DES MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES
Exercice clos le 31 Décembre 2017

	<i>Capital social</i>	<i>Autres compléments d'apport</i>	<i>Réserves Légales</i>	<i>Résultats reportés</i>	<i>Résultat de l'exercice</i>	<i>Total</i>
Solde au 31 Décembre 2015	549 072 620	324	1 870 822	404 970	27 085 130	578 433 866
Affectation résultat PV AGO du 02/06/2016			1 374 505	25 710 625	(27 085 130)	-
Distribution des dividendes (0,450 dt par action)				(24 708 268)		(24 708 268)
Résultat net de la période au 31/12/2016						
Solde au 31 Décembre 2016	549 072 620	324	3 245 327	1 407 327	23 118 422	576 844 020
Affectation résultat PV AGO du 25/05/2017			1 226 304	21 892 118	(23 118 422)	-
Distribution des dividendes (0,420 dt par action)				(23 061 050)		(23 061 050)
Résultat net de la période au 31/12/2017					23 642 694	23 642 694
Solde au 31 Décembre 2017	549 072 620	324	4 471 631	238 394	23 642 694	577 425 663

(B-9)-Fournisseurs et comptes rattachés :

Cette rubrique présente au 31/12/2017 un solde de **71 606** dinars contre **65 339** dinars à la clôture de l'exercice précédent et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2017</u>	<u>31/12/2016</u>
- Fournisseurs d'exploitation	71 606	65 339
<u>TOTAL</u>	<u>71 606</u>	<u>65 339</u>

(B-10)-Autres passifs courants :

Cette rubrique présente au 31/12/2017 un solde de **985 355** dinars contre **394 115** dinars à la clôture de l'exercice précédent et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2017</u>	<u>31/12/2016</u>
- Produits constatées d'avance	409 541	37 642
- Charges à payer	286 767	237 224
- Etats impôt sur les sociétés	49 858	54 544
- CNSS	33 620	12 117
- Personnel rémunération due	10 854	21 204
- Etat-Retenu à la source sur salaires	6 046	3 622
- Etat-autres impôts à payer	58 082	2 152
- TVA collectée	126 000	24 610
- Contribution conjoncturelle à payer	-	1 000
- Crédoiteurs divers	4 587	-
<u>TOTAL</u>	<u>985 355</u>	<u>394 115</u>

VII. Notes relatives aux rubriques de l'état de résultat :

(R-1)-Dividendes :

Les dividendes s'élèvent au 31 décembre 2017 à **23 630 964** dinars contre **26 809 569** dinars au 31/12/2016 et se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2017</u>	<u>31/12/2016</u>
_ Dividendes- Société Tunisienne des Industries Alimentaires	18 187 854	19 924 382
_ Dividendes- Centrale laitière du Cap-Bon	4 495 487	1 674 837
_ Dividendes- Société des boissons du Cap-Bon	-	4 112 220
_ Dividendes- Delta plastic	947 623	1 098 130
<u>TOTAL</u>	<u>23 630 964</u>	<u>26 809 569</u>

(R-2)-Management fees :

Les management fees s'élèvent au 31/12/2017 à **1 100 000** dinars contre **391 724** dinars au 31/12/2016 et se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2017</u>	<u>31/12/2016</u>
_ Management fees- Société des boissons du Cap-Bon	100 000	97 931
_ Management fees- Centrale laitière du Cap-Bon	120 000	97 931
_ Management fees- Centrale laitière du Nord	120 000	97 931
_ Management fees- Centrale laitière Sidi-Bouزيد	710 000	97 931
_ Management fees- Delta Plastic	50 000	-
<u>TOTAL</u>	<u>1 100 000</u>	<u>391 724</u>

(R-3)-Achats services et prestations :

Les achats de services et prestations s'élèvent au 31/12/2017 à **829 181** dinars contre **828 222** dinars au 31/12/2016 et se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2017</u>	<u>31/12/2016</u>
_ Rémunération d'intermédiaires et honoraires	827 013	824 893
_ Achats d'approvisionnement consommés	2 168	3 329
<u>TOTAL</u>	<u>829 181</u>	<u>828 222</u>

(R-4)-Charges de personnel :

Les charges de personnel s'élèvent au 31/12/2017 à **530 904** dinars contre **375 213** dinars au 31/12/2016 et se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2017</u>	<u>31/12/2016</u>
- Salaires	312 598	261 717
- Charges connexes aux salaires	44 519	10 541
- Autres charges de personnel	99 608	43 777
- Charges sociales	74 179	59 178
<u>TOTAL</u>	<u>530 904</u>	<u>375 213</u>

(R-5)-Dotations aux amortissements et aux provisions :

Les dotations aux amortissements et provisions s'élèvent au 31/12/2017 à **32 586** dinars contre **9 023** dinars au 31/12/2016 et se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2017</u>	<u>31/12/2016</u>
- Dotations aux amortissements	32 586	9 023
<u>TOTAL</u>	<u>32 586</u>	<u>9 023</u>

(R-6)-Autres charges d'exploitation :

Les autres charges d'exploitation s'élèvent au 31/12/2017 à **434 273** dinars contre **427 070** dinars au 31/12/2016 et se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2017</u>	<u>31/12/2016</u>
- Frais postaux et frais de télécommunication	1 567	1 587
- Services bancaires et assimilés-Commissions	744	893
- Rémunération d'intermédiaires et honoraires	140 000	100 000
- Publicité	17 930	115 619
- Location	49 088	33 387
- Réception	8 055	8 053
- Entretien et réparation	875	-
- TFP	6 393	6 933
- FOPROLOS	3 196	3 465
- TCL-TIB	49 858	54 544
- Droits d'enregistrement et de timbre	11 888	2 380
- Taxes sur véhicules	160	100
- Redevance usage logiciel	17 413	19 322
- Jetons de présence	68 000	68 000
- Voyages et déplacement	285	-
- Prime d'assurance	1 682	404
- Charges diverses ordinaires	57 139	12 383
<u>TOTAL</u>	<u>434 273</u>	<u>427 070</u>

(R-7)-Produits des placements :

Les produits de placement s'élèvent au 31/12/2017 à **787 132** dinars contre **857 270** dinars durant l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2017</u>	<u>31/12/2016</u>
- Intérêts/ Certificats de dépôts	719 373	780 560
- Intérêts/ Billets de trésorerie	18 194	42 434
- Intérêts créditeurs	25 017	34 276
- Produits des autres immobilisations financières	24 548	-
<u>TOTAL</u>	<u>787 132</u>	<u>857 270</u>

VIII. Notes sur les rubriques de l'état des flux de trésorerie

(F-1)-Variation du besoin en fonds de roulement :

	Au 31 Décembre		<u>Variation</u>
	<u>2017</u>	<u>2016</u>	
- Clients et comptes rattachés	826 003	211 488	(614 515)
- Fournisseurs et comptes rattachés	71 606	65 339	6 267
- Autres actifs courants	2 918 695	6 465 242	3 546 547
- Autres passifs courants	985 355	394 115	591 240

IX. Engagements hors bilan

- Engagement donné à l'AMEN BANK

En vertu d'un pacte signé au cours de l'exercice 2017, la société « DELICE HOLDING » s'est convenue avec la société « AMEN BANK » d'acquérir, courant l'exercice 2023, les 65.500 actions nouvellement émises par la société « la Centrale Laitière du Cap-Bon », ayant une valeur nominale unitaire de 111 dinars et souscrites et libérées par la société « AMEN BANK ». Le prix de la rétrocession ainsi convenue serait déterminé sur la base des critères se rattachant directement aux résultats réalisés par « la Centrale Laitière du Cap-Bon », et ce, tenant compte de la combinaison des méthodes de valorisation suivantes:

- La méthode de l'actif net comptable corrigé et la rente du goodwill;
- La méthode des discounted cash-flow; et
- La méthode du multiple du résultat Brut d'exploitation.

- Engagement donné à SICAR AMEN

En vertu d'un pacte signé au cours de l'exercice 2017, la société « DELICE HOLDING » s'est convenue avec la société « SICAR AMEN » d'acquérir, courant l'exercice 2023, les 45.000 actions nouvellement émises par la « Société des boissons du Cap-Bon», ayant une valeur nominale unitaire de 286 dinars et souscrites et libérées par la société « SICAR AMEN ». Le prix de la rétrocession ainsi convenue serait déterminé sur la base des critères se rattachant directement aux résultats réalisés par la « Société des boissons du Cap-Bon», et ce, tenant compte de la combinaison des méthodes de valorisation suivantes:

- La méthode de l'actif net comptable corrigé et la rente du goodwill;
- La méthode des discounted cash-flow; et
- La méthode du multiple du résultat Brut d'exploitation.

X. Autres notes

- Parties liées

Le conseil d'administration réuni le 19 Janvier 2016 a autorisé votre société à faire des placements par le recours aux billets de trésoreries émis sur le marché monétaire et pour des durées ne dépassant pas 2 ans.

A ce titre, votre société a souscrit en 2015 à des billets de trésorerie émis par la « Centrale Laitière du Nord » détaillés comme suit :

- Un billet de trésorerie de 250.000 dinars, souscrit le 17 Décembre 2015 et échéant le 09 Juin 2017. Le montant des intérêts constaté parmi les produits de placements de l'exercice s'élève à 5 972 dinars; et
- Un billet de trésorerie de 250.000 dinars, souscrit le 17 Décembre 2015 et échéant le 06 Décembre 2017. Le montant des intérêts constaté parmi les produits de placements de l'exercice s'élève à 12 222 dinars.

Le conseil d'administration réuni le 05 Septembre 2014 a autorisé la société à conclure avec « la Centrale Laitière du Cap-Bon », « la Centrale Laitière du Nord » et « la Centrale Laitière de Sidi Bouzid » des conventions de gestion, en vertu desquelles la société s'engage à assurer des prestations de services qui couvrent les fonctions managériales de ces sociétés moyennant une rémunération calculée soit sur la base du prix coutant soit en fonction des services rendus en application d'un taux horaire.

Les dites conventions sont entrées en vigueur à compter du 02 Janvier 2014.

Les revenus constatés à ce titre en 2017, s'élèvent, en hors taxes, à 950 000 dinars répartis comme suit:

- 120 000 dinars pour « la Centrale Laitière du Cap-Bon »;
- 120 000 dinars pour « la Centrale Laitière du Nord »; et
- 710.000 dinars pour « la Centrale Laitière de Sidi Bouzid ».

Au même titre, le conseil d'administration réuni le 02 Mai 2014 a autorisé la société à conclure avec « la société des Boissons du Cap-Bon » et « DELTA PLASTIC » des conventions de gestion, en vertu desquelles votre société s'engage à assurer des prestations de services qui couvrent les fonctions managériales de ces sociétés moyennant une rémunération calculée soit sur la base du prix coutant soit en fonction des services rendus en application d'un taux horaire.

Les dites conventions sont entrées en vigueur à compter du 1^{er} août 2013.

Les revenus constatés à ce titre en 2017, s'élèvent, en hors taxes à 150 000 dinars, à hauteur de 100 000 pour « la société des boissons du Cap-Bon », et de 50 000 pour la « DELTA PLASTIC ».

L'AGO de la STIAL tenue le 29 Mai 2017 a décidé de distribuer des dividendes pour 42 287 000 dinars. Le droit aux dividendes de Delice Holding s'élève à 18 187 854 dinars.

L'AGO de la Centrale Laitière du Cap-Bon tenue le 12 Juin 2017 a décidé de distribuer des dividendes pour 4 505 850 dinars. Le droit aux dividendes de Délice Holding s'élève à 4 495 487 dinars.

L'AGO de la DELTA PLASTIC tenue le 19 Juin 2017 a décidé de distribuer des dividendes pour 947 718 dinars. Le droit aux dividendes de Délice Holding s'élève à 947 623 dinars.

Le conseil d'administration réuni le 22 Décembre 2017 a autorisé votre société à accorder à «La Compagnie Fromagère» un prêt de 7.000.000 dinars rémunéré à un taux annuel de 8%.

Le produit constaté à ce titre, durant l'exercice 2017 s'élève à 24.548 dinars.

Le remboursement du montant du crédit en principal se fera in fine, soit le 16/12/2019. Par ailleurs, «La Compagnie Fromagère» se réserve la faculté d'opter pour des remboursements partiels ou pour un remboursement total durant la période du crédit sus fixée.

DELICE HOLDING SA

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2017

Messieurs les Actionnaires de la société « DELICE HOLDING »,

I. Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur le contrôle des états financiers de la société « Délice Holding SA » pour l'exercice clos au 31 décembre 2017, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de 578 482 624 dinars, un bénéfice net de 23 642 694 dinars, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société « Délice Holding SA », comprenant le bilan arrêté au 31 décembre 2017, ainsi que l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2017, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clé de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes lors de l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue une question clé d'audit qui doit être communiquée dans notre rapport.

Immobilisations financières

➤ Risque identifié

Etant une société Holding, les immobilisations financières présentent la rubrique la plus importante du bilan. Comme détaillé au niveau de la note aux états financiers (**B-3**), les immobilisations financières sont constituées exclusivement par des titres de participation, dont la valeur comptable nette de provision s'élève au 31 décembre 2017 à 555 519 048 dinars et représente 96% du total des actifs.

En se référant à la note aux états financiers (**IV**), la valeur d'usage est estimée par la Direction sur la base de la valeur de marché, de l'actif net, des résultats et des perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que de la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

Ainsi, la Direction s'appuie essentiellement sur les informations communiquées par les filiales se rapportant sur leurs situations financières actuelles, en se référant notamment aux derniers états financiers audités et à leurs perspectives futures, pour apprécier l'existence d'un indice de dépréciation, qui, par la suite, mérite d'être provisionné ou non. En outre, elle a pris en considération l'effet de synergie entre les différentes sociétés du groupe opérant dans un secteur compatible.

Compte tenu l'importance de la rubrique immobilisations financières et la complexité du processus d'évaluation et d'appréciation du risque lié à l'évaluation, nous avons considéré que l'évaluation des immobilisations financières constitue un point clé d'audit.

➤ Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Pour apprécier le caractère raisonnable de l'estimation des valeurs d'usage des immobilisations financières sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté principalement à :

- Vérifier que l'estimation des valeurs d'usage, déterminées par la Direction, est fondée sur une justification appropriée de la méthode d'évaluation et des éléments chiffrés utilisés;
- Vérifier le caractère raisonnable des projections futures adoptées, le cas échéant, et que ces projections ont fait l'objet d'un audit ou de procédures analytiques;
- Vérifier que les capitaux propres retenus concordent avec les comptes des entités concernées et qu'ils ont fait l'objet d'un audit et que les ajustements opérés, le cas échéant, sur ces capitaux propres sont fondés sur une documentation probante ; et
- Vérifier le caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers.

Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au conseil d'administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers, conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;

- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernances une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu ;
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport d'audit, sauf si la loi ou la réglementation n'en interdit la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer un point dans notre rapport d'audit parce que les conséquences néfastes raisonnablement attendues de la communication de ce point dépassent les avantages qu'elle aurait au regard de l'intérêt public.

II. Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par des textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 Novembre 1994 tel que modifié par la loi n°2005-96 du 18 Octobre 2005 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité incombe au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes de contrôle interne.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires portant sur la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la Société « Délice Holding SA » eu égard à la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au conseil d'administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularités liées à la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières de la société avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 27 Avril 2018

Les Commissaires aux Comptes

**Cabinet M.S.Louzir
Membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited**

FINOR

Mohamed LOUZIR

Karim DEROUICHE

DELICE HOLDING SA

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

Messieurs les Actionnaires de la société « DELICE HOLDING SA »,

En application des dispositions des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales, nous avons l'honneur de vous donner, à travers le présent rapport, toutes les indications relatives à la conclusion et à l'exécution de conventions régies par les dispositions précitées.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A-Conventions et opérations nouvelles

A1- Le conseil d'administration réuni le 22 Décembre 2017 a autorisé votre société à accorder à la « Compagnie Fromagère » un prêt de 7.000.000 dinars rémunéré à un taux annuel de 8% remboursable en totalité le 16/12/2019 avec la possibilité d'un règlement partiel ou total avant l'échéance sus-indiquée.

Le produit constaté à ce titre, durant l'exercice 2017 s'élève à 24.548 dinars.

B- Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures

B-1 Le conseil d'administration réuni le 05 Septembre 2014 a autorisé votre société à conclure avec la « Centrale Laitière du Cap-Bon », la « Centrale Laitière du Nord » et la « Centrale Laitière de Sidi Bouzid » des conventions de gestion, en vertu desquelles la société s'engage à assurer des prestations de services qui couvrent les fonctions managériales de ces sociétés moyennant une rémunération calculée soit sur la base du prix coutant soit en fonction des services rendus en application d'un taux horaire.

Lesdites conventions sont entrées en vigueur à compter du 02 Janvier 2014.

Les revenus constatés à ce titre en 2017, s'élèvent, en hors taxes, à 950 000 dinars répartis comme suit:

- 120 000 dinars pour « la Centrale Laitière du Cap-Bon »;
- 120 000 dinars pour « la Centrale Laitière du Nord »; et
- 710.000 dinars pour « la Centrale Laitière de Sidi Bouzid ».

Au même titre, le conseil d'administration réuni le 02 Mai 2014 a autorisé votre société à conclure avec la « Société des Boissons du Cap-Bon » et « DELTA PLASTIC » des conventions de gestion, en vertu desquelles votre société s'engage à assurer des prestations de services qui couvrent les fonctions managériales de ces sociétés moyennant une rémunération calculée soit sur la base du prix coutant soit en fonction des services rendus en application d'un taux horaire.

Lesdites conventions sont entrées en vigueur à compter du 1^{er} août 2013.

Les revenus constatés à ce titre en 2017, s'élèvent, en hors taxes à 150 000 dinars, à hauteur de 100 000 pour « la société des boissons du Cap-Bon », et de 50 000 pour la « DELTA PLASTIC ».

B.2- Le conseil d'administration réuni le 19 Janvier 2016 a autorisé votre société à faire des placements par le recours aux billets de trésoreries émis sur le marché monétaire et pour des durées ne dépassant pas 2 ans.

A ce titre, votre société a souscrit en 2015 à des billets de trésorerie émis par la « Centrale Laitière du Nord » détaillés comme suit :

- Un billet de trésorerie de 250.000 dinars, souscrit le 17 Décembre 2015 et échéant le 09 Juin 2017. Le montant des intérêts constaté parmi les produits de placements de l'exercice s'élève à 5 972 dinars; et
- Un billet de trésorerie de 250.000 dinars, souscrit le 17 Décembre 2015 et échéant le 06 Décembre 2017. Le montant des intérêts constaté parmi les produits de placements de l'exercice s'élève à 12 222 dinars.

C- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

C.1- Votre conseil d'administration réuni le 16 Juin 2016 a renouvelé le mandat de Monsieur Mohamed MEDDEB en qualité de Président Directeur Général.

Aucune rémunération, à ce titre, n'a été fixée ou servie en 2017.

C.2- Votre conseil d'administration réuni le 28 Avril 2016 a renouvelé le mandat de Madame Cyrine MEDDEB en qualité de Directeur Général Adjoint.

Aucune rémunération, à ce titre, n'a été fixée ou servie en 2017.

C.3- Votre conseil réuni le 28 Avril 2016 a renouvelé le mandat de Monsieur Mohamed Ali MEDDEB en sa qualité de Directeur Général Adjoint.

Votre conseil d'administration réuni le 02 mai 2014 a fixé sa rémunération comme suit :

- Une partie fixe sous forme d'un salaire mensuel net de 7.000 dinars.
- Une partie variable en fonction du niveau d'atteinte des objectifs.

La charge supportée par votre société à ce titre en 2017 est de 261.529 dinars répartie comme suit :

- Salaire Brut : 219.121 dinars dont bonus annuel estimé à 58.257dinars; et
- Diverses charges sociales : 42.408 dinars.

C.4- Les rémunérations servies directement par les filiales aux dirigeants de DELICE HOLDING SA, se détaillent comme suit :

- Les rémunérations brutes et avantages servis au Président Directeur Général par les filiales au titre de 2017 se détaillent comme suit :

Filiale	Salaires (en TND)	Primes de performance (en TND)
La Centrale Laitière du Cap-Bon	717 434	245 696
La Centrale Laitière du Nord	343 864	-
La Centrale Laitière de Sidi-Bouزيد	532 364	107 692
La Société des Boissons du Cap-Bon	614 202	210 656
La Compagnie Fromagère	301 070	-
La Société Tunisienne des Industries Alimentaires	1 044 741	525 853

Par ailleurs, la Société Tunisienne des Industries Alimentaires a mis à la disposition du Président Directeur Général une voiture de fonction, un quota carburant de 500 litres par mois et la prise en charge des frais téléphoniques.

- Des honoraires ont été servis à un administrateur par la filiale, la Centrale Laitière du Cap-Bon pour 490 700 dinars hors taxes.

En outre, ladite société a mis à sa disposition une voiture de fonction ainsi que la prise en charge des dépenses y afférentes.

En dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions des articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Tunis, le 27 Avril 2018

Les Commissaires aux Comptes

**Cabinet M.S.Louzir
Membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited**

Mohamed LOUZIR

FINOR

Karim DEROUICHE

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS

SOCIETE DE TRANSPORT DES HYDROCARBURES PAR PIPELINES -SOTRAPIL-

Siège social : Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord -1003 Elkhadra -Tunis

La Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines - SOTRAPIL - publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2017 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 15 mai 2018. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes : Mr Yahia ROUATBI (Pour le Groupement "FINACO – ABC").

BILAN

(Exprimé en dinars)

<u>ACTIFS</u>	<u>Notes</u>	<u>31/12/2017</u>	<u>31/12/2016</u>
<hr/>			
ACTIFS NON COURANTS			
<hr/>			
Actifs immobilisés			
<hr/>			
Immobilisations incorporelles		307 050	300 749
Moins : Amortissements		(299 909)	(283 715)
		7 141	17 034
Immobilisations corporelles		44 798 299	44 701 706
Moins : Amortissements		(35 604 026)	(34 294 340)
	4.1	9 194 273	10 407 366
Immobilisations financières		1 068 042	1 276 648
Moins : provisions		(16 605)	(16 836)
	4.2	1 051 437	1 259 812
Total des actifs immobilisés		10 252 851	11 684 212
Autres actifs non courants		-	-
Total des actifs non courants		10 252 851	11 684 212
<hr/>			
ACTIFS COURANTS			
<hr/>			
Stocks		611 504	560 974
Moins : Provisions		(8 651)	-
	4.3	602 853	560 974
Clients et comptes rattachés		7 265 210	6 428 722
Moins : Provisions		-	-
	4.4	7 265 210	6 428 722
Autres actifs courants		868 183	869 935
Moins : Provisions		(247 766)	(247 766)
	4.5	620 417	622 169
Placements et autres actifs financiers	4.6	25 042 062	21 899 607
Liquidités et équivalents de liquidités	4.7	3 021 257	1 601 647
Total des actifs courants		36 551 799	31 113 119
TOTAL DES ACTIFS		46 804 650	42 797 331

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

BILAN

(Exprimé en dinars)

<u>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</u>	<u>Notes</u>	<u>31/12/2017</u>	<u>31/12/2016</u>
CAPITAUX PROPRES			
Capital		20 173 725	19 819 800
Réserves		3 041 346	2 955 189
Autres capitaux propres		139 510	139 510
Résultats reportés		9 164 878	9 119 040
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		32 519 459	32 033 539
Résultat de l'exercice		6 218 419	3 475 886
Total des capitaux propres	4.8	38 737 878	35 509 425
PASSIFS			
PASSIFS NON COURANTS			
Provisions pour risques et charges	4.9	2 267 957	1 867 663
Total des passifs non courants		2 267 957	1 867 663
PASSIFS COURANTS			
Fournisseurs et comptes rattachés	4.10	1 227 002	868 718
Autres passifs courants	4.11	4 571 813	4 551 525
Concours bancaires et autres passifs financiers		-	-
Total des passifs courants		5 798 815	5 420 243
Total des passifs		8 066 772	7 287 906
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		46 804 650	42 797 331

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

ETAT DE RESULTAT

(Exprimé en dinars)

(Modèle autorisé)	<u>Notes</u>	<u>31/12/2017</u>	<u>31/12/2016</u>
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus	5.1	15 101 361	11 868 228
Autres produits d'exploitation	5.2	1 554 206	1 221 798
TOTAL DES PRODUITS D 'EXPLOITATION		16 655 567	13 090 026
CHARGES D'EXPLOITATION			
Variation des stocks des produits à livrer		(53 973)	79 822
Achats consommés	5.3	824 397	657 680
Charges de personnel	5.4	4 982 618	4 629 020
Dotations aux amortissements et aux provisions	5.5	2 171 645	2 331 959
Autres charges d'exploitation	5.6	1 157 207	933 215
TOTAL DES CHARGES D 'EXPLOITATION		9 081 894	8 631 696
RESULTAT D'EXPLOITATION		7 573 673	4 458 330
Charges financières nettes	5.7	(33 118)	(18 845)
Produits des placements	5.8	1 796 483	1 476 004
Autres gains ordinaires	5.9	273 754	332 027
Autres pertes ordinaires		(943)	(25 051)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		9 609 849	6 222 465
Impôt sur les bénéfices		(3 391 430)	(2 241 387)
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		6 218 419	3 981 078
RESULTAT APRES MODIFICATIONS COMPTABLES		6 218 419	3 475 886

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

(Exprimé en dinars)

(Modèle autorisé)	<u>Notes</u>	<u>31/12/2017</u>	<u>31/12/2016</u>
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat net		6 218 419	3 475 886
Ajustement pour :			
* Amortissements et provisions		1 762 358	2 043 408
* Reprises sur provisions		(27 764)	(4024)
Variation des :			
* Stocks		(50 530)	103 783
* Créances		(836 488)	725 115
* Autres actifs courants	6.1	67 903	(237 183)
* Fournisseurs et autres dettes	6.2	370 032	(448 608)
* Plus ou moins-values de cessions		(14 826)	(80 373)
Flux de trésorerie affectés à l'exploitation		7 489 104	5 578 004
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décassements sur acquisitions d'immobilisations incorporelles		(6 301)	(3 526)
Décassements sur acquisitions d'immobilisations corporelles		(88 053)	(276 549)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles		14 826	80 373
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières		200 000	-
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement		(120 472)	(199 612)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Dividendes et autres distributions		(2 576 574)	(2 318 917)
Affectations au fonds social	6.3	(413 392)	(344 968)
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement		(2 989 966)	(2 663 885)
Variation de trésorerie		4 619 610	2 714 507
Trésorerie au début de l'exercice		22 601 647	19 887 140
Trésorerie à la clôture de l'exercice		27 221 257	22 601 647

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Note 1 : Présentation de la Société de transport des hydrocarbures par pipelines

La SOTRAPIL société anonyme créée le 26 septembre 1979 et son capital ne cesse de croître d'une année à autre pour atteindre en juin 2017 **20 173 725 dinars**.

En vertu de la loi 89-9 et les textes subséquents, la nature de l'activité et la structure de son capital, SOTRAPIL est classée comme étant une entreprise publique

Le 13 décembre 2000, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé l'ouverture du capital de la société au public à concurrence de 30% et son introduction à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Note 2 : Faits marquants de l'exercice

2.1 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires réalisé durant l'exercice 2017a progressé de **3 233 133 dinars** par rapport au chiffre d'affaires réalisé en 2016, soit une augmentation de 27.24%.

2.2 Position litrage

Le solde de la position litrage a atteint au cours de l'exercice 2017 la somme de **1 525 482 dinars**, contre **1 217 124 dinars**, enregistré au cours de l'exercice 2016, soit une augmentation de l'ordre de **308 358 dinars**. Et une croissance de 25.33%

2.3 Résultat comptable

La SOTRAPIL a enregistré au cours de l'exercice 2017 un résultat bénéficiaire de **6 218 419 dinars**, contre un résultat également bénéficiaire au cours de l'exercice 2016 de l'ordre de **3 475 886 dinars**, soit une augmentation de l'ordre de **2 742 533 dinars** et une croissance de 78.90%.

Cette variation positive provient essentiellement de l'augmentation des :

- Revenus de **3 233 133 dinars**.
- Produits des placements de **320 479 dinars**.
- Impôts sur les bénéfices de **1150 043) dinars**.
- Autres charges d'exploitation de **332 408 dinars**.

2.4 Les conventions du droit de servitude

La SOTRAPIL a conclu au cours des années 1982 et 1983 avec tous les propriétaires des parcelles de terrains figurant sur le tracé du pipeline Bizerte-Tunis, des conventions de servitude pour toute la période d'exploitation du pipeline. Toute fois les prix mentionnés dans les conventions en contre partie de la servitude seront actualisés après 30 ans.

Ainsi, afin de pouvoir négocier avec les différents propriétaires pour fixer les prix de référence visant Leurs indemnités relatives à la servitude classée selon la loi n° 60 de l'année 1982, modifiée par la loi n° 50 de l'année 1995 comme utilité publique, la SOTRAPIL a fait recours à la direction générale des expertises pour proposer un rapport d'évaluation des indemnités de privation dus en raison des servitudes.

Après analyse du rapport établi, le conseil d'administration de la SOTRAPIL a constaté que le rapport établi par la direction générale des expertises du 6 mars 2015 n'a pas pris en considération dans son évaluation le cadre juridique de la convention liant les propriétaires des parcelles à la SOTRAPIL, ni les lois citées ci-dessus et a décidé de ne pas le considéré comme base d'indemnisation pour les terrains à vocation non agricole.

De ce fait, le conseil d'administration de la société a considéré que le rapport n'a pas évalué l'indemnisation à juste valeur suite au passage du pipeline dans les zones urbaines, surtout que le plan d'aménagement urbain a déclassé le terrain objet de la servitude en terrain non constructible. En plus, les constructions réalisées dans ces zones urbaines n'ont pas été amoindries en surface constructible puisque celle-ci est plafonnée par le « cos » défini dans le règlement d'urbanisme, et la zone de la servitude ajoutée à la zone verte exigible ont été intégrées dans le reste de la surface non constructible.

D'un point de vue comptable, le montant total que supportera la SOTRAPIL pour le renouvellement des prix figurant dans les conventions de servitude est considéré comme un élément du coût de construction du pipeline de transport des produits pétroliers. Il sera réparti sous forme de dotations aux amortissements inscrites chaque année parmi les charges, sur toute la période couverte par la convention.

La SOTRAPIL a constaté en se référant à la valeur des indemnités estimées initialement au niveau du rapport d'expertise, comme valeur de base pour le calcul de l'amortissement progressif des avantages économiques liés à l'exploitation du droit de passage du pipeline, qui s'est élevé au cours de l'exercice 2017 à : **309 403 dinars**, soit une valeur cumulée de : **1 624 366 dinars**, au 31 décembre 2017.

Note 3. Principes et méthodes comptables

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2017 sont préparés conformément aux dispositions de la loi n°96-112 du 30 décembre 1996 portant promulgation du système comptable des entreprises et par application des principes et méthodes comptables tels que définis par le décret n° 96-2459 du 30 décembre 1996 portant promulgation du cadre conceptuel.

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par la SOTRAPIL pour l'élaboration des états financiers sont les suivants :

3.1 Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont amorties linéairement aux taux suivants :

Constructions principales et annexes	5% 10% 20%
Installations techniques, matériels et outillages industriels	10%
Matériels de transport	20%
Installations générales, agencements et aménagements divers divers	10%
Equipements de bureaux	10% 15%

- L'inspection interne du pipeline et les grosses réparations qui en découlent ont toujours été considérées comme des investissements. Il s'agit d'une opération vitale pour le pipeline qui influe sur ses performances et sur sa durée de vie et procure bien évidemment des avantages économiques futurs à la société.
- Les dotations aux amortissements sur les acquisitions de l'exercice sont calculées, en respectant la règle du « Prorata Temporis ».

3.2 Charges à répartir

Les charges à répartir sont résorbées sur une durée de 3 ans.

3.3 Stocks

3.3.1 Stocks des pièces de rechange et autres approvisionnements

Les pièces de rechange et les matières consommables font l'objet d'un inventaire physique à la fin de l'année et sont valorisées au coût moyen pondéré après chaque entrée.

3.3.2 Stocks de produits à livrer

Le stock de produits à livrer correspond aux quantités d'hydrocarbures existantes dans les canalisations banales et les bacs de stockage de « contaminât » au 31 décembre 2017. Il est valorisé au prix de facturation de ces produits par la STIR.

3.4 Les placements à court terme

Les placements en bons de trésor et billets de trésorerie sont enregistrés à leur valeur nominale. Les produits à recevoir représentent la part des intérêts courus depuis la date d'acquisition à la date de clôture de l'exercice.

3.5 Le solde de la position litrage

Il représente les gains et les pertes découlant de la situation des comptes courants produits des sociétés clientes.

Cette situation est arrêtée à la fin de chaque exercice comptable ou à l'occasion d'un changement des prix des produits pétroliers.

Le solde de ces produits et pertes est comptabilisé dans le compte «autres produits d'exploitation».

NOTES 4 : RELATIVES AU BILAN

4-1 Immobilisations corporelles

		31/12/2017	31/12/2016
Terrains		625 640	625 640
Constructions	4-1-1	34 709 537	34 718 383
Installations techniques mat et outillages industriels		3 953 938	3 927 452
Matériels de transport		1 392 560	1 439 760
Equipements de bureaux		821 057	1 019 837
Installations Généra. Agence. et Aménagements divers		540 523	538 865
Emballages récupérables identifiables		2 095	2 095
Immobilisations en cours	4-1-2	2 752 949	2 429 674
Total brut		44 798 299	44 701 706
Amortissements et provisions		(35 604 026)	(34 294 340)
Total net		9 194 273	10 407 366

Pour de plus amples explications sur la variation des immobilisations corporelles et des amortissements voir le tableau présenté à l'Annexe 1.

4-1-1 Constructions

	31/12/2017	31/12/2016
Construction Pipe Bizerte-Rades	18 339 937	18 339 937
Construction Pipe Jet	8 364 967	8 364 967
Pièces de rechanges spécifiques	1 046 704	1 085 832
Construction siège social	3 259 609	3 259 609
Bacs de contaminât	713 416	713 416
Construction magasin des stocks-Rades	414 227	414 227
Aménagement du laboratoire-Rades	35 957	35 957
Aménagement des zones dangereuses à Rades	37 355	37 355
Travaux de construction des dépôts pour pompes Jet	78 313	78 313
Travaux de mise en place d'un poste redresseur	53 960	53 960
Autres constructions	2 365 092	2 334 810
Total	34 709 537	34 718 383

4-1-2 Immobilisations en cours

Le détail de la rubrique immobilisations en cours se présente comme suit :

		31/12/2017	31/12/2016
Projet Skhira-Grand Sahel (Etudes techniques et financières)	4-1-2-1	1 824 113	1 824 113
Projet Skhira-Grand Sahel (Servitudes pour utilisations des terrains)	4-1-2-2	348 032	348 032
Mission d'inspection interne du pipeline		128 542	128 542
Avances pour l'acquisition d'équipements		23 813	23 813
Acquisition de pièces de rechanges spécifiques		36 400	-
Renouvellement des contrats de servitudes		12 832	12 832
Acquisition d'une unité anti-incendie		138 846	91 476
Renouvellement local de gardiennage		20 000	-
Inspection interne du pipe		212 545	-
Aménagement local échantillonneur		6 960	-
Autres projets		866	866
Total brut		2 752 949	2 429 674
Provision pour dépréciation- Projet pipeline Skhira- Menzel HAYET		(2 172 145)	(2 172 145)
Provision sur autres immobilisations en cours		(152 355)	(152 355)
Total net		428 449	105 174

4-1-2-1. Projet Pipeline Skhira - Menzel HAYET (Etudes techniques et financières)

La SOTRAPIL a réalisé en 2002 une étude technique et financière pour la Construction d'un pipeline multi produits pétroliers reliant la Skhira à Menzel - HAYET (Région du grand sahel) pour une valeur totale de **1 824 113 dinars**. Le coût élevé d'exécution du projet a amené le conseil interministériel réuni le 29 juillet 2008 à chercher une autre alternative pour la réalisation du projet du pipeline Skhira - Région du grand Sahel. La SOTRAPIL a envisagé alors d'adapter les composantes de l'étude technique et financière à la nouvelle configuration du projet. Les composantes de l'étude jugées caduques ont été provisionnées au cours de l'exercice 2008 à concurrence de **297 622 dinars**. Des difficultés sont apparues quant à la mise en exécution de la nouvelle configuration du projet et le retour à la configuration initiale est alors envisagé. Toutefois, et en l'absence de décision jusqu'au 31 décembre 2010 concernant l'alternative à retenir et la date de début des travaux, la SOTRAPIL a constaté par mesure de prudence au cours de l'exercice 2010 une provision complémentaire de l'ordre de **1 526 491 dinars** sur l'ensemble des éléments de l'étude technique et financière du projet, et ce en l'absence d'informations précises sur les composantes qui peuvent être utilisées et celles qui devraient être reproduites.

Il est à noter qu'en date du 3 Août 2015, une réunion au sein du ministère de l'industrie concernant les projets restructurant qui peuvent être financés dans le cadre de la coopération Européenne, il a été convenu sur la nécessité d'inclure ce projet dans le cadre du premier plan de développement post révolution 2016-2020 et il y aura des réunions avec tous les intervenants pour étudier les scénarios possibles.

Il est tout de même à signaler, que jusqu'à la date de préparation de ces états financiers aucune décision n'a été prise concernant l'alternative du projet à retenir et la date de début des travaux.

4-1-2-2. Projet Pipeline Skhira - Menzel HAYET (Servitudes pour utilisations des terrains)

Les frais de servitude pour le passage du pipeline SKHIRA - Menzel HAYET d'un montant de **348 032 dinars** ont été provisionnés en totalité au cours de l'exercice 2008.

4-2. Immobilisations financières

		31/12/2017	31/12/2016
Titres de participations	4-2-1	61 050	61 050
Obligations à long terme (Emprunt de l'Etat)	4-2-2	600 000	800 000
Prêts à plus d'un an sur fonds social	4-2-3	396 858	405 233
Dépôts et cautionnements		10 134	10 365
Total brut		1 068 042	1 276 648
Provisions pour dépréciation des prêts accordés au personnel		(16 605)	(16 836)
Total net		1 051 437	1 259 812

4-2-1 Titres de participation

Titres	Nbr	Objet	Valeur en dinars
SNDP (4-2-1-1)	5	Décision de la CAREPP du 12/09/1996	50
Zone franche de ZARZIS	600	Décision de la CAREPP du 12/02/2000	60 000
Société AGIL de gestion et de services (S.A.GE.S)	10	Décision de la Commission technique du 11 Juin 2014	1 000
Total			61 050

4-2-1-1 Le nombre des actions SNDP au 29 septembre 2017 date de la réunion de la dernière assemblée générale extraordinaire, est de 141 actions. Dont 136 actions gratuites.

4-2-2 Obligations à long terme (Emprunt de l'Etat)

	31/12/2017
Obligations ligne BNA Capitaux	240 000
Obligations ligne STB Finance	240 000
Obligations ligne BH	120 000
Total	600 000

4-2-3. Prêts à plus d'un an sur Fonds social

Solde au 31 décembre 2016	405 233
Prêts accordés en 2017	148 296
Prêts recouverts en 2017	(9 123)
Prêts à recouvrir en 2018	(147 548)
Solde au 31 décembre 2017	396 858

4-3. Stocks

		31/12/2017	31/12/2016
Pièces de rechange et autres approvisionnements	4-3-1	122 105	125 549
Hydrocarbures existantes dans les canalisations banales	4-3-2	474 905	428 304
Produits à livrer JET		14 494	7 121
Total		611 504	560 974
Provisions		(8 651)	-
Total		602 853	560 974

4-3-1. Pièces de rechange et autres approvisionnements

Stock initial	125 549
Les entrées	46 740
Les sorties	(50 184)
Stock au 31 décembre 2017	122 105

4-3-2. Hydrocarbures existantes dans les canalisations banales

Le stock de produits à livrer correspond aux quantités d'hydrocarbures existantes dans les canalisations banales et des bacs de stockage de contaminât au 31 décembre 2017. Il est valorisé au prix de facturation par la STIR.

Stock de produits à livrer -Canalisations banales	414 106
Stock de produits existant au niveau des bacs de contaminât	60 799
Stock au 31 décembre 2017	474 905

4-4. Clients et comptes rattachés

	31/12/2017	31/12/2016	
TOTAL Tunisie	1 008 502	992 791	
OIL LIBYA	675 409	861 204	
STAROIL	345 465	424 667	
SNDP	946 071	2 151 492	
VIVO Energie	888 546	1 444 257	
SHELL	461	461	
Clients, factures à établir	4-4-1	3 400 756	553 850
Total Brut	7 265 210	6 428 722	

Ces comptes enregistrent :

- Les sommes facturées par la SOTRAPIL à chaque client contre le transport des produits pétroliers demeurent non payées jusqu'au 31 décembre 2017.
- La valeur de la position de litrage de chaque client résultant du changement de la structure des prix des produits pétroliers ;
- La valeur des produits pétroliers livrés par la SOTRAPIL à ses différents clients en sus des quantités qu'ils ont commandées auprès de la STIR, et ce en raison des capacités de stockage limitées de certains autres clients au moment de l'opération de pompage.

4-4-1. Clients, factures à établir

	31/12/2017	31/12/2016
Compte courant produit STAROIL	23 298	177 983
Compte courant produit OIL LIBYA	512 468	4 558
Compte courant produit SNDP	1 295 987	239 704
Compte courant produit TOTAL	185 812	4 363
Compte courant VIVO Energie	504 752	108 477
Factures à établir (<i>Transport des produits pétroliers</i>)	857 538	6 729
Nouvelle répartition VIVO ENERGY	6 634	704
Nouvelle répartition TOTAL	5 225	7 985
Nouvelle répartition STAROIL	-	3 347
Nouvelle répartition OIL LIBYA	9 042	-
Total	3 400 756	553 850

Ces comptes enregistrent les sommes que la SOTRAPIL n'a pas facturées jusqu'au 31 décembre 2017 à ses différents clients au titre :

- Des quantités des produits pétroliers livrées en sus des quantités qu'ils ont commandées ;
- De la contrepartie du transport des produits pétroliers par pipeline.

4-5. Autres actifs courants

		31/12/2017	31/12/2016
Fournisseurs débiteurs		22 514	24 651
Personnel, avances et acomptes		81 763	103 083
Débiteurs divers	4-5-1	562 432	542 938
Produits à recevoir	4-5-2	24 355	14 231
Charges constatées d'avance	4-5-3	170 105	179 822
Etat, crédit de TVA		7 014	5 210
Total brut		868 183	869 935
Provisions	4-5-4	(247 766)	(247 766)
Total net		620 417	622 169

4-5-1. Débiteurs divers

		31/12/2017	31/12/2016
Raccordement TOTAL Tunisie	4-5-1-1	25 811	48 213
Ministère de l'équipement	4-5-1-2	128 036	128 036
Ministère de l'énergie		328 647	353 538
Ministère de l'industrie et de commerce		74 111	-
Autres débiteurs divers		5 827	13 151
Total		562 432	542 938

4-5-1-1. Raccordement TOTAL

Ce solde représente la prise en charge par la SOTRAPIL du coût de raccordement pour le transport du produit Jet A1 au dépôt du client TOTAL Tunisie de Rades à ses dépôts situés à l'aéroport de Tunis Carthage en contrepartie d'un droit de passage d'un montant de cinq cent millimes par mètre cube payé annuellement au profit de la SOTRAPIL.

4-5-1-2 Ministère de l'équipement

Cette créance représente le reliquat des impayés dus par le ministère de l'équipement, de l'habitat et de l'aménagement du territoire sur des travaux opérés par la SOTRAPIL.

4-5-2. Produits à recevoir

	31/12/2017	31/12/2016
Remboursement les dépenses de location	2 275	1 828
Echelle d'intérêt créditeur AMEN BANK	1 009	2 567
Echelle d'intérêt créditeur Banque de l'Habitat	12 530	-
Echelle d'intérêt créditeur STB	481	1 099
Echelle d'intérêt créditeur Banque de Tunisie	64	-
Remboursement CNAM	708	1 790
Revenus des titres de participation	-	2342
Remboursement STAR	7 288	4 605
Total	24 355	14 231

4-5-3. Charges constatées d'avance

	31/12/2017
- Factures OMMP payées d'avance	91 222
- Factures Software Management	8 391
- Factures AE TECH payées d'avance	5 517
- SIMAC-Maintenance payée d'avance	17 531
- Facture STAR	26 366
- Facture SNDP	15 947
- Facture TOPNET	900
- Autres charges constatées d'avance	4 231
Total	170 105

4-5-4. Provisions

	31/12/2017
Provisions sur les avances accordées aux fournisseurs	7 308
Provisions sur les produits à recevoir	112 422
Provisions sur la créance du Ministère de l'équipement	128 036
Total	247 766

4-6. Placements et autres actifs financiers

		31/12/2017	31/12/2016
Prêts à moins d'un an sur fonds social		147 548	138 871
Placements courants		24 000 000	21 000 000
Emprunt obligataire		200 000	200 000
Intérêts courus sur placements à terme	4-6-1	694 514	560 736
Total		25 042 062	21 899 607

4-6-1 Intérêts de placements

	31/12/2017
Banque Tuniso- Koweitienne (Centre Urbain Nord)	123 185
Banque nationale Agricole (Khair-Eddine Pacha)	462 387
Banque de Tunisie	62 113
Intérêt sur prêt	26 015
Banque de l'Habitat	20 814
Total	694 514

4-7. Liquidités et équivalents de liquidités

		31/12/2017	31/12/2016
Comptes courants bancaires	4-7-1	3 021 220	1 601 536
Caisse		37	111
Total		3 021 257	1 601 647

4-7-1. Comptes courant bancaires

	31/12/2017	31/12/2016
BNA (Khair-Eddine Pacha)	277 101	20 647
BANQUE DE L'HABITAT	2 158 710	423 608
STB (MAHRAJENE)	184 116	207 486
BTK (Centre Urbain Nord)	150 177	322 239
BTK (centrale)	174	171
AMEN BANK (Lafayette)	39 913	10 744
BTK Fonds Social	75 366	41 791
Banque ZIYOUNA	116 579	543 905
ATB (CHARGUIA)	16 760	16 838
BT (Centre Urbain Nord)	2 324	13 972
Autres comptes	-	135
Total	3 021 220	1 601 536

4-8. Capitaux propres

		31/12/2017	31/12/2016
Capital social	4-8-1	20 173 725	19 819 800
Réserves	4-8-2	3 041 346	2 955 189
Autres capitaux propres		139 510	139 510
Résultats reportés	4-8-3	9 164 878	9 119 040
Capitaux propres avant résultat de l'exercice		32 519 459	32 033 539
Résultat net de la période		6 218 419	3 475 886
Capitaux propres avant affectation		38 737 878	35 509 425

Pour de plus amples détails sur la variation des capitaux propres pour la période allant du 01 Janvier 2017 au 31 décembre 2017, voir le tableau présenté à l'annexe 2.

4-8-1. Capital social

L'assemblée générale extraordinaire a décidé le 25 Mai 2017 d'augmenter le capital social de la société par l'émission de 70 785 actions de valeur nominale de 5 dinars par incorporation de :

La Réserve spéciale de réinvestissement	331 934
Résultats reportés	21 991
Total	353 925

4-8-2 : Réserves

		31/12/2017	31/12/2016
Réserves légales		1 981 980	1 932 431
Réserves extraordinaires		160 205	160 205
Réserves pour fonds social	4-8-2-1	899 161	862 553
Total		3 041 346	2 955 189

4-8-2-1. Réserves pour fonds social

	31/12/2017	31/12/2016
Fonds social au 1er janvier 2017	862 553	757 521
Ressources de la période	485 726	486 641
- Quote-part résultat de l'exercice	450 000	450 000
- Intérêts des prêts au personnel	12 441	12 525
- Intérêts bancaires capitalisés	1 044	2 296
- Contributions du personnel aux tickets de restaurants	22 241	21 820
Emplois de la période	449 118	381 609
- Restauration	227 592	220 083
- Omra	17 824	14 400
- Dons maladie et décès	1 000	4 000
- Colonie de vacance	120 222	113 878
- Cadeaux et autres frais	26 555	22 996
- Fête de fin d'année et de retraite	11 125	6 252
- Don AID EL IDHHA	44 800	-
Fonds social au 31 décembre 2017	899 161	862 553

4-8-3 Résultats reportés

	<u>31/12/2017</u>	<u>31/12/2016</u>
Résultats reportés	9 164 878	9 119 040
	9 164 878	9 119 040

Le solde de la rubrique des résultats reportés se détail comme suit :

	<u>Montant</u>
Résultat net de l'année 2016	3 475 886
Résultats reportés au 31 décembre 2016	9 119 040
Résultat avant affectation	12 594 926
Réserve légale	(49 549)
Réserves spéciale de réinvestissement	(331 934)
Incorporation des résultats reportés au capital social	(21 991)
Dividendes (650 millimes par action)	(2 576 574)
Dotation annuelle au fonds social	(450 000)
Résultats reportés au 31 Décembre 2017	9 164 878

4-9. Provisions pour risques et charges

Cette rubrique enregistre le montant des provisions pour risques et charges constatées par la SOTRAPIL. Elles se détaillent comme suit :

		<u>31/12/2017</u>	<u>31/12/2016</u>
Affaire de servitude Société de promotion Immobilière BELDIAR		58 590	58 590
Affaire juridique de Comète et TRAPIL	4-9-1	575 501	494 110
Charges d'amortissements des droits de servitudes	4-9-2	1 624 366	1 314 963
Provisions sur le personnel MOHAMED ZAMMOURI		9 500	-
Total		2 267 957	1 867 663

4-9-1. Affaire juridique de Comète et TRAPIL

La provision de Comète - TRAPIL a été constatée suite à une action en justice lancée par ce groupement réclame le règlement du reliquat du montant du marché de l'étude du pipeline SKHIRA- Grand SAHEL. La SOTRAPIL a alors constaté une provision à hauteur de 20% du montant des trois premières phases du marché initial qui n'a pas fait l'objet de décompte.

4-9-2. Provision pour amortissements des droits de servitudes

La provision pour charges d'amortissements des droits de servitudes correspond à l'estimation de la consommation au titre des exercices postérieurs à 2012 de l'avantage économique rattaché à l'exploitation du droit de passage du pipeline.

4-10 Fournisseurs et comptes rattachés

	31/12/2017	31/12/2016
Fournisseurs, achats de biens et services	451 289	326 597
Fournisseurs, factures non encore parvenues	534 440	292 308
Fournisseurs, achats d'immobilisations	30 011	54 107
Fournisseurs d'immobilisations, retenues de garanties	211 262	195 706
Total	1 227 002	868 718

4-11 Autres passifs courants

		31/12/2017	31/12/2016
Clients créditeurs	4-11-1	1 796 984	2 469 539
Personnel, œuvres sociales		444 554	418 333
Personnel, oppositions		1 731	1 316
Personnel, charges à payer		580 542	524 690
Etat, impôts et taxes retenues à la source		152 747	146 561
Créditeurs divers		44 171	48 961
Comptes transitoires ou d'attente		54	54
Charges à payer	4-11-2	76 244	74 875
Etat, taxe sur chiffre d'affaires		2 988	2 243
Dividende à distribuer		7 964	6 443
Etat Impôts sur les bénéfices		1 428 330	773 894
Etat, TVA à payer		12 989	52 706
Produits constatés d'avance	4-11-3	22 515	21 443
Etat taxes à payer		-	10 467
Total		4 571 813	4 551 525

4-11 - 1 Clients créditeurs

	31/12/2017	31/12/2016
Compte courant produit TOTAL Tunisie	321 140	161 367
Compte courant produit OIL LIBYA	394 841	641 255
Compte courant produit STAROIL	428 199	401 371
Compte courant produit SNDP	543 182	776 749
Compte courant produit VIVO ENERGY	84 787	477 465
Nouvelle répartition	24 835	11 332
Total	1 796 984	2 469 539

Ces comptes enregistrent, la valeur des quantités de produits pétroliers commandées par les clients de la SOTRAPIL auprès de la STIR, et qui ne leur ont pas été livrées à cause de leurs capacités limitées de stockage au moment de l'opération de pompage des produits. Notons que la détermination des soldes des comptes courants produits débiteurs et créditeurs et les facturations conséquentes se font une fois à la fin de chaque exercice comptable.

4-11- 2 Charges à payer

	31/12/2017	31/12/2016
Provisions Jetons de présence Conseil d'administration	30 000	30 000
Provisions Jetons de présence Comité d'audit Interne	7 500	7 500
Provisions Honoraires du Commissaire aux comptes	22 000	21 500
Charges à payer TT	3 000	4 500
Autres charges à payer	13 744	11 375
Total	76 244	74 875

4-11- 3 Produits constatés d'avance

	31/12/2017	31/12/2016
- Loyer Office National de la Télédiffusion	2 564	2 442
- Loyer BTK	19 946	18 996
- Autres produits constatés d'avance	5	5
Total	22 515	21 443

NOTES 5 : RELATIVES A L'ETAT DE RESULTAT

5-1. Revenus

		31/12/2017	31/12/2016
Transport par pipeline	5-1-1	13 599 038	10 634 127
Transport par conduites banales	5-1-2	571 561	484 275
Frais de stockage des produits pétroliers dans le pipeline	5-1-3	96 427	96 427
Transport pipe JET	5-1-4	834 335	653 399
Total		15 101 361	11 868 228

5-1-1 Transport par pipeline

	<u>(en m³)</u>	<u>Prix/m³</u>	<u>Chiffre d'affaires</u> <u>31/12/2017</u>
Gasoil	1 055 819	6,923	7 309 433
Pétrole	32 423	6,723	217 979
Gasoil 50	51 065	6,923	353 524
Gasoil sans souffre	142 959	6,923	989 706
Essence sans plomb	622 938	7,573	4 717 508
Gasoil CPC	18 146	0,600	10 887
Total	1 923350		13 599 038

5-1-2 Transport par conduites banales

	<u>Volume transporté</u> <u>(en mètre cube)</u>	<u>Prix/m³</u>	<u>Chiffre d'affaires</u> <u>31/12/2017</u>
Gasoil	1 055 819	0,3	316 746
Pétrole	32 423	0,3	9 727
Gasoil 50	51 065	0,3	15 320
Gasoil sans souffre	142 959	0,3	42 888
Essence sans Plomb	622 938	0,3	186 881
Total	1 905 204		571 561

5-1-3 Frais de stockage des produits pétroliers dans le pipeline

Ce compte enregistre les revenus provenant des frais de stockage du gasoil au niveau du pipeline multi-produits en dehors des périodes de pompage. La facturation des frais de stockage est effectuée mensuellement selon un montant fixe de 2,066 dinars qui est réparti entre les clients en fonction des quantités transportées de l'année précédente.

	<u>Volume Stocké</u> <u>(en mètre cube)</u>	<u>Prix/m³</u>	<u>Chiffre d'affaires</u> <u>31/12/2017</u>
Frais de stockage	46 673	2,066	96 427

5-1-4 Transport pipe JET

Ce compte enregistre le revenu provenant du transport du kérosène à l'aéroport au niveau du pipe Jet pour les deux clients TOTAL et SNDP.

	<u>Volume Transporté (en mètre cube)</u>	<u>Prix/m³</u>	<u>Chiffre d'affaires 31/12/2017</u>
Quantité transportée du 01 janvier 2017 au 31 octobre 2017	130 747	4,996	653 214
Quantité transportée du 01 novembre 2017 au 31 décembre 2017	25 874	7,000	181 121
Total	156 622		834 335

5-2 Autres produits d'exploitation

		<u>31/12/2017</u>	<u>31/12/2016</u>
Profits sur position de litrage	5-2-1	1 525 482	1 217 124
Reprise sur provisions		27 764	4 024
Vente cahiers de charges		960	650
Total		1 554 206	1 221 798

5-2-1 Profits sur position de litrage

	<u>31/12/2017</u>	<u>31/12/2016</u>
Compte courant SNDP	2 293 324	1 522 288
Compte courant TOTAL Tunisie	(103 605)	(316 096)
Compte courant STAROIL	(742 453)	(691 186)
Compte courant OIL LIBYA	(283 905)	409 166
Compte courant VIVO ENERGY	362 121	(292 953)
Nouvelle répartition-Total Tunisie	5 225	7 985
Nouvelle répartition- VIVO Energie	6 634	(5 754)
Nouvelle répartition- SNDP	(17 144)	(3 934)
Nouvelle répartition- OIL LIBYA	9 042	(1 644)
Nouvelle répartition- STAROIL	(3 757)	3 346
Total	1525 482	1 217 124

5-3 Achats consommés

	31/12/2017	31/12/2016
Achats stockés	42 358	10 651
Variation des approvisionnements stockés	3 444	23 961
Achats non stockés d'énergies	590 401	429 370
Carburants	100 423	94 604
Petits outillages	-	4 260
Electricité	48 724	47 357
Eau	11 184	12 317
Fournitures de bureau	21 216	31 139
Achats divers	6 647	4 021
Total	824 397	657 680

5-4 Charges de personnel

Les charges de personnel s'élèvent au 31 décembre 2017 à **4 982 618 dinars** contre **4 629 020 dinars** au 31 décembre 2016, soit une augmentation de **353 598 dinars**.

	31/12/2017	31/12/2016
Salaires	3 513 427	3 259 042
Charges sociales légales CNSS	806 919	786 819
CAVIS	96 181	71 613
Assurance groupe	465 907	421 038
Autres charges de personnel	100 184	90 508
Total	4 982 618	4 629 020

5-5 Dotations aux amortissements et aux provisions

	<u>31/12/2017</u>	<u>31/12/2016</u>
Amortissements des immobilisations incorporelles	16 194	18 099
Amortissements des immobilisations corporelles	1 656 406	1 918 233
Dotations aux amortissements liées à une modification comptable	423	25 143
Dotations aux provisions pour amortissements au titre des contrats de servitude	408 946	342 859
Dotations aux provisions pour dépréciations des immobilisations	89 676	27 625
Total	2 171 645	2 331 959

5-6 Autres charges d'exploitation

	<u>31/12/2017</u>	<u>31/12/2016</u>
Redevance pour utilisation des immobilisations concédées	124 612	118 377
Entretiens et réparations	117 202	75 317
Primes d'assurance	179 429	164 487
Etudes et divers services extérieurs	270 515	195 281
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	95 583	79 474
Formations	101 130	48 740
Publicités, publications, relations publiques	39 951	44 558
Transports et déplacements	80 220	87 622
Frais de P.T.T	50 240	47 083
Services bancaires et assimilés	6 071	4 367
Impôts et taxes et versements assimilés	178 880	167 735
Jetons de présence	37 500	39 500
Autres charges antérieures (liées aux modifications comptables)	25 110	6 984
Transfert des charges	(149 236)	(146 310)
Total	1 157 207	933 215

5-7. Charges financières nettes

	<u>31/12/2017</u>	<u>31/12/2016</u>
Pertes de changes	(35 170)	(15 931)
Gains de changes	2 207	907
Autres charges financières	(155)	(3 821)
Total	(33 118)	(18 845)

5-8 Produits des placements

	31/12/2017	31/12/2016
Intérêts perçus sur Bons de trésor et valeurs assimilées	1 790 483	1 473 662
Dividendes perçus	6 000	2 342
Total	1 796 483	1 476 004

5-9 Autres gains ordinaires

	31/12/2017	31/12/2016
Revenus de location des immeubles	236 402	225 145
Pénalités de retards	12 150	21 593
Vente de biens (Voitures)	15 417	80 373
Autres gains ordinaires	9 785	4 916
Total	273 754	332 027

NOTES 6 : RELATIVES A L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

6-1. Variation des autres actifs

	31/12/2017	31/12/2016
Variation des autres actifs courants	1 752	(59 491)
Variation des autres actifs financiers	57 545	(198 415)
Décaissements des prêts sur fonds social	8 606	20 723
Total	67 903	(237 183)

6-2. variation des fournisseurs et autres dettes

	31/12/2017	31/12/2016
Variation des fournisseurs et comptes rattachés	358 284	164 060
Variation des autres passifs courants	20 288	(600 324)
Variation des fournisseurs d'immobilisations	(8 540)	(12 344)
Total	370 032	(448 608)

6-3. Affectation au fonds social

Ce solde représente la variation du fonds social qui s'est élevée au titre de l'exercice 2017 à **413 392 dinars** contre **344 968 dinars** au titre de l'exercice 2016.

Note 7. Engagements hors bilan

7-1 Engagements financiers

	31/12/2017	31/12/2016
Engagements donnés	3 815 202	3 504 819
Cautions données	209 670	206 670
Cautions pour stocks de remplissage	3 605 532	3 298 149
Engagements reçus	971 325	871 717
Cautions reçues	971 325	871 717

ANNEXES

TABLEAU DE VARIATION DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS
(Exprimé en dinars)

Désignations	VALEURS BRUTES				AMORTISSEMENTS/PROVISIONS			VCN		
	31/12/2016	Entrées	Sorties	31/12/2017	31/12/2016	Dotations	Régularisations	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2017
Terrains	625 640	-	-	625 640				-	625 640	625 640
Constructions	34 718 383	150 166	159 012	34 709 537	26 861 775	1 190 501	69 336	27 982 940	7 856 608	6 726 597
Inst. tech matériel et outillage industriel	3 927 452	26 486		3 953 938	2 866 293	236 430	259	3 102 982	1 061 159	850 956
Matériels de transport	1 439 760		47 200	1 392 560	954 208	171 578	47 200	1 078 586	485 552	313 974
Equipements de bureaux	1 019 837	23 436	222 216	821 057	777 900	50 923	218 472	610 351	241 937	210 706
Installations, Agencements et Aménagements	538 865	13 914	12 256	540 523	509 664	6 974	11 971	504 667	29 201	35 856
Emballages récupérables	2 095	-	-	2 095		-	-	-	2 095	2 095
Total Immobilisations corporelles	42 272 032	214 002	440 684	42 045 350	31 969 840	1 656 406	346 720	33 279 526	10 302 192	8 765 824
Immobilisations en cours	2 429 674	475 021	151 746	2 752 949	2 324 500	-	-	2 324 500	105 174	428 449
Total	44 701 706	689 023	592 430	44 798 299	34 294 340	1 656 406	346 720	35 604 026	10 407 366	9 194 273

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES
(Exprimé en dinars)

Désignation	Capital social	Réserves légales	Autres réserves	Réserves spéciales de réinvestissement	Fonds social	Résultat de l'exercice	Résultats reportés	Total
Solde au 31/12/2016	19 819 800	1 932 431	160 205	139 510	862 553	3 475 886	9 119 040	35 509 425
Affectation du résultat de l'exercice 2016	-	49 549	-	-	-	(3 475 886)	3 426 337	-
Augmentation du Capital	353 925	-	-	-	-	-	(353 925)	-
Dividendes à distribuer	-	-	-	-	-	-	(2 576 574)	(2 576 574)
Affectation pour fonds social	-	-	-	-	450 000	-	(450 000)	-
Ressources fonds social	-	-	-	-	35 726	-	-	35 726
Emplois fonds social	-	-	-	-	(449 118)	-	-	(449 118)
Résultat de la période (*)	-	-	-	-	-	6 218 419	-	6 218 419
Solde au 31/12/2017	20 173 725	1 981 980	160 205	139 510	899 161	6 218 419	9 164 878	38 737 878

(*) Le résultat net par action s'élève à 1 541 dinars.

SCHEMA DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION DU 01 Janvier 2017 au 31 décembre 2017
(Exprimé en dinars)

Produits		Charges		Soldes	31/12/2017	31/12/2016
Revenus	15 101 361	déstockage de production	(53 973)			
Total	15 101 361	Total	(53 973)	Production	15 155 334	11 788 406
Production	15 155 334	Achats consommés	50 184			
Total	15 155 334	Total	50 184	Marge sur coût matières	15 105 150	11 749 772
Marge sur coût matières	15 105 150	Autres charges externes	1 901 776			
Autres produits d'exploitation	1 554 206					
Total	16 659 356	Total	1 901 776	Valeur ajoutée brute	14 757 580	11 440 734
Valeur ajoutée brute	14 757 580	Impôts et taxes	178 880			
		Charges de personnel	4 982 618			
Total	14 757 580	Total	5 161 498	Excédent brut d'exploitation	9 596 082	6 643 979
Excédent brut d'exploitation	9 596 082	dotations aux amortissements	2 171 645			
Autres gains ordinaires	273 754	Autres pertes ordinaires	943			
Produits de placements	1 796 483	Charges financières	33 118			
Transfert et reprise de charges	149 236	Impôts sur les bénéfices	3 391 430			
Total	11 815 555	Total	5 597 136	Résultat des activités ordin.	6 218 419	3 475 886
Résultat des activités ordinaires	6 218 419	Effet négatif des modifi. compt	-			
Total	6 218 419			Résultat net après modifi. compt	6 218 419	3 475 886

TABLEAU DE DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL
(Exprimé en dinars)

			31/12/2017
Désignations	A réintégrer	A déduire	Résultat
RESULTAT NET DE L'EXERCICE			6 218 419
<hr/>			
A réintégrer	4 356 779		
<hr/>			
Impôts sur les Bénéfices	3 391 430		
Provision pour congés au 31 décembre 2017	380 590		
Charges à réintégrer	54 511		
Provisions pour risques et charges	408 946		
Provisions pour dépréciation des immobilisations Corp.	89 676		
Pertes de change	31 626		
<hr/>			
A déduire		391 613	
<hr/>			
Provision pour congés au 31 décembre 2016		363 849	
Reprise sur provisions pour risques et charges		27 764	
<hr/>			
Résultat fiscal			10 183 585
<hr/>			
Déduction pour réinvestissement			493 784
<hr/>			
Base imposable			9 689 801
<hr/>			
Impôts sur les bénéfices			3 391 430
<hr/>			
Acomptes Provisionnels versés			(1 944 913)
<hr/>			
Retenues à la source			(18 187)
<hr/>			
Impôt à liquider (exercice 2017)			1 428 330

RAPPORT GÉNÉRAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS ARRÊTÉS AU 31 DÉCEMBRE 2017

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la SOTRAPIL

Rapport sur l'audit des états financiers

I. OPINION :

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 26 mai 2016, nous avons effectué l'audit des états financiers de la Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines, qui comprennent le Bilan arrêté au 31 décembre 2017, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers font apparaître un total net du bilan de 46 804 650 dinars, un résultat net de l'exercice bénéficiaire de 6 218 419 dinars et une variation positive des flux de trésorerie de : 4 619 610 dinars.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines au 31 décembre 2017, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

II. FONDEMENT DE L'OPINION :

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit, applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport.

Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

III. OBSERVATIONS :

Sans remettre en cause notre opinion exprimée ci-dessus nous attirons votre attention sur les deux points suivants :

1. Dans le cadre de la campagne de renouvellement et de mise à jour de la valeur des indemnités issues des contrats de servitude conclues entre la SOTRAPIL et les propriétaires des parcelles de terrains situées sur le tracé du pipeline de transport des produits pétroliers « Bizerte – Rades », la société a reçu en date du 06 mars 2015, le rapport d'expertise de la direction générale d'évaluation, rattachée au ministère des domaines de l'État et des affaires foncières, estimant la valeur des dites indemnités à : **6 188 062 dinars.**

Toutefois, suite à la réunion du conseil d'administration en date du 24 août 2017, il a été convenu de :

- Continuer la suspension de la campagne de renouvellement (*décidée par du conseil du 07 avril 2016*) uniquement pour les parcelles de terrain à vocation urbaine, et d'attendre la décision de la justice concernant la valeur des indemnités ;
- Relancer la campagne de mise à jour de la valeur des indemnités et la signature des avenants avec les propriétaires des parcelles à vocation agricole et ce sur la base des prix fixés au niveau du rapport d'expertise de la direction Générale des Evaluations.

Ainsi, et en attendant l'achèvement de la campagne de renouvellement, la signature des avenants aux contrats de servitudes et la fixation définitive de la valeur des indemnités à déboursier, et à incorporer au niveau de la valeur comptable immobilisée du pipeline. La SOTRAPIL a décidé provisoirement et en se référant au principe de prudence dans l'élaboration de ses états financiers, de considérer la valeur des indemnités estimée initialement au niveau du rapport d'expertise ci-dessus indiqué, comme valeur de base pour le calcul de l'amortissement progressif des avantages économiques liés à l'exploitation du droit de passage du pipeline, qui s'est élevé au cours de l'exercice 2017 à : **309 403 dinars**, soit une valeur cumulée de : **1 624 366 dinars**, jusqu'au 31 décembre 2017.

2. Conformément aux dispositions de l'article 17 de la loi n°96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises, la société a procédé à l'inventaire physique de ses immobilisations pour l'exercice clos le 31 décembre 2017. Cependant, les travaux d'inventaire de certaines immobilisations (*Installations techniques, aménagement et outillages industriels*) n'ont pas été entamés jusqu'à la date de préparation du présent rapport.

IV. QUESTIONS CLES DE L'AUDIT

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions. Ainsi, outre les questions décrites dans la section « observations », nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

Le chiffre d'affaires réalisé par la SOTRAPIL au cours de l'exercice comptable 2017, s'élève à 16,6 millions de dinar, contre un chiffre d'affaires moyen quasi stable des quatre derniers exercices de l'ordre de 12,5 millions de dinar, soit une augmentation de 4,1 millions de dinar, représentant près de 30% du chiffre d'affaires moyen des quatre derniers exercices.

De même le bénéfice net dégagé par la SOTRAPIL à la clôture de l'exercice 2017, s'élève à 6,2 millions de dinars, contre un bénéfice net moyen quasi stable des quatre derniers exercices de l'ordre de 3,6 millions de dinar, soit une augmentation de 2,6 millions de dinar, représentant près de 71% du bénéfice net moyen des quatre derniers exercices.

Nous avons considérés que la réalité de cette variation du chiffre d'affaires et du résultat de l'exercice est un point clé de notre audit, en raison de son importance significative dans les comptes de la société.

Ainsi, nos travaux d'audit ont notamment consisté à :

- Réaliser une revue critique des dispositifs de contrôle interne permettant de vérifier l'efficacité des procédures mises en place pour le traitement du chiffre d'affaires ;
- Réaliser une revue analytique détaillée, afin de corroborer les données chiffrées relatives à l'exploitation ;

- Collecter des éléments probants permettant de confirmer les revenus comptabilisés ;
- Procéder à des confirmations externes auprès de certains clients, afin de vérifier la réalité des soldes constatés au niveau du bilan et de l'état de résultat à la clôture de l'exercice.

Nous avons alors pu comprendre, que les augmentations conséquentes du chiffre d'affaires et du résultat net de l'exercice 2017, sont dues principalement à l'augmentation des quantités des produits pétroliers transportées via le pipeline exploité par la SOTRAPIL. Et que cette augmentation des quantités transportée est due à son tour à la fermeture du port pétrolier de RADES pour des travaux de rénovation, ce qui a eu pour conséquence le transfert de la réception des produits pétroliers importés vers le port de Bizerte, et par la suite leur acheminement à RADES à travers le pipeline de la SOTRAPIL.

Les informations fournies par le management de la SOTRAPIL confirment les raisons de cette hausse du chiffre d'affaires et du résultat net de l'exercice 2017.

V. RAPPORT DE GESTION :

La responsabilité du rapport de gestion incombe aux membres du conseil d'administration. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du code des sociétés commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la Société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers.

Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

VI. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES RESPONSABLES DE LA GOUVERNANCE POUR LES ETATS FINANCIERS :

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière de la Société.

VII. RESPONSABILITES DE L'AUDITEUR POUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS :

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer

un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une description plus détaillée des responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers se trouve sur le site Web de l'Ordre des Experts comptables de Tunisie, à www.oect.org.tn. Cette description fait partie du présent rapport de l'auditeur.

Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires :

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

I. EFFICACITE DU SYSTEME DU CONTROLE INTERNE :

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au conseil d'administration de la société.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

II. CONFORMITE DE LA TENUE DES COMPTES DES VALEURS MOBILIERES A LA REGLEMENTATION EN VIGUEUR :

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction et au conseil d'administration de la société.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 03 avril 2018

**Le Commissaire aux Comptes
Pour le Groupement "FINACO – ABC"**

Yahia ROUATBI

RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS ARRÊTÉS AU 31 DÉCEMBRE 2017

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la SOTRAPIL

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 26 mai 2016, relative à l'exercice clos le 31 décembre 2017, et en application des dispositions des articles 200 et suivant du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. CONVENTIONS ET OPERATIONS NOUVELLEMENT REALISEES

Votre conseil d'administration ne nous a pas avisé de l'existence au titre de l'exercice 2017 de nouvelles conventions entrant dans le champ des dispositions de l'article 200 et suivant du code des sociétés commerciales.

II. OPERATIONS REALISEES RELATIVES A DES CONVENTIONS ANTERIEURES

1. La convention du 31 décembre 1984, signée par la STIR, la SOTRAPIL et les clients (SNDP, TOTAL, Vivo Energie, Oil Libya et STAROIL) portant sur les conditions de transport des produits pétroliers a continué à produire ses effets au cours de l'exercice 2017. Les quantités transportées durant cet exercice et les chiffres réalisés sont détaillés comme suit :

Produits pétroliers	Volume transporté (En m ³)	Chiffre d'affaires (en dinars)	
		Pipeline	Conduites banales
Gasoil	1 055 819	7 320 314	316 745
Gasoil 50	194 025	1 343 235	58 208
Sans plomb	622 938	4 717 509	186 881
Pétrole	32 423	217 980	9 727
Jet	156 620	834 335	-
Total	2 061 825	14 433 373	571 561

2. La convention du 09 mai 1986, signée par la SOTRAPIL et les clients (SNDP, TOTAL, Vivo Energie, Oil Libya et STAROIL) relative au stockage de 3 889 mètres cube de gasoil après chaque cycle de pompage a continué à produire ses effets au cours de l'exercice 2017. Les quantités stockées durant cet exercice et les chiffres réalisés sont détaillés comme suit :

Volume stocké (en m ³)	Chiffre d'affaires (en dinars)
46 673	96 427

3. La SOTRAPIL a conclu des conventions de détachement d'un directeur faisant-partie de son personnel permanent, elle se détaille comme suit :

Détachement auprès du :	Période
Ministère de l'Industrie et de la Technologie	Du 01 août 2012, au 15 juin 2015
Ministère de l'énergie et des mines	Du 01 février 2016, au 31 août 2016
Ministère de l'industrie et du commerce	Du 01 sept. 2016, au 10 septembre 2017

La SOTRAPIL a procédé au versement de l'intégralité des éléments de salaire et des avantages du détaché. Les montants versés et par la suite facturés aux trois Ministères se détaillent comme suit :

Année de détachement	Montants facturés aux trois Ministères	Montants remboursés par les Ministères
2012	20 134	-
2013	64 562	-
2014	62 482	-
2015	36 107	-
2016	64 715	-
2017	49 244	-
Total	297 244	-

III. OBLIGATIONS ET ENGAGEMENTS DE LA SOCIETE ENVERS LES DIRIGEANTS

3-1. Obligations et engagements envers la direction tels que visés par l'article 200 (nouveau) II § 5 du code des sociétés commerciales

La rémunération du Président Directeur Général est fixée conformément au décret n°187-2009 du 31 juillet 2009 du Ministre de l'Industrie et de la Technologie. Elle se détaille comme suit :

	Montant (En dinars)
Un salaire annuel brut de :	65 121
Y compris un ensemble d'avantages en nature composé de :	
- Une voiture de fonction Audi A4 acquise le 22 juillet 2013	71 980 ⁽¹⁾
- Des bons d'essence	500 Litres par mois
Des cotisations sociales à la charge de la société	25 373
Des frais de communication	(120 ^{dt} / trimestre)

⁽¹⁾ Prix d'acquisition en toutes taxes comprises (l'amortissement annuel est de l'ordre de 14 396 dinars).

3-2. Obligations et engagements de la Société de transport des hydrocarbures par pipelines envers son Président Directeur Général, tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2017

(En dinars)

	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2017
Avantages à court terme	90 974	22 497 ⁽¹⁾
Avantages postérieurs à l'emploi	-	-
Autres avantages à long terme	-	-
Indemnités de fin de contrat de travail	-	-
Paiements en actions	-	-
TOTAL	90 974	22 497

⁽¹⁾ Il s'agit de l'estimation de la valeur des congés à payer au 31 décembre 2017.

3-3. Obligations et engagements de la société de transport des hydrocarbures par pipelines envers les membres du conseil d'administration et du comité d'audit, tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2017

(En dinars)

	Charges de l'exercice		Passif au 31/12/2017	
	Conseil d'administration	Comité d'audit	Conseil d'administration	Comité d'audit
Jetons de présence 2017	30 000	7 500	30 000	7 500
Total	30 000	7 500	30 000	7 500

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 03 avril 2018
Le Commissaire aux Comptes

Pour le Groupement "FINACO – ABC"

Yahia ROUATBI

AVIS DE SOCIETES

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS

LES CIMENTS DE BIZERTE

Siège social : Baie de Sebra – BP 53-7018 Bizerte

La société « LES CIMENTS DE BIZERTE » publie ci-dessous ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2017. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes Mr Hatem OUNALLY et Mr Karim BEN ISMAIL.

BILAN AU 31 DECEMBRE 2017

Exprimés en dinars

A C T I F S	Notes	31/12/2017	31/12/2016
<u>ACTIES NON COURANTS</u>			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles		1 129 324	1 129 324
Moins : Amortissements		-1 123 254	-1 103 347
	1	6 070	25 977
Immobilisations corporelles		380 586 052	373 847 721
Moins : Amortissements		-168 576 480	-152 460 443
	1	212 009 572	221 387 278
Immobilisations financières		2 286 276	2 662 935
Moins : Provisions		-692 442	-694 977
	2	1 593 834	1 967 958
Total des Actifs Immobilisés		213 609 476	223 381 213
Autres Actifs non courants	3	7 018 242	2 499 231
Total des Actifs non courants		220 627 718	225 880 444
<u>ACTIES COURANTS</u>			
Stocks		62 387 242	58 898 534
Moins : Provisions		-9 782 647	-9 187 668
	4	52 604 595	49 710 866
Clients et comptes rattachés	5	7 971 708	7 979 655
Moins : Provisions		-4 242 293	-4 201 898
		3 729 415	3 777 757
Autres actifs courants	6	6 270 646	4 646 240
Moins : Provisions		-448 853	-338 496
		5 821 793	4 307 744
Placements et autres actifs financiers	7	30 202 594	1 415 016
Liquidités et équivalents de liquidités	8	313 823	1 026 720
Total des Actifs courants		92 672 221	60 238 103
Total des Actifs		313 299 939	286 118 547

BILAN AU 31 DECEMBRE 2017

Exprimés en dinars

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Notes	31/12/2017	31/12/2016
Capitaux propres			
Capital social		44 047 290	44 047 290
Réserves et primes liées au capital	9	101 628 093	101 756 626
Autres capitaux propres	9	1 576 129	1 694 014
Résultats reportés	9	-43 255 022	-21 075 513
Total des capitaux propres avant Résultat de l'exercice		103 996 490	126 422 417
Résultat de l'exercice		-29 988 692	-22 179 509
Total des capitaux propres avant affectation		74 007 798	104 242 908
<u>PASSIFS</u>			
Passifs non courants			
Provisions	10	2 859 643	2 914 386
Emprunts bancaires	11	115 941 286	76 519 119
Total des passifs non courants		118 800 929	79 433 505
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	12	30 344 782	35 938 343
Autres passifs courants	13	16 739 251	12 612 780
Concours bancaires et autres passifs financiers	14	73 407 180	53 891 011
Total des passifs courants		120 491 212	102 442 134
Total des passifs		239 292 141	181 875 639
Total des capitaux propres et des passifs		313 299 939	286 118 547

ETAT DE RESULTAT
DU 01/01/2017 AU 31/12/2017

(Exprimés en dinars)

	Notes	31/12/2017	31/12/2016
Revenus	15	63 577 577	61 451 141
Coût des ventes	16	-57 776 657	-56 731 871
Marge Brute		5 800 920	4 719 270
Autres produits d'exploitation	17	3 352 744	2 903 821
Frais de distribution	18	-852 383	-1 066 829
Frais d'administration	19	-9 015 946	-8 563 646
Autres charges d'exploitation	20	-13 843 230	-12 570 057
Résultat d'exploitation		-14 557 895	-14 577 441
Charges financières nettes	21	-16 136 553	-9 881 992
Produits financiers	22	188 726	137 250
Autres gains ordinaires	23	664 485	2 287 824
Résultats des activités ordinaires avant impôts		-29 841 237	-22 034 359
Impôt sur les bénéfices	24	-147 455	-143 650
Résultat des activités ordinaires après impôts		-29 988 692	-22 178 009
Eléments extraordinaires			
Gains			
Pertes	24	0	-1 500
Résultat net de l'exercice		-29 988 692	-22 179 509
Effets des modifications comptables (net d'impôt)			-2 010 541
Résultat après modification comptable		-29 988 692	-24 190 050

**ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
DU 01/01/2017 AU 31/12/2017**

(Exprimés en dinars)

	31/12/2017	31/12/2016
<u>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</u>		
Encaissements reçus des clients	74 160 288	75 801 664
Sommes perçus des produits ordinaires	27 215	64 458
Sommes versées aux fournisseurs	-56 109 153	-54 523 538
Sommes versées aux personnel et organismes sociaux	-14 014 701	-13 947 832
Intérêts payés	-573 040	-191 022
Sommes versées à l'Etat	-897 158	-2 426 720
Redevances	-2 478 443	-1 537 821
Produits financiers des placements	86 078	93 832
Impôt sur les sociétés	-147 455	-208 243
Encaissements provenant de la restitution de T. V. A.		
Flux de trésorerie affectés à l'exploitation	53 631	3 124 778
<u>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</u>		
Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles	-9 372 379	-18 162 944
Décaissements affectés aux investissements gros entretiens	-2 614 709	-2 419 080
Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations incorporelles	-2 997	-15 022
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles	24 975	
Encaissements provenant des remboursements des prêts (Obligations Etat Tunisien)	26 150	6 184
Décaissements affectés à l'octroi des prêts au personnel	-195 005	-306 862
Encaissements provenant des remboursements des prêts	961 065	904 792
Flux liés aux réserves du fonds social	-118 787	-120 964
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissements	-11 291 685	-20 113 896
<u>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</u>		
Encaissements des crédits à court terme	16 905 683	21 613 917
Remboursements des crédits à court terme	-7 069 482	-8 356 450
Encaissements des crédits à moyen terme	50 208 333	12 342 777
Remboursements en principal et intérêts sur emprunts à moyen et long termes	-25 768 678	-15 656 296
Dividendes et autres distributions payées		-28
Dividendes et autres distributions reçues	58 864	69 203
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	34 334 720	10 013 123
Incidence variation taux de change	-3 187 545	-369 749
Variation de la trésorerie	19 909 120	-7 345 744
Trésorerie du début d'exercice	-568 499	6 777 245
Trésorerie à la clôture de l'exercice	19 340 622	-568 499

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

AU 31/12/2017

(Exprimés en dinars)

Produits	31/12/2017	31/12/2016	Charges	31/12/2017	31/12/2016	Soldes	31/12/2017	31/12/2016
Revenus	63 577 577	61 451 142						
Production stockée	1 848 453	2 834 529						
Production immobilisée	367 474	164 544						
Autres produits d'exploitations	2 985 270	2 739 276						
Total	68 778 775	67 189 491	Total	0	0	Production	68 778 775	67 189 491
Production	68 778 775	67 189 491	Achats consommés	44 248 581	42 901 139	Marge sur coût matières	24 530 193	24 288 352
Marge sur coût matières	24 530 193	24 288 352	Services extérieurs et autres	6 544 474	6 389 950			
Total	24 530 193	24 288 352	Total	6 544 474	6 389 950	Valeur ajoutée brute	17 985 719	17 898 402
Valeur ajoutée brute	17 985 719	17 898 402	Impôts et taxes	324 127	275 228			
			Frais du personnel	14 838 405	14 351 572			
Total	17 985 719	17 898 402	Total	15 162 532	14 626 800	Excédent brut d'exploitation	2 823 188	3 271 602
Excédent brut d'exploitation	2 823 188	3 271 602	Insuffisance brute d'exploitation					
Autres produits ordinaires	664 485	2 287 824	Dotations aux amortissements					
Produits financiers	188 726	137 250	et provisions ordinaires	17 267 406	17 732 339			
			Autres charges ordinaires	113 676	116 704			
			Charges financières	16 136 553	9 881 992			
			Impôt sur les sociétés	147 455	143 650			
Total	3 676 399	5 696 676	Total	33 665 091	27 874 685	Résultat des activités ordinaires	-29 988 692	-22 178 009
			Résultat des activités ordinaires	29 988 692	22 178 009			
			Pertes extraordinaires		1 500			
			Effet négatif des modifications comptables	2 010 541	2 010 541			
Total	0	0	Total	31 999 233	24 190 050	Résultat net après modifications comptables	-31 999 233	-24 190 050

**TABLEAU DE PASSAGE DES CHARGES PAR DESTINATION
AUX CHARGES PAR NATURE
AU 31/12/2017**

(Exprimés en dinars)

Charges par Destination	Montant		Ventilation							
			Achats consommés		Charges de personnel		Amortissements et provisions		Autres Charges	
	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2017	31/12/2016
Coût des ventes	57 776 657	56 731 871	32 452 997	31 097 301	5 901 933	5 965 155	16 073 250	16 328 563	3 348 477	3 340 852
Frais de distribution	852 383	1 066 829			379 794	346 014	27 752	27 752	444 837	693 063
Frais d'administration	9 015 946	8 563 647	125 807	131 328	8 375 855	7 875 859	233 640	248 929	280 644	307 531
Autres charges	13 843 230	12 570 057	2 945 809	2 554 155	180 823	164 544	932 765	1 127 095	9 783 833	8 724 263
TOTAL	81 488 216	78 932 403	35 524 613	33 782 784	14 838 405	14 351 572	17 267 406	17 732 339	13 857 792	13 065 708

**TABLEAU DE PASSAGE DES CHARGES PAR NATURE
AUX CHARGES PAR DESTINATION AU 31/12/2017**

(Exprimés en dinars)

Liste des comptes de charges par nature	Montant	Ventilation			
		(1) Coût des Ventes	(2) Frais de distribution	(3) Frais d'administration	(4) Autres charges
0 - Achats consommés	44 248 581	41 176 965	0	125 807	2 945 809
6001 - Matières premières	396 486	396 486			
6003 - Variation des stocks de matières premières	223 757	223 757			
6002 - Matières consommables	32 673 322	29 643 715		83 798	2 945 809
6003 - Variation des stocks de matières consommables	-1 864 012	-1 864 012			
6004 - Forage de trous de mines à la carrière	172 979	172 979			
6006 - Matières et fournitures non stockés	12 728 057	12 686 048		42 009	
6008 - Achats liés à des M.C.	-82 008	-82 008			
1 - Services Extérieurs	3 167 361	1 402 685	124 291	204 077	1 436 309
6102 - Redevances	144 511	66 634	77 877		
6103 - Loyers et charges locatives	418 143	322 075	10 204	85 056	808
6105 - Entretien et réparations	1 100 773	1 012 775	36 210	51 787	
6106 - Primes d'assurances	1 390 284				1 390 284
6107 - Etudes, recherches et divers services extérieurs	67 234			67 234	
6108 - Services extérieurs L. M. C.	46 418	1 201			45 217
2 - Autres Services Extérieurs	3 377 113	1 945 793	300 863	76 567	1 053 889
6202 - Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	756 229	216 760	136 226		403 243
6203 - Publicité, publications, relations publiques	328 502	0	52 558		275 944
6204 - Transports de biens & transports collectifs du personnel	1 841 994	1 728 491	110 164	3 339	
6205 - Déplacements missions et réceptions	23 798	541	1 916	21 207	134
6206 - Frais postaux et de télécommunications	52 021			52 021	
6207 - Services bancaires et assimilés	374 421				374 421
6208 - Autres services extérieurs L. M. C.	147				147
A reporter	50 793 055	44 525 442	425 154	406 452	5 436 007

Liste des comptes de charges par nature	Montant	Ventilatio n			
		(1) Coût des Ventes	(2) Frais de distribution	(3) Frais d'administration	(4) Autres charges
Reports	50 793 055	44 525 442	425 154	406 452	5 436 007
3 - <u>Charges diverses ordinaires</u>	113 676	0	19 683	0	93 993
6302 - Charges diverses pour personnel	29 714				29 714
6303 - Jetons de présence	18 000				18 000
6304 - Pertes sur créances irrécouvrables	250				250
6306 - Charges nettes sur cession d'immobilisations	65 712		19 683		46 029
4 - <u>Charges de personnel</u>	14 838 405	5 901 933	379 794	8 375 855	180 823
6400-6401-6402-6410 - Salaires et charges sociales	14 578 115	5 901 933	379 794	8 115 565	180 823
6406 - Charges connexes	262 876			262 876	
6 - <u>Impôts, Taxes et versements assimilés</u>	324 127	0	0	0	324 127
6601 - Impôts taxes et versements assimilés	232 890				232 890
6605 - Autres Impôts taxes et vers. assimilés	91 237				91 237
8 - <u>Dotations aux amortissements et aux provisions</u>	17 267 406	16 073 250	27 752	233 640	932 765
6801 - Dot. aux amortissements (exploitation)	16 073 250	16 073 250			
6802 - Dot. aux amortissements (distribution)	27 752		27 752		
6803 - Dot. aux amortissements (administratif)	233 640			233 640	
6804 - Dot. aux amortissements (autres)	932 765				932 765
A reporter	83 336 670	66 500 625	852 383	9 015 946	6 967 716

Liste des comptes de charges par nature	Montant	Ventilation			
		(1) Coût des Ventes	(2) Frais de distribution	(3) Frais d'administration	(4) Autres charges
Reports	83 336 670	66 500 625	852 383	9 015 946	6 967 716
1 - Production (stockée ou déstockée)	-1 848 453	-1 848 453	0	0	0
7103 - Variations des stocks de produits	-1 848 453	-1 848 453			
<u> sous-activité</u>	0	-6 875 514			6 875 514
TOTAL	81 488 216	57 776 657	852 383	9 015 946	13 843 230

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

I - PRESENTATION DE LA SOCIETE

Création

La Société les Ciments de Bizerte «SCB» est une société anonyme de droit tunisien constituée en 1952. Elle est placée sous la tutelle du Ministère de l'industrie et du commerce.

La Société les Ciments de Bizerte «SCB » a été introduite en Bourse de Tunis en 2009. A cette occasion son capital a été ouvert à l'épargne publique et a été augmenté en conséquence.

Objet

La SCB a pour objet la fabrication et la vente des ciments et de la chaux.

Organisation

La SCB est administrée par un Conseil d'Administration présidé par un Président Directeur Général.

II- PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Conventions et méthodes comptables

Référentiel de l'élaboration des états financiers :

Les états financiers de la société « Les Ciments de Bizerte » ont été élaborés conformément aux dispositions de la loi N° 96-112 du 30 Décembre 1996 relative au système comptable des entreprises et le cadre conceptuel de la comptabilité approuvé par le décret n° 96-2459 du 30 Décembre 1996 ainsi que les normes comptables approuvées par des arrêtés du ministre des finances.

Les états financiers comprennent le bilan, l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie et les notes aux états financiers. Le bilan est composé des actifs, des capitaux propres et des passifs. L'état de résultat est présenté selon le modèle de référence.

Les états financiers présentent une image fidèle de la situation financière, des résultats et des flux de trésorerie de la société. Ils sont établis sur une base de continuité de l'exploitation. La présentation et la classification des postes dans ces états financiers sont conservées d'une période à l'autre et chaque catégorie significative d'éléments similaires fait l'objet d'une présentation séparée.

Les états financiers ont été élaborés par référence aux conventions comptables de base qui sont prévues par le cadre conceptuel de la comptabilité financière.

En plus de ces états financiers, la société présente un rapport de gestion décrivant et expliquant les performances de la situation financière de la société.

Faits marquants de l'exercice :

Les faits importants de l'exercice se résument en ce qui suit :

1) Sous-activité : L'année 2017 a enregistré une sous activité, par rapport à la capacité normale. Le coût de la sous-activité a été d'une valeur de 6 875 514DT pour la production vendue et 2 974 631 DT pour les stocks.

2) Augmentation des charges financières :

Cette augmentation s'explique :

- d'une part, par la dépréciation du dinar par rapport à l'euro et au dollar qui a été néfaste pour la société. En effet, les différences de changes (latentes et réalisées) sont passées de 3 755 272DT au 31/12/2016 à 6 359 646DT au 31/12/2017 soit une augmentation de 2 604 374DT pour la réalisation des opérations en monnaies étrangères (règlements fournisseurs étrangers, emprunts en devises ainsi que l'actualisation des soldes de ces comptes à la clôture de l'exercice) ;

- d'autre part, par la cessation et la suspension de la capitalisation des charges d'emprunts en immobilisations du fait que ces dernières sont mises en service, comme les gratteurs en août 2016, ou la suspension vu l'arrêt prolongé des travaux pour le projet du quai. Les charges capitalisées au cours de 2016 ont atteint 1 122 755 DT contre 105 164 DT durant 2017 soit une diminution de capitalisation de 1 017 592DT;

- et de l'augmentation de 2 632 596DT des autres charges financières (charges d'intérêts des emprunts à court et à moyen terme, intérêts des comptes courants, etc...) qui sont passées de 7 249 475DT au 31/12/2016 à 9 882 071DT au 31/12/2017.

3) Au cours de l'exercice 2018, la société a fait l'objet d'une vérification fiscale approfondie couvrant les exercices 2014, 2015 et 2016. Cette vérification s'inscrit dans le cadre de l'article 19 de la loi n° 2014-59 du 26 décembre 2014 portant loi de Finances pour l'année 2015. Cette restitution a fait l'objet d'un rapport spécial des commissaires aux comptes relatif à l'audit du crédit objet de la restitution.

Les principes et méthodes comptables :

a) **Unité monétaire :** Les états financiers de la société « Les Ciments de Bizerte » sont libellés en Dinar Tunisien.

b) **Les opérations libellées en monnaies étrangères** sont converties en dinar, à la date de l'opération, sur la base des cours de change moyens du mois précédent.

A la clôture de l'exercice, les éléments monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis en dinar tunisien en utilisant les cours de change du marché interbancaire au 31 Décembre de l'année tels que publiés par la Banque Centrale de Tunisie. Les pertes et les gains de change sont traités conformément à la norme comptable tunisienne NCT 15.

c) Immobilisations corporelles et incorporelles :

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition comprenant le prix d'achat, les taxes non récupérables et les frais directs tels que les frais d'actes, les honoraires et les frais de livraison et d'installation et ce, conformément aux normes comptables NCT 5 et NCT 6.

Les immobilisations de la société sont amorties selon le mode linéaire aux taux suivants :

Logiciels informatiques	3 ans
Terrains de gisements	50 ans
Terrains expropriés	20 ans
Constructions	10 ou 20 ans
Installations générales et aménagements des constructions	10 ans
Installations techniques, Matériel et outillages industriels	10 à 20 ans
Matériels grosses réparations	3 à 5 ans
Matériel de transport	5 ans
Installations, agencements et aménagements divers	10 ans
Mobiliers et matériel de Bureau	10 ans
Matériel informatique	7 ans
Voies ferrées	20 ans
Palettes	1 an

Conformément à la norme comptable NCT 13, les charges d'emprunt relatives au financement des immobilisations corporelles nécessitant une longue période de préparation sont capitalisées dans le coût d'acquisition de ces actifs pour la partie encourue pendant la période de construction.

d) Charges reportées :

Les charges à répartir représentent des dépenses engagées qui se rapportent à des opérations spécifiques identifiées et dont la rentabilité globale et leur impact sur des exercices ultérieurs sont démontrés.

Les charges à répartir inscrites à l'actif du bilan sont résorbées selon une méthode et sur une période permettant le meilleur rattachement des charges aux produits. Cette période n'excède pas 3 ans à partir de l'exercice de leur constatation.

e) Immobilisations financières :

Elles sont comptabilisées au coût d'origine d'acquisition. A la clôture de l'exercice, elles sont évaluées à leur juste valeur. Les plus-values ne sont pas constatées alors que les moins-values potentielles font l'objet de provisions pour dépréciation.

f) Les stocks :

Les stocks sont composés des produits finis, des produits en cours, des matières premières, des pièces de rechange et des autres matières consommables.

La société adopte la méthode de l'inventaire intermittent pour la comptabilisation des stocks.

Les stocks de marchandises sont valorisés à leur coût d'achat hors taxes récupérables.

Les stocks de matières premières, pièces de rechange et consommables sont valorisés au coût d'achat moyen pondéré hors taxes récupérables.

Les stocks de produits finis et des produits en cours sont valorisés à leur coût de production hors taxes récupérables.

Le coût de production comprend le coût d'acquisition des matières consommées dans la production et une juste part des coûts directs et indirects de production devant être raisonnablement rattachée à la production. Le coût de la sous-activité est déduit du coût de production.

En effet, il y a sous-activité lorsque le niveau réel de production est inférieur à la capacité normale de production.

Le coût de la sous-activité correspond aux frais généraux fixes de production, tels que les charges d'amortissement et les frais de gestion et d'administration de la production, non imputés au coût de production.

g) Clients et comptes rattachés :

Sont présentées dans ce compte les créances ordinaires, les créances contentieuses, les créances matérialisées par des effets non échus et effets échus et impayés et des chèques impayés.

Vu la politique commerciale adoptée et les garanties exigées (hypothèques, cautions bancaires, etc ...) la société n'a pas enregistré dans le semestre en cours de créances douteuses nécessitant la constatation de provisions.

h) Les emprunts bancaires :

Les intérêts des emprunts bancaires sont comptabilisés en charges dans l'exercice comptable au cours duquel ils sont encourus.

Pour la présentation de l'encours de la dette, les échéances à plus d'un an sont présentées parmi les passifs non courants alors que les échéances à moins d'un an figurent parmi les passifs courants.

i) Prise en compte des revenus :

Les revenus provenant de la vente des produits finis sont pris en compte dès leur livraison aux clients.

**TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS AU
31/12/2017**

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

(Exprimés au millimes)

Nature des Immobilisations	IMMOBILISATIONS			AMORTISSEMENTS				Valeurs Comptables Nettes	
	Valeurs Brutes au 31/12/2016	Acquisitions de l'exercice	Régularisation Cessions/Sortie	Valeurs Brutes au 31/12/2017	Amortissements au 31/12/2016	Dotations de l'exercice	Régularisation Cessions/Sortie		Amortissements au 31/12/2017
Logiciels	1 129 323.659			1 129 323.659	1 103 346.603	19 907.180		1 123 253.783	6 069.876
Totaux	1 129 323.659	0.000	0.000	1 129 323.659	1 103 346.603	19 907.180	0.000	1 123 253.783	6 069.876

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Nature des Immobilisations	IMMOBILISATIONS			AMORTISSEMENTS				Valeurs Comptables Nettes	
	Valeurs Brutes au 31/12/2016	Acquisitions de l'exercice	Régularisation Cessions/Sortie	Valeurs Brutes au 31/12/2017	Amortissements au 31/12/2016	Dotations de l'exercice	Régularisation Cessions/Sortie		Amortissements au 31/12/2017
Terrain de gisements expropriés	5 841 342.136			5 841 342.136	2 435 310.701	349 415.848		2 784 726.549	3 056 615.587
Terrain de gisements	1 513 061.536			1 513 061.536	556 829.902	30 110.203	-30.066	586 910.039	926 151.497
Terrains bâtis	1 225 749.591			1 225 749.591					1 225 749.591
Constructions	34 936 041.325			34 936 041.325	20 486 600.057	958 814.330		21 445 414.387	13 490 626.938
Matériels et Outillages	287 650 291.290	3 142 722.421		290 793 013.711	109 171 653.273	14 452 004.565	-1 335.657	123 622 322.181	167 170 691.530
Matériels de Transport	13 256 042.333	137 765.200	-99 549.400	13 294 258.133	11 853 177.229	307 668.875	-99 549.400	12 061 296.704	1 232 961.429
Mobilier et Matériels de Bureau	2 420 623.839	5 400.768	-346.632	2 425 677.975	2 153 430.812	68 720.203	-346.632	2 221 804.383	203 873.592
Agencements Aménagements et Installations	5 733 118.167	12 562.000		5 745 680.167	4 900 504.764	148 000.247		5 048 505.011	697 175.156
Emballage Identifiable Récupérable	902 935.925		-97 435.280	805 500.645	902 935.925		-97 435.280	805 500.645	0.000
Immobilisations en cours	20 368 514.776	3 821 027.929	-183 815.790	24 005 726.915					24 005 726.915
Totaux	373 847 720.918	7 119 478.318	-381 147.102	380 586 052.134	152 460 442.663	16 314 734.271	-198 697.035	168 576 479.899	212 009 572.235

IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS AU 31/12/2017

DESIGNATIONS	Solde au 31/12/2016	Investis. 2017	Main d'œuvre	Total Investis.	TOTAL	Sorties pour immobilisation	Restes en cours
Modernisation des installations de charg. et déchar. du quai	16 344 375.485	3 283 580.601	163 107.927	3 446 688.528	19 791 064.013		19 791 064.013
Moder. instal. charg. et déchar. du quai (G. civil)	3 086 284.730	79 972.655	3 972.546	83 945.201	3 170 229.931		3 170 229.931
Galet de broyage plus support de galet pour broyeur a cru	937 854.561		0.000	0.000	937 854.561		937 854.561
Modernisation des blocs de commande des lignes d'ensachage		175 117.060	8 698.730	183 815.790	183 815.790	183 815.790	
Rénovation système pesage schenk trémies haut et bas titres		11 534.292	572.952	12 107.244	12 107.244		12 107.244
Nouvel atelier de stockage d'ensachage et d'expédition		90 000.500	4 470.666	94 471.166	94 471.166		94 471.166
TOTAUX	20 368 514.776	3 640 205.108	180 822.821	3 821 027.929	24 189 542.705	183 815.790	24 005 726.914

IMMOBILISATIONS FINANCIERES:

La valeur brute des immobilisations financières s'élève au 31/12/2017 à 2 286 276 DT et se détaille comme suit :

Désignations	Note	Montant Brut	Provision	NETS
Titres de participation	2.1	899 545.000	505 603.825	393 941.175
Autres participations	2.1	300 000.000	111 844.800	188 155.200
Dépôts et cautionnements	2.2	209 905.662	74 993.128	134 912.534
Prêts à plus d'un an	2.3	796 825.045		796 825.045
Obligations Etat Tunisien	2.3	80 000.000		80 000.000
Total		2 286 275.707	692 441.753	1 593 833.954

TITRES DE PARTICIPATION AU 31/12/2017

Désignations	Nombre d'actions	Montant Brut	Provision	%	NETS
LE MARBRE NOIR		6 000.000	6 000.000	100	0.000
COOPERATION DU NORD		770.000	770.000	100	0.000
LE CONFORT		35 000.000	35 000.000	100	0.000
LES CARRELAGES TUNISIENS		55 050.000	55 050.000	100	0.000
LES CARRIERES TUNISIENNES		30 100.000	30 100.000	100	0.000
S T E M		30 000.000	30 000.000	100	0.000
LES CARRELAGES THALA		1 500.000	1 500.000	100	0.000
FRACTUCIM		500.000	500.000	100	0.000
SODIS SICAR (EX. SOMNIVAS)	4 286	42 860.000	5 918.825	13.81	36 941.175
CIMENTS AMIANTE		31 600.000	31 600.000	100	0.000
CERAMIQUE TUNISIENNE	14 096	140 960.000	140 960.000	100	0.000
STE TUNISIENNE DE CHAUX	7 500	75 000.000	75 000.000	100	0.000
SODEPRI (EX. SOTEB)	16 641	83 205.000	83 205.000	100	0.000
SOTUCIB		10 000.000	10 000.000	100	0.000
FOIRE INTERNATIONAL DE TUNISIE	1 000	32 000.000			32 000.000
PARC D'ACTIVITES ECONOMIQUE DE BIZERTE (EX. ZONE FRANCHE)	60 000	300 000.000			300 000.000
STE STEG ENERGIES RENOUVELABLES	10 000	25 000.000			25 000.000
TOTAUX		899 545.000	505 603.825		393 941.175

AUTRES PARTICIPATIONS AU 31/12/2017

Désignations	Nombre d'actions	Montant Brut	Provision	%	NETS
ESSAIMAGE FCPR - CB	300	300 000.000	111 844.800	37.282	188 155.200
TOTAUX		300 000.000			188 155.200
NET		1 199 545.000	617 448.625		582 096.375

(*) Suivant décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 23 juin 2011 de la Société de Développement et d'Exploitation du Parc d'Activité Economique de Bizerte, et suite à l'augmentation du capital par incorporation des réserves, la SCB a reçu 30000 actions gratuites à raison d'une action nouvelle pour chaque action ancienne.

DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS AU 31/12/2017

Date	Désignation	Montant	Provision	Taux	Net
	S. T. E. G.	7.000	2.333	1/3	4.667
1972	S. T. E. G.	21 931.040	7 310.347	1/3	14 620.693
	S. T. E. G.	2 112.000	704.000	1/3	1 408.000
	P. T. T.	609.619	609.619	100.00%	0.000
	ACCIDENT DE TRAVAIL	100.000	100.000	100.00%	0.000
	COFFRE FORT	1.500	1.500	100.00%	0.000
	TUNIS AIR	180.485	180.485	100.00%	0.000
	DOUANES	638.866	638.866	100.00%	0.000
	S. N. C. F. T.	1 500.000	1 500.000	100.00%	0.000
	O. P. N. T.	476.000	476.000	100.00%	0.000
	SOCIETE COMMERCIALE	280.130	280.130	100.00%	0.000
	S. T. E. G.	20.000	6.667	1/3	13.333
	PROMEKO	104.000	104.000	100.00%	0.000
	S. T. E. G.	30.000	10.000	1/3	20.000
3779/76	P. T. T. P.3779	10.000	10.000	100.00%	0.000
4176/76	MAGHRAOUI	80.000	80.000	100.00%	0.000
4018/76	BOUJALLABIA	80.000	80.000	100.00%	0.000
11016/77	S. T. E. G.	21.000	7.000	1/3	14.000
196/77	S. T. E. G.	14.000	4.667	1/3	9.333
7525-60/77	P. T. T.	20.000	20.000	100.00%	0.000
4./77	O. P. N. T.	494.520	494.520	100.00%	0.000
7515/78	P. T. T.	10.000	10.000	100.00%	0.000
278/78	O. P. N. T.	9.000	9.000	100.00%	0.000
3598/78	TOTAL GAZ	10.000	10.000	100.00%	0.000
1977	S. T. E. G.	2 047.837	682.612	1/3	1 365.225
1978	S. T. E. G.	13 511.223	4 503.741	1/3	9 007.482
1714/79	S. T. O. A.	79.920	79.920	100.00%	0.000
8492/79	CHAKROUN ABDELKADER	75.000	75.000	100.00%	0.000
3414/79	BOUTEILLES POUR CANTINE	4.320	4.320	100.00%	0.000
1979	S. T. E. G.	52 297.836	17 432.612	1/3	34 865.224
1980	S. T. E. G.	45 236.579	15 078.860	1/3	30 157.719
11665/90	S. T. O. A.	2 437.000	2 437.000	100.00%	0.000
1981	S. T. E. G.	47 270.421	15 756.807	1/3	31 513.614
1982	S. T. E. G.	611.862	203.954	1/3	407.908
1983	S. T. E. G.	44 444.973	14 814.991	1/3	29 629.982
1798/83	SOCIETE LAFARGE/PALETTE	6.500	6.500	100.00%	0.000
1984	S. T. E. G.	969.485	323.162	1/3	646.323
21351/84	BOUTEILLES DE GAZ	15.000	15.000	100.00%	0.000
8016/85	GHARBI MUSTAPHA LOYER	100.000	100.000	100.00%	0.000
8430/86	LASSOUED HABIB	140.000	140.000	100.00%	0.000
24625/87	S. T. E. G. REMB. CONSM. TENSION	-30 401.933	-10 133.978	1/3	-20 267.955
10734/87	S. T. E. G. AVANCE S/CONSUM. DEPOT BIZERTE	92.000	30.667	1/3	61.333
21424/88	S. T. E. G.	13.774	4.591	1/3	9.183
21411/88	S. T. E. G.	6.117	2.039	1/3	4.078
21443/88	S. T. E. G. AVANCE S/FACTURE	11.221	3.740	1/3	7.481
9456/90	BRANCHEMENT ELECTRICITE CARRIERE	25.000	8.333	1/3	16.667
24464/89	BRANCHEMENT ELECTRICITE CARRIERE	28.000	9.333	1/3	18.667
5666/91	S. T. E. G.	36.884	12.295	1/3	24.589
6091/91	S. T. E. G.	44.448	14.816	1/3	29.632

DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS AU 31/12/2017

Date	Désignation	Montant	Provision	Taux	Net
9984/92	INSTALLATION COMPTEUR D'EAU BIZERTE	13.000	4.333	1/3	8.667
13245/93	INSTALLATION COMPTEUR D'EAU BURG TALEB	52.000	17.333	1/3	34.667
9063//93	INSTALLATION COMPTEUR D'EAU BURG TALEB	14.600	4.867	1/3	9.733
13943/93	1 MOIS LOYER LOGEMENT DIRECT.ADM.	250.000	83.333	1/3	166.667
2043063/97	P. T. T.	40.000	13.333	1/3	26.667
14907	LOYER DIRECTION GENERALE	1 400.000	466.667	1/3	933.333
2576	STEG	88.000	29.333	1/3	58.667
2041187	CAUTION MARCHE	-150.000			-150.000
8016/04	COFFRE FORT BT	100.000	33.333	1/3	66.667
12372/06	COMPTEUR SONEDE LOGT AV FARHAT HACHED	255.435	85.145	1/3	170.290
	TOTAL	209 905.662	74 993.128		134 912.535

PRÊT A PLUS D'UN AN AU 31/12/2017

Désignations	Montant
Prêts Fonds Social	796 825.045
Total	796 825.045

OBLIGATIONS ETAT TUNISIEN AU 31/12/2017

Désignations	Montant
Obligations Etat Tunisien	80 000.000
Total	80 000.000

ECART DE CONVERSION ACTIF AU 31/12/2017

Désignations	Montant
Actualisation emprunts en euros	7 018 241.629
Total	7 018 241.629

STOCKS:

Les stocks au 31/12/2017 se récapitulent comme suit :

Désignations	Montant Brut	Provision	NETS
Stock de matières premières	179 079.317		179 079.317
Stock de matières consommables	6 242 485.881		6 242 485.881
Stock de matières semi-ouvrées	22 775 655.046		22 775 655.046
Stock de produits finis	1 520 887.082		1 520 887.082
Stock magasin	31 649 075.621	9 762 587.625	21 886 487.996
Stock négoce	20 059.511	20 059.511	0.000
Total	62 387 242.458	9 782 647.136	52 604 595.322

CLIENTS AU 31/12/2017

Désignations	Siège	Agence	Total
Clients Ordinaires	996 488.160	89.160	996 577.320
Clients Ordinaires autres	66 981.313		66 981.313
Clients Douteux	199 567.225	1 802 858.013	2 002 425.238
Clients Chèques Impayés	357 350.420	778 505.190	1 135 855.610
Clients Effets à Recevoir	1 576 154.949		1 576 154.949
Clients Effets à Recevoir Impayés	1 080 606.914	1 113 106.729	2 193 713.643
Totaux	4 277 148.981	3 694 559.092	7 971 708.073

CLIENTS AU 31/12/2017

Désignations	31/12/2017	31/12/2016	Ecart
Clients Ordinaires	996 577.320	2 370 691.685	-1 374 114.365
Clients Ordinaires autres	66 981.313	62 307.971	4 673.342
Clients Douteux	2 002 425.238	1 892 594.950	109 830.288
Clients Chèques Impayés	1 135 855.610	1 040 594.726	95 260.884
Clients Effets à Recevoir	1 576 154.949	1 338 536.191	237 618.758
Clients Effets à Recevoir Impayés	2 193 713.643	1 269 352.175	924 361.468
Clients Factures à Etablir		5 577.180	-5 577.180
Totaux	7 971 708.073	7 979 654.878	-7 946.805

PROVISIONS CLIENTS & COMPTES RATTACHES AU**31/12/2017**

Désignations	Fin 2016	Dotations 2017	Reprise 2017	31/12/2017
Provisions pour Clients	1 969 837.347	32 587.891	0.000	2 002 425.238
Provisions Effets Impayés	1 195 153.205	9 526.000	-1 596.000	1 203 083.205
Provisions Chèques Impayés	1 036 907.113	5 177.070	-5 300.000	1 036 784.183
Totaux	4 201 897.665	47 290.961	-6 896.000	4 242 292.626

PROVISIONS CLIENTS & COMPTES RATTACHES SIEGE AU**31/12/2017**

Désignations	Fin 2016	Dotations 2017	Reprise 2017	31/12/2017
Provisions pour Clients	166 979.334	32 587.891		199 567.225
Provisions Effets Impayés	82 046.476	9 526.000	-1 596.000	89 976.476
Provisions Chèques Impayés	258 401.923	5 177.070	-5 300.000	258 278.993
Totaux	507 427.733	47 290.961	-6 896.000	547 822.694

**PROVISIONS POUR CREANCES DOUTEUSES DES CLIENTS DES
AGENCES ARRETEES LE 31/12/2017**

Désignations	Fin 2016	Dotations 2017	Reprise 2017	31/12/2017
Provisions pour Clients	1 802 858.013			1 802 858.013
Provisions Effets Impayés	1 113 106.729			1 113 106.729
Provisions Chèques Impayés	778 505.190			778 505.190
Totaux	3 694 469.932	0.000	0.000	3 694 469.932

AUTRES ACTIFS COURANTS AU 31/12/2017

Désignations	Montant	Total
40. FOURNISSEURS DEBITEURS		340 626.332
Fournisseurs Ordinaires usine	246 202.394	
Fournisseurs Ordinaires négoce	32 837.264	
Fournisseurs Actualisation des comptes	0.000	
Fournisseurs Avance sur Commande	6 015.000	
Fournisseurs Emballages & Matériels à Rendre	55 571.674	
42. PERSONNEL & COMPTES RATTACHES		266 051.160
Avance et acomptes (prêt aïd)	254 135.428	
Saisies et Arrêts	440.422	
Dons à retenir sur les employés	59.800	
Avances pour le compte du personnel (UGTT)	11 415.510	
43. ETAT & COLLECTIVITES PUBLIQUES		1 390 886.577
T. V. A. À payer	827 189.447	
Retenues à la source opérées par des tiers	116 885.901	
Acomptes provisionnels	129 285.075	
Minimum d'impôt 2013	113 832.127	
T. F. P.	91 208.677	
Taxes de douanes	112 485.350	
45. DEBITEURS DIVERS		2 430 122.842
Divers	88 112.794	
ASTREE	3 005.562	
C. J. O.	346.495	
C. I. O. K.	172.863	
S. C. E.	1 720.870	
S. C. G.	5 786.455	
S. N. D. P.	14 312.493	
SOCOREMU	14 597.698	
Produits à recevoir	2 289 950.187	
SORECOM	206.900	
C. R. D. P. A.	6 307.541	
M.D.N (REDEVANCE CARRIERE MILITAIRE)	5 602.984	
46. COMPTES D'ATTENTE A REGULARISER		682 849.275
Comptes d'attente à régulariser	634 088.313	
Consignation à la paierie générale	48 760.962	
47. COMPTES DE REGULARISATION		1 160 110.010
Charges constatées d'avance	1 160 110.010	
TOTAL	6 270 646.196	6 270 646.196

PROVISIONS AUTRES ACTIFS COURANTS AU 31/12/2017

Désignations	Montant
Provisions autres débiteurs siège	448 853.033
	448 853.033

PLACEMENTS AU 31/12/2017

Banques	Comptes Bloqués
BNA DEISES	10 190 600.000
BH BIZERTE	10 317 120.000
STB BIZERTE(EUROS)	9 317 120.000
TOTAUX	29 824 840.000

PRETS A MOINS D'UN AN AU 31/12/2017

Désignations	
Prêt à moins d'un an sur fonds social	377 754.142
	377 754.142

Placements et Autres Actifs Financiers= 30 202 594.142

LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES AU 31/12/2017

Banques	Montants	Total
<u>COMPTES COURANTS BANCAIRES SIEGE</u>		305 028.338
STB BIZERTE		
STB COMPTE EN DEVISE DOLLARS	14 780.755	
STB COMPTE EN DEVISE EURO	1.562	
BNA BIZERTE COMPTE EN DEVISE	119 465.718	
BNA AGENCE B.	2 004.671	
U B C BIZERTE	859.661	
UIB BIZERTE	1 260.608	
B I A T BIZERTE COMPTE EN DEVISE	45 398.224	
BANQUE ZITOUNA	62 086.226	
TGT TUNIS	110.120	
CHEQUES A ENCAISSER	59 060.793	
<u>CAISSES</u>	8 794.519	8 794.519
TOTAUX	313 822.857	313 822.857

CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION

Les capitaux propres avant affectation du résultat de l'exercice, s'élève à la clôture de l'exercice 2016 à **104 242 908 DT** contre **74 007 798 DT** au 31/12/2017 soit une variation de **(-30 235 110 DT)** qui se détaille comme suit :

Désignations	31/12/2017	31/12/2016	Variation
Capital social	44 047 290	44 047 290	0
Réserves	101 628 093	101 756 626	-128 533
Autres capitaux propres	1 576 129	1 694 014	-117 885
Modification comptables (indemnité de départ à la retraite)	-2 010 541	-2 010 541	0 (*)
Résultats reportés	-41 244 481	-19 064 972	-22 179 509
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice	103 996 490	126 422 417	-22 425 927
Résultat de l'exercice (*)	-29 988 692	-22 179 509	-7 809 184
Total des capitaux propres avant affectation	74 007 798	104 242 908	-30 235 110

La variation des capitaux propres avant affectation s'explique par :

- La constatation de l'affectation du résultat de l'exercice 2016;
- La constatation des intérêts sur prêts fonds social accordés en 2017 pour 76 DT;
- La constatation des dons sur fonds social accordés en 2017 pour -128 609 DT;
- La résorption de la subvention d'investissements inscrite au résultat de l'exercice -117 885 DT;
- Le résultat de la période du 01/01/2017 au 31/12/2017

L'assemblée générale ordinaire du 20/06/2017 a décidé l'affectation du résultat de l'exercice 2016 comme suit :

- Résultat de l'exercice	-22 179 509
- Résultats reportés 2016	-19 064 972
Résultats reportés au 31/12/2017	-41 244 481

(*) L'indemnité de départ à la retraite a été constatée pour la première fois en 2016.

RESERVES ET PRIMES LIEES AU CAPITAL AU 31/12/2017

Désignations	Montant
Réserves légales	4 404 729.000
Réserves statutaires	1 623 416.830
Réserves non statutaires	1 265 000.000
Réserves pour fonds social	1 835 617.004
Primes d'émission	92 499 330.000
Total	101 628 092.834

AUTRES CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2017

Désignations	Montant
Réserves soumises à un régime fiscal particulier	233 546.390
Subvention d'investissements	2 256 504.822
Subventions d'investissement inscrites aux comptes de résultat	-913 922.208
Total	1 576 129.004

PROVISIONS POUR LITIGES
AU 31/12/2017

Désignations	Montant
Provisions pour litiges	71 106.183
Total	71 106.183

PROVISIONS POUR RETRAITES ET OBLIGATIONS SIMILAIRES
AU 31/12/2017

Désignations	Montant
Provisions pour départ à la retraite	2 188 536.631
Total	2 188 536.631

Une provision pour avantages du personnel est comptabilisée pour faire face aux engagements correspondants à la valeur actuelle des droits acquis par les salariés relatifs aux indemnités statutaires (SMIG multiplié par le nombre d'année d'activité) aux quelles ils seront en mesure de prétendre lors de leur départ en retraite. Elle résulte d'un calcul effectué selon la méthode rétrospective des unités de crédit projetées (prévue par la Norme Comptable Internationale IAS19, Avantages du personnel, n'ayant pas d'équivalente en Tunisie) qui prend en considération notamment le risque de mortalité, l'évolution prévisionnelle des salaires, la rotation des effectifs et un taux d'actualisation financière. Les hypothèses actuarielles utilisées se présentent comme suit:

- Taux d'augmentation salariale : 5%
- Taux de mortalité et de départ anticipé : 5%
- Taux d'actualisation : 8%

PROVISIONS POUR CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES
AU 31/12/2017

Désignations	Montant
Provision pour reboisement et remise en état des carrières exploités	600 000.000
Total	600 000.000

TOTAL DES PROVISIONS **2 859 642.814**

Une provision de 600 000.000 DT est constituée pour charges de reboisement et de remise en état des carrières à raison de 50 000.000 DT par an à partir de 2014. Cette provision sera utilisée après l'exploitation totale de ces carrières.

DETTES A LONG ET MOYEN TERME AU 31/12/2017
EMPRUNTS BANCAIRES

Echéances	Principal	Reste à amortir après chaque année
Solde au 31/12/2017		115 941 285.835
2019	30 528 000.743	85 413 285.092
2020	26 605 196.301	58 808 088.791
2021	17 140 350.527	41 667 738.264
2022	11 237 806.109	30 429 932.155
2023	5 642 168.335	24 787 763.820
2024	4 881 571.675	19 906 192.145
2025	2 836 871.830	17 069 320.315
2026	2 048 004.076	15 021 316.239
2027	2 071 912.230	12 949 404.009
2028	2 096 099.447	10 853 304.562
2029	2 120 569.055	8 732 735.507
2030	2 145 324.297	6 587 411.210
2031	2 170 368.561	4 417 042.649
2032	2 195 705.147	2 221 337.502
2033	2 221 337.502	0.000
Totaux	115 941 285.835	

FOURNISSEURS AU 31/12/2017

Désignations	Siège	Agence	Total
Fournisseurs d'exploitation locaux	7 188 779.061	26 260.428	7 215 039.489
Fournisseurs d'immobilisations locaux	786 758.105		786 758.105
Fournisseurs Etat et Collectivités Publiques	164 022.263		164 022.263
Fournisseurs Effets à Payer	7 562 644.156		7 562 644.156
Fournisseurs d'exploitation étrangers	5 141 495.138		5 141 495.138
Fournisseurs d'immobilisation étrangers	5 377 567.734		5 377 567.734
Fournisseurs retenues de garanties locaux	449 100.213		449 100.213
Fournisseurs retenues de garanties étrangers	1 177 040.309		1 177 040.309
Factures non Parvenues (Fournisseurs d'exploitation)	332 318.637		332 318.637
Factures non Parvenues (Fournisseurs d'immobilisations)	341 479.833		341 479.833
Fournisseurs Actualisation des comptes	1 796 915.625		1 796 915.625
Fournisseurs Dépôts et Cautionnements	400.000		400.000
Totaux	30 318 521.074	26 260.428	30 344 781.502

FOURNISSEURS AU 31/12/2017

Désignations	31/12/2017	31/12/2016	Ecart
Fournisseurs d'exploitation	7 215 039.489	13 107 028.665	-5 891 989.176
Fournisseurs d'immobilisations	786 758.105	533 685.270	253 072.835
Fournisseurs Etat et Collectivités Publiques	164 022.263	250 971.790	-86 949.527
Fournisseurs Effets à Payer	7 562 644.156	2 135 411.716	5 427 232.440
Fournisseurs d'exploitation étrangers	5 141 495.138	2 337 434.287	2 804 060.851
Fournisseurs d'immobilisation étrangers	5 377 567.734	5 053 805.552	323 762.182
Fournisseurs Retenues de Garanties	449 100.213	8 021 634.611	-7 572 534.398
Fournisseurs Retenues de Garanties	1 177 040.309	1 182 383.248	-5 342.939
Factures non Parvenues (Fournisseurs d'exploitation)	332 318.637	2 113 186.487	-1 780 867.850
Factures non Parvenues (Fournisseurs d'immobilisations)	341 479.833	352 155.035	-10 675.202
Fournisseurs Actualisation des comptes	1 796 915.625	850 245.757	946 669.868
Fournisseurs Dépôts et Cautionnements	400.000	400.000	0.000
Totaux	30 344 781.502	35 938 342.418	-5 593 560.916

AUTRES PASSIFS COURANTS AU 31/12/2017

Désignations	Montant	Total
41. CLIENTS CREDITEURS		1 373 071.361
Clients ordinaires usine	390 707.001	
Clients avoir à établir	483 889.463	
Clients ordinaires négoce	417 543.036	
Clients ordinaires autres	19 034.946	
Crédit commercial personnel C.B.	2 433.863	
Clients étrangers	54 376.637	
Clients ventes au comptant	5 086.415	
42. PERSONNEL & COMPTES RATTACHES		5 701 887.203
Arrondies	62.572	
Assurances mutuelles et décès	3 896 598.871	
Caisse secours du personnel	31 821.296	
Epargne logements	2 075.000	
Fonds d'intéressement	89 218.008	
Rémunérations diverses	375 079.047	
Cotisation conjoncturelle provisoire	386.082	
Amicale agents SCB	3 210.000	
Amicale agents SCB pour ORANGE	13 900.000	
Amicale agents SCB pour OOREDOO	6 147.500	
Dettes provisionnées pour congés à payer	1 283 388.827	
43. ETAT IMPOTS & COLLECTIVITES PUBLIQUES		4 748 119.721
Impôts sur les revenus (I. R.)	332 863.425	
Impôts à liquider	15 157.408	
Timbres fiscaux	30.800	
Obligations cautionnées	1 081 253.829	
Redevances sur ventes produits	74 626.124	
Redevances article constaté	3 074 944.590	
Retenues à la source sur paiements à des tiers	24 513.227	
Retenues à la source opérées/ des tiers non-résidents	126 777.966	
FOPROLOS	17 952.352	
44. SOCIETES DE GROUPES ET ASSOCIES		3 550 926.855
Actionnaires dividendes à payer	3 550 923.855	
Actionnaires opérations sur le capital	3.000	
45. CREDITEURS DIVERS		1 247 060.493
C.N.S.S., (C. N. S. S. COMPLEMENT CAVIS) et C.N.R.P.S.	978 847.580	
Créditeurs divers charges à payer	268 208.013	
C.N.A.M.	4.900	
46. COMPTES D'ATTENTE A REGULARISER		22 321.705
Receveur de finances imputation sur articles constatés	22 321.705	
47. COMPTES DE REGULARISATION		2 734.035
Produits perçus d'avance	2 734.035	
48. PROVISIONS COURANTES POUR RISQUES ET CHARGES		93 129.387
Provisions pour risques	93 129.387	
TOTAUX	16 739 250.760	16 739 250.760

CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS**AU 31/12/2017**

Echéances	Principal	Reste à amortir après chaque échéance
Solde au 31/12/2017		36 044 154,359
31/12/2017	328 134,778	35 716 019,581
01/01/2018	675 308,314	35 040 711,267
02/01/2018	448 717,251	34 591 994,016
05/01/2018	162 500,000	34 429 494,016
07/01/2018	130 759,053	34 298 734,963
19/01/2018	239 724,983	34 059 009,980
27/01/2018	596,740	34 058 413,240
31/01/2018	2 386 284,169	31 672 129,071
05/02/2018	162 500,000	31 509 629,071
07/02/2018	144 109,831	31 365 519,240
10/02/2018	473 500,841	30 892 018,399
19/02/2018	264 201,415	30 627 816,984
27/02/2018	600,221	30 627 216,763
28/02/2018	1 174 518,500	29 452 698,263
05/03/2018	162 500,000	29 290 198,263

07/03/2018	144 839,988	29 145 358,275
19/03/2018	265 540,034	28 879 818,241
27/03/2018	603,722	28 879 214,519
30/03/2018	482 203,596	28 397 010,923
31/03/2018	793 009,376	27 604 001,547
01/04/2018	675 308,314	26 928 693,233
05/04/2018	162 500,000	26 766 193,233
27/04/2018	607,244	26 765 585,989
30/04/2018	3 258 082,917	23 507 503,072
05/05/2018	162 500,000	23 345 003,072
10/05/2018	473 500,841	22 871 502,231
24/05/2018	1 624 015,040	21 247 487,191
26/05/2018	160 984,448	21 086 502,743
27/05/2018	610,786	21 085 891,957
31/05/2018	797 013,904	20 288 878,053
05/06/2018	162 500,000	20 126 378,053
23/06/2018	71 606,857	20 054 771,196
24/06/2018	1 815 965,518	18 238 805,678
26/06/2018	180 748,901	18 058 056,777
27/06/2018	614,349	18 057 442,428
29/06/2018	33 486,345	18 023 956,083
30/06/2018	943 219,778	17 080 736,305

01/07/2018	675 308,314	16 405 427,991
02/07/2018	448 717,251	15 956 710,740
05/07/2018	162 500,000	15 794 210,740
23/07/2018	80 411,354	15 713 799,386
24/07/2018	1 826 513,251	13 887 286,135
26/07/2018	181 836,408	13 705 449,727
27/07/2018	617,932	13 704 831,795
28/07/2018	169 991,179	13 534 840,616
31/07/2018	2 318 926,802	11 215 913,814
05/08/2018	162 500,000	11 053 413,814
10/08/2018	473 500,841	10 579 912,973
23/08/2018	80 895,833	10 499 017,140
27/08/2018	621,537	10 498 395,603
28/08/2018	190 892,625	10 307 502,978
31/08/2018	1 181 871,664	9 125 631,314
05/09/2018	162 500,000	8 963 131,314
27/09/2018	625,163	8 962 506,151
28/09/2018	225 529,099	8 736 977,052
30/09/2018	806 315,403	7 930 661,649
01/10/2018	1 124 025,565	6 806 636,084
05/10/2018	162 500,000	6 644 136,084
27/10/2018	628,810	6 643 507,274

31/10/2018	3 286 662,855	3 356 844,419
05/11/2018	162 500,000	3 194 344,419
10/11/2018	783 687,286	2 410 657,133
27/11/2018	632,478	2 410 024,655
30/11/2018	810 356,132	1 599 668,523
05/12/2018	162 500,000	1 437 168,523
27/12/2018	636,167	1 436 532,356
Total	36 044 154,359	

EMPRUNTS BANCAIRES ECHUS ET IMPAYES AU 31/12/2017

Désignations	Montant
A T B	8 543 147,103
B I A T	4 243 392,003
Total	12 786 539,106

INTERETS COURUS SUR EMPRUNTS BANCAIRES AU 31/12/2017

Désignations	Montant
Intérêts courus sur emprunts	684 166,077
AMEN BANK -Intérêts échus et impayés au 31/12/2017-	22 060,039
A T B -Intérêts échus et impayés au 31/12/2017-	30 953,835
Total	737 179,951

EFFETS A PAYER POUR REGLEMENT FINANCEMENT STOCK AU 31/12/2017

Désignations	Montant
Effet à payer pour emprunt financement stock	13 041 265,000
Total	13 041 265,000

BANQUES

Désignations	Montant
B N A BIZERTE	1 214 227,985
S T B BIZERTE	4 588 657,837
B T BIZERTE	67 000,398
B H BIZERTE	4 037 296,849
AMEN BANK BIZERTE	135 305,922
C C P	1 719,712
B I A T BIZERTE	44 568,566
ATTIJARI BANK	599 196,565
A T B BIZERTE	110 067,443
Total	10 798 041,277

REVENUS AU 31/12/2017

(Exprimés en dinars)

Désignations	31/12/2017	31/12/2016	Ecart
Ventes ciments	68 607 864	61 149 119	7 458 746
Ventes chaux	3 103 453	3 622 764	-519 312
Ventes clinker		1 147 788	-1 147 788
Transport sur ventes		34 215	-34 215
Ristournes accordées par l'entreprise	-8 133 739	-5 996 133	-2 137 606
Ventes locales	63 577 577	59 957 753	3 619 824
Ventes export ciments		1 493 388	-1 493 388
Ventes export	0	1 493 388	-1 493 388
Total revenus	63 577 577	61 451 141	2 126 436

COUTS DES VENTES AU 31/12/2017

(Exprimés en dinars)

Désignations	31/12/2017	31/12/2016	Ecart
Matières Premières	620 242	873 623	-253 381
Matières Consommables	27 697 695	23 338 918	4 358 777
Matières et fournitures non stockées	12 686 048	15 829 218	-3 143 170
Etudes et prestations	172 979	173 897	-917
Production stockée ou déstockées (Produits finis et semi-ouvrés)	-1 848 453	-2 834 529	986 076
(1) Achats consommés	39 328 512	37 381 127	1 947 384
(2) Charges de personnel	5 901 933	5 965 155	-63 222
(3) Amortissements	16 073 250	16 328 563	-255 313
Redevances	66 634	61 856	4 777
Loyers et charges locatives	322 075	124 165	197 910
Entretiens et réparations	1 012 775	1 232 519	-219 743
Services extérieurs L. M. C.	1 201	2 015	-815
(4) Services extérieurs	1 402 685	1 420 555	-17 870
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	216 760	508 364	-291 603
Transport (Transport et manutention calcaire à la carrière)	1 728 491	1 403 926	324 565
Déplacements, Missions et Réceptions	541	8 007	-7 466
(5) Autres services extérieurs	1 945 793	1 920 297	25 496
(6) Charges diverses ordinaires	0	0	0
(7) Sous-activité	-6 875 514	-6 283 827	-591 688
Coût des ventes (1 à 7)	57 776 657	56 731 871	1 044 787

AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION AU 31/12/2017

(Exprimés en dinars)

Désignations	31/12/2017	31/12/2016	Ecart
Production d'Immobilisations	367 474	164 544	202 930
Subventions d'exploitation	68 245	64 066	4 179
Reprise provisions chèques impayés	5 300	0	5 300
Reprise provisions effet impayés	1 596		1 596
Reprise provisions stocks magasin	147 070	116 094	30 976
Reprise amortissements	1 366		1 366
Reprise provisions sur titres de participation et dépôts et cautionnements	2 536	5 695	-3 159
Transfert de Charges (Grosses réparations)	2 614 709	2 419 080	195 629
Transfert de Charges (Immobilisations)	144 449	134 341	10 108
Total	3 352 744	2 903 820	448 923

FRAIS DE DISTRIBUTION AU 31/12/2017

(Exprimés en dinars)

Désignations	31/12/2017	31/12/2016	Ecart
Matières Consommables (Fournitures de Bureaux)	0	0	0
Matières et fournitures non stockées (Electricité, Eau)	0	0	0
(1) Achats consommés	0	0	0
(2) Charges de personnel	379 794	346 014	33 780
(3) Amortissements	27 752	27 752	0
Redevances	77 877	137 557	-59 680
Loyers et charges locatives	10 204	2 908	7 296
Entretiens et réparations	36 210	46 981	-10 771
(4) Services extérieurs	124 291	187 446	-63 155
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	136 226	139 594	-3 368
Publicités, Publications et relations publiques	52 558	44 170	8 388
Transport de biens et transport collectif du personnel	110 164	278 905	-168 742
Déplacements, Missions et Réceptions	1 916	14	1 902
(5) Autres services extérieurs	300 863	462 684	-161 820
(6) Charges diverses ordinaires	19 683	42 933	-23 250
(1 à 6) Frais de distribution	852 383	1 066 829	-214 446

FRAIS D'ADMINISTRATION AU 31/12/2017

(Exprimés en dinars)

Désignations	31/12/2017	31/12/2016	Ecart
Matières Consommables (Fournitures de Bureaux)	83 798	90 280	-6 482
Matières et fournitures non stockées (Electricité, Eau)	42 009	41 049	960
(1) Achats consommés	125 807	131 328	-5 521
(2) Charges de personnel	8 375 855	7 875 859	499 996
(3) Amortissements	233 640	248 929	-15 289
Loyers et charges locatives	85 056	84 118	938
Entretiens et réparations	51 787	49 856	1 931
Etudes, Recherches et divers services extérieurs	67 234	20 693	46 541
(4) Services extérieurs	204 077	154 667	49 410
Publicités, Publications et relations publiques		38 080	-38 080
Transport de biens et transport collectif du personnel	3 339		3 339
Déplacements, Missions et Réceptions	21 207	13 483	7 723
Frais postaux et de télécommunications	52 021	101 300	-49 279
(5) Autres services extérieurs	76 567	152 864	-76 296
Frais d'administration (1 à 5)	9 015 946	8 563 647	452 299

AUTRES CHARGES AU 31/12/2017

(Exprimés en dinars)

Désignations	31/12/2017	31/12/2016	Ecart
Matières Consommables (destinées pour immob. et gros entretiens)	2 945 809	2 553 421	392 388
Matières et fournitures non stockées (Electricité, Eau)	0	734	-734
(1) Achats consommés	2 945 809	2 554 155	391 655
(2) Charges de personnel (M.O. Immobilisation)	180 823	164 544	16 278
(3) Amortissements et Provisions	932 765	1 127 095	-194 331
Loyers et charges locatives	808	9 233	-8 426
Entretiens et réparations		1 752	-1 752
Primes d'assurances	1 390 284	1 371 295	18 989
Services extérieurs L. M. C.	45 217	0	45 217
(4) Services extérieurs	1 436 309	1 382 280	54 029
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	403 243	239 436	163 807
Publicités, Publications et relations publiques	275 944	249 122	26 822
Déplacements, Missions et Réceptions	134	261	-127
Services bancaires et assimilés	374 421	211 497	162 925
Autres services extérieurs L. M. C.	147	8 842	-8 695
(5) Autres services extérieurs	1 053 889	709 157	344 732
(6) Charges diverses ordinaires (jetons de présence et autres)	93 993	73 771	20 223
(7) Impôts taxes et versements assimilés	324 127	275 228	48 899
(8) Sous-activité	6 875 514	6 283 827	591 688
Autres Charges (1 à 8)	13 843 230	12 570 057	1 273 173

CHARGES FINANCIERES AU 31/12/2017

(Exprimés en dinars)

Désignations	31/12/2017	31/12/2016	Ecart
Intérêts des emprunts et dettes assimilées	8 946 830	7 002 813	1 944 018
Transfert de charges d'emprunts en immobilisations en cours	-105 164	-1 122 755	1 017 592
Intérêts des comptes courants et dépôts créditeurs	657 438	214 772	442 666
Intérêts autres dettes	231 851		231 851
Intérêts des obligations cautionnées	45 951	31 988	13 963
Pertes de change	3 273 704	451 062	2 822 642
Pertes de change latentes	3 085 942	3 304 210	-218 268
Charges financières L. M. C.		-98	98
TOTAUX	16 136 553	9 881 992	6 254 562

PRODUITS FINANCIERS AU 31/12/2017

(Exprimés en dinars)

Désignations	31/12/2017	31/12/2016	Ecart
Produits de participations (dividendes)	53 428	66 203	-12 775
Intérêts des comptes courants	21 308	32 401	-11 093
Intérêts des comptes bloqués	63 232		63 232
Intérêts sur crédits accordés aux clients		5 959	-5 959
Intérêts sur emprunt obligataire Etat Tunisien	7 550	6 184	1 366
Intérêts en devises	6 060		6 060
Gains de change réalisés	36 907	26 503	10 404
Produits financiers L. M. C.	241		241
Totaux	188 726	137 250	51 476

AUTRES GAINS ORDINAIRES AU 31/12/2017

(Exprimés en dinars)

Désignations	31/12/2017	31/12/2016	Ecart
Produits divers ordinaires	2 136	2 944	-809
Subventions d'investissement inscrites au résultat	117 885	129 269	-11 384
Jetons de présences reçus	5 436	3 000	2 436
Remboursement assurances	353 008	1 906 481	-1 553 473
Dommmages reçus (pénalité de retard)	30 587	71 845	-41 258
Ventes de ferrailles mise en jeu caution et autres	90 587	116 650	-26 063
Profits sur cession d'immobilisations	56 143	7 420	48 723
Revenus du quai usine	2 949	50 214	-47 266
Facturation masse salariale personnel détaché	5 755		5 755
Totaux	664 485	2 287 824	-1 623 339

TABLEAU DE DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL DE L'EXERCICE 31/12/2017

RESULTAT COMPTABLE APRES IMPÔTS						-29 988 692,312
A REINTEGRER						4 640 646,242
	- Dons et subventions exedentaires			257 243,986		
	- Pénalités et amendes fiscales			277 880,785		
	- Amortissements non déductibles - Terrains de carrière			379 526,051		
	- Provisions pour créances douteuses			49 877,672		
	- Provisions pour dépréciation des stocks			687 305,596		
	- Provisions pour risque et charges			195 581,553		
	- Services extérieurs liées à une modification comptable			46 417,535		
	- Autres Services extérieurs liées à une modification comptable			147,180		
	- Contribution conjoncturelle 2014					
	- Jetons de présence dépassant le remboursement des frais			18 000,000		
	- Taxes de voyage			60,000		
	- Gain de change latente 2016			-504 790,822		
	- Perte de change latente 2017			3 085 941,831		
	- Impôt sur les sociétés			147 454,875		
A DEDUIRE						-3 015 407,510
	- Dividendes			-53 427,561		
	- Intérêt en devises			-6 059,522		
	- Perte de change latente 2016			-2 799 418,998		
	- Reprise sur provisions stocks magasin			-147 069,690		
	- Reprise sur provisions pour dépréciation des éléments financiers			-2 535,739		
	- Reprise sur provisions pour clients			-6 896,000		
RESULTAT FISCAL DE L'EXERCICE AVANT IMPUTATION DES DEFICITS ANTERIEURS						-28 363 453,580
	+ Dotations aux amortissements de l'exercice 2017 (En cas de déficit)			16 332 799,731		
RESULTAT FISCAL DE L'EXERCICE AVANT AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE						-12 030 653,849
	- Déduction des déficits reportés 2016			471 242,757		
	- Déduction des amortissements de l'exercice 2017			16 332 799,731		
RESULTAT FISCAL DE L'EXERCICE APRES IMPUTATION DES AMORTISSEMENTS DIFFERES						-28 834 696,337
IS EXIGIBLE (MINIMUM D'IMPOT)						147 454,875
	• MIN. IMPOT (0.2% C. A. BRUT LOCAL)		= 73 727 437.646 x 0.2%	147 454,875		
	(+) Impôts sur les société exercice 2017 dû			147 454,875		
	(-) Report Impôts sur les société exercice 2016			129 774,473		
	(-) Acomptes provisionnels payés au cours de 2017			100 346,425		
	(-) Retenues à la source opérées par des tiers 2017 (imputées sur les acomptes provisionnels)			28 938,650		
	(-) Retenues à la source opérées par des tiers 2017 (non imputées sur les acomptes provisionnels)			2 522,994		
= REPORT D'IMPOT SUR LES SOCIETES EXERCICE 2017						-114 127,667
Année	Résultat fiscal	Dotations aux amortissements	Déficit d'exploitation de l'exercice	Amortissements réputés différés en période déficitaire	Déficit reportable	
2012	3 833 530,237	12 994 162,690	0,000	3 833 530,237	3 833 530,237	
2013	16 566 114,357	11 941 295,782	4 624 818,575	11 941 295,782	16 566 114,357	
2014	7 745 665,291	11 763 430,110	0,000	7 745 665,291	7 745 665,291	
2015	6 087 365,338	16 906 245,853	0,000	6 087 365,338	6 087 365,338	
2016	17 076 486,239	16 605 243,482	471 242,757	16 605 243,482	17 076 486,239	
2017	28 834 696,337	16 332 799,731	12 501 896,606	16 332 799,731	28 834 696,337	
			17 597 957,939	62 545 899,861	80 143 857,800	

**ETAT DES REPORTS DEFICITAIRES ET DES AMORTISSEMENTS REPUTES
DIFFERES**

Année	Résultat fiscal	Dotations aux amortissements	Déficit d'exploitation de l'exercice	Amortissements réputés différés en période déficitaire	Déficit reportable
2012	3 833 530.237	12 994 162.690	0.000	3 833 530.237	3 833 530.237
2013	16 566 114.357	11 941 295.782	4 624 818.575	11 941 295.782	16 566 114.357
2014	7 745 665.291	11 763 430.110	0.000	7 745 665.291	7 745 665.291
2015	6 087 365.338	16 906 245.853	0.000	6 087 365.338	6 087 365.338
2016	17 076 486.239	16 605 243.482	471 242.757	16 605 243.482	17 076 486.239
2017	28 834 696.337	16 332 799.731	12 501 896.606	16 332 799.731	28 834 696.337
			17 597 957.939	62 545 899.861	80 143 857.800

Engagements financiers au 31/12/2017

Types d'engagements	Valeur Totale	Tiers	Dirigeants	Entreprises liées	Associés	Provisions
1/Engagement données						
2/Engagement Reçus						
a) Garanties personnelles						
cautionnements	10 919 690.190 DT 503 267.62 \$ 9 746 783.40 €	10 919 690.190 DT 503 267.62 \$ 9 746 783.40 €				
Total Engagement Reçus	10 919 690.190 DT 503 267.62 \$ 9 746 783.40 €	10 919 690.190 DT 503 267.62 \$ 9 746 783.40 €				
3/Engagements réciproques						
Emprunt en dinars obtenu non encore encaissé	7 750 000.000 DT	7 750 000.000 DT				
Emprunt en euros obtenu non encore encaissé	3 617 315.59 €	3 617 315.59 €				
Crédit consenti non encore versé						
Total Engagements réciproques en dinars	7 750 000.000 DT	7 750 000.000 DT				
Total Engagements réciproques en euros	3 617 315.59 €	3 617 315.59 €				
TOTAL						

DETTES GARANTIES PAR DES SURETES

Postes concernés	Montant Garanti	Biens données en garanties	valeurs comptable des biens	provisions
Emprunts d'investissement	80 500 000.000 DT	Terrain		
	35 697 259.00 €	fonds de commerce		
		l'outillage et matériel		

**MESDAMES ET MESSIEURS LES ACTIONNAIRES
DE LA SOCIETE « LES CIMENTS DE BIZERTE »
La baie de Sebra, 7018 BIZERTE**

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2017**

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons effectué l'audit des états financiers de la Société Les Ciments de Bizerte, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2017, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2017, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée.

Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

1. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de la société, figurant dans l'état de résultat au 31 décembre 2017, pour un montant de 63 577 577 dinars, représente une rubrique importante de l'état de résultat.

Nos travaux d'audit ont consisté notamment à :

- ✓ évaluer et valider le système de contrôle interne lié à la gestion commerciale et la prise en comptes des revenus ;
- ✓ procéder à des examens analytiques ;
- ✓ s'assurer de l'exhaustivité et de la réalité des revenus comptabilisés par, notamment, l'examen des données extracomptables fournies par la direction commerciale et la vérification des revenus encaissés;
- ✓ reconstituer les ristournes accordées aux clients par référence aux conditions fixées par la société et vérifier leur rattachement à l'exercice 2017.

2. Emprunts bancaires, concours bancaires et autres passifs financiers

Les dettes bancaires qui s'élèvent au 31 décembre 2017 à 189 348 466 dinars, représentent les postes les plus importants du bilan (se référer aux Notes 11 et 14 des états financiers).

Nos travaux d'audit ont consisté notamment à :

- ✓ évaluer et valider le système de contrôle interne lié à la gestion financière, à la prise en compte et à la présentation des crédits bancaires ainsi que les charges d'emprunts;
- ✓ procéder à la confirmation directe auprès des organismes prêteurs ;
- ✓ reconstituer les soldes relatifs aux crédits au 31 décembre 2017 et à vérifier leur présentation dans les états financiers ;
- ✓ recalculer les intérêts et les pénalités de retard selon les taux prévues par les contrats d'emprunt et vérifier leur rattachement à l'exercice comptable 2017.

Paragraphes d'observation

Sans remettre en cause notre opinion exprimée ci-dessus, nous estimons utile d'attirer votre attention sur les points suivants :

1. En décembre 2016, la société a confié la mission de l'inventaire physique de ses immobilisations à un cabinet externe. Toutefois le rapprochement des résultats de l'inventaire physique avec les comptes et la constatation des ajustements comptables éventuels ne sont pas encore achevés. Au 31 décembre 2017, les soldes desdits comptes totalisent, en brut, 381 715 376 dinars.
2. L'imputation des charges fixes dans le coût de revient des stocks a été faite sur la base d'une capacité normale de production réestimée par les services techniques de la société à 900 000 tonnes par an.
3. Le rapprochement de l'inventaire physique des stocks avec les comptes correspondants arrêtés au 31 décembre 2017 a dégagé un écart de 1 868,45 Tonnes de Coke de pétrole pour une valeur de 687 306 dinars.

De l'avis des responsables de la société, ledit écart correspond à des quantités de stock qui ont été accordées à titre de prêt à une cimenterie du secteur au cours de l'année 2016. Ledit montant a fait l'objet d'une provision pour dépréciation des stocks.

Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au conseil d'administration. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion. En application des dispositions de l'article 8 du décret 87-529 et de l'article 266 du code des sociétés commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers.

Nos travaux consistent à examiner le rapport de gestion et son contenu tel que prévu par les dispositions de l'article 7 du décret 87-529 et de l'article 266 du code des sociétés commerciales, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie ou une information significative ou rendue obligatoire par les textes en vigueur.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilité de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière de la Société.

Responsabilités des Co-commissaires aux comptes pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit

applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une description plus détaillée des responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers se trouve sur le site web de l'Ordre des Experts comptables de Tunisie, à www.oect.org.tn. Cette description fait partie du présent rapport de l'auditeur.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

1. Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'Article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombent à la direction et au conseil d'administration. Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction Générale de la société.

2. Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la Direction et au Conseil d'Administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous avons conclu à l'existence d'anomalies liées à la régularité des comptes des valeurs mobilières décrites ci-après :

- ✓ Les propriétaires de 25 690 actions de la société ne sont pas identifiés ;
- ✓ Des comptes de valeurs mobilières relatifs à 69 589 actions ne comportent pas toutes les informations obligatoires prévues par l'article 3 du décret n°2001-2728 du novembre 2001.

Tunis, le 27 avril 2018

Les commissaires aux comptes

Cabinet COK AUDIT et CONSULTING
Hatem OUNALLI

Cabinet PROGRESS CONSULTING
Karim BEN ISMAIL

**MESDAMES ET MESSIEURS LES ACTIONNAIRES
DE LA SOCIETE « LES CIMENTS DE BIZERTE »
La baie de Sebra, 7018 BIZERTE**

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2017**

En application des dispositions de l'article 200 et suivants du Code des Sociétés Commerciales, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance les conventions prévues par lesdits articles et réalisées ou qui demeurent en vigueur, durant l'exercice 2017.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers.

Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation

I. Conventions réglementées

3. Conventions conclues au cours de l'exercice 2017

En application des dispositions des articles 200 et suivants du code des sociétés commerciales, nous portons à votre connaissance que les conventions suivantes conclues entre la société et les personnes visées par ces articles ont été conclues au cours de l'exercice 2017 :

a. L'Etat tunisien a rétrocédé à la société un prêt à long terme de 10 438 000 Euros accordé par la Banque Européenne d'Investissement (BEI) dans les conditions suivantes :

- Des intérêts au taux semestriel de 1.164%, à terme échu, à la date de paiement spécifié par la BEI dans la notification de versement ;
- Le principal de chaque tranche tirée sera remboursé le 18 juin et le 18 décembre de chaque année sur une durée de remboursement de 15 ans :
 - ✓ La première échéance étant au plus tard le 18 juin 2019 ;
 - ✓ La dernière échéance étant au plus tard le 18 décembre 2033.

- b. Un emprunt de mobilisation de découvert pour un montant de 7 230 000 dinars accordé par la Société Tunisienne de Banque avec un taux d'intérêt indexé sur le TMM majoré de 3%, sur une durée de remboursement de 2 ans ;
- c. Un crédit de rééchelonnement pour un montant de 15 600 000 dinars accordé par ATTIJARI BANK avec un taux d'intérêt indexé sur le TMM majoré de 2%, sur une durée de remboursement de 8 ans ;
- d. Un crédit de rééchelonnement pour un montant de 3 000 000 dinars accordé par la Banque de Tunisie avec un taux d'intérêt indexé sur le TMM majoré de 2%, sur une durée de remboursement de 3 ans et 11 mois dont 8 mois de grâce ;
- e. Un crédit à CT pour un montant de 775 000 dinars accordé par la Banque de Tunisie avec un taux d'intérêt indexé sur le TMM majoré de 2% ;
- f. Un crédit de consolidation et d'assainissement pour un montant de 6 670 000 dinars accordé par l'Arab Tunisian Bank avec un taux d'intérêt indexé sur le TMM majoré de 3,8125%, sur une durée de remboursement de 3 ans ;
- g. Un emprunt en devise pour un montant de 2 526 291 Euro accordé par l'AMEN BANK avec un taux d'intérêt de Euribor +2 %, sur une durée de remboursement de 7 ans ;
- h. Des crédits de financement de stock pour un montant de 9 675 683 dinars accordé par la Banque Zitouna ;

4. Conventions conclues au cours des exercices précédents et qui continuent à produire des effets au cours de l'exercice 2017

En application des dispositions des articles 200 et suivants du code des sociétés commerciales, nous portons à votre connaissance que les conventions suivantes conclues entre la société et les personnes visées par ces articles continuent à produire leurs effets au cours de l'exercice 2017 :

- a. Des crédits de financement de stock pour un montant de 3 000 000 dinars accordé par la Banque Nationale Agricole ;
- b. Un contrat de crédit signé en 2009, pour un montant de 5 000 000 dinars accordé par la Société Tunisienne de Banque avec un taux d'intérêt indexé sur le TMM majoré de 1,5%, sur une durée de remboursement de 6 ans ;
- c. Deux contrats de crédit signés en 2009, pour des montants de 1 600 000 dinars et 400 000 dinars accordés par la Banque Nationale Agricole avec un taux d'intérêt indexé sur le TMM majoré de 3,75%, sur une durée de remboursement de 10 ans ;
- d. Un contrat de crédit signé en 2015 pour un montant de 20 000 000 dinars accordé par la Banque de l'Habitat, se détaille comme suit :

(Montants exprimés en dinars)

Banque	Montant Nominal	Montant nominal débloqués antérieurs à 2017	Montant nominal débloqué en 2017	Taux d'intérêt	Durée de remboursement
BH 2015	20 000 000	10 200 000	2 050 000	TMM + 2%	28 Trimestres dont 4 Trimestres de grâce
Total	20 000 000	10 200 000	2 050 000	-	-

- e. Une convention de crédit consorcial à moyen terme signée en 2014 se détaille comme suit :

- Crédits en dinars

Banque	Montant nominal	Montant nominal débloqués antérieurs à 2017	Montant nominal débloqué en 2017	Taux d'intérêt	Durée de remboursement
STB	22 500 000	22 500 000	0	TMM + 2%	7 ans dont une année de grâce
BT	18 000 000	18 000 000	0	TMM + 2%	7 ans dont une année de grâce
ATTIJARI BANK	20 000 000	20 000 000	0	TMM + 2%	7 ans dont une année de grâce
Total	60 500 000	60 500 000	0	-	-

- Crédits en devise

Banque	Valeur en EURO	Contre-valeur en Dinars	Montant nominal Débloqués Antérieurs à 2017		Montant nominal débloqué en 2017		Taux d'intérêt	Durée de remboursement
			EURO	DINARS	EURO	DINARS		
BIAT	6 000 000	13 312 800	6 000 000	13 312 000	-	-	EURIBOR + 2%	7 ans dont une année de grâce
ATB	9 100 000	20 184 860	9 100 000	20 184 860	-	-	EURIBOR + 2%	7 ans dont une année de grâce
Total	15 100 000	33 497 660	15 100 000	33 496 860	-	-	-	-

La situation comptable des crédits de la Société les Ciments de Bizerte au 31 décembre 2017 se détaille comme suit :

- Crédits en dinars

Banque	Montant nominal	Montants remboursés		Reste à rembourser	
		2009-2016	2017	2018	Années suivantes
STB	5 000 000	4 642 857	357 143	-	-
BNA	2 000 000	1 142 856	285 714	428 571	142 859
BH	14 550 000	2 300 000	-	2 137 814	10 112 186
STB	22 500 000	4 400 583	4 974 417	3 750 000	9 375 000
STB	7 230 000	-	-	3 464 786	3 765 214
ATTIJARI BANK	20 000 000	4 400 000	-	15 600 000	-
ATTIJARI BANK	15 600 000	-	1 137 500	1 950 000	12 512 500
BT	18 000 000	5 000 002	-	3 250 001	9 749 997
BT	3 000 000	-	-	923 139	2 076 861
BT	775 000	-	678 125	96 875	-
ATB	6 670 000	-	-	2 408 611	4 261 389
Total	115 325 000	21 886 298	7 432 899	34 009 797	51 996 006

- Crédits en devises

Banque	Montant nominal	Montants remboursés		Reste à rembourser	
		2009-2016	2017	2018	Années suivantes
BIAT	6 000 000 €	240 000 €	-	960 000 €	4 800 000 €
ATB	9 100 000 €	631 344 €	-	1 723 485 €	6 745 171 €
BEI	10 438 000 €	-	-	-	10 438 000 €
AB	2 526 291 €	-	-	105 262 €	2 421 029 €
AB	3 856 393 €	-	482 049 €	642 732 €	2 731 612 €
Total	31 920 684 €	871 344 €	482 049 €	3 431 479 €	27 135 812 €

f. Les crédits pour financement de stock obtenus au cours de l'exercice 2017 se détaillent comme suit :

Banque	Montant du Crédit Obtenu en 2017	Montants remboursés	Reste à rembourser
		2017	2018
ZITOUNA BANK	9 675 683	1 910 604	7 765 079
BNA	15 000 000	15 000 000	-
Total TND	24 675 683	16 910 604	7 765 079
STB	2 943 608 \$	2 943 608 \$	-
Total \$	2 943 608 \$	2 943 608 \$	-

II. Obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants

1. Rémunération du Président Directeur Général

La rémunération de l'actuel Président Directeur Général de la société les Ciments de Bizerte pour la période allant du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017 s'élève à un total brut de 49 320 dinars tel que fixée par l'arrêté de la Présidence du gouvernement du 24 octobre 2014. En outre, il bénéficie des avantages en nature suivants :

- Une voiture de fonction ;
- Un quota mensuel de carburant de 450 litres ;
- La prise en charge des frais de Téléphone.

2. Rémunération des membres du conseil d'administration :

L'assemblée générale ordinaire réunie le 20 juin 2017 a fixé le montant des jetons de présence à 3 000 dinars brut pour chaque membre du Conseil d'Administration. Les jetons de présence constatés dans les charges de l'exercice 2017 totalisent un montant brut de 18 000 dinars.

En dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations entrant dans le cadre des dispositions des articles 200 et suivants du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 27 avril 2018

Les commissaires aux comptes

Cabinet COK AUDIT et CONSULTING

Hatem OUNALLI

Cabinet PROGRESS CONSULTING

Karim BEN ISMAIL

AVIS DE SOCIETES

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS

SOCIETE ADWYA

Siège social : Route de la Marsa, Km 14, B.P. 658- 2070 LA MARSA.

La Société Adwya publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2017, tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 25 mai 2018. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes, Mr Mourad GUELLATY.

ADWYA SA

BILAN

(Exprimé en Dinar Tunisien)

<u>ACTIFS</u>	Notes	<u>31/12/2017</u>	<u>31/12/2016</u>
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles	4	2 966 713	2 745 182
Moins : amortissements		(2 229 380)	(2 129 257)
		737 333	615 925
Immobilisations corporelles	4	70 793 209	64 027 951
Moins : amortissements et provisions		(37 168 468)	(34 376 015)
		33 624 741	29 651 936
Immobilisations financières	5	165 281	161 003
Moins : provisions		-	-
		165 281	161 003
Total des actifs immobilisés		34 527 355	30 428 864
Autres actifs non courants	6	551 017	557 759
Total des actifs non courants		35 078 372	30 986 623
<u>ACTIFS COURANTS</u>			
Stocks	7	27 938 924	29 050 279
Moins : provisions		(668 458)	(991 248)
		27 270 466	28 059 031
Clients et comptes rattachés	8	18 285 863	18 995 520
Moins : provisions		(607 689)	(531 437)
		17 678 174	18 464 083
Autres actifs courants	9	7 727 428	5 350 198
Placements et autres actifs financiers	10	2 501 787	2 331 860
Liquidités et équivalents de liquidités	11	315 675	544 080
Total des actifs courants		55 493 530	54 749 252
Total des actifs		90 571 902	85 735 875

ADWYA SA
BILAN
(Exprimé en Dinar Tunisien)
Notes

<u>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</u>		<u>31/12/2017</u>	<u>31/12/2016</u>
<u>CAPITAUX PROPRES</u>			
Capital social	12	20 592 000	19 305 000
Réserves	13	13 276 856	11 829 451
Subvention d'investissement	14	249 309	314 304
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice		34 118 165	31 448 755
Résultat net de l'exercice		4 914 454	2 734 405
Total des capitaux propres avant affectation		39 032 619	34 183 160
<u>PASSIFS</u>			
<u>Passifs non courants</u>			
Emprunts	15	6 177 878	7 439 470
Provisions	16	1 074 560	974 183
Total des passifs non courants		7 252 438	8 413 653
<u>Passifs courants</u>			
Fournisseurs et comptes rattachés	17	34 497 502	34 588 276
Autres passifs courants	18	5 859 494	4 708 725
Concours bancaires et autres passifs financiers	19	3 929 849	3 842 061
Total des passifs courants		44 286 845	43 139 062
Total des passifs		51 539 283	51 552 715
Total des capitaux propres et des passifs		90 571 902	85 735 875

ADWYA SA
ETAT DE RESULTAT
(Exprimé en Dinar Tunisien)

		<u>Exercice clos le</u>	
		<u>31/12/2017</u>	<u>31/12/2016</u>
PRODUITS D'EXPLOITATION :			
Ventes des Produits Finis		94 477 928	83 795 184
Etudes et prestations de services		859 373	851 593
Total des Revenus	20	95 337 301	84 646 777
Production stockée (ou déstockage)		699 741	(198 502)
Production de l'exercice		96 037 042	84 448 275
Autres produits d'exploitation		1 458 792	1 428 612
Total des produits d'exploitation	20	97 495 834	85 876 887
CHARGES D'EXPLOITATION :			
Achats des MP/AC consommés	21	(56 164 289)	(48 920 639)
Achats d'approvisionnements consommés	22	(2 662 638)	(3 278 411)
Charges de personnel	23	(13 700 648)	(12 343 626)
Dotations aux amortissements et provisions	24	(4 849 070)	(5 107 669)
Autres charges d'exploitation	25	(9 917 279)	(9 904 655)
Total des charges d'exploitation		(87 293 924)	(79 555 000)
Résultat d'exploitation		10 201 910	6 321 887
Charges financières nettes	26	(3 601 537)	(2 974 324)
Produits des placements et autres produits financiers	27	122 090	219 235
Autres gains ordinaires	28	213 991	57 306
Autres pertes ordinaires	29	(427 458)	(38 588)
Résultat des activités ordinaires avant impôt		6 508 996	3 585 516
Impôt sur les bénéfices		(1 594 542)	(687 942)
Résultat des activités ordinaires après impôt		4 914 454	2 897 574
Eléments extraordinaires		-	(163 169)
Résultat net de l'exercice	30	4 914 454	2 734 405

ADWYA SA
ETAT DES FLUX DE TRESORERIE
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	<u>Exercice clos le</u>	
	<u>31/12/2017</u>	<u>31/12/2016</u>
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Encaissements reçus des clients et des débiteurs divers	103 334 002	91 814 665
Encaissements reçus de la restitution crédit de TVA	-	-
Encaissements provenant de la cession de valeurs mobilière de Placement	-	-
Encaissements reçus liés aux produits de placements	77 523	80 034
Décaissements affectés aux placements courants	-	-
Sommes versées aux fournisseurs et aux personnels	(93 428 541)	(77 463 850)
Intérêts payés	(1 556 359)	(1 004 520)
Impôts et taxes payés	(2 825 054)	(3 335 256)
Flux de trésorerie affectés aux activités d'exploitation	5 601 571	10 091 073
Flux de trésorerie liés a d'investissement		
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles	(4 280 151)	(4 654 571)
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations incorporelles	(29 870)	(6 608)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	18 825	36 000
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	4 000	-
Dépôts et Cautionnements versés	(8 263)	(370)
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	(4 295 459)	(4 625 549)
Flux de trésorerie liés au financement		
Dividendes et autres distributions	(65 129)	(4 140 003)
Encaissements provenant des emprunts à long terme	-	-
Encaissements provenant des emprunts à court terme	13 511 962	5 600 000
Encaissements provenant des subventions		622 412
Décaissement provenant des placements	(68 880)	-
Remboursement d'emprunts à long terme	(2 438 105)	(2 325 922)
Remboursement d'emprunts à CT	(12 532 793)	(5 600 000)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	(1 592 945)	(5 843 513)
Variation de trésorerie	(286 833)	(377 988)
Trésorerie au début de l'exercice	539 647	917 634
Trésorerie à la clôture de l'exercice	252 814	539 647

Tableau des Soldes Intermédiaires de Gestion

(Exprimé en Dinar Tunisien)

Produits		Charges		Soldes	2017	2016
Ventes produits finis	94 477 927	Stockage de production	699 741	Production	96 178 232	84 835 375
Façonnage & Presta° de services	859 373					
Autres produits d'exploitation	141 190					
Total	95 478 491	Total	699 741			
Production	96 178 232	Achats consommés	(58 826 927)	Marge sur coût matières	37 351 305	32 636 325
Marge sur coût matière	37 351 305	Autres charges externes	(9 373 091)	Valeur Ajoutée Brute	27 978 214	23 437 856
Valeur Ajoutée Brute	27 978 214	Impôts et taxes	(544 189)	Excédent Brut d'Exploitation	13 733 377	10 388 045
Total	27 978 214	Charges de personnel	(13 700 648)			
Total	27 978 214	Total	(14 244 837)			
Excédent brut d'exploitation	13 733 377	Autres pertes ordinaires	(427 458)	Résultat des activités ordinaires après impôt	4 914 454	2 897 574
Autres gains ordinaires	213 991	Charges financières	(3 601 537)			
Produits financiers	122 090	Dotations aux amortis.& provisions	(4 849 070)			
		Reprises sur provisions et amortis	1 317 603			
		Impôt sur le résultat ordinaire	(1 594 542)			
Total	14 069 458	Total	(9 155 004)			
Résultat des activités ordinaires	4 914 454	Pertes extraordinaires	-		-	(163 169)
Gains extraordinaires	-	Effets négatifs des modifications	-		-	-
Effets positifs des modifications	-	comptables	-		-	-
Comptables						
Total	4 914 454	Total	-	Résultat net	4 914 454	2 734 405

Tableau de variation des capitaux propres arrêté au 31 décembre 2017
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Capital Social	Réserve légale	Réserves Ordinaires	Réserves spéciales d'investissements	Résultat de l'exercice	Subvention d'investissement	Total des Capitaux propres avant affectation
Situation au 31 décembre 2016	19 305 000	1 716 000	10 113 451	-	2 734 405	314 304	34 183 160
Affectation en réserves	-	136 720	1 310 685	-	(1 447 405)	-	-
Dividendes distribuées	-	-	-	-	-	-	-
Réserves spéciales d'investissements	-	-	-	1 287 000	(1 287 000)	-	-
Augmentation de capital	1 287 000	-	-	(1 287 000)	-	-	-
Subventions d'investissement	-	-	-	-	-	-	-
Résorption des subventions d'investissement	-	-	-	-	-	(64 995)	(64 995)
Résultat de l'exercice 2017	-	-	-	-	4 914 454	-	4 914 454
Situation au 31 décembre 2017	20 592 000	1 852 720	11 424 136	-	4 914 454	249 309	39 032 619

SOCIETE ADWYA S.A
NOTES AUX ETATS FINANCIERS
ARRETES AU 31 DECEMBRE 2017
(Exprimés en dinar tunisien)

1. PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ :

- | | |
|--------------------------|---|
| - Dénomination sociale : | Société ADWYA |
| - Forme juridique : | Société anonyme |
| - Siège social : | Km 14 route de la Marsa BP 658 La Marsa 2070 |
| - Activité : | La construction, l'équipement et l'exploitation d'une unité de production de produits pharmaceutiques et tous produits parapharmaceutiques. |
| - Date de création : | Le 10 juin 1983 |
| - Capital social : | 20 592 000 dinars (20 592 000 actions de 1DT chacune) |
| - Registre / commerce : | B164701996 |
| - Code en douane : | 125404A |
| - Matricule fiscal : | 0014346Y/A/M/000 |
| - Effectif : | 560 |

2. CONFORMITE AUX NORMES COMPTABLES TUNISIENNES, BASES DE MESURES ET PRINCIPES COMPTABLES SPECIFIQUES :

Les états financiers de la société "ADWYA" ont été arrêtés conformément aux normes comptables tunisiennes telles que prévues par la Loi n° 96-112 du 30 décembre 1996 et dans le respect des hypothèses sous-jacentes (la continuité d'exploitation et la comptabilité d'engagement) ainsi que les conventions comptables prévues par le cadre conceptuel de la comptabilité financière.

Les états financiers sont établis en dinar tunisien et comprennent le bilan, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie et les notes annexes aux états financiers.

Les états financiers ont été préparés par référence aux conventions comptables de base et dont notamment :

- Convention du coût historique
- Convention de la périodicité
- Convention de rattachement des charges aux produits
- Convention de prudence
- Convention de permanence des méthodes

Aucune dérogation n'a été apportée aux méthodes comptables sus mentionnées.

Les bases de mesures et principes comptables spécifiques adoptés pour l'élaboration de ces états financiers se résument comme suit :

2.1 Actifs immobilisés :

A la date de leur acquisition ou de production en interne, les éléments de l'actif immobilisé sont évalués à leurs coûts. Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon la méthode de l'amortissement linéaire qui tient compte de la durée de vie estimée de chaque bien et selon les taux suivants :

- Logiciels	33,33%
- Marques et brevets	10%
- Constructions	2%
- Matériel industriel	10%
- Agencement, aménagement et installations	10%
- Poinçons et formats	10%
- Outillages industriels	10%
- Matériel de transport	20%
- Matériel de manutention	10%
- Rayonnages métalliques	15%
- Matériel informatique	33%
- Équipements de bureau	20%

2.2 Stocks :

Les stocks se composent de matières premières, d'articles de conditionnement, de matières consommables, de produits encours de fabrication et de produits finis.

Ils sont évalués à la valeur la plus faible du coût d'acquisition ou de production et de la valeur nette de réalisation.

-Les matières premières et articles de conditionnement sont valorisés à leur coût d'achat MP/AC hors taxes.

-Les stocks de produits finis sont valorisés au Prix de Revient Industriel PRI.

-Les produits encours sont valorisés au coût d'achat MP/AC hors taxes majoré d'une quote-part des frais de fabrication.

Une provision pour dépréciation du stock de produits finis et semis finis est constatée chaque fois que le coût de production est supérieur à leur valeur de réalisation nette.

2.3 Emprunts

Les coûts d'emprunts sont constatés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Les échéances à moins d'un an des emprunts à moyen et long terme sont reclassées parmi les passifs courants à la date de clôture.

2.4 Opérations en monnaies étrangères

Les transactions en monnaies étrangères sont comptabilisées en appliquant le taux de change moyen interbancaire du premier jour du mois de la réception.

A la date de clôture de l'exercice, les actifs et les passifs monétaires courants sont évalués en utilisant le taux de change en vigueur à cette date. Les pertes et gains de change en résultant sont pris en compte dans la détermination du résultat de l'exercice.

3. STATUT FISCAL :

La société "ADWYA S.A" est soumise à l'impôt sur les sociétés au taux du droit commun.

En matière de TVA, les matières premières et articles de conditionnement ainsi que la vente des produits finis, sont soumis au taux de 6%; alors que les opérations et travaux de façonnage réalisés pour le compte d'autrui sont soumis à la TVA au taux de 18%.

Elle bénéficie en outre lors de l'importation de matières premières et articles de conditionnement de l'exonération des droits de douanes, mais elle demeure redevable des frais de formalités douanières et des imprimés nécessaires aux opérations d'importation.

4- TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS

DESIGNATION	VALEURS BRUTES COMPTABLES				AMORTISSEMENTS & PROVISIONS				VCN AU 31/12/2017
	Valeurs brutes 01-01-2017	Acquisitions 2017	Cessions Reclass 2017	Valeurs brutes 31-12-2017	Amortiss cumulés au 01-01-2017	Dotations 2017	Reprises 2017	Amortiss cumulés au 31-12-2017	
Concession marques, brevets, licences	1 548 952	1 916	-	1 550 870	1 123 897	76 666	-	1 200 563	350 307
Logiciels	854 228	76 951	-	931 179	827 142	23 457	-	850 600	80 579
Frais Rech&Dévelop. en cours	-	6 000	104 500	110 500	-	-	-	-	110 500
Avance et acomptes /immo.Incorporelles	342 002	32 163	-	374 164	178 218	-	-	178 217	195 946
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 745 182	117 030	104 500	2 966 713	2 129 257	100 123	-	2 229 380	737 333
Terrains	240 000	-	-	240 000	-	-	-	-	240 000
Bâtiments	4 718 185	635 726	-	5 353 911	2 524 807	75 364	-	2 600 171	2 753 740
Matériel industriel	22 875 897	1 135 421	(71)	24 011 247	16 397 009	1 174 278	-	17 571 286	6 439 960
Outillage industriel	2 654 263	232 476	-	2 886 738	1 414 113	217 958	-	1 632 071	1 254 667
Poinçons et formats	2 502 041	494 349	-	2 996 390	1 521 569	161 745	-	1 683 314	1 313 076
Matériels de manutention	396 076	15 900	-	411 976	282 360	15 006	-	297 366	114 610
Matériel de transport	492 241	-	(25 050)	467 190	326 525	57 256	(25 050)	358 730	108 460
Instal.gén, agen& amén divers	9 850 255	1 334 029	-	11 184 284	7 689 987	437 753	-	8 127 740	3 056 544
Matériel & Mobilier de bureau	740 377	196 003	-	936 380	615 705	77 914	-	693 619	242 761
Matériel informatique	1 636 247	322 123	-	1 958 370	1 400 947	156 366	-	1 557 314	401 056
Rayonnage métallique	70 672	3 944	-	74 616	38 090	6 215	-	44 305	30 311
Investissement informatique encours	450 314	71 552	(263 016)	258 850	-	-	-	-	258 850
Constructions en cours	3 176 624	966 754	(600 502)	3 542 876	-	-	-	-	3 542 876
Matériel Industriel en cours	5 478 004	1 892 301	(229 614)	7 140 690	-	-	-	-	7 140 690
Insta.gén,age& am div en cours	4 777 812	796 760	(999 963)	4 574 610	-	-	-	-	4 574 610
Mat transport acquis en leasing	3 725 554	1 215 428	(472 078)	4 468 905	1 851 088	883 862	(446 214)	2 288 736	2 180 169
Avance & acpte /immo.Corporelles	243 389	89 444	(46 658)	286 176	22 656	-	-	22 656	263 520
Provisions/immobilisations encours	-	-	-	-	291 159	-	-	291 159	(291 159)
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	64 027 951	9 402 211	(2 636 952)	70 793 209	34 376 015	3 263 717	(471 264)	37 168 468	33 624 741
TOTAL DES IMMOBILISATIONS	66 773 133	9 519 241	(2 532 452)	73 759 922	36 505 272	3 363 840	(471 264)	39 397 848	34 362 074

5. Immobilisations Financières

	2017	2016
Dépôts et cautionnements	149 281	141 003
Souscription Emprunt National	16 000	20 000
	<u>165 281</u>	<u>161 003</u>

6. Autres actifs non courants

	2017	2016
Charges à répartir	1 588 411	1 267 101
Résorption charges à répartir	(1 037 394)	(709 342)
	<u>551 017</u>	<u>557 759</u>

7. Stocks

Les stocks se répartissent comme suit :

	2017	2016
Stocks des matières premières et articles de conditionnement	15 114 182	16 866 730
Stocks des produits finis	5 464 391	6 142 688
Stocks des produits en-cours	6 003 919	5 401 503
Stocks pièces de rechange et autres matières consommables	1 356 432	639 358
	<u>27 938 924</u>	<u>29 050 279</u>
Provisions pour dépréciation du stock Produits Finis	(122 568)	(282 696)
Provisions pour dépréciation du stock Produits en-cours	(162 528)	(330 225)
Provisions pour dépréciation du stock MP/AC	(383 362)	(378 327)
	<u>(668 458)</u>	<u>(991 248)</u>
Valeur comptable Nette	<u>27 270 466</u>	<u>28 059 031</u>

8. Clients et comptes rattachés

Cette rubrique se détaille comme suit :

	2017	2016
Clients ordinaires locaux	11 322 947	8 277 841
Clients ordinaires étrangers	1 289 977	389 698
Effets clients en portefeuille	5 099 240	9 769 908
Clients, effets et chèques impayés	32 850	89 733
Clients douteux et litigieux	540 849	468 340
Total	<u>18 285 863</u>	<u>18 995 520</u>
Provisions pour dépréciation des comptes clients	(607 689)	(531 437)
Valeur comptable Nette	<u>17 678 174</u>	<u>18 464 083</u>

9. Autres actifs courants

Cette rubrique se détaille comme suit :

	2017	2016
Fournisseurs débiteurs	1 050 316	1 455 200
Personnel et comptes rattachés	215 315	246 555
État, crédit de TVA à reporter	1 605 944	1 624 995
État, crédit d'impôt sur les sociétés	1 330 475	1 445 854
Receveur des douanes	119 123	121 570
Comptes courants laboratoires-échantillons	255 141	253 018
Autres débiteurs divers	360 126	203 006
RRR à obtenir et autres avoirs non encore reçus	2 790 988	
Total	<u>7 727 428</u>	<u>5 350 198</u>

10. Placements & autres actifs financiers

Cette rubrique se détaille comme suit :

	2017	2016
Placements courants	2 501 787	2 331 860
Total	<u>2 501 787</u>	<u>2 331 860</u>

11. Liquidités & équivalents de liquidités

Cette rubrique se détaille comme suit :

	2017	2016
Banques + CCP	311 675	540 080
Caisses	4 000	4 000
Total	<u>315 675</u>	<u>544 080</u>

12. Capital social

Le capital social, qui était de 19 305 000 dinars, subdivisé en 19 305 000 actions de 1 dinar entièrement libéré, a été augmenté de 1 287 000 dinars pour être porté à la somme de 20 592 000 dinars et ce conformément à la décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 21 Juin 2017

13. Réserves

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

	2017	2016
Réserves légales	1 852 720	1 716 000
Autres réserves ordinaires	11 424 136	10 113 451
Total	<u>13 276 856</u>	<u>11 829 451</u>

14. Subvention d'investissement

	2017	2016
Subvention d'investissement	701 404	701 404
Quotes-parts inscrites au résultat de l'exercice	(452 095)	(387 100)
	<u>249 309</u>	<u>314 304</u>

15. Emprunts

Ils se détaillent comme suit :

	2017	2016
<u>Crédits bancaires</u>		
UBCI : 1500 MD	-	125 000
Crédit leasing	1 171 378	988 608
ATTIJARI 4000 MD + 5000 MD	5 006 500	6 325 862
Total	<u>6 177 878</u>	<u>7 439 470</u>

16. Provisions pour Risques et Charges

	2017	2016
Provisions pour risques et charges	1 074 560	974 183
Total	<u>1 074 560</u>	<u>974 183</u>

17. Fournisseurs et comptes rattachés

Ils se détaillent comme suit :

	2017	2016
Fournisseurs de matières premières et articles de conditionnement	28 663 520	29 426 923
Fournisseurs de matières et fournitures consommables	1 421 482	1 150 852
Fournisseurs d'équipements	1 265 771	335 774
Fournisseurs effets à payer	1 597 002	1 419 316
Fournisseurs retenues de garantie	389 141	401 461
Fournisseurs factures non parvenues	1 160 586	1 853 950
Total	<u>34 497 502</u>	<u>34 588 276</u>

18. Autres passifs courants

Ils se détaillent comme suit :

	2017	2016
Personnel et comptes rattachés	59 864	70 369
Laboratoires promotion et royalties	2 108 477	1 791 044
État, autres impôts et taxes	486 702	436 329
Obligations cautionnées	979 169	-
C. N. S. S	908 783	812 780
Autres créditeurs divers	191 014	322 288
Charges à payer	1 125 485	1 275 915
Total	<u>5 859 494</u>	<u>4 708 725</u>

19. Concours bancaires & autres passifs financiers

Ils se détaillent comme suit :

	2017	2016
Échéances à moins d'un an sur emprunts non courants	2 419 429	2 383 475
Effets de financement de stock	1 400 000	1 400 000
Intérêts courus et autres dettes financières	47 559	54 153
Découverts bancaires	62 861	4 433
Total	<u>3 929 849</u>	<u>3 842 061</u>

20. Produits d'exploitation

Les produits d'exploitation se résument comme suit :

	2017	2016
Vente P. Finis officines sous licence	54 363 155	49 882 208
Vente P. Finis officines générique ADWYA	35 313 165	29 744 335
Vente P. Finis hôpitaux	3 405 159	3 611 346
Vente P. Finis à l'export	1 322 533	559 280
Vente P. Finis échantillons médicaux	73 916	(1 985)
Total des ventes produits finis	94 477 928	83 795 184
Façonnage	770 373	760 178
Magasinage & autres prestations de services	89 000	91 415
Total des Revenus	95 337 301	84 646 777
Variations des stocks Produits Finis et Encours	699 741	(198 502)
Production de l'exercice	96 037 042	84 448 275
Reprises sur provisions et amortissements	1 317 603	1 041 511
Ristournes TFP	76 194	-
Quotes-parts des subventions d'investissement inscrites au résultat de l'exercice	64 995	387 100
Total des autres produits d'exploitation	1 458 792	1 428 611
Total	<u>97 495 834</u>	<u>85 876 887</u>

21. Achats MP/AC consommés

Ils s'analysent comme suit :

	2017	2016
Achats principes actifs	42 200 262	45 339 782
Achats excipients	3 910 658	3 337 559
Achats articles de conditionnement	6 852 895	5 737 566
Frais sur achats MP/AC	1 447 926	1 339 320
Coût d'achat des matières premières & articles de conditionnement	54 411 741	55 754 227
Variations de stocks MP/AC	1 752 548	(6 833 588)
Total	<u>56 164 289</u>	<u>48 920 639</u>

22. Achats d'approvisionnements consommés

Ils s'analysent comme suit :

	2017	2016
Achats de matières et fournitures consommables stockées	679 019	750 369
Variation de stocks	(717 073)	(116 752)
Achats consommés de matières et fournitures	(38 054)	633 617
Autres achats de matières et fournitures non stockées	1 332 560	1 457 607
Consommations énergétiques	1 368 132	1 187 187
Total	<u>2 662 638</u>	<u>3 278 411</u>

23. Charges de personnel

Cette rubrique se détaille comme suit :

	2017	2016
Salaires et compléments de salaires	11 016 671	9 604 548
Charge patronale au titre de la sécurité sociale et de l'assurance groupe	2 489 430	2 154 307
Autres charges de personnel	194 547	584 771
Total	<u>13 700 648</u>	<u>12 343 626</u>

24. Dotations aux amortissements & provisions

Cette rubrique se détaille comme suit :

	2017	2016
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	100 123	146 273
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	2 379 856	2 507 322
Dotations aux amortissements des immobilisations Corporelles acquises en Leasing	883 862	882 657
Dotations aux résorptions des charges reportées	328 052	392 132
Dotations aux provisions pour dépréciation des stocks	820 303	910 742
Dotations aux provisions pour dépréciation clients et débiteurs divers	79 052	-
Dotations aux provisions pour Risques et charges	257 822	268 542
Total	<u>4 849 070</u>	<u>5 107 669</u>

25. Autres charges d'exploitation

Elles se détaillent comme suit :

	2017	2016
Promotions et Royalties	1 403 978	1 264 729
Échantillons médicaux offerts	775 620	759 188
Publicités, publications et relations publiques	2 127 052	2 525 459
Frais de Missions	1 159 608	1 111 657
Entretiens et réparations	865 188	743 035
Honoraires et rémunérations d'intermédiaires	683 898	637 673
Primes d'assurances	232 459	268 457
Location et sous-traitance générale	440 790	438 008
Frais postaux et de télécommunication	194 568	135 526
Gardiennage et intérimaires	281 803	132 285
Recherches, documentations et abonnements	450 442	157 209
Cotisations, dons et subventions	18 453	15 653
Voyages et déplacements	183 576	484 639
Frais et commissions bancaires	108 947	87 913
Impôts et taxes indirects	544 189	706 185
Carburant, transport administratif et autres charges d'exploitation	446 708	437 039
Total	<u>9 917 279</u>	<u>9 904 655</u>

26. Charges financières

Elles se détaillent comme suit :

	2017	2016
Intérêts sur obligations cautionnées	27 507	36 537
Intérêts sur crédits à terme	468 972	481 165
Intérêts des comptes courants bancaires	107 910	27 589
Intérêts sur escomptes effets	749 758	322 817
Intérêts sur financement de stock	191 454	67 216
Escomptes accordés aux clients	90 796	91 679
Différence de changes réalisés	1 049 208	1 971 117
Différence de changes probables	893 493	(77 258)
Autres charges financières	22 439	53 462
Total	<u>3 601 537</u>	<u>2 974 324</u>

27. Produits des placements & autres produits financiers

Ils sont détaillés comme suit :

	2017	2016
Revenu des Valeurs Mobilières de Placement	119 732	213 221
Rémunération des comptes et autres produits financiers	2 358	6 014
Total	<u>122 090</u>	<u>219 235</u>

28. Autres gains ordinaires

Il s'agit essentiellement des :

	2017	2016
Autres gains exceptionnels (rembours. sinistres, ...)	133 087	21 306
Plus-value sur cession d'immobilisations	80 904	36 000
Total	<u>213 991</u>	<u>57 306</u>

29. Autres pertes ordinaires

Il s'agit essentiellement des :

	2017	2016
Pénalités douanières et autres pertes ordinaires	411 594	38 588
Charge nette sur cession des immobilisations Corporelles	15 864	-
Total	<u>427 458</u>	<u>38 588</u>

30. Eléments extraordinaires

Il s'agit essentiellement des :

	2017	2016
Contribution conjoncturelle	-	163 169
Total	=	<u>163 169</u>

31. Résultat par action

Le résultat par action se présente comme suit :

	2017	2016
Résultat net	4 914 454	2 734 405
Résultat net attribuable aux actions ordinaires	4 914 454	2 734 405
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation	20 592 000	19 305 000
Résultat par action	0,239	0,142

32. Tableau de passage des charges par nature aux charges par destination 31/12/2017 :

Listes des comptes	Montant	Ventilation			
		Coût de Production	Frais de distribution	Frais d'administration	Autres Charges
Achats MP AC Consommés	56 164 289	56 164 289	-	-	-
Autres Achats Consommés	2 662 638	1 993 778	358 038	220 768	90 054
Services extérieurs	2 270 681	1 700 281	305 333	188 269	76 798
Autres Services extérieurs	5 656 431	4 235 524	760 607	468 992	191 308
Charge Diverses Ordinaires	1 873 437	1 402 826	251 916	155 333	63 362
Charges Personnel	13 700 648	10 259 017	1 842 294	1 135 963	463 374
Charge Financières	3 601 537	-	-	-	3 601 537
Autres Charges Ordinaires	544 188	407 487	73 176	45 120	18 405
Dotation AMT et Provision	4 849 070	3 630 973	652 043	402 052	164 002
Impôts sur les sociétés	1 594 542	-	-	-	1 594 542
Total	92 917 461	79 794 175	4 243 407	2 616 497	6 263 382

33. Informations sur les parties liées :

Au cours de l'exercice comptable clos au 31 décembre 2017, la société ADWYA a conclu diverses opérations avec des sociétés liées et qui entrent dans le cadre normal de ses activités.

Conformément à la politique de la société, ces opérations entre parties liées ont été réalisées aux conditions de marché. Ces opérations ne sont pas jugées significatives pour la société.

Les transactions effectuées dans ce cadre sont détaillées comme suit :

Description des opérations	Administrateur	Montant
Contrat de location des locaux pour la direction marketing	Taher EL MATRI	266 498
Contrat de consultant en matière de choix stratégiques	Taher EL MATRI	50 000
Contrat de consultant pour lancement des nouveaux produits	Moncef ZMERLY	8 921
Contrat de médecine de travail	Hichem TERZI	13 680
Contrat de partenariat et de publicité par logiciel	Mounir JERBI	71 155
Valeur totale :		410 254

34. Evènements postérieurs à la date de clôture :

Aucun évènement, entrant dans le cadre de la NCT 14 relative aux éventualités et événements postérieurs à la date de clôture, n'est survenu après la date de clôture des états financiers arrêtés au 31 Décembre 2017 et qui nécessite d'être porté en notes aux états financiers.

35. Engagements

35.1- Emprunts :

ADWYA a contracté des emprunts auprès de divers organismes financiers dont le détail est annexé à la note n° 12. En contrepartie elle a donné en garantie les éléments suivants :

- Une hypothèque de premier rang et en pari passu sur le terrain sis route de la Marsa, ainsi que sur les constructions.
- Un nantissement de premier rang sur le fonds de commerce constitué par les éléments corporels et incorporels.

35.2- Engagements bancaires :

	2017	2016
Cautions fiscales au profit de la douane tunisienne	55 207	55 207
Cautions douanières	20 290	925 760
Cautions provisoires	43 560	52 000
Cautions définitives	599 346	655 426
Autres cautions bancaires	0	2 923 557
Escompte papier commercial	14 864 325	9 766 123
Lettres de garantie	73 240	73 240
Lettres de crédit	546 000	212 200
Crédits obligataires	979 000	-
	<u>17 180 968</u>	<u>14 663 513</u>

ADWYA SA
RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

Messieurs les Actionnaires de la Société ADWYA S.A
Route de la Marsa-Km 14

1. Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons effectué l'audit des états financiers de la société « **ADWYA S.A** », qui comprennent le bilan au 31 Décembre 2017, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de **39 032 619 DT** y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à **4 914 454 DT** et une trésorerie positive à la fin de la période de **252 814 DT**.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2017, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants lors de l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

Reconnaissance du revenu

Point clé d'audit :

Au 31 décembre 2017, le revenu de la société Adwya s'élève à 95,3 millions de dinars et représente 97,8% du total des produits d'exploitation.

Nous avons considéré que la reconnaissance du revenu constitue un point clé de l'audit en raison de son importance dans les comptes de la société et de son évolution par rapport à l'exercice 2016.

Réponses apportées :

Dans le cadre de notre audit des comptes, nos travaux ont consisté principalement à :

- Prendre connaissance des procédures de comptabilisation et de contrôle du revenu ;
- Examiner les procédures mises en œuvre par la société et tester les contrôles clés identifiés ;
- Faire une revue analytique détaillée du revenu afin de corroborer les données comptables notamment avec les informations de gestion, les données historiques et l'évolution tarifaire ;
- Analyser un échantillon de factures, notamment les factures significatives de la période et les opérations particulières ;
- Vérifier le caractère approprié des informations fournies sur le revenu présentées dans les notes aux états financiers.

Evaluation de la provision pour dépréciation des créances clients

Point clé d'audit :

Au 31 décembre 2017, les créances clients inscrites au bilan de la société s'élèvent à 18,3 millions de dinars. La société est amenée à traiter avec de multiples clients en Tunisie et à l'étranger. Les clients sont essentiellement des grossistes répartiteurs et la Pharmacie Centrale de Tunisie.

La direction estime la probabilité de recouvrement des créances clients à partir de l'ancienneté des créances, de l'historique des paiements et détermine le montant de la provision nécessaire.

Nous avons considéré la détermination des provisions sur les créances clients comme un point clé de l'audit en raison du jugement nécessaire à l'appréciation du caractère recouvrable des créances clients.

Réponses apportées :

Dans le cadre de notre audit, nos travaux ont consisté principalement à :

- Examiner les procédures mises en œuvre par la société et évaluer les contrôles clés identifiés ;
- Revoir la politique de recouvrement et la politique de dépréciation des créances ;
- Apprécier les hypothèses utilisées relatives à l'estimation des perspectives de recouvrement des créances ;
- Examiner avec la direction les raisons du retard de paiement de certains clients et la pertinence des provisions associées en considérant, entre autre, les facteurs tels que les plans de paiements négociés, l'historique de paiement, les relations commerciales encourus avec ces clients, et les règlements post clôture de l'exercice ;
- Contrôler le calcul de la provision pour dépréciation et sa conformité avec la politique de la société.

Evaluation et comptabilisation des ristournes et coopérations commerciales

Point clé d'audit :

Au 31 décembre 2017, les ristournes inscrites au résultat de la société s'élèvent à 3 millions de dinars.

Les ristournes et coopérations commerciales reçues par la société de la part de ses fournisseurs sont évaluées sur la base des dispositions contractuelles prévues dans les accords avec les fournisseurs.

Compte tenu des spécificités propres à chaque contrat, l'évaluation et la comptabilisation des ristournes et coopérations commerciales constituent un point clé de l'audit.

Réponses apportées :

Dans le cadre de notre audit, nos travaux ont consisté principalement à :

- Prendre connaissance des contrôles mis en place par la société sur le processus d'évaluation et de comptabilisation des ristournes et des coopérations commerciales ;
- Apprécier la conception et l'application de ces contrôles ;
- Rapprocher les données utilisées dans les calculs des ristournes et coopérations commerciales avec les conditions commerciales figurant dans les contrats conclus avec les fournisseurs ;

- Comparer les estimations faites au titre de l'exercice précédent avec les réalisations effectives correspondantes afin d'évaluer la fiabilité du processus d'estimation.

Rapport du Conseil d'administration

La responsabilité du rapport du Conseil d'administration incombe au Conseil d'administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport du Conseil d'administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport du Conseil d'administration par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport du Conseil d'administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du Conseil d'administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Conseil d'administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le Conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;

- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

2. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires :

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au Conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction Générale de la société.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au Conseil d'administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 30 Avril 2018

Société Mourad Guellaty et Associés

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

Messieurs les Actionnaires de la Société ADWYA SA

En application des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leur caractéristiques, et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A. Conventions et opérations nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Votre Conseil d'administration nous a tenus informés des conventions suivantes nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017 :

- La société Adwya a renouvelé la convention de prestation de service avec Monsieur Khalil BEN AMMAR. En vertu de cette convention, Monsieur Khalil BEN AMMAR assure les prestations de management, de gestion et de Direction Générale de la société Adwya.

B. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures (autres que les rémunérations des dirigeants)

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017 :

- La société ADWYA a conclu avec le Président du Conseil d'Administration un contrat de location portant sur la totalité du sous-sol et le premier étage du bloc B du complexe dénommé TEJ EL MOLK à usage de dépôt sis à la Zone Industrielle le Kram. Le montant total hors taxes facturé en 2017 au titre de cette convention s'est élevé à 58 763 DT.

- La société ADWYA a conclu le Président du Conseil d'Administration un contrat de location du rez-de-chaussée du Bloc B du complexe dénommé TEJ EL MOLK à usage de bureau sis à la Zone Industrielle le Kram. Le montant total hors taxes facturé en 2017 au titre de cette convention s'est élevé à 49 723 DT.

- La société ADWYA a conclu avec le Président du Conseil d'Administration, un contrat de location d'un dépôt sis à la Zone Industrielle le Kram. Le montant total hors taxes facturé en 2017 au titre de cette convention s'est élevé à 58 763 DT.

- La société ADWYA a conclu avec le Président du Conseil d'Administration un contrat de location du rez-de-chaussée du bloc C d'un immeuble à usage de bureaux sis à la Zone Industrielle le Kram pour la promotion médicale de ses produits. Le montant total hors taxes facturé en 2017 au titre de cette convention s'est élevé à 45 581 DT.

- La société ADWYA a conclu avec le Président du Conseil d'Administration un contrat de location du premier étage du bloc C d'un immeuble à usage de bureaux sis à la Zone Industrielle Khereddine-le Kram pour la promotion médicale de ses produits. Le montant total hors taxes facturé en 2017 au titre de cette convention s'est élevé à 59 098 DT.

- Une mission de consulting en matière de choix stratégique a été confiée au Président du Conseil d'Administration rémunérée à 50 000 DT hors taxes par an. Le montant total hors taxes facturé en 2017 au titre de cette convention s'est élevé à 50 000 DT.

- La société ADWYA a conclu avec Monsieur Hichem TERZI, administrateur, une convention de médecine du travail. Le montant total hors taxes facturé en 2017 au titre de cette convention s'est élevé à 13 680 DT.

- Une mission d'assistance et de conseil pour les nouveaux produits à lancer a été confiée à Monsieur Moncef ZMERLI, administrateur, pour un montant annuel hors taxes de 8 921 DT. Le montant total hors taxes facturé en 2017 au titre de cette convention s'est élevé à 8 921 DT.

- La société ADWYA a conclu en avril 2009 un contrat de partenariat avec la société E.S.I.B dont Monsieur Mounir JERBI est administrateur et actionnaire majoritaire. La société ESIB distribue un logiciel de gestion de cabinet médical, elle y assure la promotion publicitaire des produits pharmaceutiques de différents laboratoires y compris ceux d'ADWYA auprès des médecins utilisateurs. Le montant total hors taxes facturé par la société E.S.I.B en 2017 au titre de cette convention s'est élevé à 71 155 DT.

C. Obligations et engagements de la société envers les dirigeants :

- a) Les obligations et engagements de la société envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération et avantages accordés au Directeur Général se détaillent comme suit :

- Une rémunération annuelle pour un montant de 120 000 DT.
- D'autres avantages en nature accordés au Directeur Général et liés à sa fonction (voiture de fonction et charges connexes, téléphone).

- La rémunération et avantages accordés à l'ancien Directeur Général Adjoint se détaillent comme suit :

- Une rémunération brute y compris le solde de tout compte de 203 007 DT.
- D'autres avantages en nature accordés au Directeur Général Adjoint et liés à sa fonction (voiture de fonction et charges connexes, téléphone).

Il a été décidé d'attribuer une enveloppe annuelle brute de 7 000 DT par administrateur au titre des jetons de présence et 5 000 DT par membre du comité permanent d'audit.

- b) Les obligations et engagements de la société ADWYA envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, se présentent comme suit (en DT) :

	Directeur Général		Directeur Général Adjoint	
	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2017	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2017
Salaires	120 000	10 000	203 007	-
Primes	-	-	-	-
Total	120 000	10 000	203 007	-

Par ailleurs et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales et votre Conseil d'Administration ne nous a pas informé de l'existence d'autres conventions et opérations régies par les articles susvisés.

Tunis, le 30 Avril 2018

Société Mourad Guellaty et Associés

AVIS DE SOCIETES

ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS

Société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton (SOTIPAPIER)

13, rue Ibn Abi Dhiâf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh 2014, Tunisie

La Société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton (SOTIPAPIER) publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2017. Ces états sont accompagnés du rapport général et spécial du commissaire aux comptes, Mr Abderrahmen FENDRI.

BILAN
Arrêté au 31 décembre
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	31/12/2017	31/12/2016
Actifs			
Actifs non courants			
Immobilisations incorporelles		556 240	483 274
Moins amortissements		-308 665	-208 784
	VI.1	247 575	274 490
Immobilisations corporelles		85 732 648	65 206 797
Moins amortissements		-52 575 005	-50 119 902
	VI.2	33 157 643	15 086 895
Immobilisations financières		1 784 123	1 695 002
Moins provisions		-210 000	-210 000
	VI.3	1 574 123	1 485 002
Total des actifs immobilisés		34 979 341	16 846 387
Total des actifs non courants		34 979 341	16 846 387
Actifs courants			
Stocks		29 687 184	30 881 382
Moins provisions		-208 516	-231 370
	VI.4	29 478 668	30 650 012
Clients et comptes rattachés		14 234 673	11 146 081
Moins provisions		-251 884	-139 200
	VI.5	13 982 789	11 006 881
Autres actifs courants	VI.6	3 050 238	1 733 941
Placements et autres actifs financiers	VI.7	13 010 547	17 682
Liquidités et équivalents de liquidités	VI.8	527 429	164 319
Total des actifs courants		60 049 671	43 572 835
Total des actifs		95 029 012	60 419 222

BILAN
Arrêté au 31 décembre
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	31/12/2017	31/12/2016
Capitaux propres et passifs			
Capitaux propres			
Capital		30 456 416	26 105 500
Réserves légales		2 610 550	2 610 550
Résultats reportés		4 572 781	2 919 556
Autres capitaux propres		10 617 831	-
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		48 257 578	31 635 606
Résultat de l'exercice		9 233 853	6 443 225
Total des capitaux propres avant affectation	VI.9	57 491 431	38 078 831
Passifs			
Passifs non courants			
Emprunt long terme	VI.10	13 608 571	5 056 762
Provision pour risques	VI.11	260 055	168 110
Total des passifs non courants		13 868 626	5 224 872
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	VI.12	13 445 516	6 807 999
Autres passifs courants	VI.13	3 309 982	3 915 740
Concours bancaires et autres passifs financiers	VI.14	6 913 457	6 391 780
Total des passifs courants		23 668 955	17 115 519
Total des passifs		37 537 581	22 340 391
Total des capitaux propres et des passifs		95 029 012	60 419 222

ETAT DE RESULTAT
Pour l'exercice clos le 31 décembre
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	31/12/2017	31/12/2016
Produits d'exploitation			
Revenus		78 045 469	73 575 725
Autres produits d'exploitation		60 000	-
Total des produits d'exploitation	VII.1	78 105 469	73 575 725
Charges d'exploitation			
Variation des stocks de produits finis		-2 074 806	-1 636 055
Achats de marchandises consommés	VII.2	-32 640 113	-33 753 024
Achats d'approvisionnements consommés	VII.3	-18 713 761	-16 891 163
Charge de personnel	VII.4	-5 546 773	-4 872 445
Dotations aux amortissements et aux provisions	VII.5	-2 971 585	-2 976 652
Autres charges d'exploitation	VII.6	-3 753 462	-2 856 661
Total des charges d'exploitation		-65 700 500	-62 986 000
Résultat d'exploitation		12 404 969	10 589 725
Charges financières nettes	VII.7	-1 893 491	-2 092 139
Produits des placements	VII.8	250 098	81 355
Autres gains ordinaires	VII.9	318 144	5 733
Résultat des activités ordinaires avant impôt		11 079 720	8 584 674
Impôt sur les bénéfices		-1 845 867	-1 489 778
Résultat des activités ordinaires après impôt		9 233 853	7 094 896
Eléments extraordinaires		-	-651 671
Résultat net de l'exercice		9 233 853	6 443 225

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
Pour l'exercice clos le 31 décembre
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	31/12/2017	31/12/2016
<u>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</u>			
Résultat net		9 233 853	6 443 225
Ajustements pour :			
- Amortissements et provisions		2 971 585	2 976 652
- Dividendes provenant des participations		196800	67 713
- Plus-value /(Moins-value) sur cession d'immobilisations		-50 000	9 500
- Variation des :			
* Stocks		1 194 198	-3 046 774
* Créances		-3 088 592	1 459 939
* Autres actifs (*)		-1 309 162	975 429
* Fournisseurs et autres dettes		961 460	-3 031 217
* Autres passifs		-593 895	1 207 189
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	VII.1	9 516 247	7 061 656
<u>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</u>			
Décassements liés à l'acquisition des immobilisations corporelles & incorporelles		-14 528 055	-5 419 558
Encaissements provenant de la cession des immobilisations corporelles & incorporelles		50 000	8 470
Décassements liés à l'acquisition d'immobilisations financières		-89 121	-
Encaissements liés à la cession d'immobilisations financières		-	215 500
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	VII.2	-14 567 176	-5 195 588
<u>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</u>			
Encaissements augmentation de capital		4 350 916	-
Encaissements prime d'émission		10 617 831	-
Encaissements provenant des emprunts		32 060 000	17 730 000
Remboursement d'emprunts		-23 854 698	-14 515 048
Distributions de dividendes		-4 790 000	-4 790 000
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	VII.3	18 384 049	-1 575 048
Variation de trésorerie (*)	VII.4	13 333 120	291 020
Trésorerie au début de l'exercice		80 730	-210 290
Trésorerie à la clôture de l'exercice (*)		13 413 850	80 730

(*) Un reclassement a été opéré au niveau de la colonne comparative au 31 décembre 2016 pour les besoins de comparabilité. Pour plus de détails se référer à la note aux Etats financiers VIII.5.

Notes aux Etats Financiers

I. Présentation de la société

La société «SOTIPAPIER», a été créée en 1981 à Belli (Gouvernorat de Nabeul) sous la forme de société à responsabilité limitée pour un capital de 230.000 dinars.

Elle s'est transformée en une société anonyme par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 août 2010.

Depuis, la société a augmenté à maintes reprises son capital qui s'élève actuellement à 30.456.416 de dinars divisé en 27.941.666 actions nominatives de 1,090 dinar chacune entièrement libérées.

L'objet de la société consiste essentiellement en la fabrication du papier d'emballage de type Kraft pour les sacs de grandes contenances ainsi que du papier dit Testliner et du papier cannelure.

Elle possède une capacité de production de 60.000 tonnes par an, emploie plus de 280 personnes et a réalisé un chiffre d'affaires dépassant les 78 millions de Dinars Tunisiens au cours de l'exercice 2017.

II. Faits significatifs de la période

L'exercice 2017 est marqué essentiellement par :

- La décision de l'assemblée générale extraordinaire, réunie le 22 mai 2017, d'augmenter le capital social de la Société en numéraire d'un montant global de 14.968.747 DT, composé d'un montant au nominal de 4.350.916 DT, majoré d'une prime d'émission globale de 10.617.831 DT, soit une valeur nominale de 1,090 DT par action et une prime d'émission de 2,660 DT par action.
- La réalisation d'un projet de transformation de la machine PM2 qui consiste à augmenter sa production et surtout en la rendant polyvalente c'est-à-dire en permettant une fabrication alternée de papier pour sac et de papier pour ondulé. Ce projet est entré en exploitation avec succès en janvier 2018.
- Augmentation du coût de l'énergie de 9% à partir du 1^{er} janvier 2017.
- Au 1^{er} janvier 2017, SOTIPAPIER a migré vers un nouveau système d'information intégré (ERP).
- Au cours de l'exercice 2017, SOTIPAPIER a procédé à un changement de la méthode de valorisation des stocks de produits finis et de matières premières suite à la migration vers le nouveau système informatique.

III. Référentiel comptable

Déclaration de conformité

Les états financiers de la société arrêtés au 31 décembre 2017 sont établis conformément aux dispositions :

- De la Loi n° 96-112 du 30 décembre 1996, relative au système comptable des entreprises
- Des Normes Comptables Tunisiennes telles que définies par la loi 96-112 et le décret 96-2459 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité ;
- Et des arrêtés du Ministère des finances portant approbation des normes comptables.

Principes & conventions comptables

Les états financiers ont été établis en adoptant le concept de capital financier et en retenant comme procédé de mesure celui du coût historique et dans le respect des hypothèses sous-jacentes (la continuité d'exploitation et la comptabilité d'engagement) ainsi que les conventions comptables prévues par le cadre conceptuel de la comptabilité financière.

Les états financiers sont établis en dinar tunisien et comprennent le bilan, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie et les notes annexes aux états financiers.

Les états financiers ont été préparés par référence aux conventions comptables de base et dont notamment :

- Convention du coût historique ;
- Convention de la périodicité ;
- Convention de rattachement des charges aux produits ;
- Convention de prudence ;
- Convention de permanence des méthodes.

SOTIPAPIER utilise la méthode autorisée pour la présentation de son état de résultat. Le paragraphe 52 de la norme comptable NCO1 stipule que : « Au cas où une entreprise utilise la méthode autorisée, elle est encouragée à publier dans ses notes une répartition de ses charges par destination. Pour ce faire, elle peut utiliser le modèle figurant à l'annexe 7. Cette opération vise à permettre aux entreprises de s'adapter à la présentation par destination ». Cette présentation étant facultative, la SOTIPAPIER ne publie pas cette note.

IV. Bases de mesure et principes comptables pertinents appliqués

Les principes comptables les plus pertinents tels que retenus par SOTIPAPIER pour l'élaboration de ses états financiers se résument comme suit :

1- Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées pour leur coût d'acquisition hors taxes déductibles et sont amorties suivant la méthode d'amortissement linéaire en tenant compte de la durée de vie estimée de chaque bien immobilisé.

Les taux d'amortissement pratiqués sont les suivants :

Logiciels	33,33%
Constructions	5%
Matériels et outillages	10%
Matériel de transport	20%
A.A.I	20%
Matériel Informatique	20%
Mobiliers de bureau	20%
Grosses réparations Turbine	25%

2- Immobilisations financières

Un placement est un actif détenu par une entreprise dans l'objectif d'en tirer des bénéfices sous forme d'intérêts, de dividendes ou de revenus assimilés, des gains en capital ou d'autres gains tels que ceux obtenus au moyen de relations commerciales.

Un placement à long terme est un placement détenu dans l'intention de le conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Un placement à long terme est également un placement qui n'a pas pu être classé parmi les placements à court terme.

Lors de leur acquisition, les placements sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus. Toutefois, les honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de placements à long terme peuvent être inclus dans le coût.

A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

3- Stocks

Les stocks de SOTIPAPIER sont constitués des rubriques suivantes :

- stock de matières premières,
- stock de matières consommables et pièces de rechange,
- stock de produits finis,
- stock de produits finis importés.

La comptabilisation des flux d'entrée et de sortie des stocks est tenue suivant la méthode d'inventaire intermittent.

4- Clients & comptes rattachés

Sont logés dans cette rubrique les créances ordinaires, les créances contentieuses et les créances matérialisées par des effets.

A chaque exercice comptable, la société procède à l'évaluation du risque de non-recouvrement pour chacune de ses créances. Cette évaluation est basée principalement sur les retards de règlement et les autres informations disponibles sur la situation financière du client.

Les créances jugées douteuses font l'objet de provisions et sont présentées en net à l'actif du bilan.

5- Emprunt

Les échéances à plus d'un an et celles à moins d'un an relatives au principal des emprunts contractés par la société sont portées respectivement parmi les passifs non courants et les passifs courants. Les intérêts courus et échus au titre de ces emprunts sont imputés aux comptes de charges de l'exercice de leur rattachement.

6- Revenus

Les revenus sont comptabilisés au vu de la réalisation de l'ensemble des conditions suivantes :

- La livraison a été effectuée,
- Le montant de la vente est mesuré de façon fiable,

- Les avantages futurs associés à l'opération de vente bénéficieront à l'entreprise,
- Les coûts encourus concernant l'opération sont mesurés de façon fiable.

Les revenus représentent la juste valeur des contreparties reçues ou à recevoir au titre de la vente de produits fabriqués (en hors taxe).

7- Conversion des éléments monétaires libellés en monnaie étrangère

Les éléments monétaires libellés en monnaie étrangère sont évalués au cours de change à la date de clôture des comptes.

Les livres comptables de la société sont tenus en Dinar Tunisien. Les transactions réalisées en devises étrangères sont converties en Dinars Tunisiens au cours du jour de l'opération ou au cours de couverture lorsqu'un instrument de couverture existe. A la date de clôture, les éléments monétaires figurant au bilan de l'entreprise sont convertis au taux de clôture, s'ils ne font pas l'objet d'un contrat à terme. Les différences de change sont portées en résultat de l'exercice.

8- Provision pour indemnité de départ à la retraite

La convention collective du secteur de l'Imprimerie, Reliure, Brochure, Transformation du Carton et du Papier et Photographie prévoit une indemnité de départ à la retraite égale à :

- 3 mois de salaires bruts pour les employés bénéficiant d'une ancienneté égale ou supérieure à 25 ans ;
- 2 mois de salaires bruts pour les employés bénéficiant d'une ancienneté allant de 10 à 24 ans

Conformément au cadre conceptuel de la comptabilité, et en respect de la convention de rattachement des charges aux produits, la société procède à la constitution d'une provision pour IDR qui tient compte des hypothèses financières notamment le taux d'actualisation, les taux de démographies dont l'espérance de vie, l'âge de retraite, le taux de rotation des effectifs et l'évolution des salaires. La provision est présentée parmi les passifs non-courants.

Cette provision est estimée selon la méthode du régime d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies telle que définie par la norme IAS 19 Avantages du personnel.

V. Changement de méthodes comptables

Au cours de l'exercice 2017, SOTIPAPIER a procédé à un changement de la méthode de valorisation des stocks de produits finis et de matières premières suite à la migration vers le nouveau système informatique.

En application des dispositions de la Norme Comptable Tunisienne n°11 relative aux modifications comptables, ce changement de méthode comptable doit être traité d'une manière rétrospective. Toutefois, ce changement est appliqué de façon prospective lorsque la correction des capitaux propres d'ouverture ne peut être déterminée de façon fiable.

Pour plus de détails se référer à la note aux Etats financiers VI.4.

VI. Notes relatives au Bilan

1. Immobilisations incorporelles

La valeur brute des immobilisations incorporelles s'élève au 31 décembre 2017 à 556.240 DT contre 483.274 DT au 31 décembre 2016. Le détail des immobilisations incorporelles se présente comme suit :

Libellé	31/12/2017	31/12/2016	Variation
Concession brevet et procédés	176 294	176 294	-
Logiciel	335 882	70 419	265 463
Immobilisations incorporelles en cours	44 064	236 561	-192 497
Valeur brute	556 240	483 274	72 966
Moins Amortissements	-308 665	-208 784	-99 881
Total net	247 575	274 490	-26 915

Le détail de ces immobilisations ainsi que leurs amortissements sont consignés au niveau de l'annexe A «Tableau de variation des immobilisations».

2. Immobilisations corporelles

La valeur brute des immobilisations corporelles s'élève au 31 décembre 2017 à 85.732.648 DT contre 65.206.797 DT au 31 décembre 2016. Le détail des immobilisations corporelles se présente comme suit :

Libellé	31/12/2017	31/12/2016	Variation
Terrain	204 964	204 964	-
Constructions	8 180 841	8 180 841	-
AAI	1 717 296	1 717 296	-
Outillage industriel	52 795 187	52 895 716	-100 529
Matériel de transport	1 904 461	1 643 311	261 150
Matériel informatique	268 321	259 029	9 292
MMB	128 623	122 602	6 021
Matériel en cours	20 532 955	183 038	20 349 917
Valeur brute	85 732 648	65 206 797	20 525 851
Moins Amortissements	-52 575 005	-50 119 902	-2 455 103
Total net	33 157 643	15 086 895	18 070 748

Le détail de ces immobilisations ainsi que leurs amortissements sont consignés au niveau de l'annexe A «Tableau de variation des immobilisations».

Annexe A : Tableau de variation des immobilisations et des amortissements

Libellé	Valeur Brute 31/12/2016	Acquisitions /Reclassements 2017	Cessions/ Reclassements 2017	Valeur brute au 31/12/2017	Amortissement Ant. 31/12/2016	Dotation 2017	Amortiss. du mat. Cédé	Amortiss. Cumulés 31/12/2017	VCN 31/12/2017
Concessions, brevets & procédés	176 294	-	-	176 294	176 294	-	-	176 294	-
Logiciels	70 419	265 463	-	335 882	32 490	99 881	-	132 371	203 511
Immobilisations Incorporelles en cours	236 561	69 460	261 957	44 064	-	-	-	-	44 064
Total des immobilisations incorporelles	<b style="text-align: right;">483 274	<b style="text-align: right;">334 923	<b style="text-align: right;">261 957	<b style="text-align: right;">556 240	<b style="text-align: right;">208 784	<b style="text-align: right;">99 881	-	<b style="text-align: right;">308 665	<b style="text-align: right;">247 575
Terrains	204 964	-	-	204 964	-	-	-	-	204 964
Construction	2 137 286	-	-	2 137 286	1 993 218	9 178	-	2 002 396	134 890
Construction Siège Megrine	2 672 298	-	-	2 672 298	13 873	133 627	-	147 500	2 524 798
CONSTRUCTION MP2	606 560	-	-	606 560	606 157	403	-	606 560	-
CONSTRUCTION MP3	6 084	-	-	6 084	6 084	-	-	6 084	-
CONST MP3	802 893	-	-	802 893	694 217	20 417	-	714 634	88 259
CONST MAG STOK PB+CHAUD	508 512	-	-	508 512	427 594	8 797	-	436 391	72 121
NOUV ADMINIS+ATELIER MECANI+AT ELECTRIC	836 892	-	-	836 892	639 539	83 689	-	723 228	113 664
CONSTRUCTION DEPOT MAT PREMIERE	610 316	-	-	610 316	297 525	22 342	-	319 867	290 449
MAT ET OUTILLAGE	19 575 936	54 473	155 002	19 475 407	16 827 814	1 023 735	155 002	17 696 547	1 778 860
MATERIEL D'EXPLOITATION MP 2	6 859 922	-	-	6 859 922	6 859 922	-	-	6 859 922	-
MACHINE PAPIER BLANC	8 682 295	-	-	8 682 295	8 682 295	-	-	8 682 295	-
MACHINE NCR	1 352 799	-	-	1 352 799	1 352 799	-	-	1 352 799	-
TURBINE A GAZ	5 976 848	-	-	5 976 848	5 951 177	8 856	-	5 960 033	16 815
REVISION GENERAL TURBINE	2 048 736	-	-	2 048 736	1 221 632	209 099	-	1 430 731	618 005
PRESSE A SABOT	8 158 074	-	-	8 158 074	1 224 829	815 676	-	2 040 505	6 117 569
ECONOMIE ENERGIE	241 106	-	-	241 106	241 106	-	-	241 106	-
A.A.I	1 717 296	-	-	1 717 296	1 476 029	70 298	-	1 546 327	170 969
MATERIEL ROULANT	1 643 311	261 150	-	1 904 461	1 296 853	175 044	-	1 471 897	432 564
MMB & Matériel Informatique	381 631	15 313	-	396 944	307 239	28 944	-	336 183	60 761
Immobilisations corporelles en cours	183 038	20 680 853	330 936	20 532 955	-	-	-	-	20 532 955
Total des immobilisations corporelles	<b style="text-align: right;">65 206 797	<b style="text-align: right;">21 011 789	<b style="text-align: right;">485 938	<b style="text-align: right;">85 732 648	<b style="text-align: right;">50 119 902	<b style="text-align: right;">2 610 105	<b style="text-align: right;">155 002	<b style="text-align: right;">52 575 005	<b style="text-align: right;">33 157 643
Total	<b style="text-align: right;">65 690 071	<b style="text-align: right;">21 346 712	<b style="text-align: right;">747 895	<b style="text-align: right;">86 288 888	<b style="text-align: right;">50 328 686	<b style="text-align: right;">2 709 986	<b style="text-align: right;">155 002	<b style="text-align: right;">52 883 670	<b style="text-align: right;">33 405 218

3. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont composées par des participations et par des dépôts et cautionnements.

Libellé	31/12/2017	31/12/2016	Variation
Participations	683 000	683 000	-
Dépôts et cautionnements	1 101 123	1 012 002	89 121
Valeur brute	1 784 123	1 695 002	89 121
Moins Provisions	-210 000	-210 000	-
Total net	1 574 123	1 485 002	89 121

Titres de participation

Les participations se présentent comme suit :

Libellé	31/12/2017	31/12/2016	Variation
Marina Hôtel	350 000	350 000	-
TUCOLLECT	240 000	240 000	-
BTS	40 000	40 000	-
Sté expansion tourisme	25 000	25 000	-
SOFIJA	15 000	15 000	-
SODEK	10 000	10 000	-
Sté GSI Tunisia Ex TUNICODE	3 000	3 000	-
Valeur brute	683 000	683 000	-
Moins Provisions	-210 000	-210 000	-
Total net	473 000	473 000	-

La provision constatée est relative à la dépréciation des titres Marina Hôtel.

Les titres de participation sont comptabilisés au coût historique d'acquisition se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2017		31/12/2016	
	Montant DT	En%	Montant DT	En%
Marina Hôtel	350 000	8.37%	350 000	8.37%
TUCOLLECT	240 000	80%	240 000	80%
BTS	40 000		40 000	
Sté expansion tourisme	25 000		25 000	
SOFIJA	15 000		15 000	
SODEK	10 000		10 000	
Sté GSI Tunisia Ex TUNICODE	3 000	2.4%	3 000	2.4%
Total brut	683 000		683 000	

Dépôts et cautionnements

Les dépôts et cautionnements se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2017	31/12/2016	Variation
Avance cautionnements STEG	1 101 123	1 012 002	89 121
Total brut	1 101 123	1 012 002	89 121

4. Stocks

La valeur brute des stocks s'élève au 31 décembre 2017 à 29.687.184 DT contre 30.881.382 DT au 31 décembre 2016, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2017	31/12/2016	Variation
Matières premières	14 735 465	13 475 545	1 259 920
Consommables et pièces de rechange	6 851 841	7 231 153	-379 312
Produits finis	8 099 878	9 466 596	-1 366 718
Produits finis importés	-	708 088	-708 088
Total	29 687 184	30 881 382	-1 194 198
Provision	-208 516	-231 370	22 854
Total net	29 478 668	30 650 012	-1 171 344

La provision sur stock s'élevant au 31 décembre 2017 à 208.516 DT est relative à un ancien stock de pièces de rechanges et matières consommables.

La valorisation des stocks de matières premières est effectuée selon la méthode du coût moyen pondéré (CMP).

La valorisation des stocks de pièces de rechange et de matières consommables est effectuée selon la méthode du coût moyen pondéré (CMP).

La valorisation des stocks de produits finis est effectuée selon la méthode du coût de production.

La valorisation des stocks de produits finis importés est effectuée au coût d'achat.

Impact du changement de méthode de valorisation des stocks au 31 décembre 2017

A partir de 2017, et grâce à la migration du système informatique, SOTIPAPIER a procédé aux changements suivants :

- la valorisation des stocks de produits finis, qui était basée sur une décote appliquée sur le prix de vente, est désormais effectuée selon la méthode du coût de production. Ce dernier comprend le coût d'acquisition des matières premières consommées lors de la production et une juste part des coûts directs et indirects rattachés à la production. SOTIPAPIER est dans l'impossibilité technique de calculer la valeur des stocks de produits finis au 31 décembre 2016 selon la nouvelle méthode. En revanche, la valeur des stocks de produits finis au 31 décembre 2017, calculée en application de la nouvelle méthode est supérieure de 241.894 DT à celle calculée selon l'ancienne méthode.

Libellé	31/12/2017 Publié	31/12/2017 selon ancienne méthode	Variation
Produits finis	8 099 878	7 857 984	241 894

- la valorisation des stocks de matières premières, qui était effectuée selon la méthode FIFO (First In First Out), est désormais effectuée selon la méthode du coût moyen pondéré (CMP).

SOTIPAPIER est dans l'impossibilité technique de calculer la valeur des stocks de matières premières au 31 décembre 2016 selon la nouvelle méthode.

Toutefois, la valeur des stocks de matières premières au 31 décembre 2017, calculée en application de la nouvelle méthode est inférieure de 196.905 DT à celle calculée selon l'ancienne méthode.

Libellé	31/12/2017 Publié	31/12/2017 selon ancienne méthode	Variation
Matières premières	14 735 465	14 932 370	-196 905

5. Clients et comptes rattachés

La valeur brute des clients et comptes rattachés s'élève au 31 décembre 2017 à 14.234.673 DT contre 11.146.081 DT au 31 décembre 2016, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2017	31/12/2016	Variation
Clients	4 966 290	9 277 854	-4 311 564
Clients douteux	251 884	139 200	112 684
Clients ventes d'énergie	860 569	570 912	289 657
Effets à recevoir	6 910 635	407 607	6 503 028
Chèques en portefeuille	1 245 295	750 508	494 787
Total	14 234 673	11 146 081	3 088 592
Provision pour dépréciation des comptes clients	-251 884	-139 200	-112 684
Total net	13 982 789	11 006 881	2 975 908

6. Autres actifs courants

Le solde brut des autres actifs courants s'élève au 31 décembre 2017 à 3.050.238 DT contre 1.733.941 DT au 31 décembre 2016, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2017	31/12/2016	Variation
Fournisseurs locaux débiteurs	91 289	12 558	78 731
Personnel-avances et acomptes	54 423	62 381	-7 958
Etat, impôts et taxes (crédit IS)	121 165	313 667	-192 502
Etat, impôts et taxes (crédit TVA)	2 268 846	834 664	1 434 182
Etat, impôts et taxes (droits de douane et divers)	14 096	32 134	-18 038
Débiteurs divers	54 009	30 410	23 599
Débiteurs divers factures à établir	257 260	257 260	-
Charges constatées d'avance	189 150	190 867	-1 717
Total	3 050 238	1 733 941	1 316 297

7. Placements et autres actifs financiers

Le solde de cette rubrique se détaille, au 31 décembre 2017, comme suit :

Libellé	31/12/2017	31/12/2016	Variation
Prêts au personnel	10 547	17 682	-7 135
Placements courants	13 000 000	-	13 000 000
Total	13 010 547	17 682	12 992 865

Les placements courants sont des placements à court terme, très liquides facilement convertibles en un montant connu de liquidités, et non soumis à un risque significatif de changement de valeur.

8. Liquidités et équivalent de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent au 31 décembre 2017 à 527.429 DT contre 164.319 DT au 31 décembre 2016, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2017	31/12/2016	Variation
BT	87 027	125 420	-38 393
BIAT	243 573	-	243 573
ATB	10 748	-	10 748
BNA	149 870	-	149 870
BH	6 450	32 132	-25 682
Effets remis à l'escompte	-	1 767	-1 767
Chèques remis à l'encaissement	24 761	-	24 761
Caisse	5 000	5 000	-
Total	527 429	164 319	363 110

9. Capitaux propres

L'évolution de la structure de capital se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2017		31/12/2016	
	Montant	%	Montant	%
Recall Holding	10 390 050	34,11%	-	0,00%
Value Consulting	8 755 121	28,75%	4 377 561	16,77%
Swicorp Conseil & Invest.	1 443 210	4,74%	-	0,00%
Han Lux	-	0,00%	3 668 864	14,05%
Han TN	1 470 138	4,83%	4 377 560	16,77%
Abdelkader Hamrouni	-	0,00%	4 879 831	18,69%
CTKD	1 308 000	4,29%	1 308 000	5,01%
Divers public	7 089 897	23,28%	7 493 684	28,71%
Total	30 456 416	100%	26 105 500	100%

Les capitaux propres s'élèvent au 31 décembre 2017 à 57.491.431 DT. Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

Libellé	Capital social	Réserves légales	Résultats reportés	Prime d'émission	Résultat de l'exercice	Total
Capitaux propres au 31/12/2016	26 105 500	2 610 550	2 919 556	-	6 443 225	38 078 831
Résultats reportés	-	-	1 653 225	-	-1 653 225	-
Dividendes	-	-	-	-	-4 790 000	-4 790 000
Augmentation de capital	4 350 916	-	-	10 617 831	-	14 968 747
Résultat de l'exercice 2017	-	-	-	-	9 233 853	9 233 853
Capitaux propres au 31/12/2017	30 456 416	2 610 550	4 572 781	10 617 831	9 233 853	57 491 431

L'évolution des capitaux propres de 19.412.600 DT entre le 31 décembre 2016 et le 31 décembre 2017 provient de :

- 1- L'affectation du bénéfice de l'exercice clos au 31 décembre 2016 conformément à la cinquième résolution du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 22 mai 2017 comme suit :

Résultat net au 31/12/2016	6 443 225
Résultats reportés	2 919 556
Reliquat 1	9 362 781
Réserve légale (plafonnée à 10% du capital social)	-
Bénéfices distribuables	9 362 781
Dividendes 2016 (23.950.000 actions * 0,200 DT) (*)	4 790 000
Reliquat 2	4 572 781
Résultats reportés au 31/12/2017	4 572 781

(*) La mise en paiement des dividendes a été effectuée au 1^{er} août 2017

- 2- La constatation d'un résultat bénéficiaire de l'exercice pour 9.233.853 DT.

Le capital de la société est constitué de 27.941.666 actions ordinaires pour une valeur nominale de 1,090 DT chacune comportant les mêmes droits de vote et réparties comme suit :

Libellé	31/12/2017	31/12/2016
Recall Holding	9 532 156	-
Value Consulting	8 032 221	4 016 111
Swicorp Conseil & Invest.	1 324 046	-
Han Lux	-	3 365 930
Han TN	1 348 750	4 016 110
Abdelkader Hamrouni	-	4 476 909
CTKD	1 200 000	1 200 000
Divers public	6 504 493	6 874 940
Total	27 941 666	23 950 000

Le résultat de base par action au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 est de 0,383 DT contre 0,269 DT au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016, se détaillant comme suit :

En TND	31/12/2017	31/12/2016	Variation
Résultat net	9 233 853	6 443 225	2 790 628
Nombre moyen pondéré d'actions	24 116 319	23 950 000	166 319
Résultat par action	0,383	0,269	0,114

10. Emprunts

Le solde de cette rubrique correspond aux échéances à plus d'un an des crédits à moyen et long terme qui se détaillent comme suit :

Désignation	Échéances à LT au 31/12/2016	Échéances à CT au 31/12/2016	Nouveaux emprunts	Remboursements 2017	Échéances à - d'1 an au 31/12/2017	Échéances à LT au 31/12/2017	Durée	Taux
BT 2.750.000 DT	1 375 000	550 000	-	550 000	550 000	825 000	5 ans	TMM+1,25%
ATB 2.750.000 DT	1 375 000	550 000	-	550 000	550 000	825 000	5 ans	TMM+1,25%
BIAT 1.260.000 DT	882 000	252 000	-	252 000	252 000	630 000	5 ans	TMM+1,25%
BIAT 1.870.000 DT	1 424 762	356 191	-	356 191	356 191	1 068 571	5 ans	TMM+1,25%
BIAT 5.430.000DT	-	-	5 430 000	-	-	5 430 000	7 ans	TMM+1,25%
BT 4.830.000DT	-	-	4 830 000	-	-	4 830 000	8 ans	TMM+1,25%
Total	5 056 762	1 708 191	10 260 000	1 708 191	1 708 191	13 608 571		

11. Provisions pour risques et charges

La « provision pour risque » concerne l'indemnité de départ à la retraite qui s'élève à 260.055 DT au 31 décembre 2017 contre 168.110 DT au 31 décembre 2016.

12. Fournisseurs et comptes rattachés

La valeur brute de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2017 à 13.445.516 DT contre 6.807.999 DT au 31 décembre 2016, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2017	31/12/2016	Variation
Fournisseurs locaux	3 478 170	4 039 107	-560 937
Fournisseurs étrangers	8 376 426	1 856 079	6 520 347
Fournisseurs, effets à payer	1 573 134	869 540	703 594
Fournisseurs, factures non parvenues	17 786	43 273	-25 487
Total	13 445 516	6 807 999	6 637 517

13. Autres passifs courants

La valeur des autres passifs courants s'élève au 31 décembre 2017 à 3.309.982 DT contre 3.915.740 DT au 31 décembre 2016, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2017	31/12/2016	Variation
Clients Kraft créiteurs	-	340	-340
Clients Liner créiteurs	-	203	-203
Clients avoir à établir	28 808	-	28 808
Rémunérations dues au personnel	9 800	5 237	4 563
IRPP	370	138 832	-138 462
Charges à payer pour congés à payer	376 053	296 229	79 824
Charges à payer	2 296 080	1 934 859	361 221
CNSS	483 913	385 501	98 412
Produits constatés d'avance	-	479 970	-479 970
Retenue à la source	23 069	17 839	5 230
Etat droits de douane	88 219	1 990	86 229
Retenue UGTT	3 670	3 069	601
Contribution conjoncturelle	-	651 671	-651 671
Total	3 309 982	3 915 740	-605 758

14. Concours bancaires

Les concours bancaires s'élèvent au 31 décembre 2017 à 6.913.457 DT contre 6.391.780DT au 31 décembre 2016, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2017	31/12/2016	Variation
BIAT	-	12 170	-12 170
ATB	-	55	-55
BNA	-	71 364	-71 364
Total Banques créditrices	-	83 589	-83 589
Financement de stock	5 000 000	4 600 000	400 000
Échéance CMT à - d'1 an	1 708 191	1 708 191	-
Intérêts courus	91 687	-	91 687
Chèques en circulation	113 579	-	113 579
Total	6 913 457	6 391 780	521 677

Le détail des crédits de financement de stocks se présente comme suit :

Libellé	31/12/2016	Nouveaux emprunts	Remboursement 2017	31/12/2017
ATB	1 000 000	4 000 000	4 000 000	1 000 000
BT	1 400 000	7 000 000	7 000 000	1 400 000
BIAT	1 000 000	6 000 000	5 600 000	1 400 000
BH	800 000	3 200 000	3 200 000	800 000
BNA	400 000	1 600 000	1 600 000	400 000
Total	4 600 000	21 800 000	21 400 000	5 000 000

VII. Notes relatives à l'Etat de Résultat

1. Produits d'exploitation

Revenus

Les revenus s'élèvent au 31 décembre 2017 à 78.045.469 DT contre 73.575.725 DT au 31 décembre 2016, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2017	31/12/2016	Variation
Ventes Kraft	49 878 329	51 021 522	-1 143 193
Ventes Liner	28 435 252	20 931 832	7 503 420
Ventes Energie	2 308 926	1 560 387	748 539
Autres	434 698	453 934	-19 236
Ristourne	-3 011 736	-391 950	-2 619 786
Total	78 045 469	73 575 725	4 469 744

Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitations s'élèvent au 31 décembre 2017 à 60.000 DT et correspondent au loyer du dépôt situé à Saint-Gobain en faveur de la filiale TUCOLLECT.

2. Achats de marchandises consommées

Les achats de marchandises consommées s'élèvent au 31 décembre 2017 à 32.640.113 DT contre 33.753.024 DT au 31 décembre 2016, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2017	31/12/2016	Variation
Variation stock de MP	-1 259 920	-2 230 569	970 649
Achats pâte à papier	23 328 851	25 721 040	-2 392 189
Achats vieux papier (*)	10 571 182	10 262 553	308 629
Total	32 640 113	33 753 024	-1 112 911

(*) Il s'agit d'achat de vieux papiers locaux et étrangers

3. Achats approvisionnements consommés

Les achats d'approvisionnements consommés s'élèvent au 31 décembre 2017 à 18.713.761 DT contre 16.891.163 DT au 31 décembre 2016, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2017	31/12/2016	Variation
Consommation Gaz	10 043 039	8 601 182	1 441 857
Achats électricité	403 435	1 037 287	-633 852
Achats eau	68 370	58 236	10 134
Variation stock autres approvisionnement	379 312	-2 452 260	2 831 572
Achats pièces de rechange (PDR)	1 936 808	2 193 083	-256 275
Achats Matières consommables	5 776 152	7 108 488	-1 332 336
Achats fournitures de bureau & moyens généraux	76 496	52 881	23 615
Achats consommables et PDR en transit	30 149	292 266	-262 117
Total	18 713 761	16 891 163	1 822 598

4. Charges de personnel

Les charges de personnel s'élèvent au 31 décembre 2017 à 5.546.773 DT contre 4.872.445 DT au 31 décembre 2016, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2017	31/12/2016	Variation
Salaire de base	3 183 657	2 592 128	591 529
Primes	915 264	934 975	-19 711
Congés payés	203 941	238 016	-34 075
Indemnités de stage	42 309	16 131	26 178
Charges sociales légales	721 676	590 571	131 105
Autres Charges de personnel	120 613	95 470	25 143
Accidents de travail	85 516	70 485	15 031
Provision pour augmentation salariale	44 036	69 015	-24 979
Charge brute au titre de la rémunération du directeur général (y compris les retenues fiscales et sociales) (*)	229 761	265 654	-35 893
Total	5 546 773	4 872 445	674 328

(*) Le directeur général a bénéficié au titre de l'exercice 2017 d'un salaire net de 148.447DT servi par la société SOTIPAPIER. Le montant de la charge brute s'élève à 229.761 DT.

5. Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et aux provisions s'élèvent au 31 décembre 2017 à 2.971.585 DT contre 2.976.652 DT au 31 décembre 2016, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2017	31/12/2016	Variation
Dotations aux amortissements	2 709 986	2 954 632	-244 646
Provision pour départ à la retraite	91 945	51 292	40 653
Provision pour dépréciation des comptes clients	112 684	69 600	43 084
Provisions pour dépréciation de stocks	-	231 370	-231 370
Provision pour congés payés	79 824	-	79 824
Total	2 994 439	3 306 894	-312 455
Reprise/provision pour dépréciation des comptes clients	-	-59 720	59 720
Reprise/provision pour dépréciation des autres actifs courants	-	-10 000	10 000
Reprise/provision pour dépréciation de stocks	-22 854	-260 522	237 668
Total net	2 971 585	2 976 652	-5 067

6. Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation s'élèvent au 31 décembre 2017 à 3.753.462 DT contre 2.856.661 DT au 31 décembre 2016, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2017	31/12/2016	Variation
Locations	114 617	88 182	26 435
Entretien et réparations	1 725 700	1 107 182	618 518
Assurances	73 771	73 061	710
Rémunération d'intermédiaires et honoraires (Refacturation des honoraires à Swicorp)	520 737	671 479	-150 742
Publicité, publications, relations publiques	53 332	36 966	16 366
Transport	438 808	444 482	-5 674
Déplacements, missions et réceptions	65 556	95 996	-30 440
Frais postaux et de Télécom.	56 911	36 331	20 580
Services bancaires et assimilés	170 400	125 954	44 446
Subventions et dons	3 356	8 757	-5 401
Jetons de présence	90 000	90 000	-
Impôts et taxes	298 914	241 122	57 792
Pertes ordinaires	141 360	94 409	46 951
Total	3 753 462	2 856 661	896 801

7. Charges financières nettes

Les charges financières nettes s'élèvent au 31 décembre 2017 à 1.893.491 DT contre 2.092.139DT au 31 décembre 2016, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2017	31/12/2016	Variation
Intérêts/Comptes courants	26 417	35 914	-9 497
Intérêts/effets escomptés	947 444	751 274	196 170
Intérêts/Financement de stock	280 838	181 814	99 024
Intérêts/CMT	465 670	294 912	170 758
Total	1 720 369	1 263 914	456 455
Pertes de change	1 263 271	854 934	408 337
Gains de change	-1 090 149	-26 709	-1 063 440
Total net	1 893 491	2 092 139	-198 648

8. Produits des placements

Les produits des placements s'élèvent au 31 décembre 2017 à 250.098 DT contre 81.355 DT au 31 décembre 2016, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2017	31/12/2016	Variation
Produits des participations	196 800	67 713	129 087
Intérêts des placements	47 436	-	47 436
Intérêts créditeurs des comptes courants	5 862	13 642	-7 780
Total	250 098	81 355	168 743

9. Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires s'élèvent au 31 décembre 2017 à 318.144 DT contre 5.733 DT au 31 décembre 2016, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2017	31/12/2016	Variation
Produits nets sur cession d'immobilisation	50 000	-	50 000
Gains ordinaires	268 144	5 733	262 411
Total	318 144	5 733	312 411

VIII. Notes relatives à l'état de flux de trésorerie

1. Flux liés à l'exploitation

- Amortissements et provisions

Libellé	31/12/2017	31/12/2016	Variation
Amortissements immob. incorporelles	308 665	208 784	99 881
Amortissements immob. corporelles	52 730 007	50 119 902	2 610 105
Provisions sur immob. financières	210 000	210 000	-
Provisions sur stocks	208 516	231 370	-22 854
Provisions clients et comptes rattachés	251 884	139 200	112 684
Provision pour risques et charges	260 055	168 110	91 945
Charges à payer pour congés à payer	376 053	296 229	79 824
Total	54 345 180	51 373 595	2 971 585

- Variation des stocks

Libellé	31/12/2017	31/12/2016	Variation
Stocks	29 687 184	30 881 382	-1 194 198
Total	29 687 184	30 881 382	-1 194 198

- Variation des créances

Libellé	31/12/2017	31/12/2016	Variation
Clients	4 966 290	9 277 854	-4 311 564
Clients douteux	251 884	139 200	112 684
Clients ventes d'énergie	860 569	570 912	289 657
Effets à recevoir	6 910 635	407 607	6 503 028
Chèques en portefeuille	1 245 295	750 508	494 787
Total	14 234 673	11 146 081	3 088 592

- Variation des autres actifs

Libellé	31/12/2017	31/12/2016	Variation
Fournisseurs locaux débiteurs	91 289	12 558	78 731
Personnel-avances et acomptes	54 423	62 381	-7 958
Etat, impôts et taxes (crédit IS)	121 165	313 667	-192 502
Etat, impôts et taxes (crédit TVA)	2 268 846	834 664	1 434 182

Etat, impôts et taxes (droits de douane et divers)	14 096	32 134	-18 038
Débiteurs divers	54 009	30 410	23 599
Débiteurs divers factures à établir	257 260	257 260	-
Charges constatées d'avance	189 150	190 867	-1 717
Total des autres actifs courants	3 050 238	1 733 941	1 316 297
Prêts au personnel	10 547	17 682	-7 135
Autres actifs financiers	10 547	17 682	-7 135
Total autres actifs	3 060 785	1 751 623	1 309 162

- **Variation des fournisseurs et autres dettes**

Libellé	31/12/2017	31/12/2016	Variation
Fournisseurs d'exploitation locaux	3 426 663	4 039 107	-560 937
Fournisseurs d'exploitation étrangers	2 760 324	1 856 079	6 520 347
Fournisseurs effets à payer	1 573 134	869 540	703 594
Fournisseurs d'exploitation, factures non parvenues	9 338	43 273	-25 487
Total autres passifs	7 769 459	6 807 999	961 460

- **Autres passifs**

Libellé	31/12/2017	31/12/2016	Variation
Clients Kraft crédateurs	-	340	-340
Clients Liner crédateurs	-	203	-203
Avoir à établir	28 808	-	28 808
Rémunérations dues au personnel	9 800	5 237	4 563
IRPP	370	138 832	-138 462
Charges à payer	2 296 080	1 934 859	361 221
CNSS	483 913	385 501	98 412
Produits constatés d'avance	-	479 970	-479 970
Retenue à la source	23 069	17 839	5 230
Etat droits de douane	88 219	1 990	86 229
Retenue UGTT	3 670	3 069	601
Contribution conjoncturelle	-	651 671	-651 671
Total autres passifs courants	2 933 929	3 619 511	-685 582
Échéance CMT à - d'1 an	1 708 191	1 708 191	-
Intérêts courus	91 687	-	91 687
Total autres passifs financiers	1 799 878	1 708 191	91 687
Total autres passifs	4 733 807	5 327 702	-593 895

2. Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement

Les décaissements liés aux activités d'investissement correspondent essentiellement aux acquisitions suivantes :

- Acquisition d'un nouveau logiciel et de diverses licences informatiques pour 99.016 DT ;
- Acquisition de matériel roulant pour 261.150 DT ;

- Acquisition de divers mobiliers de bureaux et matériel informatique pour 15.313 DT
- Des acomptes versés aux fournisseurs d'immobilisations pour 14.152.576 DT dans le cadre du projet de transformations de la machine PM2.

Les encaissements de la période correspondent aux produits sur cession d'une chaudière MINGAZINI pour 50.000 DT.

Les décaissements de la période liés à l'acquisition d'immobilisations financières correspondent à des cautions versées à la STEG pour un montant de 89.121 DT.

3. Flux de trésorerie affectés aux activités de financement

- Encaissements provenant d'une augmentation de capital pour un montant de 14.968.747 DT ;
- Encaissements des crédits à moyen terme pour 10.260.000 DT.
- Remboursement des échéances de crédits à moyen terme en principal et intérêts pour des montants respectifs de 1.708.190 DT et 465.670 DT.
- Encaissements des crédits à court terme correspondant au financement de stocks pour 21.800.000 DT.
- Décaissements des crédits à court terme en principal et intérêts correspondant au financement de stocks pour des montants respectifs de 21.400.000 DT et 280.838 DT.
- Distribution des dividendes pour un montant de 4.790.000 DT.

4. Rapprochement des montants en liquidité et équivalents de liquidités figurant dans le tableau de flux de trésorerie d'une part et du bilan d'autre part

Libellé	Référence	Trésorerie à fin 2017	Trésorerie à fin 2016	Variation
Liquidités et équivalent	cf. note V.8	527 429	164 319	363 110
Concours bancaires	cf. note V.14	113 579	83 589	29 990
Placements et autres actifs financiers	cf. note V.7	13 000 000	-	13 000 000
Total		13 413 850	80 730	13 333 120

5. Note explicative du retraitement de la colonne comparative de l'état deflux de trésorerie au 31 décembre 2017

Le retraitement de la colonne comparative de l'état de flux de trésorerie au 31 décembre 2016 est lié au reclassement des prêts aux personnels, qui étaient présentés au 31 décembre 2016 parmi les liquidités et équivalent de liquidités, dans la rubrique variation des autres actifs.

Les rubriques ayant subi un retraitement se détaillent comme suit :

En DT	31/12/2016 (avant reclassement)	Reclassement	31/12/2016 (retraité)
Variation des autres actifs	993 111	-17 682	975 429
Variation de la trésorerie	308 702	-17 682	291 020
Trésorerie à la clôture de l'exercice	98 412	-17 682	80 730

Note relative aux événements postérieurs à l'arrêté des états financiers

Le conseil d'administration de la société réuni le 26 février 2018 a autorisé une prise de participation de 2.000.000 DT dans le capital de la Société Franco-Tunisienne de Collecte Tri de Déchets Valorisables (SFTC), société à responsabilité limitée de droit tunisien, au capital de 10.000 DT.

Cette prise de participation a été réalisée à travers la souscription au capital social de la société SFTC dans le cadre d'une augmentation de son capital de 2.000.000 DT, pour le porter de 10.000 DT à 2.010.000 DT, entièrement réservée à la société SOTIPAPIER avec renonciation des associés de SFTC à leur droit préférentiel de souscription.

A part cette prise de participation dans la société SFTC, il n'y a pas eu d'évènements survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date de publication des états financiers, qui sans être liés à la clôture de l'exercice :

- Entraîneront des modifications importantes de l'actif ou du passif au cours du nouvel exercice ; et/ou
- qui auront, ou risquent d'avoir, des répercussions importantes sur les activités futures de l'entreprise.

IX. Note relative aux parties liées

Conformément aux dispositions de la norme comptable tunisienne NCT 39, les transactions avec les parties liées de la société SOTIPAPIER se présentent comme suit :

- A la demande des actionnaires HAN LUX SARL, HAN TN et VALUE CONSULTING qui détiennent au 31 décembre 2016 respectivement 14,05%, 16,77% et 16,77% du capital de SOTIPAPIER, un montant de 257.260 DT relatif à des honoraires de due diligence fiscale et technique, conseil financier et étude commerciale a été financé par SOTIPAPIER.

Au 31 décembre 2017 aucune refacturation n'a encore été faite. Le montant en question est comptabilisé en tant que « Facture à établir ».

- La société CHIMICOLEUR METALLIQUE, société du groupe de M. Abdelkader Hamrouni a facturé à la société SOTIPAPIER un montant de 23.183 DT (HTVA) relatif à des achats de vieux papiers. La dette liée à ces facturations s'élève au 31 décembre 2017 à 10.973 DT.

- La société TUCOLLECT (société au capital de laquelle SOTIPAPIER 80%) a facturé un montant de 1.913.364 DT (HTVA) relatif à des ventes de vieux papiers. La dette liée à ces facturations s'élève à 401.128 DT au 31 décembre 2017.

- La société SOTIPAPIER a facturé à la société TUCOLLECT sa quote-part dans les frais de location du dépôt pour la période allant du 01 janvier 2017 au 31 décembre 2017 et ce pour un montant de 60.000 DT (HTVA). La créance liée à ces facturations s'élève au 31 décembre 2017 à 47.200 DT.

- La société SOTIPAPIER a facturé à la société CHIMICOLEUR, société du groupe de M. Abdelkader Hamrouni, un montant de 61.785 DT (HTVA) relatif à des ventes de papiers dans le cadre de son exploitation courante.

Par ailleurs, la société CHIMICOULEUR a facturé à la société SOTIPAPIER un montant global de 11.300 DT (HTVA) relatif à des achats liés à l'exploitation courante de cette dernière.

- La société COMPTOIRS SFAXIENS, société du groupe de M. Abdelkader Hamrouni a facturé à la société SOTIPAPIER un montant de 8.020 DT relatif aux achats de divers matériaux de construction, matières consommables et pièces de rechange. La dette liée à ces facturations s'élève au 31 décembre 2017 à 1.529 DT.
- La société SOTIPAPIER a conclu des contrats de location avec M. Abdelkader Hamrouni portant sur 4 terrains à vocation agricole. Les contrats ont été conclus le 1^{er} mai 2012 pour une durée de 20 ans. Au titre de l'exercice 2017, le loyer annuel global, hors taxes, s'élève à 26.597 DT.
- Le directeur général a bénéficié au titre de l'exercice 2017 :
 - ✓ d'un salaire net de 148.447 DT servi par la société SOTIPAPIER. Le montant de la charge brute s'élève à 229.761 DT.
 - ✓ de la mise à disposition d'une voiture de tourisme.
- Les membres du Conseil d'Administration sont rémunérés par des jetons de présence déterminés par le Conseil d'Administration et soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale. En 2017, le montant des jetons de présence à allouer aux administrateurs et constaté en charges de l'exercice s'est élevé à 90 000 DT.

Ci-dessous les transactions, conclues dans le cadre des opérations d'exploitation de la société SOTIPAPIER, avec les différentes sociétés du groupe de M. Abdelkader Hamrouni, tels que traduites au niveau des livres comptables au 31 décembre 2017 :

Transactions au cours de l'exercice 2017 :

Société	Vente	Achat	Prestation de service	Nature
GNC	1 731 087	-	-	Vente de produits finis à l'export
VNC	2 605 353	-	-	Vente de produits finis à l'export
COSEMAT	-	-	108 863	Conseil et assistance
CTTM	-	-	366 622	Transport/Entretien & réparation
Total	4 336 440	-	475 485	

Solde des comptes des sociétés du groupe au 31/12/2017:

Société	Solde fournisseurs	Solde clients
COSEMAT	37 761	-
CTTM	68 341	-
Total	106 102	-

X. Note relative aux engagements hors bilan

Les engagements hors bilan comportent, au 31 décembre 2017 les éléments suivants :

Engagements Financiers

Type engagements	Valeur Totale	Tiers	Dirigeants	Entreprises liées	Associés	Provisions
1- Engagements donnés						
a/ Garanties personnelles						
*Cautionnement	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
*Aval	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
*Autres Garanties	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
b/ Garanties réelles						
* Hypothèques	1 870 000	1 870 000	Néant	Néant	Néant	Néant
* Nantissements	17 020 000	17 020 000	Néant	Néant	Néant	Néant
c/ Effets escomptés non encore échus	18 257 040	18 257 040	Néant	Néant	Néant	Néant
d/ Créances à l'exportation mobilisées	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
e/ Abandon de créances	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Total	37 147 040	37 147 040				
2- Engagements reçus						
a/ Garanties personnelles						
*Cautionnement	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
*Aval	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
*Autres Garanties	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
b/ Garanties réelles						
* Hypothèques	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
* Nantissements	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
c/ Effets escomptés non encore échus	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
d/ Créances à l'exportation mobilisées	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
e/ Abandon de créances	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
f/ Intérêts sur emprunts	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Total						
3- Engagements réciproques						
*Emprunt obtenu non encore encaissé	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
*Crédit consenti non encore versé	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
*Opération de portage	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
*Crédit Documentaire	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
*Commande d'immobilisation	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
*Commande de longue durée	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
*Contrats avec le personnel prévoyant des engagements supérieurs à ceux prévus par la convention collective	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
*Etc	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Total						

Dettes garanties par des suretés

Postes concernés	Montant garanti	Valeur comptable des biens donnés en garantie	Provisions
*Emprunt obligataire	Néant	Néant	Néant
*Emprunt d'investissement	Néant	Néant	Néant
*Emprunt courant de gestion	Néant	Néant	Néant
*Autres	Néant	Néant	Néant

XI. Soldes intermédiaires de gestion

Le schéma des soldes intermédiaires de gestion se présente comme suit :

Produits			Charges			Soldes intermédiaires des exercices				
	31/12/2017	31/12/2016		31/12/2017	31/12/2016		31/12/2017	31/12/2016		
Production vendue	78 045 469	73 575 725	Stockage ou Déstockage de production	2 074 806	1 636 055					
Production stockée										
Production immobilisée										
Total	78 045 469	73 575 725	Total	2 074 806	1 636 055	Production de l'exercice	75 970 663	71 939 670		
Production de l'exercice	75 970 663	71 939 670	Coût d'achat Mat. Premières	32 640 113	33 753 024					
			Achat d'approvisionnements consommés	18 713 761	16 891 163					
Total	75 970 663	71 939 670	Total	51 353 874	50 644 187	Marge sur coût matières	24 616 789	21 295 483		
Marge sur coût matières	24 616 789	21 295 483	Autres charges	3 454 548	2 615 539					
Total	24 616 789	21 295 483	Total	3 454 548	2 615 539	Valeur ajoutée brute	21 162 241	18 679 944		
Valeur ajoutée brute	21 162 241	18 679 944	Impôts, taxes et versements assimilés	298 914	241 122					
			Charges de personnel	5 546 773	4 872 445					
Total	21 162 241	18 679 944	Total	5 845 687	5 113 567	Excédent Brut d'exploitation	15 316 554	13 566 377		
Excédent Brut d'exploitation	15 316 554	13 566 377	Dotation aux amortissements et aux provisions	2 971 585	2 976 652					
Autres produits Ordinaires	378 144	5 733	Charges financières	1 893 491	2 092 139					
Produits financiers	250 098	81 355	Impôts sur le résultat ordinaire	1 845 867	1 489 778					
Total	15 944 796	13 653 465	Total	6 710 943	6 558 569	Résultat des activités ordinaires après impôt	9 233 853	7 094 896		
Résultat des activités ordinaires après impôt	9 233 853	7 094 896	Élément extraordinaire contribution Conjoncturelle	-	651 671					
Total	9 233 853	7 094 896	Total	-	651 671	Résultat net de l'exercice	9 233 853	6 443 225		

Rapport Général
SUR LES ETATS FINANCIERS
ARRETES AU 31/12/2017

Messieurs,

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale du 1^{er} juin 2015, nous avons effectué l'audit des états financiers de la société « SOTIPAPIER », qui comprennent le bilan au 31 décembre 2017, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 57.491.431 DT y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 9.233.853 DT.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2017, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observations

Nous attirons l'attention sur la note (V.) aux états financiers, qui décrit le changement de méthode de valorisation des stocks de produits finis et de matières premières et leurs conséquences. En effet,

- la valorisation des stocks de produits finis, qui était basée sur une décote appliquée aux prix de vente, est désormais basée sur le coût de production, et ce grâce à la migration au nouveau système d'information.
- Par ailleurs, la valorisation des stocks de matières premières, qui était effectuée selon la méthode FIFO (First In First Out), est désormais effectuée selon la méthode du coût moyen pondéré (CMP).

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue la question clé de l'audit qui doit être communiquée dans notre rapport.

Evaluation des stocks

Les stocks, figurant au bilan au 31 décembre 2017 pour un montant net de 29.478.668 DT, représentent un des postes les plus importants du bilan.

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté en :

- la revue des états de mouvements des différentes catégories des stocks ainsi que les tests de cadrage des consommations et de la production journalière,
- l'assistance aux inventaires physiques de fin d'année pour les produits finis, la pâte à papier et les stocks de pièces de rechange et de consommables,
- l'examen de la valorisation des différentes catégories de stock en recalculant les coûts retenus au niveau du système d'information et en s'assurant de la continuité de son application sur toute la période,
- l'examen des transactions d'achat et de vente intervenues à la fin de 2017 et au début de 2018 pour s'assurer de leur rattachement à la bonne période, et
- La revue des hypothèses et modalités de calcul des provisions pour dépréciation des stocks en s'assurant de la permanence des méthodes de calcul et de comptabilisation entre la période précédente et celle en cours.

Rapport de gestion du Conseil d'Administration

La responsabilité du rapport de gestion du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative.

Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons celles qui ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant promulgation réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction Générale de la société.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au Conseil d'Administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 30 avril 2018

Conseil Audit Formation

Abderrahmen Fendri

Rapport Spécial

Messieurs les Actionnaires
de la Société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton
« SOTIPAPIER »
13, rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle Saint Gobain,
Megrine Riadh, 2014.

Messieurs,

En application de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous vous soumettons notre rapport sur les conventions conclues et opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

1. Conventions et opérations nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017 (autres que les rémunérations des dirigeants)

Votre conseil d'administration nous a tenus informés des conventions et opérations suivantes nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017 :

- Votre société a contracté auprès de la BT un crédit à moyen terme qui a servi exclusivement à parfaire le schéma de financement de projet de transformation de la machine PM2 s'élevant à 4.830.000 DT, au taux d'intérêt TMM + 1,25% l'an et remboursable sur une période de 8 ans dont 24 mois de grâce.
Cette convention a été autorisée par le Conseil d'administration du 28 octobre 2016.
- Votre société a contracté auprès de la BIAT un crédit à moyen terme qui a servi exclusivement à parfaire le schéma de financement de projet de transformation de la machine PM2 s'élevant à 5.430.000 DT, au taux d'intérêt TMM + 1,25% l'an et remboursable sur une période de 7 ans dont 2 ans de franchise.
Cette convention a été autorisée par le Conseil d'administration du 28 octobre 2016.

2. Conventions et opérations réalisées en 2017 relatives à des conventions antérieures (Autres que les rémunérations des dirigeants)

L'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice 2017 :

- A la demande des actionnaires HAN LUX SARL, HAN TN et VALUE CONSULTING qui détiennent au 31 décembre 2016 respectivement 14,05%, 16,77% et 16,77% du capital de SOTIPAPIER, un montant de 257.260 DT relatif à des honoraires de due diligence fiscale et technique, conseil financier et étude commerciale a été financé par SOTIPAPIER. Au 31 décembre 2017 aucune refacturation n'a encore été faite. Le montant en question est comptabilisé en tant que « Facture à établir ».
- Votre société a contracté en 2015 auprès de la BT et l'ATB un crédit à moyen terme qui a servi exclusivement à parfaire le prix d'acquisition d'une section de presse s'élevant à 5.500.000 DT, au taux d'intérêt TMM + 1,25% et remboursable sur une période de 5 ans.
- Votre société a contracté en 2016 auprès de la BIAT un crédit à moyen terme qui a servi exclusivement à parfaire le schéma de financement de l'acquisition d'un ensemble d'équipement industriel s'élevant à 1.260.000 DT, au taux d'intérêt TMM + 1,25% et remboursable sur une période de 5 ans.
- Votre société a contracté en 2016 auprès de la BIAT un crédit à moyen terme qui a servi exclusivement à parfaire le schéma de financement de l'acquisition du terrain et la construction sis à Megrine Saint Gobain s'élevant à 1.870.000 DT, au taux d'intérêt TMM + 1,25% et remboursable sur une période de 5 ans.
- La société CHIMICOULEUR METALLIQUE, société du groupe de M. Abdelkader Hamrouni a facturé à la société SOTIPAPIER un montant de 23.183 DT (HTVA) relatif à des achats de vieux papiers. La dette liée à ces facturations s'élève au 31 décembre 2017 à 10.973 DT.
- La société TUCOLLECT (société au capital de laquelle SOTIPAPIER 80%) a facturé un montant de 1.913.364 DT (HTVA) relatif à des ventes de vieux papiers. La dette liée à ces facturations s'élève à 401.128 DT au 31 décembre 2017.
- La société SOTIPAPIER a facturé à la société TUCOLLECT sa quote-part dans les frais de location du dépôt pour la période allant du 01 janvier 2017 au 31 décembre 2017 et ce pour un montant de 60.000 DT (HTVA). La créance liée à ces facturations s'élève au 31 décembre 2017 à 47.200 DT.
- La société SOTIPAPIER a facturé à la société CHIMICOULEUR, société du groupe de M. Abdelkader Hamrouni, un montant de 61.785 DT (HTVA) relatif à des ventes de papiers dans le cadre de son exploitation courante. Par ailleurs, la société CHIMICOULEUR a facturé à la société SOTIPAPIER un montant global de 11.300 DT (HTVA) relatif à des achats liés à l'exploitation courante de cette dernière.

- La société COMPTOIRS SFAXIENS, société du groupe de M. Abdelkader Hamrouni a facturé à la société SOTIPAPIER un montant de 8.020 DT relatif aux achats de divers matériaux de construction, matières consommables et pièces de rechange. La dette liée à ces facturations s'élève au 31 décembre 2017 à 1.529 DT.
- La société SOTIPAPIER a conclu des contrats de location avec M. Abdelkader Hamrouni portant sur 4 terrains à vocation agricole. Les contrats ont été conclus le 1^{er} mai 2012 pour une durée de 20 ans. Au titre de l'exercice 2017, le loyer annuel global, hors taxes, s'élève à 26.597 DT.

Par ailleurs, nous présentons ci-dessous les transactions, conclues dans le cadre des opérations d'exploitation de la société SOTIPAPIER, avec les différentes sociétés du groupe de M. Abdelkader Hamrouni, tels que traduites au niveau des livres comptables au 31 décembre 2017 :

Transactions au cours de l'exercice 2017 :

Société	Vente	Achat	Prestation de service	Nature
GNC	1 731 087	-	-	Vente de produits finis à l'export
VNC	2 605 353	-	-	Vente de produits finis à l'export
COSEMAT	-	-	108 863	Conseil et assistance
CTTM	-	-	366 622	Transport/Entretien & réparation
Total	4 336 440	-	475 485	

Solde des comptes des sociétés du groupe au 31/12/2017:

Société	Solde fournisseurs	Solde clients
COSEMAT	37 761	-
CTTM	68 341	-
Total	106 102	-

3. Obligations et engagements de la société envers les dirigeants :

Les obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants tels que visés à l'article 200 nouveau II §5 du code des sociétés commerciales sont définies comme suit :

- Le directeur général a bénéficié au titre de l'exercice 2017 :
 - ✓ d'un salaire net de 148.447 DT servi par la société SOTIPAPIER. Le montant de la charge brute s'élève à 229.761 DT.
 - ✓ de la mise à disposition d'une voiture de tourisme.
- Les membres du Conseil d'Administration sont rémunérés par des jetons de présence déterminés par le Conseil d'Administration et soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale. En 2017, le montant des jetons de présence à allouer aux administrateurs et constaté en charges de l'exercice s'est élevé à 90 000 DT.

Par ailleurs, lors de nos investigations, nous n'avons pas relevé l'existence d'autres conventions qui entrent dans le cadre des articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Tunis, le 30 avril 2018

Conseil Audit Formation

Abderrahmen Fendri

Etats financiers annuels de SICAV

SICAV BH OBLIGATAIRE

SICAV BH OBLIGATAIRE publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2017 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du **24 mai 2018**. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes La Générale d'Audit et Conseil – GAC représenté par M. Chiheb GHANMI.

BILAN

Arrêté au 31/12/2017

	Notes	31/12/2017	31/12/2016
<u>ACTIF</u>			
AC 1 - Portefeuille - titres	3-1	78 601 588	124 327 613
a - Actions, Valeurs assimilées et droits rattachés		1 846 366	4 275 493
b - Obligations et Valeurs assimilées		76 754 344	119 997 450
c - Autres Valeurs		878	54 670
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités		64 289 350	67 178 917
a - Placements monétaires	3-3	25 345 966	30 316 709
b - Disponibilités		38 943 384	36 862 208
AC 3 - Créances d'exploitation	3-5	807 734	1 077 534
AC 4 - Autres actifs		0	0
TOTAL ACTIF		143 698 672	192 584 064
<u>PASSIF</u>			
PA 1- Opérateurs créditeurs	3-7	173 705	220 896
PA 2 - Autres créditeurs divers	3-8	452 273	450 860
TOTAL PASSIF		625 978	671 756
<u>ACTIF NET</u>			
CP 1 -Capital	3-6	136 824 100	183 917 423
CP 2 - Sommes distribuables		6 248 594	7 994 885
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs		770	87
b - Sommes distribuables de l'exercice		6 247 824	7 994 798
ACTIF NET		143 072 694	191 912 308
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		143 698 672	192 584 064

ETAT DE RESULTAT
Arrêté au 31 Décembre 2017
(Unité : en Dinars)

	Notes	31/12/2017	31/12/2016
<u>PR 1 - Revenus du portefeuille - titres</u>	3-2	4 909 420	3 641 152
a - Dividendes		168 464	72 350
b - Revenus des obligations et valeurs assimilés		4 739 638	3 565 073
c - Revenus des autres valeurs		1 318	3 729
<u>PR 2 - Revenus des placements monétaires</u>	3-4	3 597 731	3 442 318
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		8 507 151	7 083 470
<u>CH 1 - Charges de gestion des placements</u>	3-9	728 989	665 722
REVENU NET DES PLACEMENTS		7 778 162	6 417 748
<u>PR 3 - Autres produits</u>		-	-
<u>CH 2 - Autres charges</u>	3-10	696 054	213 320
RESULTAT D'EXPLOITATION		7 082 108	6 204 428
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation</u>		-834 285	1 790 370
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		6 247 824	7 994 798
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>		834 285	-1 790 370
* Variation des +/- values potentielles sur titres		-4 279	-28 019
* +/- values réalisées sur cession des titres		-89 692	30 305
* Frais de négociation des titres		-37 331	-887
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		6 950 806	6 205 827

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

Arrêté au 31 Décembre 2017

(Unité : en Dinars)

	31/12/2017	31/12/2016
<u>AN 1 - Variation de l'Actif Net résultant des opérations d'exploitation</u>		
a - Résultat d'exploitation	7 082 108	6 204 428
b - Variation des +/- values potentielles sur titres	-4 279	-28 019
c - +/- values réalisées sur cession de titres	-89 692	30 305
d - Frais de négociation de titres	-37 331	-887
<u>AN 2 - Distribution des dividendes</u>	6 118 261	5 353 409
<u>AN 3 -Transaction sur le capital</u>		
a - Souscriptions	134 360 560	186 107 957
* Capital	131 331 100	182 588 900
* Régularisation des sommes non distrib.	-1 974 126	-2 668 934
* Régularisation des sommes distrib.	5 003 586	6 187 991
b - Rachats	184 032 719	108 686 116
* Capital	178 999 100	106 407 300
* Régularisation des sommes non distrib.	-2 680 106	-1 551 585
* Régularisation des sommes distrib.	7 713 725	3 830 401
VARIATION DE L'ACTIF NET	-48 839 614	78 274 260
<u>AN 4 - Actif Net</u>		
a - En début de l'exercice	191 912 308	113 638 048
b - En fin de l'exercice	143 072 694	191 912 308
<u>AN 5 - Nombre d'actions</u>		
a - En début de l'exercice	1 866 414	1 104 598
b - En fin de l'exercice	1 389 734	1 866 414
VALEUR LIQUIDATIVE	102,950	102,824
AN 6 TAUX DE RENDEMENT	4,29%	4,16%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS

ARRETES AU 31 DECEMBRE 2017

(Unité en Dinars Tunisiens)

1- Référentiel d'élaboration des états financiers :

Les états financiers annuels arrêtés au 31/12/2017, sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2- Principes comptables appliqués :

Les états financiers annuels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titre à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit:

2-1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en comptes en résultat à la date de détachement du coupon.

2-2 Evaluation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées:

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- à la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- à la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et la maturité insuffisante de la courbe de taux des émissions souveraines publiée en décembre 2017, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 décembre 2017, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation des composantes du portefeuille des obligations et valeurs assimilées de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations et valeurs assimilées ont été évalués, au 31 Décembre 2017, au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

2-3 Evaluation des autres valeurs du portefeuille titres et des placements monétaires.

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêt, à leur valeur liquidatives. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que « somme non distribuable ». Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2-4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement en capitaux propres, en tant que « somme non distribuable ». Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3 - Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat

3-1 Note sur le portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2017 à **78 601 588** Dinars, contre un solde de **124 327 613** Dinars au 31/12/2016. L'état du portefeuille titre ainsi que la note à long terme au 31 Décembre 2017 se détaillent ainsi :

Désignation du titre	Nbre de titres	Coût d'acquisition	Val. au 31.12.2017	% Actif	% Actif Net	Note / Garantie
Titres de l'Etat		500 000,000	517 841,096	0,36%	0,36%	
BTA 5,50% MARS 2019	500	500 000,000	517 841,096	0,36%	0,36%	-
Obligations de sociétés		74 383 466,550	76 236 502,467	53,05%	53,29%	
AMEN BANK SUB 2009 (A)	20 000	932 800,000	943 166,513	0,66%	0,66%	-
AMEN BANK SUB 2009 (B)	15 000	699 658,846	707 681,835	0,49%	0,49%	-
AMEN BANK SUB 2009 (B)	5 000	232 755,186	235 429,516	0,16%	0,16%	-
AMEN BANK SUB 2010	40 000	2 133 017,143	2 165 366,413	1,51%	1,51%	-
AMEN BANK SUB 2011-1	40 000	1 600 000,000	1 620 750,027	1,13%	1,13%	-
AMEN BANK SUB 2010	35 000	1 866 585,000	1 894 890,611	1,32%	1,32%	-
AMEN BANK SUB 2016-1	40 000	3 200 000,000	3 221 279,562	2,24%	2,25%	-
AMEN BANK SUB 2016-1	30 000	3 000 000,000	3 020 219,178	2,10%	2,11%	-
ATB SUB 2017	37 500	3 750 000,000	3 750 000,000	2,61%	2,62%	-
ATL 2015-1	20 000	2 000 000,000	2 059 186,850	1,43%	1,44%	BBB
ATL 2013/1	10 000	600 000,000	622 713,863	0,43%	0,44%	BBB
ATL 2013-2	5 000	300 000,000	302 225,096	0,21%	0,21%	BBB
ATL 2014-2	10 000	400 000,000	414 328,986	0,29%	0,29%	BBB
ATL 2014-3	5 000	300 000,000	316 291,069	0,22%	0,22%	BBB
ATL 2016-1	30 000	3 000 000,000	3 095 802,740	2,15%	2,16%	BBB
ATL 2017-1	50 000	5 000 000,000	5 249 600,000	3,65%	3,67%	BBB
ATL SUB 2017	5 000	500 000,000	506 666,302	0,35%	0,35%	BB
ATTIJARI BANK SUB 2015	10 000	600 000,000	606 130,850	0,42%	0,42%	-
ATTIJARI LEASING 2012-1	10 000	400 000,000	411 969,315	0,29%	0,29%	BB+
ATTIJARI LEASING 2014-1	10 000	400 000,000	413 255,890	0,29%	0,29%	BB+
ATTIJARI LEASING 2015-1	10 000	600 000,000	625 386,082	0,44%	0,44%	BB+
ATTIJARI LEASING 2015-2	4 000	240 000,000	240 283,529	0,17%	0,17%	BB+
ATTIJARI LEASING 2016-1	20 000	2 000 000,000	2 054 695,890	1,43%	1,44%	BB+
ATTIJARI LEASING 2016-2 5 ANS	5 000	500 000,000	525 486,027	0,37%	0,37%	BB+
ATTIJARI LEASING 2016-2 7 ANS	5 000	500 000,000	526 152,329	0,37%	0,37%	BB+
BH 2009	75 000	4 035 050,000	4 035 518,723	2,81%	2,82%	-
BH 2013-1 FIXE 6.8%	30 000	1 284 000,000	1 319 785,959	0,92%	0,92%	-
BH 2013-1 VAR TMM+1.80%	20 000	856 000,000	879 067,910	0,61%	0,61%	-
BH SUB 2015	5 000	300 000,000	310 558,685	0,22%	0,22%	-

Désignation du titre	Nbre de titres	Coût d'acquisition	Val. au 31.12.2017	% Actif	% Actif Net	Note / Garantie
BNA SUB 2009	25 000	1 166 300,000	1 203 422,885	0,84%	0,84%	-
BNA SUB 2017-1	40 000	4 000 000,000	4 145 621,917	2,88%	2,90%	-
BNA SUB 2017-1	24 000	2 400 000,000	2 487 373,150	1,73%	1,74%	-
BTE 2009	30 000	600 000,000	607 456,438	0,42%	0,42%	-
BTE 2010 (A) 10 ANS TX VAR	7 000	210 000,000	212 671,200	0,15%	0,15%	-
BTE 2011	10 000	400 000,000	417 362,850	0,29%	0,29%	-
BTK 2009 (C)	15 000	799 650,000	829 842,594	0,58%	0,58%	-
CHO2009	7 000	175 000,000	175 952,479	0,12%	0,12%	BIAT
CHO-2009	2 000	50 000,000	50 006,329	0,03%	0,03%	BIAT
CIL 2013/1	5 000	100 000,000	100 398,904	0,07%	0,07%	BBB-
CIL 2014-2	3 000	180 000,000	190 074,477	0,13%	0,13%	BBB-
CIL 2015-1	5 000	300 000,000	310 060,274	0,22%	0,22%	BBB-
CIL 2015-2	3 000	180 000,000	181 901,392	0,13%	0,13%	BBB-
CIL-2016-1	5 000	400 000,000	415 123,288	0,29%	0,29%	BBB-
CIL-2016-2	5 000	500 000,000	526 301,369	0,37%	0,37%	BBB-
CIL 2017-1	3 000	300 000,000	309 394,850	0,22%	0,22%	BBB-
AMEN BANK SUB 2008	7 500	412 500,000	426 545,548	0,30%	0,30%	-
ATTIJARI LEASING SUB 2014	5 000	400 000,000	400 407,671	0,28%	0,28%	B+
HL 2013/1	10 000	200 000,000	206 926,466	0,14%	0,14%	BB
HL 2013/2	5 000	400 000,000	419 782,575	0,29%	0,29%	BB
HL 2014-1	6 000	480 000,000	485 169,798	0,34%	0,34%	BB-
HL 2015-1	10 000	600 000,000	624 910,027	0,43%	0,44%	BB
HL SUB 2015-1 (A)	5 000	300 000,000	301 878,181	0,21%	0,21%	B
HL 2015-2	5 000	400 000,000	418 712,110	0,29%	0,29%	BB
HL 2016-1	20 000	1 600 000,000	1 650 167,233	1,15%	1,15%	BB
HL 2016-2	20 000	2 000 000,000	2 011 699,726	1,40%	1,41%	BB
HL 2017-1 (A)	5 000	500 000,000	527 246,575	0,37%	0,37%	BB
HL 2017-1 (B)	5 000	500 000,000	527 958,904	0,37%	0,37%	BB
HL 2017-3	15 000	1 500 000,000	1 500 000,000	1,04%	1,05%	BB
MODERN LEASING 2012	25 000	1 500 000,000	1 567 742,466	1,09%	1,10%	A-
SERVICOM 2012	8 000	160 000,000	166 896,219	0,12%	0,12%	BB
SERVICOM 2016	5 000	500 000,000	512 760,548	0,36%	0,36%	CCC+
STB 2008/1	5 000	218 750,375	225 514,009	0,16%	0,16%	-
STB 2010/1 (B)	20 000	1 066 200,000	1 101 374,668	0,77%	0,77%	-
TL 2012-1	10 000	400 000,000	411 890,411	0,29%	0,29%	BBB+
TL 2012-2	15 000	300 000,000	314 540,055	0,22%	0,22%	BBB+
TL SUB 2013	16 000	320 000,000	331 979,398	0,23%	0,23%	BB+
TL 2014-2	10 000	800 000,000	802 325,041	0,56%	0,56%	BBB+
TL 2017-1	10 000	1 000 000,000	1 035 559,452	0,72%	0,72%	BBB+
TL 2017-2	10 000	1 000 000,000	1 000 000,000	0,70%	0,70%	BBB+
TL SUB 2016 (A)	10 000	1 000 000,000	1 050 972,055	0,73%	0,73%	BB+
TL SUB 2013-2	11 900	476 000,000	501 304,942	0,35%	0,35%	BB+
UIB 2009 TRANCHE (A)	20 000	400 000,000	407 732,602	0,28%	0,28%	-
UIB 2009 TRANCHE (B)	30 000	1 399 200,000	1 427 551,257	0,99%	1,00%	-
UIB SUB 2016 (A)	10 000	1 000 000,000	1 058 389,041	0,74%	0,74%	-
UNIFACTOR 2013	8 000	160 000,000	161 939,288	0,11%	0,11%	BB
UNIFACTOR 2015	5 000	400 000,000	419 772,055	0,29%	0,29%	BB

Désignation du titre	Nbre de titres	Coût d'acquisition	Val. au 31.12.2017	% Actif	% Actif Net	Note / Garantie
Titres des FCC		873,200	878,650	0,00%	0,00%	
FCC BIAT-CREDIMMO1 (P2)	400	873,200	878,650	0,00%	0,00%	Aaa.tn
Titres des OPCVM		1 826 110,098	1 846 365,640	1,28%	1,29%	
AMEN TRESOR SICAV	17 540	1 826 110,098	1 846 365,640	1,28%	1,29%	
Total Général		76 710 449,848	78 601 587,853	54,70%	54,94%	

Les mouvements enregistrés durant l'exercice 2017 sur le poste Portefeuille Titres sont indiqués ci-après :

Libellés	Coût d'Acquisition	Intérêts courus	+/- Values Potentielles	Valeur Fin Exercice	+/- Values Réalisées
Solde au 31/12/2016	121 561 067	2 742 011	24 535	124 327 613	
<u>Acquisitions de l'exercice</u>					
Obligations des sociétés	24 725 930			24 725 930	
Titres d'Etat	-			-	
Titres OPCVM	2 575 169			2 575 169	
<u>Remboursement et cessions de l'exercice</u>					
Annuités et cession des obligations des sociétés	- 21 980 769			-21 980 769	-38 192
Annuités et cession des titres d'Etat	- 45 117 700			- 45 117 700	
Annuités et cession des titres des FCC	- 53 231			- 53 231	
Cession de titres des OPCVM	- 5 000 016			- 5 000 016	- 51 501
Variation des Plus ou moins values potentielles	-	-	-4 279	- 4 279	
Variation des intérêts courus	-	- 871 129		-871 129	
Solde au 31/12/2017	76 710 450	1 870 882	20 256	78 601 588	- 89 692

3-2 Note sur les revenus du portefeuille titres:

Les revenus du portefeuille titres totalisent **4 909 420** Dinars pour la période allant du 01/01/2017 au 31/12/2017 contre **3 641 152** Dinars du 01/01/2016 au 31/12/2016 et se détaillent ainsi :

Désignation	Période	Période
	Du 01/01/2017 Au 31/12/2017	Du 01/01/2016 Au 31/12/2016
Revenus des obligations	3 995 050	3 229 976
Revenus des titres de l'Etat	744 588	335 097
Revenus des titres des FCC (*)	1 318	3 729
Dividendes	168 464	72 350
Total	4 909 420	3 641 152

(*) FCC : Fonds Communs de Créances

3-3 Note sur les placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2017 à **25 345 966** Dinars et se détaille comme suit:

Désignation	Qté	Durée (Jours)	Taux	Coût d'acquisition	Valeur 31/12/2017	% Actif	Emetteur	Garantie /note
Certificats de dépôts				20 364 300,130	20 402 547,346	14,20%		
CD141217/030118 KELIBIA	1	20	7,23	498 399,761	499 839,976	0,35%	BH	
CD141217/030118 LAOUINA	1	20	7,23	498 399,761	499 839,976	0,35%	BH	
CD141217/030118 MENZAH 5	1	20	7,23	498 399,761	499 839,976	0,35%	BH	
CD251217/040118 HAMMAMET	1	10	7,23	499 198,277	499 759,483	0,35%	BH	
CD271217/160118 ETTADHAMEN	1	20	7,23	498 399,761	498 799,821	0,35%	BH	
CD291217/080118 JARDIN DEL MENZ	1	10	7,23	499 198,277	499 438,794	0,35%	BH	
CD121217/310118 ML	2	50	7,80	991 426,216	994 855,730	0,69%	ML	F3
CD141217/120218 UNIFACTOR	4	60	7,85	1 979 337,007	1 985 535,905	1,38%	UF	B
CD181217/160218 UNIFACTOR	4	60	7,85	1 979 337,007	1 984 158,372	1,38%	UF	B
CD191217/180118 ML	8	30	7,80	3 979 334,327	3 988 289,452	2,78%	ML	F3
CD201217/290118 ML	4	40	7,80	1 986 252,478	1 990 376,735	1,39%	ML	F3
CD251217/130218 ML	5	50	7,80	2 478 565,540	2 481 566,365	1,73%	ML	F3
CD291217/280118 HL	2	30	9,00	994 044,665	994 640,199	0,69%	HL	B
CD291217/280118 ML	4	30	8,00	1 989 403,973	1 990 463,575	1,39%	ML	F3
CD291217/280118 UNIFACTOR	2	30	8,15	994 603,319	995 142,987	0,69%	UF	B
Billets de trésorerie				4 929 273,084	4 943 418,467	3,44%		
BDT141217/140318 LIG (*)	100	90	7,20	4 929 273,084	4 943 418,467	3,44%	LIG	
Total				25 293 573,214	25 345 965,813	17,64%		

* Les billets de trésorerie émis par la société Loukil Investment Group(LIG) et souscrit par SICAV BH OBLIGATAIRE font l'objet d'un nantissement d'un placement à terme souscrit auprès de la BH pour un montant de 5 MDT en garantie de remboursement des billets.

3-4 Note sur les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires totalisent **3 597 731** Dinars pour la période allant du 01/01/2017 au 31/12/2017 contre **3 442 318** Dinars pour la période allant du 01/01/2016 au 31/12/2016 et se détaillent comme suit :

Désignation	Période Du 01/01/2017 Au 31/12/2017	Période Du 01/01/2016 Au 31/12/2016
Intérêts des comptes à terme	1 914 238	1 203 097
Intérêts des billets de trésorerie	295 594	395 434
Intérêts des certificats de dépôt	1 387 899	1 843 787
Total	3 597 731	3 442 318

3-5 Note sur les créances d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2017 à **807 734** Dinars contre **1 077 534** au 31/12/2016 et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2017	31/12/2016
Titres de créance échus	801 766	826 799
Retenues à la source sur titres de créances	5 968	250 735
Total	807 734	1 077 534

3-6 Note sur le capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2017, se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2017	31/12/2016
Capital au 1^{er} Janvier		
Montant	183 917 423	108 851 773
Nombre de titres	1 866 414	1 104 598
Nombre d'actionnaires	1 043	1 012
Souscriptions réalisées		
Montant (Nominal)	131 331 100	182 588 900
Régl. des sommes non distribuables	-1 974 126	-2 668 934
Nombre de titres émis	1 313 311	1 825 889
Rachats effectués		
Montant (Nominal)	178 999 100	106 407 300
Régl. des sommes non distribuables	-2 680 106	-1 551 585
Nombre de titres rachetés	1 789 991	1 064 073
Autres effets sur le capital		
Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	-4 279	-28 019
Plus ou moins-values réalisées sur cession des titres	-89 692	30 305
Frais de négociation des titres	-37 331	-887
Capital au 31 Décembre		
Montant	136 824 100	183 917 423
Nombre de titres	1 389 734	1 866 414
Nombre d'actionnaires	1 160	1 043

3-7 Opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2017 à **173 705** Dinars contre **220 896** Dinars au 31/12/2016 et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2017	31/12/2016
Rémunération du gestionnaire à payer	172 525	219 716
Rémunération du dépositaire à payer	1 180	1 180
Total	173 705	220 896

3-8 Autres Crédeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2017 à **452 273** Dinars contre **450 860** Dinars au 31/12/2016 et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2017	31/12/2016
Jetons de présence	15 000	15 000
Actionnaires dividendes à payer	383 117	383 033
Etat retenues à la source	53	26
Honoraires commissaire aux comptes	37 362	34 164
Redevances CMF à payer	13 070	16 455
TCL à payer	3 521	2 032
Autres rémunérations	150	150
Total	452 273	450 860

3-9 Charges de gestion des placements

Ce poste enregistre la rémunération du dépositaire qui s'élève à **1 180** DT TTC par an et calculée conformément aux dispositions de la convention de dépôts avec la BANQUE DE L'HABITAT, ainsi que la rémunération du gestionnaire calculée conformément aux dispositions de la convention de gestion conclue avec la BH INVEST sur la base d'un taux de 0,45% TTC de l'actif net quotidien.

La charge de gestion pour la période allant du 01/01/2017 au 31/12/2017 s'élève à **728 989** Dinars contre **665 722** Dinars pour la période allant du 01/01/2016 au 31/12/2016 et se détaille comme suit:

Désignation	Période	Période
	Du 01/01/2017 Au 31/12/2017	Du 01/01/2016 Au 31/12/2016
Rémunération du gestionnaire	727 809	664 542
Rémunération du dépositaire	1 180	1 180
Total	728 989	665 722

3-10 Autres charges

Ce poste enregistre la contribution conjoncturelle exceptionnelle institué par l'article 48 de la loi de finance 2017, la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net mensuel ainsi que les honoraires du commissaire aux comptes, les jetons de présence, la T.C.L. et la rémunération mensuelle du Directeur Général. Les autres charges s'élève à **696 054** Dinars pour la période allant du 01/01/2017 au 31/12/2017 contre **213 320** Dinars pour la période allant du 01/01/2016 au 31/12/2016 et se détaillent comme suit :

Désignation	Période	Période
	Du 01/01/2017 Au 31/12/2017	Du 01/01/2016 Au 31/12/2016
Redevances CMF	161 735	147676
Honoraires commissaire aux comptes	30 459	30542
Jetons de présence	15 000	15000
Rémunération du Directeur Général	2 118	2118

Contribution conjoncturelle	465 332	-
TCL	21 219	17853
Autres charges	191	131
Total	696 054	213 320

4 –Autres Informations :

4-1 Données par action

Données par action	2017	2016	2015	2014	2013
Revenus des placements	6,121	3,795	5,118	5,029	5,224
Charges de gestion des placements	0,524	0,357	0,477	0,477	0,517
Revenus net des placements	5,597	3,438	4,640	4,552	4,706
Autres produits	-	-	-	-	-
Autres charges	0,501	0,114	0,162	0,163	0,172
Résultat d'exploitation (1)	5,096	3,324	4,478	4,389	4,534
Régularisation du résultat d'exploitation	-0,600	0,959	-0,146	-0,139	-0,499
Sommes distribuables de l'exercice	4,496	4,283	4,333	4,251	4,035
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	-0,003	-0,015	-0,001	0,007	0,016
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	-0,064	0,016	0,001	-0,001	-0,004
Frais de négociation des titres	-0,027	-	-0,001	-	-
Plus (ou moins) values sur titres et frais de négociation(2)	-0,094	0,001	-0,001	0,006	0,012
Résultat net de l'exercice (1) + (2)	5,002	3,325	4,477	4,396	4,546
Résultat non distribuable de l'exercice	-0,094	0,001	-0,001	0,006	0,012
Régularisation du résultat non distribuable	0,007	-0,004	-0,001	-0,001	-0,004
Sommes non distribuables de l'exercice	-0,087	-0,003	-0,002	0,005	0,008
Distribution de dividendes	4,283	4,333	4,251	4,035	3,878
Valeur liquidative	102,950	102,824	102,877	102,798	102,577

4-2 Ratios de gestion des placements

Libellé	2017	2016	2015	2014	2013
Actif Net Moyen	161 929 702	148 022 523	116 918 628	115 275 204	131 454 455
Charges de gestion des placements/Actif net moyen	0,45%	0,45%	0,45%	0,45%	0,45%
Autres charges /Actif net moyen	0,43%	0,14%	0,15%	0,15%	0,15%
Résultat distribuable de l'exercice /Actif net moyen	4,37%	4,19%	4,23%	4,15%	3,96%

5-Evènements exceptionnels :

Institution d'une contribution conjoncturelle exceptionnelle au profit du budget de l'Etat :

L'article 48 de la loi n° 2016-78 du 17 décembre 2016 portant loi de finances pour l'année 2017, a institué au profit du budget de l'Etat et au titre de l'année 2017, une contribution conjoncturelle exceptionnelle (CCE) due par les entreprises et les sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés ainsi que celles qui en sont exonérées.

Il s'ensuit que malgré son exonération de l'impôt sur les sociétés, la SICAV BH OBLIGATAIRE se trouve dans le champ d'application des dispositions de l'article 48 précité.

En application de la prise de position de la Direction Générale des Etudes et de la Législation Fiscale (DGELF) n° 230 du 4 janvier 2017, et malgré le fait qu'elle soit assise sur le résultat d'exploitation de l'exercice clos le 31 décembre 2016 (au taux de 7,5%), la charge encourue au titre de la CCE, s'élevant à **465 332,106** Dinars, a été rattachée, par abonnement quotidien, à l'exercice 2017. La CCE été liquidé et payé au Trésor public fin de l'exercice 2017.

**RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES
ETATS FINANCIERS ANNUELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2017**

I- Rapport sur l'audit des états financiers

1. Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la société SICAV BH Obligataire, comprenant le bilan au 31 décembre 2017, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société « SICAV BH OBLIGATAIRE » au 31 décembre 2017, ainsi que de sa performance financière et de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit

3. Paragraphe d'observation

Par ailleurs et sans remettre en cause notre opinion ci-dessus exprimée, nous attirons votre attention sur les notes suivantes :

- Comme il ressort des états financiers, la société « SICAV BH OBLIGATAIRE » emploie 27,10 % de son actif en liquidités, ce qui est en dépassement par rapport à la limite maximale de 20% fixée par l'article 2 du décret N°2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions de l'article 29 du Code des Organismes de Placement Collectif.
- La Note 5 aux états financiers dont le contenu indique que, par Référence à la prise de position de la Direction Générale des Etudes et de la Législation Fiscale (DGELF) n° 230 du 4 janvier 2017, la charge encourue par la SICAV BH OBLIGATAIRE au titre de la contribution conjoncturelle exceptionnelle, instituée par l'article 48 de la loi n° 2016-78 du 17 décembre 2016 portant loi de finances pour l'année 2017, et dont le montant s'élève à 465 332 Dinars, a été assise sur le résultat d'exploitation de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et rattachée, par abonnement quotidien, à l'exercice 2017. La contribution a été liquidée et payé au Trésor public fin de l'exercice 2017.

Notre opinion ne comporte pas de réserve à l'égard de ces points.

4. Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe à la direction. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

5. Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

6. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une description plus détaillée des responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers se trouve sur le site Web de l'Ordre des Experts comptables de Tunisie, à www.oect.org.tn. Cette description fait partie du présent rapport de l'auditeur.

II- Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

1. Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 266 (alinéa 2) du code des sociétés commerciales et de l'article 3 (nouveau) de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

2. Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 10 avril 2017

Le Commissaire aux Comptes :
La Générale d'Audit et Conseil – GAC
Chiheb GHANMI

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES AU TITRE DE L'EXERCICE
CLOS AU 31 DECEMBRE 2017

En application des dispositions des articles 200 (nouveau) et suivants et de l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A- Conventions et opérations nouvellement autorisées (autres que les rémunérations des dirigeants)

En application des dispositions des articles 200 et suivants du code des sociétés commerciales, nous portons à votre connaissance que nous n'avons pas été informés par votre conseil d'administration de conventions nouvellement conclues par votre société avec l'une des personnes prévues par les textes sus-indiqués.

Par ailleurs, nos travaux n'ont pas révélé l'existence de telles opérations

B- Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures (autres que les rémunérations des dirigeants)

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017 dont voici les modalités et les principaux volumes réalisés :

- La convention de dépositaire conclue le 18 Juin 1997 entre la société « SIVCAV BH OBLIGATAIRE » et la « BANQUE DE L'HABITAT » continue à produire ses effets au cours de l'exercice 2017. Le dépositaire perçoit une rémunération fixe annuelle de 1 180 Dinars TTC.
- La convention de gestion conclue entre la société « SICAV BH OBLIGATAIRE » et la société « BH INVEST » continue à produire ses effets au cours de l'exercice 2017. En vertu de cette convention, la société « BH INVEST » assure l'ensemble des tâches relatives à la gestion commerciale, financière, et administrative. La rémunération annuelle est calculée au taux de 0,45% TTC de l'actif net. Les honoraires de gestion au titre de l'exercice 2017 s'élèvent à 727 809 Dinars TTC.

C- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II§ 5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

- Le montant des jetons de présence à allouer aux membres du conseil d'administration s'élève à 2 500 Dinars brut par administrateur.
- La rémunération de la directrice générale s'élève à 177 Dinars brut par mois.

Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, se détaillent comme suit :

	Directrice Générale		Administrateurs	
	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2017	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2017
Rémunération à court terme	2 118	150	-	-
Jetons de présence	-	-	15 000	15 000
Autres avantages à long terme	-	-	-	-
Indemnité de fin de contrat de travail	-	-	-	-
Paiement en actions	-	-	-	-
Total	2 118	150	15 000	15 000

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions des articles 200 et suivants et de l'article 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 10 avril 2018

Le Commissaire aux Comptes :
La Générale d'Audit et Conseil – G.A.C
Chiheb GHANMI

FCP DELTA EPARGNE ACTIONS

SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2017

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

I.Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds commun de placement « **FCP DELTA EPARGNE ACTIONS** », qui comprennent le bilan au 31 décembre 2017, l'état du résultat et l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables .

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du Fonds commun de placement « **FCP DELTA EPARGNE ACTIONS** », ainsi que sa performance financière et ses mouvements sur l'actif net pour l'exercice clos le 31 Décembre 2017, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds commun de placement conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des Autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Les états financiers ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration du gestionnaire du « **FCP DELTA EPARGNE ACTIONS** ». Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs; le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des états financiers, c'est aux organes de direction et d'administration du gestionnaire qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le

Fonds commun de placement ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle. Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds commun de placement.

Responsabilité de l'auditeur

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds commun de placement;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

II. Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes Professionnelles.

1. Selon les dispositions de la législation fiscale en vigueur, le gestionnaire est tenu de déposer au bureau de contrôle des impôts la déclaration d'existence du fonds commun de placement « **DELTA EPARGNE ACTIONS** » selon un modèle établi par l'administration afin d'obtenir une carte d'identification fiscale. À ce titre, il est à signaler que, cette obligation fiscale a été remplie au cours de l'année 2016.

2. Nous n'avons pas des observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport sur la gestion de l'exercice 2017.

3. Nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Tunis, le 30 mars 2018

Le Commissaire aux Comptes :
EXPERTISE & CONSEIL INTERNATIONAL
Aymen EL ABED

BILAN
arrêté au 31/12/2017
(Unité : en Dinars Tunisiens)

	<u>Notes</u>	<u>31/12/2017</u>	<u>31/12/2016</u>
<u>ACTIF</u>			
AC 1 - Portefeuille - titres	3-1	176 919	164 563
a - Actions, Valeurs assimilées et droits rattachés		159 281	146 917
b - Obligations et Valeurs assimilées		17 638	17 646
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités		3 330	3 167
a - Placements monétaires		-	-
b - Disponibilités	3-10	3 330	3 167
AC 3 - Créances d'exploitation		-	-
AC 4 - Autres actifs		-	-
TOTAL ACTIF		180 249	167 729
<u>PASSIF</u>			
PA 1- Opérateurs créditeurs	3-6	1 996	1 812
PA 2 - Autres créditeurs divers	3-9	3 629	3 533
TOTAL PASSIF		5 625	5 345
<u>ACTIF NET</u>			
CP 1 -Capital	3-4	169 196	156 663
CP 2 - Sommes distribuables	3-5	5 428	5 720
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs		1	1
b - Sommes distribuables de l'exercice		5 427	5 719
ACTIF NET		174 624	162 384
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		180 249	167 729

ETAT DE RESULTAT
arrêté au 31/12/2017
(Unité : en Dinars Tunisiens)

	Notes	<u>31/12/2017</u>	<u>31/12/2016</u>
<u>PR 1 - Revenus du portefeuille - titres</u>	3-2	9 242	9 468
a - Dividendes		8 311	8 535
b - Revenus des obligations et valeurs assimilées		931	933
 PR 2 - Revenus des placements monétaires	 3-3	 112	 158
 TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		 9 353	 9 626
 CH 1 - Charges de gestion des placements	 3-7	 -1 471	 -1 460
 REVENU NET DES PLACEMENTS		 7 882	 8 167
 <u>PR 3 - Autres produits</u>			
CH 2 - Autres charges	3-8	-2 465	-2 478
 RESULTAT D'EXPLOITATION		 5 417	 5 688
 <u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation</u>		 10	 31
 SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		 5 427	 5 719
 <u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation</u> <u>(annulation)</u>		 -10	 -31
 * Variation des +/- values potentielles sur titres		12 806	18 378
* +/- values réalisées sur cession des titres		431	-5 034
* Frais de négociation de titres		-34	-226
 RESULTAT NET DE L'EXERCICE		 18 621	 18 807

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

arrêté au 31/12/2017

(Unité : en Dinars Tunisiens)

	<u>31/12/2017</u>	<u>31/12/2016</u>
<u>AN 1 - Variation de l'Actif Net résultant des opérations d'exploitation</u>		
a - Résultat d'exploitation	5 417	5 688
b - Variation des +/- values potentielles sur titres	12 806	18 378
c - +/- values réalisées sur cession de titres	431	- 5 034
d - Frais de négociation de titres	- 34	- 226
<u>AN 2 - Distribution des dividendes</u>	- 5 659	- 3 722
<u>AN 3 - Transaction sur le capital</u>		
a - Souscriptions	1 027	-
* Capital	982	-
* Régularisation des sommes non distrib.	38	-
* Régularisations des sommes distrib.	8	-
b - Rachats	- 1 749	- 23 253
* Capital	- 1 669	- 21 499
* Régularisation des sommes non distrib.	- 22	- 1 232
* Régularisation des sommes distrib.	- 59	- 522
VARIATION DE L'ACTIF NET	12 240	- 8 168
<u>AN 4 - Actif Net</u>		
a - En début de l'exercice	162 384	170 553
b - En fin de l'exercice	174 624	162 384
<u>AN 5 - Nombre de parts</u>		
a - En début de l'exercice	1 596	1 833
b - En fin de l'exercice	1 589	1 596
VALEUR LIQUIDATIVE	109,895	101,744
AN 6 TAUX DE RENDEMENT	11,53%	11,86%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

ARRETES AU 31/12/2017

(Unité en Dinars Tunisiens)

1- LA PRESENTATION DU « FCP DELTA EPARGNE ACTIONS »

« FCP DELTA EPARGNE ACTIONS » est un fonds commun de placement de catégorie mixte éligible aux comptes épargne en actions (C.E.A), régi par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif.

Il a obtenu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 08 Mai 2007. Il a pour objet la constitution et la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières. Sa durée de vie est de 99 ans. Fiscalement, les intérêts encaissés par le fonds au titre des placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

« FCP DELTA EPARGNE ACTIONS » est un fonds commun de placement de distribution.

2- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS ET PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers arrêtés au 31/12/2017 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Ils sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2- 1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions admises à la cote sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en bons de trésor assimilables et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2- 2. Évaluation des placements en actions admises à la cote

Les placements en actions admises à la cote sont évalués, en date du 31/12/2017, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur du marché, applicable pour l'évaluation, des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31/12/2017 ou à la date antérieure la plus récente.

L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille titres.

2- 3. Évaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs assimilées sont constitués de bons de trésor assimilables. Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les placements en bons de trésor assimilables sont évalués, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'ils font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'ils n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire et la maturité insuffisante de la courbe de taux des émissions souveraines publiée en décembre 2017, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 décembre 2017, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation des composantes du portefeuille des bons de trésor assimilables du FCP figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en bons de trésor assimilables ont été évalués, au 31 décembre 2017, au coût amorti, compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

2- 4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à leur annulation à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice. Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3 - NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

3- 1 Note sur le Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au **31/12/2017** à **176 919** DT et se détaille ainsi :

Titre	Quantité	Prix de Revient au 31/12/2017	Valeur au 31/12/2017	% Actif
Actions		157 733	159 281	88,37%
ARTES	2 374	16 764	14 705	8,16%
ATL	4 800	14 370	14 832	8,23%
ATTIJARI LEASING	396	6 403	7 021	3,90%
ATTIJARI BANK	450	12 780	16 389	9,09%
NEW BODY LINE	3 050	17 662	15 131	8,39%
SFBT	792	14 504	15 638	8,68%
SIAME	4 000	10 160	9 372	5,20%
SOTRAPIL	1 368	11 525	14 298	7,93%
SOTUVER	3 374	16 349	17 336	9,62%
SOTUVER NG 01012018	292	1 350	1 410	0,78%
TPR	5 000	18 505	18 465	10,24%
TUNIS RE	1 760	17 361	14 684	8,15%
Obligations et valeurs assimilées		17 102	17 638	9,79%
BTA09MAI2022	17	17 102	17 638	9,79%
Totaux		174 835	176 919	98,15%

Les mouvements du portefeuille durant l'exercice 2017 se présentent comme suit :

	Coût d'acquisition	Intérêts courus	+/- valeurs latentes	Valeur au 31 Décembre	+/- valeurs réalisées
Solde au 31/12/2016	175 277	607	-11 321	164 563	
Acquisitions de l'exercice	24 890	-	-	24 890	-
Obligations & Valeurs assimilés	-	-	-	-	-
Actions	24 890	-	-	24 890	-
Cession et remboursement de l'exercice	25 332	-	-	25 332	431
Obligations & Valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Actions	25 332	-	-	25 332	431
Variation des +/- valeurs latentes	-	-	12 799	12 799	-
Actions	-	-	12 806	12 806	-
Obligations & Valeurs assimilés	-	-	-7*	-7*	-
Variation intérêts courus	-	-	-	-	-
Solde au 31/12/2017	174 835	607	1 478	176 919	431

*Surcote sur BTA

3- 2 Note sur les revenus du portefeuille- titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent 9 242 Dinars au 31/12/2017, contre un montant de 9 468 Dinars au 31/12/2016, et se détaillent ainsi :

Libellé	31/12/2017	31/12/2016
Revenus des actions		
Dividendes	8 311	8 535
Revenus des Obligations & valeurs assimilées		
Intérêts BTA	931	933
Total	9 242	9 468

3-3 Note sur les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires s'élèvent au 31/12/2017, à 112 Dinars et représentent le montant des intérêts sur le compte courant.

Libellé	31/12/2017	31/12/2016
- Intérêts/ Compte de dépôt	112	158
Total	112	158

3-4 Note sur le capital

Capital au 31/12/2016	
- Montant	156 663
- Nombre de parts	1 596
- Nombre de copropriétaires	6
Souscriptions	
- Montant	1020
- Nombre de parts	10
- Nombre de nouveaux copropriétaires	1
Rachats effectués	
- Montant	-1 690
- Nombre de parts	17
- Nombre de copropriétaires sortants	1
Autres effets s/capital	
- Variation des plus ou moins values potentielles sur titres	12 806
- Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	431
- Frais de négociation de titres	-34
Capital au 31/12/2017	
- Montant	169 196
- Nombre de parts	1589
- Nombre de copropriétaires	6

3-5 Note sur les sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondantes aux sommes distribuables de l'exercice 2017 et aux sommes distribuables des exercices antérieurs, se détaillent ainsi :

Libellé	31/12/2017	31/12/2016
Sommes distribuables de l'exercice	5 427	5 719
Sommes distribuables des exercices antérieurs	1	1
Total	5 428	5 720

3-6 Note sur les opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2017 à 1 996 DT contre 1 812 DT au 31/12/2016, et se détaille ainsi :

Libellé	31/12/2017	31/12/2016
- Gestionnaire	177	156
- Dépositaire	1 819	1 656
Total	1 996	1 812

3-7 Note sur les charges de gestion des placements

Les charges de gestion des placements s'élèvent au 31/12/2017 à 1 471 DT contre 1 460 DT au 31/12/2016, et se détaillent ainsi :

Libellé	31/12/2017	31/12/2016
- Rémunération du gestionnaire	1 307	1 297
- Rémunération du dépositaire	163	162
Total	1 471	1 460

3-8 Autres charges

Les autres charges s'élèvent au 31/12/2017 à 2 465 DT contre 2 478 DT au 31/12/2016, et se détaillent ainsi :

Libellé	31/12/2017	31/12/2016
- Honoraires du commissaire aux comptes	2 000	2 000
- Rémunération du CMF	163	162
- Publicité & Publication	302	301
- Services bancaire et assimilés	-	15
Total	2 465	2 478

3-9 Note sur les autres créiteurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2017 à 3 629 DT contre 3 533 DT au 31/12/2016 et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2017	31/12/2016
- Honoraires de CAC à payer	3 565	3 470
- Redevance CMF à payer	62	61
- État retenue à la source	2	2
Total	3 629	3 533

3-10 Note sur les disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2017 à 3 330 DT contre 3 167 DT au 31/12/2016 et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2017	31/12/2016
- Avoirs en banque	3 330	3 167
- Sommes à l'encaissement	-	-
- Sommes à régler	-	-
Total	3 330	3 167

4 - AUTRES INFORMATIONS

4-1 Rémunération du gestionnaire

La gestion de « **FCP DELTA EPARGNE ACTIONS** » est confiée à la société « STB Manager ». Celle-ci se charge du choix des placements et de la gestion administrative et comptable. En contrepartie des prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,8 % TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

4-2 Rémunération du dépositaire

La fonction de dépositaire est confiée à la « STB ». En contrepartie des prestations, le dépositaire perçoit une rémunération de 0,1% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

4-3 Données par part et ratios pertinents

4.3.1 – Données par part

	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013
REVENUS DES PLACEMENTS	5,886	6,032	4,873	4,721	6,181
<i>Charges de gestion des placements</i>	-0,926	-0,915	-0,957	-0,903	-1,185
REVENU NET DES PLACEMENTS	4,961	5,117	3,916	3,819	4,996
<i>Autres produits</i>	-	-	-	-	0,028
<i>Autres charges</i>	-1,551	-1,553	-1,369	-1,227	-1,494
RESULTAT D'EXPLOITATION	3,409	3,564	2,546	2,592	3,530
<i>Régularisation du résultat d'exploitation</i>	0,006	0,019	-0,214	0,065	-0,888
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE	3,416	3,583	2,333	2,657	2,642
* <i>Variation des +/- values potentielles sur titres</i>	8,059	11,515	-6,797	13,171	-2,703
* <i>+/- values réalisées sur cession des titres</i>	0,272	-3,154	-9,752	-6,690	-12,236
* <i>Frais de négociation de titres</i>	-0,021	-0,142	-0,145	-0,171	-0,235
*+/- valus sur titres & frais de négociation	8,309	8,219	-16,694	6,309	-15,174
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	11,719	11,784	-14,147	8,901	-11,644
RESULTAT NON DISTRIBUABLE DE L'EXERCICE	8,309	8,219	-16,694	6,309	-15,174
<i>Régularisation du résultat non distribuable</i>	0,010	-0,772	0,981	0,774	3,972
Sommes non distribuables de l'exercice	8,320	7,447	-15,713	7,083	-11,202
<i>Distribution de dividendes</i>	3,584	2,332	2,657	2,641	0,923
Valeur liquidative	109,895	101,744	93,045	109,082	101,984

4.3.2 – Ratios de gestion des placements :

	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013
Actif net moyen	168 503,896	166 468,275	188 140,839	184 247,539	170 450,450
Charges de gestion de placements/Actif net Moyen	0,87%	0,88%	0,93%	0,92%	1,11%
Autres Charges/Actif net Moyen	1,46%	1,49%	1,33%	1,26%	1,40%
Résultat distribuable de l'exercice/Actif net Moyen	3,21%	3,42%	2,48%	2,65%	3,31%

Etats financiers annuels de SICAV

SICAV BH PLACEMENT

SICAV BH PLACEMENT publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2017 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du **24 mai 2018**. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes PROAUDIT représenté par M. Tarak ZAHAF.

BILAN au 31 Décembre 2017

<u>ACTIF</u>		31/12/2017	31/12/2016
	Notes		
AC - 1 Portefeuille-titres	3 - 1	3 663 077	2 162 605
a- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		1 016 192	936 951
b- Obligations et valeurs assimilées		2 646 885	1 225 654
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités		893 604	1 459 508
a- Disponibilités		893 604	1 459 508
AC 3 - Créances d'exploitation		548	548
a- Dividendes & intérêts à recevoir		-	-
b- Autres créances d'exploitation		548	548
TOTAL ACTIF		4 557 228	3 622 661
<u>PASSIF</u>			
PA 1 - Opérateurs créditeurs	3 - 2	5 213	4 984
PA 2 - Autres créditeurs divers	3 - 3	249 837	248 475
TOTAL PASSIF		255 051	253 459
<u>ACTIF NET</u>			
CP1 - Capital	3 - 4	4 117 772	3 301 948
CP- 2 Sommes distribuables		184 405	67 254
a- Sommes distribuables des exercices antérieurs		94	71
b- Sommes distribuables de l'exercice	3 - 5	184 311	67 183
TOTAL ACTIF NET		4 302 177	3 369 202
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		4 557 228	3 622 661

ETAT DE RESULTAT
Période allant du 01 janvier au 31 Décembre 2017
(Unité en TND)

		Période du 01/01/2017 au 31/12/2017	Période du 01/01/2016 au 31/12/2016
<u>PR 1 - Revenus du portefeuille-titres</u>	4 - 1	185 175	90 020
a- Dividendes		94 440	59 926
b- Revenus des obligations et valeurs assimilées		90 735	30 094
<u>PR 2 - Revenus des placements monétaires</u>	4 - 2	6 347	15 597
TOTAL REVENUS DES PLACEMENTS		191 522	105 617
<u>CH 1 - Charges de gestion des placements</u>	4 - 3	16 612	16 215
REVENU NET DES PLACEMENTS		174 909	89 402
<u>CH 2 - Autres charges</u>	4 - 4	26 278	21 742
RESULTAT D'EXPLOITATION		148 632	67 660
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation</u>		35 679	-477
Sommes distribuables de l'exercice		184 311	67 183
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>		-35 679	477
* Variation des +/- values potentielles sur titres		19 857	-68 952
* +/- values réalisées sur cession des titres		-21 353	103 832
* Frais de négociation des titres		-	-5 943
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		147 136	96 597

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
Période allant du 01 janvier au 31 Décembre 2017
(Unité en TND)

	Période du 01/01/2017 au 31/12/2017	Période du 01/01/2016 au 31/12/2016
<u>AN 1 - Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>		
a- Résultat d'exploitation	148 632	67 660
b- Variation des +/- values potentielles sur titres	19 857	-68 952
c- +/- values réalisées sur cession de titres	-21 353	103 832
d- Frais de négociation des titres	-	-5 943
<u>AN 2 - Distribution des dividendes</u>	67 176	84 380
<u>AN 3 - Transactions sur le capital</u>		
a- Souscriptions	868 230	10 282
* Capital	2 900 100	35 800
* Régularisation des sommes non distribuables	-2 068 058	-25 529
* Régularisation des sommes distribuables	36 188	11
b- Rachats	15 214	63 315
* Capital	51 800	214 600
* Régularisation des sommes non distribuables	-37 078	-152 762
* Régularisation des sommes distribuables	492	1 476
VARIATION DE L'ACTIF NET	932 975	-40 816
AN 4 - Actif net		
a- En début de l'exercice	3 369 202	3 410 018
b- En fin de l'exercice	4 302 177	3 369 202
<u>AN 5 - Nombre d'actions</u>		
a- En début de l'exercice	114 835	116 623
b- En fin de l'exercice	143 318	114 835
VALEUR LIQUIDATIVE	30,018	29,340
AN 6 - TAUX DE RENDEMENT	4,31%	2,84%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
(les chiffres sont exprimés en dinars)

1. NOTE SUR LE REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31 Décembre 2017 ont été établis conformément aux dispositions des Normes Comptables Tunisiennes et notamment les normes comptables relatives aux OPCVM.

2. NOTE SUR LES BASES DE MESURE ET LES PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents

- a. Les placements en portefeuilles-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leurs prix d'achats, les frais encourus à l'occasion d'achats sont imputés en capital.
- b. Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.
- c. Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2. Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements, en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que « *somme non distribuable* ». Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur du marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31/12/2017 ou à la date antérieure la plus récente.

Pour les titres admis à la cote n'ayant pas fait l'objet d'offre ou de demande pendant les dix dernières séances de bourse précédant la date du 31/12/2017, une décote de 12% est appliquée sur le cours boursier le plus récent.

Les titres OPCVM sont évalués à leurs valeurs liquidatives au 31/12/2017.

2.3. Evaluation, en date d'arrêté, du portefeuille des obligations et valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- À la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti, lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotations à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire et la maturité insuffisante de la courbe de taux des émissions souveraines publiées en décembre 2017, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 décembre 2017, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation des composantes du portefeuille des obligations et valeurs assimilées de la société « SICAV BHP » figurants au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations et valeurs assimilées ont été évalués, au 31 décembre 2017, au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

2.4. Evaluation des placements monétaires

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2.5. Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de la valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3. NOTE SUR LE BILAN :

3.1. Note sur le Portefeuille titres :

Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31.12.2017	% actif	% actif net	Note / garantie
Actions :	215 709	1 016 628,130	788 962,040	17,31%	18,34%	
BNA	19 000	219 202,781	222 794,000	4,89%	5,18%	
HEXABYTE NS 2012	6 000	47 095,410	31 260,000	0,69%	0,73%	
MODERN LEASING	118 509	563 178,097	445 593,840	9,78%	10,36%	
NEW BODY LINE	2 200	15 276,161	10 914,200	0,24%	0,25%	
SOMOCER	70 000	171 875,681	78 400,000	1,72%	1,82%	
Obligations :	32 932	2 584 382,234	2 646 884,579	58,08%	61,52%	
AMEN BANK 2009 (B)	5 000	233 219,616	235 893,946	5,18%	5,48%	
BH 2009	5 000	269 003,333	269 034,581	5,90%	6,25%	
CHO2009	1 000	25 000,000	25 136,069	0,55%	0,58%	BIAT
EMPRUNT NATIONAL 2014 5,95%(A)	1 432	7 159,285	7 365,654	0,16%	0,17%	
BTE 2016 7 ANS CATG B	3 000	300 000,000	316 928,548	6,95%	7,37%	
UIB SUBORDONNE 2016	3 000	300 000,000	317 516,712	6,97%	7,38%	
BNA SUBORDONNE 2017-1	1 000	100 000,000	103 640,548	2,27%	2,41%	
TL 2017-1	3 000	300 000,000	310 667,836	6,82%	7,22%	BBB+
CIL 2017-1	2 000	200 000,000	206 263,233	4,53%	4,79%	BBB-
ATL SUB 2017	3 000	300 000,000	303 999,781	6,67%	7,07%	BB
HL 2017-3	3 000	300 000,000	300 325,479	6,59%	6,98%	BB
ATB SUB 2017	2 500	250 000,000	250 112,192	5,49%	5,81%	
Titres OPCVM :	2 208	224 853,888	227 225,280	4,99%	5,28%	
SICAV-BHO	2 208	224 853,888	227 225,280	4,99%	5,28%	
Droits :	24	7,044	4,890	0,00%	0,00%	
DA AMS	7	2,394	0,070	0,00%	0,00%	
STPIL DA 1/32 180615	16	4,640	4,800	0,00%	0,00%	
TREDS1/3180515	1	0,010	0,020	0,00%	0,00%	
Total Général		3 825 871,296	3 663 076,789	80,38%	85,14%	

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur le poste « Portefeuille titres » sont indiqués ci-après :

Désignation	Coût d'acquisition	Intérêts courus	Plus (moins) valeurs latentes	Valeur au 31 Décembre	Plus (moins) valeurs réalisées
Soldes au 31 décembre 2016	2 403 463	4 297	-245 155	2 162 605	
* Acquisitions de l'exercice					
Obligations des sociétés	1 450 000			1 450 000	
Titres OPCVM	3 656 224			3 656 224	
* Remboursements et cessions de l'exercice					
Annuités et cessions des obligations des sociétés	-86 975			-86 975	955
Cessions des titres OPCVM	-3 596 840			-3 596 840	-22 308
* Variation des plus ou moins valeurs latentes					
Actions côtés et droits			19 164	19 164	
Titres OPCVM			694	694	
* Variation des intérêts courus		58206		58206	
Soldes au 31 décembre 2017	3 825 871	62 502	-225 297	3 663 077	-21 353

3.2. Opérateurs créditeurs :

Le solde de ce poste s'élève à **5 213** dinars au 31-12-2017 et se détaille comme suit :

Désignation	31.12.17	31.12.16
Rémunération du gestionnaire à payer	4 033	3 804
Rémunération du dépositaire à payer	1 180	1 180
Total	5 213	4 984

3.3. Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève à **249 837 dinars** au 31-12-2017 et se détaille comme suit :

Désignation	31.12.17	31.12.16
Jetons de présence	4 412	4 408
Actionnaires dividendes à payer	219 676	219 676
Redevances CMF à payer	331	286
Etat retenues à la source	52	26
Honoraires CAC à payer	19 247	18 808
Rémunération du Directeur Général	150	150
TCL à payer	866	17
Autres créditeurs	5 103	5 103
Total	249 837	248 475

3.4. Note sur le capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 01-01-2017 au 31-12-2017 se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2016	
Montant	3 301 948
Nombre de titres	114 835
Nombre d'actionnaires	166
Souscriptions réalisées	
Montant	833 890
Nombre de titres émis	29 001
Rachats effectués	
Montant	-14 894
Nombre de titres rachetés	-518
Autres mouvements	
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	19 857
Plus (ou moins) values réalisés sur cessions de titres	-21 353
Frais de négociation de titres	0
Régularisation des sommes non distribuables	-1 676
Capital au 31-12-2017	
Montant	4 117 772
Nombre de titres	143 318
Nombre d'actionnaires	161

3.5. Note sur les sommes distribuables :

Les sommes distribuables correspondent au résultat distribuable de l'exercice et des exercices antérieurs augmentés ou diminués des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription ou de rachat d'actions. Le solde de ce poste au 31-12-2017 se détaille ainsi :

Désignations	Résultat d'exploitation	Régularisation	Sommes distribuables
Exercice antérieur	67 660	-477	67 183
Exercice 2017	148 632	35 679	184 311

4. NOTE SUR L'ETAT DE RESULTAT :

4.1. Notes sur les revenus du portefeuille titre :

Les revenus du portefeuille titres totalisent au 31 Décembre 2017 la somme de **185 175** dinars et se détaillent ainsi :

Revenus	31/12/2017	31/12/2016
Dividendes	94 440	59 926
Revenus des obligations & valeurs assimilées	90 735	30 094
Total	185 175	90 020

4.2. Note sur les revenus des placements monétaires :

Les revenus des placements monétaires totalisent au 31 Décembre 2017 la somme de **6 347** dinars et se détaillent ainsi :

Désignation	31/12/2017	31/12/2016
Intérêts (*)	6 347	15 597
Total	6 347	15 597

(*) Il s'agit des agios créditeurs encaissés trimestriellement sur la base d'une échelle d'intérêts fournie par la BH.

4.3. Charges de gestion des placements :

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2017 à **16 612** dinars et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2017	31/12/2016
Rémunération du gestionnaire	15 432	15 035
Rémunération du dépositaire	1 180	1 180
Total	16 612	16 215

4.4. Autres charges :

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2017 à **26 278** dinars et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2017	31/12/2016
Redevances CMF	3 429	3 341
Honoraires commissaires aux comptes	9 573	10 281
Jetons de présence	4 407	5 685
Rémunération du Directeur Général	2 118	2 118
TCL	1 627	284
Autres charges	50	34
Contribution conjoncturelle *	5 074	-
Total	26 278	21 742

(*) L'article 48 de la loi n° 2016-78 du 17 décembre 2016 portant loi de finances pour l'année 2017, a institué au profit du budget de l'Etat et au titre de l'année 2017, une contribution conjoncturelle exceptionnelle (CCE) due par les entreprises et les sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés ainsi que celles qui en sont exonérées.

Il s'ensuit que malgré son exonération de l'impôt sur les sociétés, la SICAV « BH PLACEMENTS » se trouve dans le champ d'application des dispositions de l'article 48 précité.

En application de la prise de position de la Direction Générale des Etudes et de la Législation Fiscale (DGELF) n° 230 du 4 janvier 2017, et malgré le fait qu'elle soit assise sur le résultat d'exploitation de l'exercice clos le 31 décembre 2016 (au taux de 7,5%), la charge encourue au titre de la CCE, s'élevant à D : 5 074, a été rattachée, par abonnement quotidien, à l'exercice 2017 et a été payée au Trésor public à la fin de cet exercice.

5. DONNEES PAR ACTION ET RATIOS PERTINENTS :

5.1. Données par action :

Données par action	2017	2016	2015	2014	2013
Revenus des placements	1,336	0,920	1,053	1,122	1,257
Charge de gestion des placements	0,116	0,141	0,149	0,172	0,160
<u>Revenu net de placements</u>	1,220	0,779	0,904	0,950	1,097
Autres produits	-	-	-	-	-
Autres charges	0,183	0,189	0,172	0,205	0,171
<u>Résultat d'exploitation (1)</u>	1,037	0,589	0,732	0,745	0,926
Régularisation du résultat d'exploitation	0,249	-0,004	0,001	-0,040	0,024
<u>Somme distribuables de l'exercice</u>	1,286	0,585	0,733	0,706	0,950
Variation des +/- values potentielles sur titres	0,139	-0,600	0,847	4,295	-1,026
+/- values réalisées sur cession des titres	-0,149	0,904	-3,405	-4,580	-3,837

Frais de négociation des titres	0,000	-0,052	-0,449	-0,801	-0,763
<u>+/- values sur titres (+) Frais de négociation (2)</u>	-0,010	0,252	-3,007	-1,087	-5,626
<u>Résultat net de l'exercice (1) + (2)</u>	1,027	0,841	-2,276	-0,342	-4,700
<u>Résultat non distribuable de l'exercice</u>	-0,010	0,252	-3,007	-1,087	-5,626
Régularisation du résultat non distribuable	-0,012	-0,005	0,000	0,258	-0,333
<u>Sommes non distribuables de l'exercice</u>	-0,022	0,247	-3,007	-0,829	-5,959
Distribution de dividendes	0,585	0,732	0,706	0,950	0,870
Valeur liquidative	30,018	29,340	29,240	32,221	33,294

5.2. Ratios pertinents :

Libellé	2017	2016	2015	2014	2013
Actif Net Moyen	4 302 177	3 369 202	3 595 757	4 157 152	4 792 792
Charges de gestion des placements / actif net moyen	0,39%	0,48%	0,48%	0,47%	0,47%
Autres charges / actif net moyen	0,61%	0,65%	0,56%	0,57%	0,51%
Résultat d'exploitation de l'exercice / actif net moyen	3,45%	2,00%	2,37%	2,07%	2,74%

6. REMUNERATION DU GESTIONNAIRE ET DU DEPOSITAIRE

- La gestion de la SICAV BH PLACEMENT est confiée à la BH NVEST ; celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0.45% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.
 - La BANQUE DE L'HABITAT assure les fonctions de dépositaire pour la SICAV BH PLACEMENT. Elle est chargée à ce titre :
 - de conserver les titres et les fonds de la société.
 - d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement des rachats aux actionnaires sortants.
- En contrepartie de ces services, la Banque de l'Habitat perçoit une rémunération de 1.000 DT (H.T) par an.

**RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR
LES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2017**

I. RAPPORT SUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS

1. Opinion sur les états financiers

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre conseil d'administration réuni le 29 Janvier 2015, nous avons effectué l'audit des états financiers de la société SICAV « BH PLACEMENTS » qui comprennent le bilan au 31 décembre 2017, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints, faisant apparaître un total du bilan, de **D : 4 557 228**, un actif net de **D : 4 302 177** et un bénéfice de **D : 147 136** présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2017, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit

3. Paragraphe d'observation

Sans remettre en cause l'avis exprimé ci-dessus, nous estimons utiles d'attirer votre attention sur les observations suivantes :

- Les emplois en valeurs mobilières enregistrent au 31 décembre 2017, 80,38% du total actif dépassant ainsi le seuil de 80% fixé par l'article 2 du décret 2001-2278 portant application de l'article 29 du code des organismes de placement collectif.
- Les emplois en actions « SICAV BHO » représentent à la clôture de la période 5,28% de l'actif net, se situant ainsi au-dessus du seuil de 5% prévu par l'article 2 du décret 2001-2278 portant application de l'article 29 du code des organismes de placement collectif.
- Contrairement aux dispositions de la note 2.1. (c), La « SICAV BH PLACEMENTS » décale la comptabilisation des intérêts créditeurs à leurs encaissements, créant ainsi un décalage entre les intérêts créditeurs comptabilisés (encaissés) et ceux effectivement encourus. Par ailleurs, elle ne procède pas à l'estimation et à l'abonnement quotidien de ces intérêts.
- Nous attirons l'attention sur la Note 4-4 aux états financiers dont le contenu indique que, par référence à la prise de position de la Direction Générale des Etudes et de la Législation Fiscale (DGELF) n° 230 du 4 janvier 2017, la charge encourue par la SICAV "BH PLACEMENTS" au titre de la contribution conjoncturelle exceptionnelle, instituée par l'article 48 de la loi n° 2016-78 du 17 décembre 2016 portant loi de finances pour l'année 2017, et dont le montant s'élève à **D : 5 074**, a été assise sur le résultat d'exploitation de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et a été rattachée, par abonnement quotidien, à l'exercice 2017.

4. Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe à la direction. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers.

Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion, semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

5. Responsabilités de la direction pour l'établissement des états financiers

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers, conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière de la société.

6. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable, que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

II. RAPPORT RELATIF AUX OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

1. Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la direction générale de la société.

Tunis, le 6 avril 2018

Le Commissaire aux Comptes

PROAUDIT

Tarak ZAHAF

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES AU TITRE
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017**

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes de la société SICAV BH PLACEMENT, nous vous présentons notre rapport spécial sur les conventions réglementées prévues par les articles 200 et suivants du code des sociétés commerciales.

I. Conventions réglementées

I.1. Conventions conclues au cours de l'exercice 2017

En application des dispositions des articles 200 et suivants du code des sociétés commerciales, nous portons à votre connaissance que nous n'avons pas été informés par votre conseil d'administration de conventions nouvelles conclues par votre société et entrants dans le champ d'application de ces articles.

Par ailleurs, nos travaux n'ont pas révélé l'existence de telles opérations.

I.2. Conventions conclues au cours des exercices précédents et qui continuent à produire des effets au cours de l'exercice 2017

Nous vous informons que la convention de dépositaire conclue entre votre société et la Banque de l'Habitat, continue à produire ses effets au cours de l'exercice 2017. Les honoraires du dépositaire s'élèvent à 1.000 dinars hors taxes.

II. Obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants

- Le conseil d'administration du 16 décembre 2011 a décidé de porter l'indemnité brute annuelle du président du conseil d'administration à 4.235 dinars, qui sera déduite des frais de gestion du gestionnaire.
- Le Directeur Général de la société a perçu une indemnité annuelle brute de 2.118 dinars.
- L'assemblée générale ordinaire du 12 Mai 2017 statuant sur les états financiers arrêtés au 31 Décembre 2016 a fixé le montant brut des jetons de présence à 733 Dinars par administrateur. La charge enregistrée au titre des jetons de présence (y compris la quote part de régularisations afférentes à l'exercice précédent) totalise un montant brut de 4 407 Dinars.

Tunis, le 6 avril 2018

Le Commissaire aux Comptes

PROAUDIT

Tarak ZAHAF

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

DELICE HOLDING SA

Siège social : Immeuble le Drôme, rue Lac Léman, les Berges du Lac -1053 – Tunis

La société DELICE HOLDING publie, ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2017 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 20 juin 2018. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes : Mr Mohamed LOUZIR & Mr Karim DEROUICHE.

Groupe DELICE
BILAN CONSOLIDE
(Exprimé en dinars tunisiens)

	Notes	31.12.2017	31.12.2016
Actifs			
Actifs non courants			
Immobilisations incorporelles		4 682 765	3 978 911
-Amortissements Immobilisations incorporelles		(3 280 475)	(2 519 206)
	(1)	1 402 290	1 459 705
Immobilisations corporelles		443 862 427	398 003 078
-Amortissements immobilisations corporelles		(227 166 062)	(202 526 796)
	(2)	216 696 365	195 476 282
Immobilisations financières		8 409 983	9 651 518
-Provisions pour dépréciation des immobilisations financières		(798 866)	(784 462)
	(3)	7 611 117	8 867 056
Autres actifs non courants	(4)	2 324 207	1 673 161
Actifs d'impôts différés	(5)	7 755 937	8 525 592
Total des actifs non courants		235 789 916	216 001 796
Actifs courants			
Stocks		102 763 571	81 595 610
- Provisions pour dépréciation des stocks		(6 316 850)	(6 027 901)
	(6)	96 446 721	75 567 709
Clients et comptes rattachés		19 876 744	19 611 128
-Provisions dépréciation des clients		(2 739 944)	(2 700 498)
	(7)	17 136 800	16 910 630
Autres actifs courants		46 400 040	49 896 917
-Provisions dépréciation des autres actifs courants		(1 614 687)	(1 795 658)
	(8)	44 785 353	48 101 259
Placements et autres actifs financiers	(9)	22 000 000	17 400 000
Liquidités et équivalents de liquidités	(10)	29 364 303	23 486 179
Total des actifs courants		209 733 177	181 465 777
Total Actifs		445 523 093	397 467 573

Groupe DELICE
BILAN CONSOLIDE
(Exprimé en dinars tunisiens)

	Notes	31.12.2017	31.12.2016
Capitaux propres et passifs			
Capital social		549 072 620	549 072 620
Réserves de restructuration		(472 190 804)	(472 190 804)
Réserves consolidés		43 763 910	31 044 599
Total Capitaux propres consolidés avant résultat de l'exercice		120 645 726	107 926 415
Résultat de l'exercice		38 624 678	36 915 936
Total Capitaux propres consolidés		159 270 404	144 842 351
Intérêts des minoritaires		5 058 567	4 683 718
Total Capitaux propres consolidés et intérêts minoritaires	(11)	164 328 971	149 526 069
Passifs non courants			
Emprunts	(12)	65 059 521	43 534 135
Provisions pour risques et charges	(13)	16 732 674	16 907 392
Passifs d'impôts différés	(14)	2 639 956	1 960 654
Total des passifs non courants		84 432 151	62 402 181
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	(15)	98 778 899	90 772 872
Autres passifs courants	(16)	43 718 923	40 400 633
Concours bancaires et autres passifs financiers	(10)	54 264 149	54 365 818
Total des passifs courants		196 761 971	185 539 323
Total passifs		281 194 122	247 941 504
Total Capitaux propres et passifs		445 523 093	397 467 573

Groupe DELICE
ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE
(Exprimé en dinars tunisiens)

	Notes	2017	2016
Revenus	(17)	794 547 793	746 900 859
Autres produits d'exploitation	(18)	14 681 121	16 835 309
Total produits d'exploitation		809 228 914	763 736 168
Variation des stocks des produits finis et des encours		(1 501 530)	(9 936 108)
Achats consommés	(19)	(604 472 010)	(556 641 851)
Charges de personnel	(20)	(69 699 342)	(64 490 258)
Dotations aux amortissements et aux provisions	(21)	(31 962 737)	(32 593 313)
Autres charges d'exploitation	(22)	(42 420 868)	(42 900 103)
Total des charges d'exploitation		(750 056 487)	(706 561 633)
Résultat d'exploitation		59 172 427	57 174 535
Charges financières nettes	(23)	(11 285 919)	(8 776 399)
Produits financiers	(24)	1 320 987	1 217 833
Autres gains ordinaires	(25)	351 003	680 261
Autres pertes ordinaires	(26)	(161 093)	(210 909)
Résultat des activités ordinaires avant impôt		49 397 405	50 085 321
Impôts sur les bénéfices		(8 897 027)	(9 671 749)
Impôt différé		(1 448 958)	(504 138)
Contribution conjoncturelle		-	(2 895 913)
Résultat des activités ordinaires après impôt		39 051 420	37 013 521
Part revenant aux intérêts minoritaires	(11)	426 742	97 585
Résultat net consolidé (part revenant au groupe)		38 624 678	36 915 936
Nombre moyen des actions		54 907 262	54 907 262
		0,703	0,672

Groupe DELICE
ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE
(Exprimé en dinars tunisiens)

	Notes	2017	2016
Résultat net (Groupe)		38 624 678	36 915 936
<u>Ajustement pour:</u>			
*Part revenant aux intérêts minoritaires	(11)	426 742	97 585
*Amortissements, Provisions & Reprises de provisions	(21)	31 962 737	32 593 313
*Variation des:			
- Autres actifs et passifs non courants		(651 046)	173 379
- Stocks		(21 167 961)	13 779 801
- Créances clients		(265 616)	2 200 944
- Autres actifs		3 496 877	(4 972 978)
- Fournisseurs et autres dettes		10 185 302	15 175 908
- Autres passifs courants		3 318 290	(1 263 071)
- Autres éléments sans incidence sur la trésorerie		2 104 365	(1 674 107)
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation		68 034 368	93 026 710
Variation de trésorerie provenant de l'acquisition et des cessions des immobilisations corp. & incorporelles		(55 776 540)	(34 912 192)
Variation de trésorerie provenant des immobilisations financières		1 729 543	1 657 518
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement		(54 046 997)	(33 254 674)
(*) Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de placement		(4 600 000)	(1 900 000)
Dividendes et autres distributions		(22 622 130)	(28 638 283)
Variation de trésorerie provenant des emprunts		18 776 816	(31 580 978)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de Financement		(3 845 314)	(60 219 261)
(*) Variation de trésorerie		5 542 057	(2 347 225)
(*) Trésorerie au début de l'exercice	(27)	20 702 284	23 049 509
(*) Trésorerie à la clôture de l'exercice	(27)	26 244 341	20 702 284

(*) La colonne comparative a été retraitée pour des considérations de comparabilité.

I. PRESENTATION DU GROUPE

Le **Groupe DELICE** est composé de neuf sociétés : DELICE Holding, CLC, CLN, CLSB, SBC, CF, Delta Plastic, STIAL et SOCOGES exerçant dans **le secteur de l'industrie agro-alimentaire**.

- ✓ La société « DELICE Holding » est une société anonyme de droit tunisien, constituée le 20 Mai 2014. Lors de la création de la société, le capital s'élevait à 10.000 dinars divisés en 100 actions de 10 dinars chacune. Conformément à la première résolution de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 07 Août 2013, les actionnaires ont décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 154.178.880 dinars pour le porter à 154.188.880 dinars, et ce par l'émission de 15.417.888 actions nouvelles, de 10 dinars chacune. L'assemblée générale extraordinaire tenue le 27 décembre 2013, a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 394.883.740 dinars pour le porter à 549.072.620 dinars, et ce par l'émission de 39.488.374 actions nouvelles de 10 dinars chacune.

- ✓ La société Centrale Laitière du Cap-Bon « CLC » est une société anonyme créée en 1993, spécialisée dans la fabrication, le conditionnement et la commercialisation du lait et dérivés.

- ✓ La société Centrale Laitière Du Nord « CLN » est une société anonyme spécialisée dans la transformation du lait et la production de ses dérivés ainsi que la commercialisation des produits laitiers et ses dérivés ainsi que tous produits agroalimentaires.

- ✓ La Centrale Laitière de Sidi-Bouzyd « CLSB » est une société anonyme de droit tunisien. Elle a été créée le 13 Juin 2011 et a pour objet la fabrication, le conditionnement et la commercialisation du lait et dérivés, et la production et vente de tout produit agroalimentaire.

- ✓ La société des boissons du Cap-Bon « SBC » est une société anonyme spécialisée dans la fabrication et la commercialisation de toute nature de boisson principalement le jus et les boissons gazeuses et non gazeuses.

- ✓ La société Compagnie Fromagère « CF » est une société anonyme spécialisée dans la fabrication de produits de fromage.

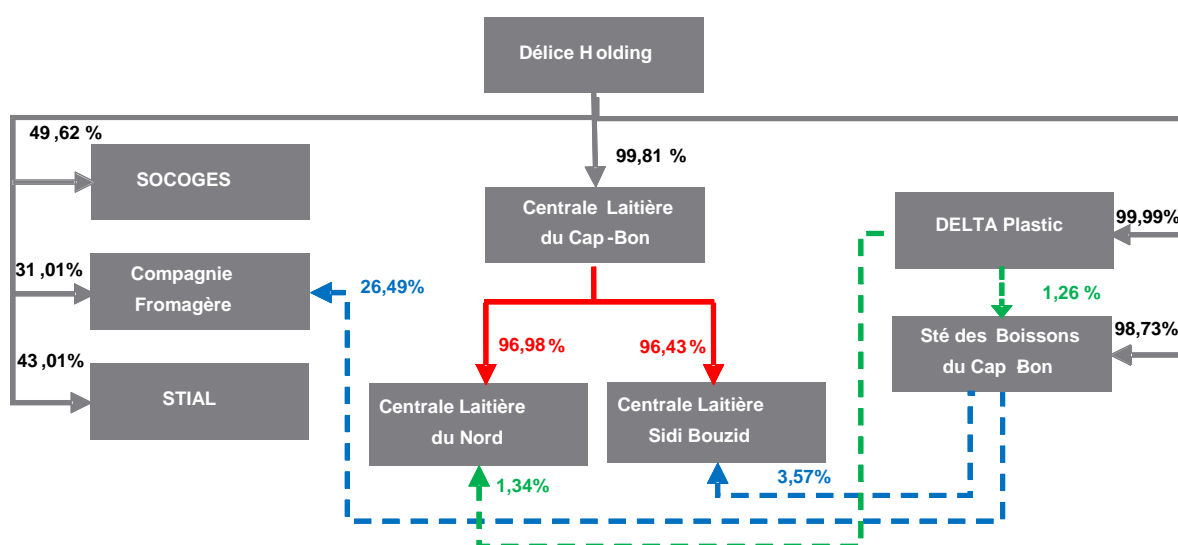
- ✓ DELTA Plastic est une société à responsabilité limitée créée en 2002 spécialisée dans la production des bouteilles et des emballages en plastique. L'activité de DELTA Plastic consiste exclusivement dans le travail à façon pour le compte de la société du groupe STIAL. Elle produit les bouteilles en plastique pour l'emballage des produits DUNUP.

- ✓ La Société Tunisienne de l'Industrie Alimentaire « STIAL » est une société anonyme créée en 1978 spécialisée dans la fabrication et la vente de yaourt et autres dérivés de produits laitiers.

- ✓ La société de commerce et de gestion « SOCOGES » est une société à responsabilité limitée spécialisée dans la commercialisation et la distribution de tous produits, notamment les produits laitiers, alimentaires, agricoles et industriels. La SOCOGES assure la distribution des produits des sociétés du groupe.

II. Périmètre de consolidation au 31/12/2017

Le périmètre de consolidation du groupe DELICE Holding est présenté au niveau du schéma suivant :



III. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES DE CONSOLIDATION

A. Principes de consolidation

Les états financiers consolidés du groupe DELICE Holding sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie tels que définis par la loi 96-112 et le décret 96-2459 du 30 décembre 1996.

Les états financiers consolidés regroupent les comptes de toutes les filiales dont le Groupe détient directement ou indirectement le contrôle exclusif. Les états financiers consolidés regroupent également toutes les coentreprises dont le groupe exerce un contrôle conjoint.

a. Contrôle exclusif

Le groupe possède le contrôle exclusif d'une filiale lorsqu'il est en mesure de diriger les politiques financières et opérationnelles de cette filiale afin de tirer avantages de ses activités.

Ce contrôle résulte :

- ✓ soit de la détention directe ou indirecte, par l'intermédiaire de filiales, de plus de la moitié des droits de vote de l'entreprise consolidée ;
- ✓ soit du pouvoir sur plus de la moitié des droits de vote en vertu d'un accord avec d'autres investisseurs ;
- ✓ soit des statuts ou d'un contrat ;
- ✓ soit du pouvoir de nommer ou de révoquer la majorité des membres du conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent ;
- ✓ soit du pouvoir de réunir la majorité des droits de vote dans les réunions du conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent.

Par ailleurs, le contrôle est présumé exister dès lors que le groupe détient directement ou indirectement 40% au moins des droits de vote dans une autre entreprise, et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.

Il est à noter que pour la détermination du périmètre de consolidation, le Groupe DELICE Holding a opté pour la prise en compte des contrats de rétrocessions dans le calcul du pourcentage d'intérêts et de contrôle. Ces contrats constituent un engagement de la part de l'une des sociétés du Groupe de racheter des titres qui font l'objet d'une convention de rétrocession ou d'un pacte d'actionnaires.

Ayant pour objet de décrire la réalité économique du groupe et conformément au principe de la prééminence de la réalité économique sur l'apparence juridique, l'hypothèse de base retenue, consiste à retraiter les participations qui font l'objet de ces contrats au bilan et à l'état de résultat comme s'ils avaient été acquises à crédit.

Par conséquent le groupe a décidé de comptabiliser ces titres dans le compte « Titres de participation » par le crédit du compte « Emprunts ».

b. Contrôle conjoint

Le contrôle conjoint tel que défini par la NCT 37 est le partage en vertu d'un accord contractuel du contrôle d'une activité économique.

B. Méthodes de consolidation

Toutes les sociétés sous contrôle exclusif du groupe sont consolidées selon la méthode d'intégration globale. Le contrôle exclusif provient notamment du fait que les dirigeants (Directeurs Généraux et membres du Conseil d'Administration) sont désignés par la société DELICE Holding et qu'aucun autre groupe ou société ne dispose d'un contrôle.

La société STIAL est détenue à concurrence de 50% par le partenaire stratégique étranger Compagnie Gervais Danone (CGD) et 43,01% par DELICE Holding.

Le pacte d'actionnaires de la société STIAL stipule que :

- Les principales décisions stratégiques et opérationnelles sont prises au niveau du conseil d'administration de la STIAL qui est composé de 4 administrateurs, dont 2 sont désignés par DELICE Holding et 2 désignés par le partenaire étranger. Les décisions ne peuvent être prises qu'en cas d'accord entre les deux actionnaires DELICE Holding et le Partenaire étranger.
- Le conseil délègue au directeur général à l'intérieur des lignes directrices la gestion quotidienne de la société dont la finalité est la réalisation des objectifs assignés.

La société SOCOGES est détenue à concurrence 50% par le partenaire stratégique étranger CGD, 49,62% par DELICE Holding.

La structure de capital des deux sociétés et le partage des décisions stratégiques financières et opérationnelles prouvent l'existence d'un contrôle conjoint sur les deux sociétés.

Les méthodes de consolidation appliquées pour chaque société du périmètre de consolidation sont les suivantes :

Société	% de contrôle	% d'intérêts groupe	Type de contrôle	Méthode de comptabilisation
DELICE Holding	100%	100%	Société mère	
CLC	99,81%	99,81%	Contrôle exclusif	Intégration globale
CLN	98,33%	98,15%	Contrôle exclusif	Intégration globale
CLSB	100,00%	99,82%	Contrôle exclusif	Intégration globale
SBC	99,99%	99,99%	Contrôle exclusif	Intégration globale
CF	57,50%	57,50%	Contrôle exclusif	Intégration globale
Delta plastic	99,99%	99,99%	Contrôle exclusif	Intégration globale
STIAL	43,01%	43,01%	Contrôle conjoint	Intégration proportionnelle
SOCOGES	49,62%	49,62%	Contrôle conjoint	Intégration proportionnelle

a. L'intégration globale

L'intégration globale consiste à combiner ligne à ligne les états financiers individuels de la société mère DELICE Holding et de ses filiales en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges. Afin que les états financiers consolidés présentent l'information financière du groupe comme celle d'une entreprise unique, les étapes ci-dessous sont alors suivies :

- ✓ homogénéisation des méthodes d'évaluation et de présentation des états financiers du Groupe ;
- ✓ élimination des opérations intra-groupe et des résultats internes ;
- ✓ détermination de l'impact de la fiscalité différée sur les retraitements ayant une incidence sur le résultat et/ou les capitaux propres consolidés ;
- ✓ cumul arithmétique des comptes individuels ;
- ✓ élimination des titres de participation du groupe dans chaque société consolidée et détermination des écarts d'acquisition positif et/ou négatif et
- ✓ identification de la « Part du groupe » et des « intérêts minoritaires » dans l'actif net des sociétés consolidées.

b. L'intégration proportionnelle

L'application de la consolidation proportionnelle signifie que le bilan consolidé du Co-entrepreneur inclut sa quote-part des actifs contrôlés conjointement et sa quote-part des passifs dont il est conjointement responsable. L'état de résultat consolidé du Co-entrepreneur comprend sa quote-part des produits et charges de l'entité contrôlée conjointement.

c. Traitement de l'écart d'acquisition

Conformément à la norme comptable nationale (NCT 38) et internationale (IFRS 3)¹, le regroupement d'entreprises ayant abouti à la création de la société DELICE Holding est un regroupement d'entreprises sous contrôle commun qui est hors champ d'application de ces deux normes. De ce fait il n'est pas fait application de la méthode d'acquisition, par conséquent :

- Les actifs et passifs des entreprises regroupées sont repris à leur valeur comptable nette.
- Aucun goodwill n'est constaté suite au regroupement. Toute différence entre la valeur des apports et les capitaux propres des entités regroupées est enregistrée dans les réserves consolidées (réserves de restructuration).

¹ Selon le paragraphe 10 de la norme internationale IFRS 3, un regroupement d'entreprises impliquant des entités ou des activités sous contrôle commun est un regroupement d'entreprises dans lequel la totalité des entités ou activités se regroupant sont contrôlées in fine par la même partie ou les mêmes parties, tant avant qu'après le regroupement d'entreprises, et ce contrôle n'est pas temporaire.

IV. Principales méthodes comptables d'évaluation et de présentation

Les états financiers consolidés sont libellés en dinars tunisiens et préparés en respectant notamment les hypothèses sous-jacentes et les conventions comptables, plus précisément :

- ✓ hypothèse de la continuité de l'exploitation ;
- ✓ hypothèse de la comptabilité d'engagement ;
- ✓ convention de la permanence des méthodes ;
- ✓ convention de la périodicité ;
- ✓ convention de prudence ;
- ✓ convention du coût historique et
- ✓ convention de l'unité monétaire.

A. Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations sont comptabilisées à leurs coûts d'acquisition hors taxes récupérables. Les dotations aux amortissements des immobilisations du groupe sont calculées selon la méthode linéaire.

Les taux d'amortissement appliqués se présentent comme suit :

Désignation	Taux annuels
Constructions	5%
Matériel de transport	20%
Agencements, aménagements et installations	10%
Matériel et outillages	10%
Mobiliers, matériels de bureau	10%
Matériels informatiques	15%
Logiciels	33%

Les dotations sur les acquisitions de l'exercice sont calculées en respectant la règle du prorata temporis.

B. Titres de participation

Les titres de participation figurent au bilan consolidé à leurs coûts d'acquisition.

Les titres de participation font l'objet de provisions pour dépréciation lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur coût d'acquisition. La valeur d'inventaire est déterminée sur la base de différents critères dont, la valeur de marché, les perspectives de rentabilité et les capitaux propres réévalués. Les dividendes reçus des sociétés non consolidées sont comptabilisés en produits au cours de l'année de leur encaissement.

C. Stocks

Les stocks du groupe sont essentiellement composés de stocks de matières premières, stocks d'emballages, pièces de rechange, matières consommables, des encours et des produits finis.

Les stocks de produits finis sont valorisés selon la méthode du coût de production incluant :

- Le coût des consommations de matières premières et emballages ;
- Les coûts directement attribuables à la production (principalement consommations d'énergie, consommation de pièces de rechange et de consommables, les charges de personnel directes, les amortissements des immobilisations directement rattachés au cycle de production...);
- Une quote-part des coûts indirects de production

Les stocks de matières premières, d'emballages et de pièces de rechange sont valorisés au coût d'achat incluant le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et les taxes non récupérables ainsi que les frais de transport, d'assurance et d'autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés.

D. Revenus

Les revenus résultent de la livraison de marchandises, de la prestation de services ou de la réalisation d'autres opérations qui s'inscrivent dans le cadre des activités principales ou centrales des sociétés du Groupe. Ils sont comptabilisés en net des remises et ristournes accordées aux clients.

E. Impôt différé

Les sociétés du Groupe DELICE Holding sont soumises à l'impôt sur les sociétés (IS) selon les règles et les taux en vigueur en Tunisie.

Il a été tenu compte d'un impôt différé pour les retraitements de consolidation ayant une incidence sur le résultat.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible.

Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables.

V. NOTES EXPLICATIVES

F. Notes relatives aux rubriques du bilan :

Notes 1 et 2 : Immobilisations incorporelles et corporelles :

La valeur nette des immobilisations incorporelles et corporelles s'élève à **218 098 655** dinars au 31 décembre 2017 et se détaille comme suit :

<i>Montants en KDT</i>	VB Dec16	Entrées 31/12/2017	Cessions	Reclassements	VB Dec 17	Amortissements cumulés 2016	Dotations 2017	Cession et Régul 2017	Amortissements Cumulés 2017	VCN 2016	VCN 2017
Logiciels	3 553 810	462 442		254 472	4 270 724	2 432 184	745 482	(2 268)	3 175 398	1 121 626	1 095 326
Concessions de marques et brevets	137 443	-	-	-	137 443	77 062	18 055	9 960	105 077	60 381	32 366
Immobilisations incorporelles en cours	287 658	268 693	-	(281 753)	274 598	9 960	-	(9 960)	-	277 698	274 598
Total immobilisations incorporelles	3 978 911	731 135	-	(27 281)	4 682 765	2 519 206	763 537	(2 268)	3 280 475	1 459 705	1 402 290
Terrains	10 550 883	44 816	-	-	10 595 699	-	-	-	-	10 550 883	10 595 699
Constructions	53 605 504	388 292	-	738 109	54 731 905	15 559 730	2 509 620	(33 069)	18 036 281	38 045 775	36 695 624
Matériel industriel	209 436 379	11 796 143	(4 122 883)	10 820 250	227 929 889	122 333 167	15 830 699	(2 808 260)	135 355 606	87 103 212	92 574 283
Outillage industriel	6 297 915	1 002 378	(69 593)	53 144	7 283 844	3 820 171	779 590	(32 418)	4 567 343	2 477 743	2 716 501
Matériel de transport	39 560 495	3 642 886	(2 103 825)	2 259 750	43 359 306	23 095 617	5 940 740	(1 940 733)	27 095 624	16 464 878	16 263 682
Agencements, aménagements et installations divers	46 102 113	1 900 134	(94 790)	2 347 246	50 254 703	24 799 488	4 083 582	(53 716)	28 829 354	21 302 625	21 425 349
Equipements de bureau	1 967 786	203 400	-	29 243	2 200 429	1 233 889	220 703	-	1 454 592	733 897	745 837
Matériel informatique	7 816 809	649 731	(62 850)	211 212	8 614 902	5 954 329	985 850	(47 731)	6 892 448	1 862 479	1 722 454
Matériel d'emballage	3 011 490	-	(347 062)	318 301	2 982 729	1 249 240	864 526	(335 600)	1 778 166	1 762 251	1 204 563
Frigos	2 039 911	-	-	-	2 039 911	1 858 809	87 260	-	1 946 069	181 102	93 842
Immobilisations à statut juridique particulier	1 626 579	-	(152 216)	(1 474 363)	-	1 016 130	-	(1 016 130)	-	610 449	-
Immobilisations en cours	14 333 236	34 250 688	-	(14 876 760)	33 707 164	67 275	-	(67 275)	-	14 265 961	33 707 164
Avances et acomptes sur immobilisations	1 653 978	79 101	-	(1 571 133)	161 946	-	-	-	-	1 653 978	161 946
Provisions constituées	-	-	-	-	-	1 538 951	(292 647)	(35 725)	1 210 579	(1 538 951)	(1 210 579)
Total immobilisations corporelles	398 003 078	53 957 569	(6 953 219)	(1 145 001)	443 862 427	202 526 796	31 009 923	(6 370 657)	227 166 062	195 476 282	216 696 365
Total immobilisations incorporelles et corporelles	401 981 988	54 688 704	(6 953 219)	(1 172 282)	448 545 192	205 046 002	31 773 460	(6 372 926)	230 446 537	196 935 987	218 098 655

Note 3 : Immobilisations financières :

Les immobilisations financières nettes présentent un solde net de **7 611 117** dinars au 31/12/2017 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2017	Solde au 31/12/2016
Titres de participation (*)	7 409 157	8 594 585
Dépôts et cautionnements	932 924	973 935
Prêts au personnel	67 902	82 998
Immobilisations financières brutes	8 409 983	9 651 518
Provisions sur titres de participation (*)	(772 674)	(772 674)
Provisions sur dépôts et cautionnements	(26 192)	(11 788)
Immobilisations financières nettes	7 611 117	8 867 056

(*) Les titres de participations se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2017	Provision au 31/12/2017
Titres de participation Banque Zitouna	4 711 858	-
Titres de participation MED PLAST	600 000	600 000
Titres de participation SMADEA	173 770	-
Titres de participation Bonprix	173 071	172 674
Titres de participation BTS	43 526	-
Titres de participation ATTIJARI SICAR	21 882	-
Titres de participation SODINO	15 000	-
Titres de participation UNITED	50	-
Titres de participation Zitouna Tamkeen	1 670 000	-
	7 409 157	772 674

Note 4 : Autres actifs non courants

Les autres actifs non courants présentent un solde net de **2 324 207** dinars au 31 décembre 2017 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2017	Solde au 31/12/2016
Ecart de conversion	1 952 509	665 777
charges reportées	371 698	1 007 384
Total	2 324 207	1 673 161

Note 5 : Actifs d'impôts différés

Les actifs d'impôts différés présentent un solde de **7 755 937** dinars au 31 décembre 2017 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2017	Solde au 31/12/2016
Actifs d'impôts différés CLN	2 067 968	3 357 063
Actifs d'impôts différés CF	1 625 851	1 889 568
Actifs d'impôts différés CLC	993 712	522 966
Actifs d'impôts différés STIAL	1 404 697	1 359 553
Actifs d'impôts différés SBC	604 650	603 481
Actifs d'impôts différés SOCOGES	867 062	599 931
Actifs d'impôts différés Delta plastic	191 997	193 030
Actif d'impôts différés	7 755 937	8 525 592

Note 6 : Stocks

Les stocks présentent un solde net de **96 446 721** dinars au 31 décembre 2017 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2017	Solde au 31/12/2016
Matières premières	53 518 235	32 741 936
Produits finis	25 400 217	27 450 681
Pièces de rechanges	18 707 928	17 492 855
Matières consommables	2 668 273	1 926 517
Stocks divers	1 779 752	1 142 908
Produits en cours	689 166	840 713
Total des stocks brut	102 763 571	81 595 610
Provisions pour dépréciation des stocks	(6 316 850)	(6 027 901)
Total des stocks net	96 446 721	75 567 709

Note 7 : Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés présentent un solde net de **17 136 800** dinars au 31 décembre 2017 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2017	Solde au 31/12/2016
Clients locaux	14 383 992	14 095 334
Clients douteux	2 240 692	2 191 072
Clients effets escomptés non échus	-	1 615 808
Client, effets à recevoir	2 650 564	1 596 358
Clients étrangers	601 496	112 556
Total brut	19 876 744	19 611 128
Provisions sur créances clients	(2 739 944)	(2 700 498)
Total net	17 136 800	16 910 630

Note 8 : Autres actifs courants

Les autres actifs courants présentent un solde net de **44 785 353** dinars au 31 décembre 2017 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2017	Solde au 31/12/2016
Débiteurs divers	4 436 870	5 681 340
Fournisseurs avances et acomptes	7 029 307	8 929 408
Etat subventions à recevoir	14 910 159	13 192 683
Etat impôts et taxes	6 070 755	9 314 614
Produits à recevoir	8 238 193	7 921 625
Compte de personnel	64 770	41 342
Autres actifs courants	1 124 527	295 250
Acomptes provisionnels	1 834 349	2 025 439
Prêts aux personnel	746 065	830 579
Etat retenue à la source	1 409 449	1 037 859
Charges constatées d'avance	406 327	433 479
Dépôts et cautions	92 126	128 533
Personnel avances et acomptes	37 143	64 766
Total brut	46 400 040	49 896 917
Provisions dépréciation des autres actifs courants	(1 614 687)	(1 795 658)
Total net	44 785 353	48 101 259

Note 9 : Placements et autres actifs financiers

Les placements s'élèvent à **22 000 000** dinars au 31 décembre 2017 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2017	Solde au 31/12/2016
Compte à terme – échéance 26/06/2017	-	4 000 000
Certificat de dépôt – échéance 06/01/2017	-	5 000 000
Certificat de dépôt – échéance 12/06/2017	-	1 000 000
Certificat de dépôt – échéance 05/01/2017	-	5 000 000
Certificat de dépôt – échéance 08/01/2017	-	1 000 000
Certificat de dépôt – échéance 15/01/2017	-	900 000
Certificat de dépôt – échéance 22/01/2017	-	500 000
Certificat de dépôt – échéance 11/06/2018	7 000 000	-
Certificat de dépôt – échéance 13/07/2018	4 500 000	-
Certificat de dépôt – échéance 13/07/2018	7 000 000	-
Certificat de dépôt – échéance 08/01/2018	1 500 000	-
Certificat de dépôt – échéance 28/01/2018	500 000	-
Certificat de dépôt – échéance 10/02/2018	1 500 000	-
TOTAL	22 000 000	17 400 000

Note 10 : Liquidités et équivalents de liquidité

Les liquidités et équivalents de liquidités présentent un solde de **29 364 303** dinars au 31 décembre 2017 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2017	Solde au 31/12/2016
Banques	21 465 589	14 053 618
Caisses	11 608	9 695
Intérêts courus / liquidités	15 153	-
Effet à l'escompte	300 926	327 096
Chèques à l'encaissement	7 571 027	9 095 770
Total	29 364 303	23 486 179

Les concours bancaires et autres passifs financiers présentent un solde de **54 264 149** dinars au 31 décembre 2017 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2017	Solde au 31/12/2016
Concours bancaires	3 119 962	2 783 895
Crédits financement cycle d'exploitation	33 000 000	30 200 000
Emprunts liés aux contrats de portage à moins d'un an	-	2 777 200
Emprunts échéance à moins d'un an	15 913 693	15 498 443
Effets escomptés non échus	-	1 615 808
Intérêts courus	2 230 494	1 490 472
Total	54 264 149	54 365 818

Note 11 : Capitaux propres

TABLEAU DES MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES

Exercice clos le 31 Décembre 2017

	Capital social	Réserves de restructuration	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Total des capitaux propres (part du groupe)	Intérêts des minoritaires/ réserves	Intérêts des minoritaires/ résultat	Total des capitaux propres
Capitaux propres consolidés au 31 décembre 2015	549 072 620	(472 190 804)	16 729 011	40 048 335	133 659 162	4 534 146	65 550	138 258 858
Affectation résultat			40 048 335	(40 048 335)	-	65 550	(65 550)	-
Distribution des dividendes			(24 708 161)		(24 708 161)	(4 332)		(24 712 493)
Subvention d'investissement			(986 166)		(986 166)	(47 651)		(1 003 817)
Variation du pourcentage d'intérêt			(38 420)		(38 420)	38 420		
Résultat consolidé de l'exercice 2016				36 915 936	36 915 936		97 585	37 013 521
Capitaux propres consolidés au 31 décembre 2016	549 072 620	(472 190 804)	31 044 599	36 915 936	144 842 351	4 586 133	97 585	149 526 069
Affectation résultat			36 915 936	(36 915 936)	-	97 585	(97 585)	-
Distribution des dividendes			(23 062 943)		(23 062 943)	(8 456)		(23 071 399)
Subvention d'investissement			(1 128 740)		(1 128 740)	(48 378)		(1 177 119)
Variation du pourcentage d'intérêt			(4 942)	-	(4 942)	4 942		-
Résultat consolidé de l'exercice 2017				38 624 678	38 624 678		426 742	39 051 420
Capitaux propres consolidés au 31 décembre 2017	549 072 620	(472 190 804)	43 763 910	38 624 678	159 270 404	4 631 825	426 742	164 328 971

Note 12 : Emprunts

Les emprunts présentent un solde de **65 059 521** dinars au 31 décembre 2017 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2017	Solde au 31/12/2016
Emprunts bancaire	30 499 430	33 520 465
Emprunts fournisseurs d'immobilisations	408 904	989 899
Emprunts liés aux contrats de portage	34 140 500	9 000 000
Emprunts leasing	10 687	23 771
Total	65 059 521	43 534 135

Note 13 : Provisions

Les provisions présentent un solde de **16 732 674** dinars au 31 décembre 2017 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2017	Solde au 31/12/2016
Provision pour risques et charges	11 430 255	11 411 988
Provisions pour indemnité de départ à la retraite	5 302 419	5 495 404
Total	16 732 674	16 907 392

Note 14 : Passifs d'impôts différés

Les passifs d'impôts différés présentent un solde de **2 639 956** dinars au 31 décembre 2017 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2017	Solde au 31/12/2016
CLC-Passif d'impôt différé	1 184 749	760 319
CLN-Passif d'impôt différé	1 455 207	1 200 335
Total	2 639 956	1 960 654

Note 15 : Fournisseurs et comptes rattachés

Les fournisseurs et comptes rattachés présentent un solde de **98 778 899** dinars au 31 décembre 2017 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2017	Solde au 31/12/2016
Fournisseurs d'exploitation	68 679 520	65 567 979
Fournisseurs effets à payer	11 240 494	14 713 413
Fournisseurs d'immobilisations	5 473 258	4 520 602
Fournisseurs factures non parvenues	13 385 627	5 970 878
Total	98 778 899	90 772 872

Note 16 : Autres passifs courants

Les autres passifs courants présentent un solde de **43 718 923** dinars au 31 décembre 2017 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2017	Solde au 31/12/2016
Clients avances et acomptes	5 304 026	7 360 698
Autres avoirs	1 506 952	-
Comptes de personnel	3 300 234	3 525 816
Etat impôts/taxes	6 755 767	13 860 385
Autres passifs courants	6 448 916	6 747 796
Dividendes à payer	8 866 551	-
Retenues	67 027	35 360
Créditeurs divers	7 350 406	6 133 171
Cotisations sociales	4 065 501	2 699 825
Assurance au personnel	53 543	37 582
Total	43 718 923	40 400 633

G. Notes relatives aux rubriques de l'état de résultat :

Note 17 : Revenus

Les revenus s'élèvent à **794 547 793** dinars en 2017 et se détaillent comme suit :

Libellé	2017	2016
Ventes SOCOGES	443 738 008	418 033 029
Ventes CLC	119 495 317	121 718 780
Ventes SBC	25 506 315	25 566 168
Ventes CLSB	69 298 775	66 968 926
Ventes CLN	59 563 062	58 171 410
Ventes STIAL	3 547 771	3 592 621
Ventes CF	19 338 350	13 702 961
Ventes Delta plastic	2 845 151	2 653 527
Ristournes et rabais	(2 866 456)	(2 495 639)
Subventions d'exploitations	54 081 500	38 989 076
Total	794 547 793	746 900 859

Note 18 : Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation s'élèvent à **14 681 121** dinars en 2017 et se détaillent comme suit :

Libellé	2017	2016
Subventions stockage de lait	10 353 038	11 519 163
Autres subventions	-	234 503
Autres produits d'exploitation	1 602 336	2 548 725
Produits des activités annexes	1 369 550	1 020 485
Quote part subvention d'investissement	1 356 197	1 512 433
Total	14 681 121	16 835 309

Note 19 : Achats consommés

Les achats consommés s'élèvent à **604 472 010** dinars en 2017 et se détaillent comme suit :

Libellé	2017	2016
Achats matières premières	420 697 113	401 628 401
Achats emballages	145 608 337	119 362 436
Achat de prestation de services	1 427 088	1 324 835
Electricité	13 542 515	12 620 300
Achats matières consommables	13 212 996	13 679 818
Achats pièces de rechange	9 107 516	7 813 288
Carburants	1 655 039	1 754 609
Eaux	1 976 055	1 660 178
Gaz	2 405 835	2 193 277
Frais sur achats	94 914	81 381
Rabais et ristournes sur achats	(5 255 398)	(5 476 672)
Total	604 472 010	556 641 851

Note 20 : Charges de personnel

Les charges de personnel s'élèvent à **69 699 342** dinars en 2017 et se détaillent comme suit :

Libellé	2017	2016
Appointements et salaires	57 174 736	52 048 177
Charges sociales	9 227 020	8 466 831
Autres charges de personnel	2 337 910	3 031 019
Cotisations assurance	959 676	944 231
Total	69 699 342	64 490 258

Note 21 : Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et aux provisions s'élèvent à **31 962 737** dinars en 2017 et se détaillent comme suit :

Libellé	2017	2016
Dotations aux amortissements et provisions des immobilisations	31 773 460	30 825 559
Dotations (nettes) aux provisions pour risques et charges	(234 683)	543 863
Dotations (nettes) aux provisions /des titres de participations	14 404	-
Dotations (nettes) aux provisions pour dépréciation du stock	288 949	(480 819)
Dotations (nettes) aux provisions pour dépréciations des créances / autres actifs	(141 524)	(6 405)
Dotations (nettes) aux résorptions des frais préliminaires	262 131	1 711 115
Total	31 962 737	32 593 313

Note 22 : Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation s'élèvent à **42 420 868** dinars en 2017 et se détaillent comme suit :

Libellé	2017	2016
Autres charges d'exploitation	12 627 472	12 655 694
Honoraires & rémunération d'intermédiaire	6 261 461	5 597 279
Charges locatives	4 766 557	4 554 936
Charges divers ordinaires	2 275 761	2 343 730
Entretien & réparation	4 937 094	5 281 653
Redevances	1 784 771	2 203 912
Services extérieurs	2 997 171	2 227 356
Impôts et taxes	2 313 610	2 268 451
Sous-traitance	189 330	593 648
Charges d'assurance	1 392 287	1 521 166
Frais de télécommunications	511 237	543 494
Transport sur achats	771 089	797 589
Etudes et recherches	854 869	837 616
Transport sur ventes	840 878	1 473 579
Transfert de charge	(102 719)	-
Total	42 420 868	42 900 103

Note 23 : Charges financières nettes

Les charges financières nettes s'élèvent à **11 285 919** dinars en 2017 et se détaillent comme suit :

Libellé	2017	2016
Agios et intérêts bancaires	3 252 502	3 036 686
Intérêts sur emprunts	3 012 599	2 788 507
Pertes/gains de changes	3 641 352	2 484 014
Intérêts / Portage	1 379 466	467 192
Total	11 285 919	8 776 399

Note 24 : Produits financiers

Les produits financiers s'élèvent à **1 320 987** dinars en 2017 et se détaillent comme suit :

Libellé	2017	2016
Produits des placements	1 275 011	1 178 550
Intérêts des comptes courants	45 976	39 283
Total	1 320 987	1 217 833

Note 25 : Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires s'élèvent à **351 003** dinars en 2017 et se détaillent comme suit :

Libellé	2017	2016
Produits sur cession d'immobilisations	221 715	623 442
Autres gains ordinaires	129 288	56 819
Total	351 003	680 261

Note 26 : Autres pertes ordinaires

Les autres pertes ordinaires s'élèvent à **161 093** dinars en 2017 et se détaillent comme suit :

Libellé	2017	2016
Autres pertes ordinaires	146 540	154 724
Pertes sur cession d'immobilisations	14 553	56 185
Total	161 093	210 909

H. Notes relatives aux rubriques de l'état des flux de trésorerie :

Note 27 : Trésorerie nette

	<u>Solde au 31/12/2017</u>	<u>Solde au 31/12/2016</u>
<u>Liquidités, équivalents de liquidités (A)</u>		
Banques	21 465 589	14 053 618
Caisses	11 608	9 695
Intérêts courus / liquidités	15 153	-
Effets à l'escompte	300 926	327 096
Chèques à l'encaissement	7 571 027	9 095 770
Total (A)	29 364 303	23 486 179
<u>Concours bancaires et autres passifs financiers (B)</u>		
Concours bancaires	3 119 962	2 783 895
Total (B)	3 119 962	2 783 895
Trésorerie nette (A-B)	26 244 341	20 702 284

I. Autres notes :

Note 28 : Evènements post clôture :

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le conseil d'administration du 25 Avril 2018. Par conséquent, ils ne reflètent pas les évènements survenus postérieurement à cette date.

Note 29 : Détermination du résultat par action :

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Résultat net consolidé (A)	38 624 678	36 915 936
Nombre des actions en début de période	54 907 262	54 907 262
Nombre des actions en fin de période	54 907 262	54 907 262
Nombre moyen des actions (B)	54 907 262	54 907 262
Résultat par action en dinars (A/B)	0,703	0,672

Note 30 : Engagements hors bilan :

1- Les engagements hors bilan donnés se présentent au 31 décembre 2017 comme suit :

Libellé	Société	Montant
	CLN	6 610 694
Crédit Documentaire	CLSB	4 962 071
	CF	1 000 000
Cautions de Garantie	CLN	135 000
	CLSB	631 300
	SBC	113 580
	STIAL	1 609 783
Effets transaction sur la Tunisie	CLSB	4 031 913
Engagement par Signature	CLSB	762 800
Financement de stock	CF	2 500 000
	CLSB	5 500 000
Débit de compte	CF	2 000 000
Total		29 857 141

Par ailleurs les sociétés du groupe ont donné des nantissements sur Titres Fonciers, sur Fonds de Commerce et Matériel qui se détaillent comme suit :

- La « CLSB » a contracté des crédits en 2013 et 2014 auprès de la BIAT, l'ATB et Attijari Bank pour les montants respectifs de **6 MDT**, **4 MDT** et **8,5 MDT**.

En contrepartie des crédits obtenus, la société a signé des contrats de garantie au profit des banques citées. Ces garanties comportent l'hypothèque sur l'immeuble abritant l'usine à Lassouda à Sidi Bouzid et le nantissement sur le fonds de commerce de la société et sur le matériel installé à l'usine.

- La société « Compagnie Fromagère » a nanti son fonds de commerce et son matériel au profit de la BIAT et ce au titre des emprunts contractés pour des montants respectifs de **3 MDT** et **2 MDT**.
- La société « CLN » a accordé des hypothèques et des nantissements de fonds de commerce et matériel au titre des crédits contractés au cours des exercices antérieurs auprès de l'Amen Bank et Bank Zitouna pour les montants respectifs de **2,5 MDT** et **1,3 MDT**. Ces garanties comportent l'hypothèque sur l'usine et le nantissement sur le fonds de commerce et le matériel acquis.
- La « CLC » a accordé des hypothèques et des nantissements de fonds de commerce et matériel au titre de ses crédits de gestion accordés.

Les hypothèques et nantissements accordés au 31 décembre 2017 ainsi que les engagements conclus avec les SICAR se détaillent comme suit :

Banque	Valeur de l'hypothèque ou du nantissement
Attijari Bank	9 500 000
Amen Bank	8 500 000
ATB	8 000 000
Zitouna Bank	4 000 000
BIAT	9 500 000
BH	8 500 000
Total	48 000 000

DELICE HOLDING

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2017

Messieurs les Actionnaires de la société « DELICE HOLDING »,

Rapport sur l'audit des états financiers consolidés

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur le contrôle des états financiers consolidés du Groupe « Délice Holding » pour l'exercice clos au 31 décembre 2017, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de 445 523 093 dinars, un bénéfice net de 38 624 678 dinars, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints du Groupe « Délice Holding », comprenant le bilan arrêté au 31 décembre 2017, ainsi que l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

A notre avis, les états financiers consolidés ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du Groupe au 31 décembre 2017, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clé de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes lors de l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé qu'il n'y avait aucune question clé de l'audit à communiquer dans notre rapport.

Rapport de gestion du Groupe

La responsabilité du rapport de gestion du Groupe incombe au conseil d'administration.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport de gestion du Groupe et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes dans le rapport de gestion du Groupe par référence aux données figurant dans les états financiers consolidés. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion du Groupe semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés, conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider une ou plusieurs sociétés du Groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière du Groupe.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité des sociétés du Groupe à poursuivre leurs exploitations. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernances une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu ;
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport d'audit, sauf si la loi ou la réglementation n'en interdit la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer un point dans notre rapport d'audit parce que les conséquences néfastes raisonnablement attendues de la communication de ce point dépassent les avantages qu'elle aurait au regard de l'intérêt public.

Tunis, le 03 Mai 2018

Les Commissaires aux Comptes

Cabinet M.S.Louzir

FINOR

Membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited

Mohamed LOUZIR

Karim DEROUICHE

AVIS DE SOCIETES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton (SOTIPAPIER)
13, rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh 2014, Tunisie

La Société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton (SOTIPAPIER) publie, ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2017. Ces états sont accompagnés du rapport du commissaire aux comptes, Mr Abderrahmen FENDRI

BILAN CONSOLIDE
Arrêté au 31 décembre
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	31/12/2017	31/12/2016
Actifs			
Actifs non courants			
Immobilisations incorporelles		556 240	483 274
Moins Amortissements		-308 665	-208 784
	V.1	247 575	274 490
Immobilisations corporelles		85 842 165	65 316 314
Moins Amortissements		-52 607 553	-50 130 546
	V.2	33 234 612	15 185 768
Immobilisations financières		1 544 623	1 455 502
Moins provisions		-210 000	-210 000
	V.3	1 334 623	1 245 502
Total des actifs immobilisés		34 816 810	16 705 760
Total des actifs non courants		34 816 810	16 705 760
Actifs courants			
Stocks		29 749 113	30 881 382
Moins provisions		-208 516	-231 370
	V.4	29 540 597	30 650 012
Clients et comptes rattachés		14 247 257	11 149 609
Moins provisions		-251 884	-139 200
	V.5	13 995 373	11 010 409
Autres actifs courants	V.6	3 011 960	1 737 631
Placements et autres actifs financiers	V.7	13 214 624	18 400
Liquidités et équivalents de liquidités	V.8	567 616	304 028
Total des actifs courants		60 330 170	43 720 480
Total des actifs		95 146 980	60 426 240

BILAN CONSOLIDE
Arrêté au 31 décembre
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	31/12/2017	31/12/2016
Capitaux propres et passifs			
Capitaux propres			
Capital		30 456 416	26 105 500
Réserves consolidés (part du groupe) (*)		7 396 523	5 598 943
Autres capitaux propres		10 617 831	-
Résultat de l'exercice (part du groupe)		9 301 458	6 587 580
Total capitaux propres (part du groupe) (*)	V.9	57 772 228	38 292 023
Part des minoritaires dans les capitaux propres (*)		64 098	77 210
Part des minoritaires dans le résultat de l'exercice		66 101	36 089
Intérêts minoritaires (*)		130 199	113 299
Total capitaux propres consolidés		57 902 427	38 405 322
Passifs			
Passifs non courants			
Emprunt long terme		13 608 571	5 056 762
Provision pour risques		260 055	168 110
Total des passifs non courants	V.10	13 868 626	5 224 872
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	V.11	13 082 429	6 450 829
Autres passifs courants	V.12	3 357 987	3 953 437
Concours bancaires et autres passifs financiers	V.13	6 935 511	6 391 780
Total des passifs courants		23 375 927	16 796 046
Total des passifs		37 244 553	22 020 918
Total des capitaux propres et des passifs		95 146 980	60 426 240

(*) Un reclassement a été opéré au niveau de la colonne comparative au 31 décembre 2016 pour les besoins de comparabilité. Pour plus de détails se référer à la note aux Etats financiers IX.9.

ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE
Pour l'exercice clos le 31 décembre
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	31/12/2017	31/12/2016
Produits d'exploitation			
Revenus		78 064 980	73 578 714
Total des produits d'exploitation	VI.1	78 064 980	73 578 714
Charges d'exploitation			
Variation des stocks de produits finis		-2 074 806	-1 636 055
Achats de marchandises consommées	VI.2	-32 057 950	-33 333 252
Achats d'approvisionnements consommés	VI.3	-18 714 771	-16 892 662
Charge de personnel	VI.4	-5 621 821	-4 947 615
Dotations aux amortissements et aux provisions	VI.5	-2 993 489	-2 987 146
Autres charges d'exploitation	VI.6	-3 834 176	-2 977 761
Total des charges d'exploitation		-65 297 013	-62 774 491
Résultat d'exploitation		12 767 967	10 804 223
Charges financières nettes	VI.7	-1 897 723	-2 092 919
Produits des placements	VI.8	61 324	87 610
Autres gains ordinaires	VI.9	318 144	5 743
Autres pertes ordinaires		-	-1 728
Résultat des activités ordinaires avant impôt		11 249 712	8 802 929
Impôt sur les bénéfices		-1 882 153	-1 511 384
Résultat des activités ordinaires après impôt		9 367 559	7 291 545
Eléments extraordinaires		-	-667 876
Résultat net		9 367 559	6 623 669
Résultat du groupe		9 301 458	6 587 580
Intérêts des minoritaires		66 101	36 089

ETAT DE FLUX DE TRESORERIEBILAN CONSOLIDE
Pour l'exercice clos le 31 décembre
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	31/12/2017	31/12/2016
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Résultat net	9 367 559	6 623 669
Ajustements pour :		
- Amortissements et provisions	2 993 489	2 980 615
- Dividendes provenant des participations	-	67 713
- Plus-value /(Moins-value) sur cession d'immobilisations	-50 000	9 500
- Variation des :		
* Stocks	1 132 269	-3 046 774
* Créances	-3 097 648	1 456 410
* Autres actifs (*)	-1 267 194	972 252
* Fournisseurs et autres dettes	1 103 142	-3 124 043
* Autres passifs	-583 587	1 235 429
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	XI.1 9 598 030	7 174 771
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décassements liés à l'acquisition des immobilisations corporelles & incorporelles	-14 528 055	-5 505 453
Encaissements provenant de la cession des immobilisations corporelles & incorporelles	50 000	-
Décassements liés à l'acquisition d'immobilisations. Financières	-89 121	-
Encaissements liés à la cession d'immobilisations financières	-	215 500
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	XI.2 -14 567 176	-5 289 953
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Encaissements augmentation de capital	4 350 916	-
Encaissements prime d'émission	10 617 831	-
Encaissements provenant des emprunts	32 060 000	17 730 000
Remboursement d'emprunts	-23 854 698	-14 515 048
Distributions de dividendes	-4 790 000	-4 790 000
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	XI.3 18 384 049	-1 575 048
Variation de trésorerie (*)	XI.4 13 414 903	309 770
Trésorerie au début de l'exercice	221 157	-88 613
Trésorerie à la clôture de l'exercice (*)	13 636 060	221 157

(**) Un reclassement a été opéré au niveau de la colonne comparative au 31 décembre 2016 pour les besoins de comparabilité. Pour plus de détails se référer à la note aux Etats financiers XI.5.

Notes aux Etats Financiers Consolidés

I. Présentation du Groupe

«SOTIPAPIER» est un Groupe composé par deux sociétés dont la société mère est la «Société Tunisienne Industrielle du papier et du Carton».

L'objet du Groupe consiste essentiellement en la fabrication du papier d'emballage de type Kraft pour les sacs de grandes contenances ainsi que du papier dit Testliner et du papier cannelure.

II. Référentiel d'élaboration et de présentation des états financiers consolidés

Les états financiers consolidés du Groupe SOTIPAPIER sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie édictées notamment par :

- la norme comptable générale n° 1 ;
- les normes comptables de consolidation (NCT 35 à 37) ;
- la norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38).

III. Date de clôture

Les états financiers consolidés sont établis à partir des états financiers des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation arrêtés au 31 décembre 2017.

IV. Bases de mesures

Les états financiers consolidés du Groupe SOTIPAPIER sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique.

V. Périmètre et méthodes de consolidation

Le périmètre de consolidation du Groupe SOTIPAPIER comprend :

- ✓ La société mère : Société Tunisienne Industrielle du papier et du carton
- ✓ La filiale : la société «TUCOLLECT» sur laquelle la «SOTIPAPIER» exerce un contrôle exclusif ;

Les méthodes utilisées pour la consolidation des sociétés faisant partie du périmètre est l'intégration globale :

Cette méthode requiert la substitution du coût d'acquisition des titres de participation détenus dans les filiales par l'ensemble des éléments actifs et passifs de celles-ci tout en dégageant la part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres et le résultat.

Le tableau suivant synthétise le périmètre et les méthodes de consolidation utilisées pour l'élaboration des états financiers consolidés du Groupe SOTIPAPIER :

Sociétés	Secteur	Pourcentage de contrôle	Qualification	Méthode de consolidation	Pourcentage d'intérêt
SOTIPAPIER	Industrielle	100%	Mère	Intégration globale	100%
TUCOLLECT	Industrielle	80%	Filiale	Intégration globale	80%

Le Groupe «SOTIPAPIER» est constitué par :

SOCIETE TUNISIENNE INDUSTRIELLE DU PAPIER ET DU CARTON

Au capital de 30.456.416 DT, société mère

SOCIETE LA TUNISIENNE DU COLLECTE ET TRI

Au capital de 300.000 DT détenu à 80% par « SOTIPAPIER » depuis le 04 septembre 2015, et a pour objet principal, la collecte, le transport, le traitement, le tri, le recyclage et la valorisation de tous types de déchets.

VI. Bases de mesure et principes comptables pertinents appliqués

Les principes comptables les plus pertinents tels que retenus par le Groupe SOTIPAPIER pour l'élaboration de ses états financiers se résument comme suit :

1- Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées pour leur coût d'acquisition hors taxes déductibles et sont amorties suivant la méthode d'amortissement linéaire en tenant compte de la durée de vie estimée de chaque bien immobilisé.

Les taux d'amortissement pratiqués sont les suivants :

Logiciels	33,33%
Constructions	5%
Matériels et outillages	10%
Matériel de transport	20%
A.A.I	20%
Matériel Informatique	20%
Mobiliers de bureau	20%
Grosses réparations Turbine	25%

2- Immobilisations financières

Un placement est un actif détenu par une entreprise dans l'objectif d'en tirer des bénéfices sous forme d'intérêts, de dividendes ou de revenus assimilés, des gains en capital ou d'autres gains tels que ceux obtenus au moyen de relations commerciales.

Un placement à long terme est un placement détenu dans l'intention de le conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Un placement à long terme est également un placement qui n'a pas pu être classé parmi les placements à court terme.

Lors de leur acquisition, les placements sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus. Toutefois, les honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de placements à long terme peuvent être inclus dans le coût.

A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

3- Stocks

Les stocks du Groupe SOTIPAPIER sont constitués des rubriques suivantes :

- stock de matières premières,
- stock de matières consommables et pièces de rechange,
- stock de produits finis,
- stock de produits finis importés.

La comptabilisation des flux d'entrée et de sortie des stocks est tenue suivant la méthode d'inventaire intermittent.

4- Clients & comptes rattachés

Sont logés dans cette rubrique les créances ordinaires, les créances contentieuses et les créances matérialisées par des effets.

A chaque exercice comptable, le Groupe procède à l'évaluation du risque de non-recouvrement pour chacune de ses créances. Cette évaluation est basée principalement sur les retards de règlement et les autres informations disponibles sur la situation financière du client.

Les créances jugées douteuses font l'objet de provisions et sont présentées en net à l'actif du bilan.

5- Emprunt

Les échéances à plus d'un an et celles à moins d'un an relatives au principal des emprunts contractés par le Groupe sont portées respectivement parmi les passifs non courants et les passifs courants. Les intérêts courus et échus au titre de ces emprunts sont imputés aux comptes de charges de l'exercice de leur rattachement.

6- Revenus

Les revenus sont comptabilisés au vu de la réalisation de l'ensemble des conditions suivantes :

- La livraison a été effectuée,
- Le montant de la vente est mesuré de façon fiable,
- Les avantages futurs associés à l'opération de vente bénéficieront à l'entreprise,
- Les coûts encourus concernant l'opération sont mesurés de façon fiable.

Les revenus représentent la juste valeur des contreparties reçues ou à recevoir au titre de la vente de produits fabriqués (en hors taxe).

7- Conversion des éléments monétaires libellés en monnaie étrangère

Les éléments monétaires libellés en monnaie étrangère sont évalués au cours de change à la date de clôture des comptes.

Les livres comptables du Groupe sont tenus en Dinar Tunisien. Les transactions réalisées en devises étrangères sont converties en Dinars Tunisiens au cours du jour de l'opération ou au cours de couverture lorsqu'un instrument de couverture existe. A la date de clôture, les éléments monétaires figurant au bilan de l'entreprise sont convertis au taux de clôture, s'ils ne font pas l'objet d'un contrat à terme. Les différences de change sont portées en résultat de l'exercice.

8- Provision pour indemnité de départ à la retraite

La convention collective du secteur de l'Imprimerie, Reliure, Brochure, Transformation du Carton et du Papier et Photographie prévoit une indemnité de départ à la retraite égale à :

- 3 mois de salaires bruts pour les employés bénéficiant d'une ancienneté égale ou supérieure à 25 ans ;
- 2 mois de salaires bruts pour les employés bénéficiant d'une ancienneté allant de 10 à 24 ans

Conformément au cadre conceptuel de la comptabilité, et en respect de la convention de rattachement des charges aux produits, le Groupe procède à la constitution d'une provision pour IDR qui tient compte des hypothèses financières notamment le taux d'actualisation, les taux de démographies dont l'espérance de vie, l'âge de retraite, le taux de rotation des effectifs et l'évolution des salaires. La provision est présentée parmi les passifs non-courants.

Cette provision est estimée selon la méthode du régime d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies telle que définie par la norme IAS 19 Avantages du personnel.

VII. Principaux retraitements effectués dans les comptes consolidés

1. Homogénéisation des méthodes comptables :

Les méthodes comptables utilisées pour l'arrêté des comptes des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation ont été alignées sur celles retenues pour les comptes consolidés du Groupe.

2. Elimination des soldes et transactions intra-groupe :

Les opérations et transactions internes sont éliminées pour neutraliser leurs effets. Ces éliminations opérées ont principalement porté sur :

- Les opérations de vente/achats/ dividendes intra-groupe
- Les soldes clients/fournisseurs intra-groupe.
- Les soldes des autres actifs/autres passifs liés à des transactions intra-groupe.

VIII. Changement de méthodes comptables

Au cours de l'exercice 2017, SOTIPAPIER a procédé à un changement de la méthode de valorisation des stocks de produits finis et de matières premières suite à la migration vers le nouveau système informatique.

En application des dispositions de la Norme Comptable Tunisienne n°11 relative aux modifications comptables, ce changement de méthode comptable doit être traité d'une manière rétrospective. Toutefois, ce changement est appliqué de façon prospective lorsque la correction des capitaux propres d'ouverture ne peut être déterminée de façon fiable.

Pour plus de détails se référer à la note aux Etats financiers IX.4.

IX. Notes relatives au Bilan

1. Immobilisations incorporelles

La valeur brute des immobilisations incorporelles s'élève au 31 décembre 2017 à 556.240 DT contre 483.274 DT au 31 décembre 2016. Le détail des immobilisations incorporelles se présente comme suit :

Libellé	31/12/2017	31/12/2016	Variation
Concession brevet et procédés	176 294	176 294	-
Logiciel	335 882	70 419	265 463
Immobilisations incorporelles en cours	44 064	236 561	-192 497
Valeur brute	556 240	483 274	72 966
Moins Amortissements	-308 665	-208 784	-99 881
Total net	247 575	274 490	-26 915

Le détail de ces immobilisations ainsi que leurs amortissements sont consignés au niveau de l'annexe A «Tableau de variation des immobilisations».

2. Immobilisations corporelles

La valeur brute des immobilisations corporelles s'élève au 31 décembre 2017 à 85.842.165 DT contre 65.316.314 DT au 31 décembre 2016. Le détail des immobilisations corporelles se présente comme suit :

Libellé	31/12/2017	31/12/2016	Variation
Terrain	204 964	204 964	-
Constructions	8 180 841	8 180 841	-
AAI	1 717 296	1 717 296	-
Outillage industriel	52 821 704	52 922 233	-100 529
Matériel de transport	1 987 461	1 726 311	261 150
Matériel informatique	268 321	259 029	9 292
MMB	128 623	122 602	6 021
Matériel en cours	20 532 955	183 038	20 349 917
Valeur brute	85 842 165	65 316 314	20 525 851
Moins Amortissements	-52 607 553	-50 130 546	-2 477 007
Total net	33 234 612	15 185 768	18 048 844

Le détail de ces immobilisations ainsi que leurs amortissements sont consignés au niveau de l'annexe A «Tableau de variation des immobilisations».

Annexe A : Tableau de variation des immobilisations et des amortissements

Libellé	Valeur Brute 31/12/2016	Acquisitions /Reclassements 2017	Cessions/ Reclassements 2017	Valeur brute au 31/12/2017	Amortissement Ant. 31/12/2016	Dotation 2017	Réintégration/Cession 2017	Amortissements Cumulés 31/12/2017	VCN 31/12/2017
Concessions, brevets & procédés	176 294	-	-	176 294	176 294	-	-	176 294	-
Logiciels	70 419	265 463	-	335 882	32 490	99 881	-	132 371	203 511
Immobilisations Incorporelles en cours	236 561	69 460	261 957	44 064	-	-	-	-	44 064
Total des Immobilisations Incorporelles	483 274	334 923	261 957	556 240	208 784	99 881	-	308 665	247 575
Terrains	204 964	-	-	204 964	-	-	-	-	204 964
Construction	2 137 286	-	-	2 137 286	1 993 218	9 178	-	2 002 396	134 890
Construction Siège Megrine	2 672 298	-	-	2 672 298	13 873	133 627	-	147 500	2 524 798
CONSTRUCTION MP2	606 560	-	-	606 560	606 157	403	-	606 560	-
CONSTRUCTION MP3	6 084	-	-	6 084	6 084	-	-	6 084	-
CONST MP3	802 893	-	-	802 893	694 217	20 417	-	714 634	88 259
CONST MAG STOK PB+CHAUD	508 512	-	-	508 512	427 594	8 797	-	436 391	72 121
NOUV ADMINIS+ATELIER MECANI+AT ELECTRIC	836 892	-	-	836 892	639 539	83 689	-	723 228	113 664
CONSTRUCTION DEPOT MAT PREMIERE	610 316	-	-	610 316	297 525	22 342	-	319 867	290 449
MAT ET OUTILLAGE	19 602 453	54 473	155 002	19 501 924	16 830 391	1 029 039	155 002	17 704 428	1 797 496
MATERIEL D'EXPLOITATION MP 2	6 859 922	-	-	6 859 922	6 859 922	-	-	6 859 922	-
MACHINE PAPIER BLANC	8 682 295	-	-	8 682 295	8 682 295	-	-	8 682 295	-
MACHINE NCR	1 352 799	-	-	1 352 799	1 352 799	-	-	1 352 799	-
TURBINE A GAZ	5 976 848	-	-	5 976 848	5 951 177	8 856	-	5 960 033	16 815
REVISION GENERAL TURBINE	2 048 736	-	-	2 048 736	1 221 632	209 099	-	1 430 731	618 005
PRESSE A SABOT	8 158 074	-	-	8 158 074	1 224 829	815 676	-	2 040 505	6 117 569
ECONOMIE ENERGIE	241 106	-	-	241 106	241 106	-	-	241 106	-
A A I	1 717 296	-	-	1 717 296	1 476 029	70 298	-	1 546 327	170 969
MATERIEL ROULANT	1 726 311	261 150	-	1 987 461	1 304 920	191 644	-	1 496 564	490 897
MMB & Matériel Informatique	381 631	15 313	-	396 944	307 239	28 944	-	336 183	60 761
Immobilisations corporelles en cours	183 038	20 680 853	330 936	20 532 955	-	-	-	-	20 532 955
Total des Immobilisations corporelles	65 316 314	21 011 789	485 938	85 842 165	50 130 546	2 632 009	155 002	52 607 553	33 234 612
Total	65 799 588	21 346 712	747 895	86 398 405	50 339 330	2 731 890	155 002	52 916 218	33 482 187

3. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont composées par des participations et par des dépôts et cautionnements.

Libellé	31/12/2017	31/12/2016	Variation
Participations	443 000	443 000	-
Dépôts et cautionnements	1 101 623	1 012 502	89 121
Valeur brute	1 544 623	1 455 502	89 121
Moins Provisions	-210 000	-210 000	-
Total net	1 334 623	1 245 502	89 121

Titres de participation

Les participations se présentent comme suit :

Libellé	31/12/2017	31/12/2016	Variation
Marina Hôtel	350 000	350 000	-
BTS	40 000	40 000	-
Sté expansion tourisme	25 000	25 000	-
SOFIJA	15 000	15 000	-
SODEK	10 000	10 000	-
Sté GS1 Tunisia Ex TUNICODE	3 000	3 000	-
Valeur brute	443 000	443 000	-
Moins Provisions	-210 000	-210 000	-
Total net	233 000	233 000	-

La provision constatée est relative à la dépréciation des titres Marina Hôtel.

Les titres de participation sont comptabilisés au coût historique d'acquisition se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2017		31/12/2016	
	Montant DT	En%	Montant DT	En%
Marina Hôtel	350 000	8.37%	350 000	8.37%
BTS	40 000		40 000	
Sté expansion tourisme	25 000		25 000	
SOFIJA	15 000		15 000	
SODEK	10 000		10 000	
Sté GS1 Tunisia Ex TUNICODE	3 000	2.4%	3 000	2.4%
Total brut	443 000		443 000	

Dépôts et cautionnements

Les dépôts et cautionnements se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2017	31/12/2016	Variation
Avance cautionnements STEG	1 101 123	1 012 002	89 121
Total brut	1 101 123	1 012 002	89 121

4. Stocks

La valeur brute des stocks s'élève au 31 décembre 2017 à 29.749.113 DT contre 30.881.382 DT au 31 décembre 2016, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2017	31/12/2016	Variation
Matières premières	14 797 394	13 475 545	1 321 849
Consommables et pièces de rechange	6 851 841	7 231 153	-379 312
Produits finis	8 099 878	9 466 596	-1 366 718
Produits finis importés	-	708 088	-708 088
Total	29 749 113	30 881 382	-1 132 269
Provision	-208 516	-231 370	22 854
Total net	29 540 597	30 650 012	-1 109 415

La provision sur stock s'élevant au 31 décembre 2017 à 208.516 DT est relative à un ancien stock de pièces de rechanges et matières consommables.

La valorisation des stocks de matières premières est effectuée selon la méthode du coût moyen pondéré (CMP).

La valorisation des stocks de pièces de rechange et de matières consommables est effectuée selon la méthode du coût moyen pondéré (CMP).

La valorisation des stocks de produits finis est effectuée selon la méthode du coût de production.

La valorisation des stocks de produits finis importés est effectuée au coût d'achat.

Impact du changement de méthode de valorisation des stocks au 31 décembre 2017

A partir de 2017, et grâce à la migration du système informatique, SOTIPAPIER a procédé aux changements suivants :

- la valorisation des stocks de produits finis, qui était basée sur une décote appliquée sur le prix de vente, est désormais effectuée selon la méthode du coût de production. Ce dernier comprend le coût d'acquisition des matières premières consommées lors de la production et une juste part des coûts directs et indirects rattachés à la production.

SOTIPAPIER est dans l'impossibilité technique de calculer la valeur des stocks de produits finis au 31 décembre 2016 selon la nouvelle méthode.

En revanche, la valeur des stocks de produits finis au 31 décembre 2017, calculée en application de la nouvelle méthode est supérieure de 241.894 DT à celle calculée selon l'ancienne méthode.

Libellé	31/12/2017 Publié	31/12/2017 selon ancienne méthode	Variation
Produits finis	8 099 878	7 857 984	241 894

- la valorisation des stocks de matières premières, qui était effectuée selon la méthode FIFO (First In First Out), est désormais effectuée selon la méthode du coût moyen pondéré (CMP).

SOTIPAPIER est dans l'impossibilité technique de calculer la valeur des stocks de matières premières au 31 décembre 2016 selon la nouvelle méthode.

Toutefois, la valeur des stocks de matières premières au 31 décembre 2017, calculée en application de la nouvelle méthode est inférieure de 196.905 DT à celle calculée selon l'ancienne méthode.

Libellé	31/12/2017 Publié	31/12/2017 selon ancienne méthode	Variation
Matières premières	14 797 394	14 994 299	-196 905

5. Clients et comptes rattachés

La valeur brute des clients et comptes rattachés s'élève au 31 décembre 2017 à 14.247.257 DT contre 11.149.609 DT au 31 décembre 2016, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2017	31/12/2016	Variation
Clients	4 978 874	9 281 382	-4 302 508
Clients douteux	251 884	139 200	112 684
Clients ventes d'énergie	860 569	570 912	289 657
Effets à recevoir	6 910 635	407 607	6 503 028
Chèques en portefeuille	1 245 295	750 508	494 787
Total	14 247 257	11 149 609	3 097 648
Provision pour dépréciation des comptes clients	-251 884	-139 200	-112 684
Total net	13 995 373	11 010 409	2 984 964

6. Autres actifs courants

Le solde brut des autres actifs courants s'élève au 31 décembre 2017 à 3.011.960 DT contre 1.737.631 DT au 31 décembre 2016, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2017	31/12/2016	Variation
Fournisseurs locaux débiteurs	91 289	12 558	78 731
Personnel-avances et acomptes	54 423	62 381	-7 958
Etat, impôts et taxes (crédit IS)	126 987	313 667	-186 680
Etat, impôts et taxes (crédit TVA)	2 271 946	838 354	1 433 592
Etat, impôts et taxes (droits de douane et divers)	14 096	32 134	-18 038
Débiteurs divers	6 809	30 410	-23 601
Débiteurs divers factures à établir	257 260	257 260	-
Charges constatées d'avance	189 150	190 867	-1 717
Total	3 011 960	1 737 631	1 274 329

7. Placements et autres actifs financiers

Le solde de cette rubrique se détaille, au 31 décembre 2017, comme suit :

Libellé	31/12/2017	31/12/2016	Variation
Prêts au personnel	10 547	17 682	-7 135
Placement Courant	13 204 077	718	13 203 359
Total	13 214 624	18 400	13 196 224

Les placements courants sont des placements à court terme, très liquides facilement convertibles en un montant connu de liquidités, et non soumis à un risque significatif de changement de valeur.

8. Liquidités et équivalent de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent au 31 décembre 2017 à 567.616 DT contre 304.028 DT au 31 décembre 2016, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2017	31/12/2016	Variation
BT	87 027	125 420	-38 393
BT Megrine	-	103 826	-103 826
BIAT	243 573	-	243 573
ATB	10 748	-	10 748
ATB Megrine	852	956	-104
BNA	149 870	-	149 870
BH	6 450	32 132	-25 682
Effets remis à l'escompte	-	1 767	-1 767
Chèques remis à l'encaissement	24 761	-	24 761
Caisse	44 335	39 927	4 408
Total	567 616	304 028	263 588

9. Capitaux propres

L'évolution de la structure de capital se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2017		31/12/2016	
	Montant	%	Montant	%
Recall Holding	10 390 050	34,11%	-	0,00%
Value Consulting	8 755 121	28,75%	4 377 561	16,77%
Swicorp Conseil & Invest.	1 443 210	4,74%	-	0,00%
Han Lux	-	0,00%	3 668 864	14,05%
Han TN	1 470 138	4,83%	4 377 560	16,77%
Abdelkader Hamrouni	-	0,00%	4 879 831	18,69%
CTKD	1 308 000	4,29%	1 308 000	5,01%
Divers public	7 089 897	23,28%	7 493 684	28,71%
Total	30 456 416	100%	26 105 500	100%

La variation des capitaux propres se présente comme suit :

Libellé	31/12/2017	31/12/2016	Variation
Capital social	30 456 416	26 105 500	4 350 916
Réserves consolidés	7 396 523	5 598 943	1 797 580
Prime d'émission	10 617 831	-	10 617 831
Résultat de l'exercice consolidé	9 301 458	6 587 580	2 713 878
Capitaux propres (part du groupe) au 31/12/2017	57 772 228	38 292 023	19 480 205
Part des minoritaires dans les capitaux propres	64 098	77 210	-13 112
Part des minoritaires dans le résultat de l'exercice	66 101	36 089	30 012
Intérêts minoritaires au 31/12/2017	130 199	113 299	16 900
Total capitaux propres consolidés au 31/12/2017	57 902 427	38 405 322	19 497 105

La part du groupe dans les capitaux propres s'élève au 31 décembre 2017 à 57.772.228 DT. Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

Libellé	Capital social	Réserves consolidés	Prime d'émission	Résultat de l'exercice consolidé	Total
Capitaux propres (part du groupe) au 31/12/2016	26 105 500	5 598 943	-	6 587 580	38 292 023
Réserves consolidés	-	1 797 580	-	-1 797 580	-
Dividendes	-	-	-	-4 790 000	-4 790 000
Autres capitaux propres	4 350 916	-	10 617 831	-	14 968 747
Résultat de l'exercice consolidé	-	-	-	9 301 458	9 301 458
Capitaux propres (part du groupe) au 31/12/2017	30 456 416	7 396 523	10 617 831	9 301 458	57 772 228

Le résultat de base par action au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 est de 0,386 DT contre 0,275 DT au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016, se détaillant comme suit :

En TND	31/12/2017	31/12/2016	Variation
Résultat de l'exercice consolidé	9 301 458	6 587 580	2 713 878
Nombre moyen pondéré d'actions	24 116 319	23 950 000	166 319
Résultat par action	0,386	0,275	0,111

Note explicative du retraitement de la colonne comparative du Bilan au 31 décembre 2017

Le retraitement de la colonne comparative du bilan au 31 décembre 2016 est lié au reclassement des parts des minoritaires dans les résultats reportés, qui étaient présentées au 31 décembre 2016 parmi les Réserves consolidés, dans la rubrique Part des minoritaires dans les capitaux propres.

Les rubriques ayant subi un retraitement se détaillent comme suit :

En DT	31/12/2016 (avant reclassement)	Reclassement	31/12/2016 (retraité)
Réserves consolidées (part du groupe)	5 616 153	-17 210	5 598 943
Total capitaux propres (part du groupe)	38 309 233	-17 210	38 292 023
Part des minoritaires dans les capitaux propres	60 000	17 210	77 210
Intérêts minoritaires	96 089	17 210	113 299

10. Emprunts

Le solde de cette rubrique correspond aux échéances à plus d'un an des crédits à moyen et long terme qui se détaillent comme suit :

Désignation	Échéances à LT au 31/12/2016	Échéances à CT au 31/12/2016	Nouveaux emprunts	Remboursements 2017	Échéances à - d'1 an au 31/12/2017	Échéances à LT au 31/12/2017	Durée	Taux
BT 2.750.000 DT	1 375 000	550 000	-	550 000	550 000	825 000	5 ans	TMM+1,25%
ATB 2.750.000 DT	1 375 000	550 000	-	550 000	550 000	825 000	5 ans	TMM+1,25%
BIAT 1.260.000 DT	882 000	252 000	-	252 000	252 000	630 000	5 ans	TMM+1,25%
BIAT 1.870.000 DT	1 424 762	356 191	-	356 191	356 191	1 068 571	5 ans	TMM+1,25%
BIAT 5.430.000DT	-	-	5 430 000	-	-	5 430 000	7 ans	TMM+1,25%
BT 4.830.000DT	-	-	4 830 000	-	-	4 830 000	8 ans	TMM+1,25%
Total	5 056 762	1 708 191	10 260 000	1 708 191	1 708 191	13 608 571		

11. Provisions pour risques et charges

La «provision pour risque» concerne l'indemnité de départ à la retraite qui s'élève à 260.055 DT au 31 décembre 2017 contre 168.110 DT au 31 décembre 2016.

12. Fournisseurs et comptes rattachés

La valeur brute de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2017 à 13.082.429 DT contre 6.450.829 DT au 31 décembre 2016, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2017	31/12/2016	Variation
Fournisseurs locaux	3 095 737	3 680 584	-584 847
Fournisseurs étrangers	8 376 426	1 856 079	6 520 347
Fournisseurs, effets à payer	1 592 480	870 893	721 587
Fournisseurs, factures non parvenues	17 786	43 273	-25 487
Total	13 082 429	6 450 829	6 631 600

13. Autres passifs courants

La valeur des autres passifs courants s'élève au 31 décembre 2017 à 3.357.987 DT contre 3.953.437 DT au 31 décembre 2016, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2017	31/12/2016	Variation
Clients Kraft crédateurs	-	340	-340
Clients Liner crédateurs	-	203	-203
Clients avoir à établir	28 808	-	28 808
Rémunérations dues au personnel	9 800	5 237	4 563
IRPP	370	138 832	-138 462
Charges à payer pour congés à payer	376 053	296 229	79 824
Charges à payer	2 338 684	1 948 957	389 727
CNSS	483 913	385 501	98 412
Produits constatés d'avance	-	479 970	-479 970
Retenue à la source	28 404	17 839	10 565
Etat droits de douane	88 219	1 990	86 229
Créditeurs divers	66	7 394	-7 328
Retenue UGTT	3 670	3 069	601
Contribution conjoncturelle	-	667 876	-667 876
Total	3 357 987	3 953 437	-595 450

14. Concours bancaires

Les concours bancaires s'élèvent au 31 décembre 2017 à 6.935.511 DT contre 6.391.780DT au 31 décembre 2016, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2017	31/12/2016	Variation
BIAT	-	12 170	-12 170
ATB	-	55	-55
BNA	-	71 364	-71 364
BT Megrine	16 235	-	16 235
Total Banques créditrices	16 235	83 589	-67 354
Financement de stock	5 000 000	4 600 000	400 000
Échéance CMT à - d'1 an	1 708 191	1 708 191	-
Intérêts courus	91 687	-	91 687
Chèques en circulation	119 398	-	119 398
Total	6 935 511	6 391 780	543 731

Le détail des crédits de financement de stocks se présente comme suit :

Libellé	31/12/2016	Nouveaux emprunts	Remboursement 2017	31/12/2017
ATB	1 000 000	4 000 000	4 000 000	1 000 000
BT	1 400 000	7 000 000	7 000 000	1 400 000
BIAT	1 000 000	6 000 000	5 600 000	1 400 000
BH	800 000	3 200 000	3 200 000	800 000
BNA	400 000	1 600 000	1 600 000	400 000
Total	4 600 000	21 800 000	21 400 000	5 000 000

X. Notes relatives à l'Etat de Résultat

1. Revenues

Les revenus s'élèvent au 31 décembre 2017 à 78.064.980 DT contre 73.578.714 DT au 31 décembre 2016, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2017	31/12/2016	Variation
Ventes Kraft	49 878 329	51 021 522	-1 143 193
Ventes Liner	28 435 252	20 931 832	7 503 420
Ventes Energie	2 308 926	1 560 387	748 539
Autres	434 698	453 934	-19 236
Ristourne	-3 011 736	-391 950	-2 619 786
Divers VP	19 511	2 989	16 522
Total	78 064 980	73 578 714	4 486 266

2. Achats de marchandises consommées

Les achats de marchandises consommées s'élèvent au 31 décembre 2017 à 32.057.950 DT contre 33.333.252 DT au 31 décembre 2016, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2017	31/12/2016	Variation
Variation stock de MP	-1 321 849	-2 230 569	908 720
Achats pâte à papier	23 328 851	25 721 040	-2 392 189
Achats vieux papier (*)	10 050 948	9 842 781	208 167
Total	32 057 950	33 333 252	-1 275 302

(*) Il s'agit d'achat de vieux papiers locaux et étrangers

3. Achats approvisionnements consommés

Les achats d'approvisionnements consommés s'élèvent au 31 décembre 2017 à 18.714.771 DT contre 16.892.662 DT au 31 décembre 2016, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2017	31/12/2016	Variation
Consommation Gaz	10 043 039	8 601 182	1 441 857
Achats électricité	403 435	1 037 287	-633 852
Achats eau	68 370	58 236	10 134
Variation stock autres approvisionnement	379 312	-2 452 260	2 831 572
Achats pièces de rechange (PDR)	1 936 808	2 193 083	-256 275
Achats Matières consommables	5 776 152	7 108 488	-1 332 336
Achats fournitures de bureau & moyens généraux	77 506	54 380	23 126
Achats consommables et PDR en transit	30 149	292 266	-262 117
Total	18 714 771	16 892 662	1 822 109

4. Charges de personnel

Les charges de personnel s'élèvent au 31 décembre 2017 à 5.621.821 DT contre 4.947.615 DT au 31 décembre 2016, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2017	31/12/2016	Variation
Salaire de base	3 183 657	2 592 128	591 529
Primes	915 264	934 975	-19 711
Congés payés	203 941	238 016	-34 075
Indemnités de stage	42 309	16 131	26 178
Charges sociales légales	721 676	590 571	131 105
Autres Charges de personnel	120 613	95 470	25 143
Accidents de travail	85 516	70 485	15 031
Provision pour augmentation salariale	44 036	69 015	-24 979
Rémunération des dirigeants	304 809	340 824	-36 015
Total	5 621 821	4 947 615	674 206

5. Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et aux provisions s'élèvent au 31 décembre 2017 à 2.993.489 DT contre 2.987.146 DT au 31 décembre 2016, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2017	31/12/2016	Variation
Dotations aux amortissements	2 731 890	2 965 126	-233 236
Provision pour départ à la retraite	91 945	51 292	40 653
Provision pour dépréciation des comptes clients	112 684	69 600	43 084
Provisions pour dépréciation de stocks	-	231 370	-231 370
Provision pour congés payés	79 824	-	79 824
Total	3 016 343	3 317 388	-301 045
Reprise/provision pour dépréciation des comptes clients	-	-59 720	59 720
Reprise/provision pour dépréciation des autres actifs courants	-	-10 000	10 000
Reprise/provision pour dépréciation de stocks	-22 854	-260 522	237 668
Total net	2 993 489	2 987 146	6 343

6. Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation s'élèvent au 31 décembre 2017 à 3.834.176 DT contre 2.977.761 DT au 31 décembre 2016, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2017	31/12/2016	Variation
Locations	114 617	148 182	-33 565
Entretien et réparations	1 730 383	1 107 182	623 201
Assurances	76 263	73 061	3 202
Rémunération d'intermédiaires et honoraires (Refacturation des honoraires à Swicorp)	576 746	724 023	-147 277
Publicité, publications, relations publiques	-	-257 260	257 260
Publicité, publications, relations publiques	56 032	36 966	19 066
Transport	438 808	444 482	-5 674
Déplacements, missions et réceptions	73 614	95 996	-22 382
Frais postaux et de Télécom.	56 911	36 331	20 580
Services bancaires et assimilés	170 652	128 644	42 008
Subventions et dons	3 356	8 757	-5 401
Jetons de présence	90 000	90 000	-
Impôts et taxes	305 408	246 988	58 420
Pertes ordinaires	141 384	94 409	46 975
Total	3 834 176	2 977 761	856 415

7. Charges financières nettes

Les charges financières nettes s'élèvent au 31 décembre 2017 à 1.897.723 DT contre 2.092.919DT au 31 décembre 2016, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2017	31/12/2016	Variation
Intérêts/Comptes courants	30 649	36 694	-6 045
Intérêts/effets escomptés	947 444	751 274	196 170
Intérêts/Financement de stock	280 838	181 814	99 024
Intérêts/CMT	465 670	294 912	170 758
Total	1 724 601	1 264 694	459 907
Pertes de change	1 263 271	854 934	408 337
Gains de change	-1 090 149	-26 709	-1 063 440
Total net	1 897 723	2 092 919	-195 196

8. Produits des placements

Les produits des placements s'élèvent au 31 décembre 2017 à 61.324 DT contre 87.610 DT au 31 décembre 2016, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2017	31/12/2016	Variation
Produits des participations	-	67 713	-67 713
Intérêts des placements	55 238	5 954	49 284
Intérêts créditeurs des comptes courants	6 086	13 943	-7 857
Total	61 324	87 610	-26 286

9. Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires s'élèvent au 31 décembre 2017 à 318.144 DT contre 5.743 DT au 31 décembre 2016, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2017	31/12/2016	Variation
Produits nets sur cession d'immobilisation	50 000	-	50 000
Gains ordinaires	268 144	5 743	262 401
Total	318 144	5 743	312 401

XI. Notes relatives à l'état de flux de trésorerie

1. Flux liés à l'exploitation

- **Amortissements et provisions**

Libellé	31/12/2017	Au 31/12/2016	Variation
Amortissements immob. incorporelles	308 665	208 784	99 881
Amortissements immob. corporelles	52 762 555	50 130 546	2 632 009
Provisions sur immob. financières	210 000	210 000	-
Provisions sur stocks	208 516	231 370	-22 854
Provisions clients et comptes rattachés	251 884	139 200	112 684
Provision pour risques et charges	260 055	168 110	91 945
Charges à payer pour congés à payer	376 053	296 229	79 824
Total	54 377 728	51 384 239	2 993 489

- **Variation des stocks**

Libellé	31/12/2017	Au 31/12/2016	Variation
Stocks	29 749 113	30 881 382	-1 132 269
Total	29 749 113	30 881 382	-1 132 269

- **Variation des créances**

Libellé	31/12/2017	31/12/2016	Variation
Clients	4 978 874	9 281 382	-4 302 508
Clients douteux	251 884	139 200	112 684
Clients ventes d'énergie	860 569	570 912	289 657
Effets à recevoir	6 910 635	407 607	6 503 028
Chèques en portefeuille	1 245 295	750 508	494 787
Total	14 247 257	11 149 609	3 097 648

- **Variation des autres actifs**

Libellé	31/12/2017	31/12/2016	Variation
Fournisseurs locaux débiteurs	91 289	12 558	78 731
Personnel-avances et acomptes	54 423	62 381	-7 958
Etat, impôts et taxes (crédit IS)	126 987	313 667	-186 680
Etat, impôts et taxes (crédit TVA)	2 271 946	838 354	1 433 592
Etat, impôts et taxes (droits de douane et divers)	14 096	32 134	-18 038
Débiteurs divers	6 809	30 410	-23 601
Débiteurs divers factures à établir	257 260	257 260	-
Charges constatées d'avance	189 150	190 867	-1 717
Total autres actifs courants	3 011 960	1 737 631	1 274 329
Prêts au personnel	10 547	17 682	-7 135
Autres actifs financiers	10 547	17 682	-7 135
Total autres actifs	3 022 507	1 755 313	1 267 194

- **Variation des fournisseurs et autres dettes**

Libellé	31/12/2017	31/12/2016	Variation
Fournisseurs d'exploitation locaux	3 191 829	3 680 584	-488 755
Fournisseurs d'exploitation étrangers	2 760 324	1 856 079	904 245
Fournisseurs effets à payer	1 592 480	870 893	721 587
Fournisseurs d'exploitation, factures non parvenues	9 338	43 273	-33 935
Total autres passifs	7 553 971	6 450 829	1 103 142

- **Autres passifs**

Libellé	31/12/2017	31/12/2016	Variation
Clients Kraft créditaires	-	340	-340
Clients Liner créditaires	-	203	-203
Avoir à établir	28 808	-	28 808
Rémunérations dues au personnel	9 800	5 237	4 563
IRPP	370	138 832	-138 462
Charges à payer	2 338 684	1 948 957	389 727
CNSS	483 913	385 501	98 412
Produits constatés d'avance	-	479 970	-479 970
Retenue à la source	28 404	17 839	10 565
Etat droits de douane	88 219	1 990	86 229
Créditeurs divers	66	7 394	-7 328
Retenue UGTT	3 670	3 069	601

Contribution conjoncturelle	-	667 876	-667 876
Total autres passifs courants	2 981 934	3 657 208	-675 274
Échéance CMT à - d'1 an	1 708 191	1 708 191	-
Intérêts courus	91 687	-	91 687
Total autres passifs financiers	1 799 878	1 708 191	91 687
Total autres passifs	4 781 812	5 365 399	-583 587

2. Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement

Les décaissements liés aux activités d'investissement correspondent essentiellement aux acquisitions suivantes :

- Acquisition d'un nouveau logiciel et de diverses licences informatiques pour 99.016 DT ;
- Acquisition de matériel roulant pour 261.150 DT ;
- Acquisition de divers mobiliers de bureaux et matériel informatique pour 15.313 DT
- Des acomptes versés aux fournisseurs d'immobilisations pour 14.152.576 DT dans le cadre du projet de transformations de la machine PM2.

Les encaissements de la période correspondent aux produits sur cession d'une chaudière MINGAZINI pour 50.000 DT.

Les décaissements de la période liés à l'acquisition d'immobilisations financières correspondent à des cautions versées à la STEG pour un montant de 89.121 DT.

3. Flux de trésorerie affectés aux activités de financement

- Encaissements provenant d'une augmentation de capital pour un montant de 14.968.747 DT ;
- Encaissements des crédits à moyen terme pour 10.260.000 DT.
- Remboursement des échéances de crédits à moyen terme en principal et intérêts pour des montants respectifs de 1.708.190 DT et 465.670 DT.
- Encaissements des crédits à court terme correspondant au financement de stocks pour 21.800.000 DT.
- Décaissements des crédits à court terme en principal et intérêts correspondant au financement de stocks pour des montants respectifs de 21.400.000 DT et 280.838 DT.
- Distribution des dividendes pour un montant de 4.790.000 DT.

4. Rapprochement des montants en liquidité et équivalents de liquidités figurant dans le tableau de flux de trésorerie d'une part et du bilan d'autre part

Libellé	Référence	Trésorerie à fin 2017	Trésorerie à fin 2016	Variation
Liquidités et équivalent	cf. note V.8	567 616	304 028	263 588
Concours bancaires	cf. note V.14	135 633	83 589	52 044
Placements et autres actifs financiers	cf. note V.7	13 204 077	718	13 203 359
Total		13 636 060	221 157	13 414 903

5. Note explicative du retraitement de la colonne comparative de l'état de flux de trésorerie au 31 décembre 2017

Le retraitement de la colonne comparative de l'état de flux de trésorerie au 31 décembre 2016 est lié au reclassement des prêts aux personnels, qui étaient présentés au 31 décembre 2016 parmi les liquidités et équivalent de liquidités, dans la rubrique variation des autres actifs.

Les rubriques ayant subi un retraitement se détaillent comme suit :

En DT	31/12/2016 (avant reclassement)	Reclassement	31/12/2016 (retraité)
Variation des autres actifs	993 111	-17 682	975 429
Variation de la trésorerie	308 702	-17 682	291 020
Trésorerie à la clôture de l'exercice	98 412	-17 682	80 730

XII. Note relative aux événements postérieurs à l'arrêté des états financiers

Le conseil d'administration de SOTIPAPIER réuni le 26 février 2018 a autorisé une prise de participation de 2.000.000 DT dans le capital de la Société Franco-Tunisienne de Collecte Tri de Déchets Valorisables (SFTC), société à responsabilité limitée de droit tunisien, au capital de 10.000 DT.

Cette prise de participation a été réalisée à travers la souscription au capital social de la société SFTC dans le cadre d'une augmentation de son capital de 2.000.000 DT, pour le porter de 10.000 DT à 2.010.000 DT, entièrement réservée à SOTIPAPIER avec renonciation des associés de SFTC à leur droit préférentiel de souscription.

A part cette prise de participation dans la société SFTC, il n'y a pas eu d'évènements survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date de publication des états financiers, qui sans être liés à la clôture de l'exercice :

- entraîneront des modifications importantes de l'actif ou du passif au cours du nouvel exercice ; et/ou
- qui auront, ou risquent d'avoir, des répercussions importantes sur les activités futures de l'entreprise.

XIII. Note relative aux parties liées

Conformément aux dispositions de la norme comptable tunisienne NCT 39, les transactions avec les parties liées du Groupe SOTIPAPIER se présentent comme suit :

- A la demande des actionnaires HAN LUX SARL, HAN TN et VALUE CONSULTING qui détiennent au 31 décembre 2016 respectivement 14,05%, 16,77% et 16,77% du capital de SOTIPAPIER, un montant de 257.260 DT relatif à des honoraires de due diligence fiscale et technique, conseil financier et étude commerciale a été financé par SOTIPAPIER.

Au 31 décembre 2017 aucune refacturation n'a encore été faite. Le montant en question est comptabilisé en tant que « Facture à établir ».

- La société CHIMICOULEUR METALLIQUE, société du groupe de M. Abdelkader Hamrouni a facturé à SOTIPAPIER un montant de 23.183 DT (HTVA) relatif à des achats de vieux papiers. La dette liée à ces facturations s'élève au 31 décembre 2017 à 10.973 DT.
- SOTIPAPIER a facturé à la société CHIMICOULEUR, société du groupe de M. Abdelkader Hamrouni, un montant de 61.785 DT (HTVA) relatif à des ventes de papiers dans le cadre de son exploitation courante.
Par ailleurs, la société CHIMICOULEUR a facturé à SOTIPAPIER un montant global de 11.300 DT (HTVA) relatif à des achats liés à l'exploitation courante de cette dernière.
- La société COMPTOIRS SFAXIENS, société du groupe de M. Abdelkader Hamrouni a facturé à SOTIPAPIER un montant de 8.020 DT relatif aux achats de divers matériaux de construction, matières consommables et pièces de rechange. La dette liée à ces facturations s'élève au 31 décembre 2017 à 1.529 DT.
- SOTIPAPIER a conclu des contrats de location avec M. Abdelkader Hamrouni portant sur 4 terrains à vocation agricole. Les contrats ont été conclus le 1^{er} mai 2012 pour une durée de 20 ans. Au titre de l'exercice 2017, le loyer annuel global, hors taxes, s'élève à 26.597 DT.
- Le directeur général de SOTIPAPIER a bénéficié au titre de l'exercice 2017 :
 - ✓ d'un salaire net de 148.447 DT servi par la société SOTIPAPIER. Le montant de la charge brute s'élève à 229.761 DT.
 - ✓ de la mise à disposition d'une voiture de tourisme.
- Les membres du Conseil d'Administration de SOTIPAPIER sont rémunérés par des jetons de présence déterminés par le Conseil d'Administration et soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale. En 2017, le montant des jetons de présence à allouer aux administrateurs et constaté en charges de l'exercice s'est élevé à 90 000 DT.
- Le Gérant de TUCOLLECT a bénéficié d'une rémunération annuelle de 75.000 DT et ce à partir du 1^{er} juillet 2015 ainsi qu'il ressort des délibérations de l'Assemblée des Associés du 4 septembre 2015.

Ci-dessous les transactions, conclues dans le cadre des opérations d'exploitation de SOTIPAPIER, avec les différentes sociétés du groupe de M. Abdelkader Hamrouni, tels que traduites au niveau des livres comptables au 31 décembre 2017 :

Transactions au cours de l'exercice 2017 :

Société	Vente	Achat	Prestation de service	Nature
GNC	1 731 087	-	-	Vente de produits finis à l'export
VNC	2 605 353	-	-	Vente de produits finis à l'export
COSEMAT	-	-	108 863	Conseil et assistance
CTTM	-	-	366 622	Transport/Entretien & réparation
Total	4 336 440	-	475 485	

Solde des comptes des sociétés du groupe au 31/12/2017 :

Société	Solde fournisseurs	Solde clients
COSEMAT	37 761	-
CTTM	68 341	-
Total	106 102	-

XIV. Note relative aux engagements hors bilan

Les engagements hors bilan comportent, au 31 décembre 2017 les éléments suivants :

Engagements Financiers

Type engagements	Valeur Totale	Tiers	Dirigeants	Entreprises liées	Associés	Provisions
1- Engagements donnés						
a/ Garanties personnelles						
*Cautionnement	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
*Aval	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
*Autres Garanties	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
b/ Garanties réelles						
* Hypothèques	1 870 000	1 870 000	Néant	Néant	Néant	Néant
* Nantissements	17 020 000	17 020 000	Néant	Néant	Néant	Néant
c/ Effets escomptés non encore échus	18 257 040	18 257 040	Néant	Néant	Néant	Néant
d/ Créances à l'exportation mobilisées	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
e/ Abandon de créances	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Total	37 147 040	37 147 040				
2- Engagements reçus						
a/ Garanties personnelles						
*Cautionnement	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
*Aval	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
*Autres Garanties	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
b/ Garanties réelles						
* Hypothèques	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
* Nantissements	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
c/ Effets escomptés non encore échus	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
d/ Créances à l'exportation mobilisées	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
e/ Abandon de créances	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
f/ Intérêts sur emprunts	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Total						
3- Engagements réciproques						
*Emprunt obtenu non encore encaissé	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
*Crédit consenti non encore versé	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
*Opération de portage	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
*Crédit Documentaire	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
*Commande d'immobilisation	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
*Commande de longue durée	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
*Contrats avec le personnel prévoyant des engagements supérieurs à ceux prévus par la convention collective	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
*Etc	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Total						

Dettes garanties par des suretés

Postes concernés	Montant garanti	Valeur comptable des biens donnés en garantie	Provisions
*Emprunt obligataire	Néant	Néant	Néant
*Emprunt d'investissement	Néant	Néant	Néant
*Emprunt courant de gestion	Néant	Néant	Néant
*Autres	Néant	Néant	Néant

XV. Soldes intermédiaires de gestion

Le schéma des soldes intermédiaires de gestion se présente comme suit :

Produits	31/12/2017	31/12/2016	Charges	31/12/2017	31/12/2016	Soldes intermédiaires des exercices	31/12/2017	31/12/2016
Production vendue	78 064 980	73 578 714	Stockage ou Déstockage de production	2 074 806	1 636 055			
Production stockée								
Production immobilisée								
Total	78 064 980	73 578 714	Total	2 074 806	1 636 055	Production de l'exercice	75 990 174	71 942 659
Production de l'exercice	75 990 174	71 942 659	Coût d'achat Mat. Premières	32 057 950	33 333 252			
			Achat d'approvisionnements consommés	18 714 771	16 892 662			
Total	75 990 174	71 942 659	Total	50 772 721	50 225 914	Marge sur coût matières	25 217 453	21 716 745
Marge sur coût matières	25 217 453	21 716 745	Autres charges	3 528 768	2 730 773			
Total	25 217 453	21 716 745	Total	3 528 768	2 730 773			
Valeur ajoutée brute	21 688 685	18 985 972	Impôts, taxes et versements assimilés	305 408	246 988			
			Charges de personnel	5 621 821	4 947 615			
Total	21 688 685	18 985 972	Total	5 927 229	5 194 603	Excédent Brut d'exploitation	15 761 456	13 791 369
Excédent Brut d'exploitation	15 761 456	13 791 369	Dotation aux amortissements et aux provisions	2 993 489	2 987 146			
Autres produits ordinaires	318 144	5 743	Autres pertes ordinaires	-	1 728			
Produits financiers	61 324	87 610	Charges financières	1 897 723	2 092 919			
			Impôts sur le résultat ordinaire	1 882 153	1 511 384			
Total	16 140 924	13 884 722	Total	6 773 365	6 593 177	Résultat des activités ordinaires après impôt	9 367 559	7 291 545
Résultat des activités ordinaires après impôt	9 367 559	7 291 545	Élément extraordinaire contribution Conjoncturelle	-	667 876			
Total	9 367 559	7 291 545	Total	-	667 876			

Rapport Général

Messieurs,

Rapport sur l'audit des états financiers consolidés

Opinion

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale du 1^{er} juin 2015, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du Groupe « SOTIPAPIER », qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2017, l'état de résultat consolidé et l'état de flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir des capitaux propres positifs de 57.902.427 DT (la part du groupe s'élève à 57.772.228 DT) y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 9.367.559 DT (la part du groupe s'élève à 9.301.458DT).

A notre avis, les états financiers consolidés ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du Groupe au 31 décembre 2017, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observations

Nous attirons l'attention sur la note (VIII.) aux états financiers, qui décrit le changement de méthode de valorisation des stocks de produits finis et de matières premières et leurs conséquences. En effet,

- la valorisation des stocks de produits finis, qui était basée sur une décote appliquée aux prix de vente, est désormais basée sur le coût de production, et ce grâce à la migration au nouveau système d'information.
- Par ailleurs, la valorisation des stocks de matières premières, qui était effectuée selon la méthode FIFO (First In First Out), est désormais effectuée selon la méthode du coût moyen pondéré (CMP).

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue la question clé de l'audit qui doit être communiquée dans notre rapport.

Evaluation des stocks

Les stocks, figurant au bilan au 31 décembre 2017 pour un montant net de 29.540.597 DT, représentent un des postes les plus importants du bilan.

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté en :

- la revue des états de mouvements des différentes catégories des stocks ainsi que les tests de cadrage des consommations et de la production journalière,
- l'assistance aux inventaires physiques de fin d'année pour les produits finis, la pâte à papier et les stocks de pièces de rechange et de consommables,
- l'examen de la valorisation des différentes catégories de stock en recalculant les coûts retenus au niveau du système d'information et en s'assurant de la continuité de son application sur toute la période,
- l'examen des transactions d'achat et de vente intervenues à la fin de 2017 et au début de 2018 pour s'assurer de leur rattachement à la bonne période, et
- La revue des hypothèses et modalités de calcul des provisions pour dépréciation des stocks en s'assurant de la permanence des méthodes de calcul et de comptabilisation entre la période précédente et celle en cours.

Rapport de gestion du Conseil d'Administration

La responsabilité du rapport de gestion du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport de gestion du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du Groupe dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les états financiers consolidés. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative.

Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Groupe.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que,

individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Groupe à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons celles qui ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne du groupe

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant promulgation réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne du Groupe. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction Générale de la société mère.

Tunis, le 30 avril 2018

Conseil Audit Formation

Abderrahmen FENDRI

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

TELNET HOLDING S.A

Siège Social : Immeuble ENNOUR Centre Urbain Nord 1082 – Tunis Mahrajene

La société TELNET HOLDING publie, ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2017 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 25 juin 2018. Ces états sont accompagnés du rapport général des commissaires aux comptes : MR Sleheddine ZAHAF et MR Hassen BOUAITA.

GROUPE "TELNET HOLDING"

IMMEUBLE ENNOUR
CENTRE URBAIN NORD
1082 TUNIS

BILAN CONSOLIDE

(Exprimé en dinars)

ACTIFS

ACTIFS NON COURANTS	NOTES	31/12/2017	31/12/2016
Actifs immobilisés			
Ecart d'acquisition	B-1	1 462 197,899	1 575 036,321
Immobilisations incorporelles		1 409 127,313	1 494 679,788
Moins : amortissement		- 1 102 755,149	-903 632,157
<i>S/Total</i>	B-1	306 372,164	591 047,631
Immobilisations corporelles		20 854 237,857	19 998 663,078
Moins : amortissement		- 10 386 494,649	-9 800 413,841
<i>S/Total</i>	B-1	10 467 743,208	10 198 249,237
Titres mis en équivalences	B-2	2 925 011,697	-
Immobilisations financières		2 731 695,967	2 758 295,401
Moins : Provisions		- 2 500 000,000	-2 500 000,000
<i>S/Total</i>	B-3	231 695,967	258 295,401
Total des actifs immobilisés		15 393 020,934	12 622 628,590
Autres actifs non courants		-	138 545,052
Total des actifs non courants		15 393 020,934	12 761 173,642
ACTIFS COURANTS			
Stocks		871 112,791	1 238 827,902
Moins : Provisions		- 11 205,445	-11 205,445
<i>S/Total</i>	B-4	859 907,346	1 227 622,457
Clients et comptes rattachés		15 375 890,574	15 090 258,519
Moins : Provisions		- 2 279 396,923	-2 279 396,923
<i>S/Total</i>	B-5	13 096 493,651	12 810 861,596
Autres actifs courants		14 283 528,016	14 972 093,109
Moins : Provisions		- 11 733 606,188	-11 069 135,621
<i>S/Total</i>	B-6	2 549 921,828	3 902 957,488
Placements et autres actifs financiers		6 085 015,789	6 145 608,165
Moins : Provisions		- 5 800 000,000	-5 800 000,000
<i>S/Total</i>	B-7	285 015,789	345 608,165
Liquidités et équivalents de liquidités	B-8	19 211 396,620	4 316 405,182
Total des actifs courants		36 002 735,234	22 603 454,888
Total des actifs		51 395 756,168	35 364 628,530

GROUPE "TELNET HOLDING"

IMMEUBLE ENNOUR
CENTRE URBAIN NORD
1082 TUNIS

BILAN CONSOLIDE

(Exprimé en dinars)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

	NOTES	31/12/2017	31/12/2016
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		11 028 000,000	11 028 000,000
Actions propres		-246 796,644	-147 424,056
Réserves consolidés		2 550 410,673	3 685 791,588
Autres capitaux propres		674 431,780	115 986,865
Total des capitaux propres consolidés avant résultat de l'exercice	B-9	14 006 045,809	14 682 354,397
Résultat de l'exercice consolidé	B-10	17 081 479,963	2 945 966,757
Total des capitaux propres consolidés avant affectation		31 087 525,772	17 628 321,154
INTERETS DES MINORITAIRES			
Réserves des minoritaires		152 911,973	314 098,906
Résultat des minoritaires		306 874,223	146 375,568
Total des minoritaires		459 786,196	460 474,475
PASSIFS			
Passifs non courants			
Emprunts	B-11	185 863,379	258 116,732
Autres passifs financiers		21 371,550	17 618,225
Provisions	B-12	2 484 800,926	1 083 456,028
Total des passifs non courants		2 692 035,855	1 359 190,985
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	B-13	4 776 924,900	3 070 977,430
Autres passifs courants	B-14	11 391 243,092	10 645 351,047
Concours bancaires et autres passifs financiers	B-15	988 240,353	2 200 313,439
Total des passifs courants		17 156 408,345	15 916 641,916
Total des passifs		19 848 444,200	17 275 832,901
Total capitaux propres et passifs		51 395 756,168	35 364 628,530

GROUPE "TELNET HOLDING"

IMMEUBLE ENNOUR
CENTRE URBAIN NORD
1082
TUNIS

ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE

(Exprimé en dinars)

	NOTES	31/12/2017	31/12/2016
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus		43 526 829,767	39 286 071,892
Production immobilisée		37 670,600	426 951,439
Autres produits d'exploitation		353 984,744	45 454,179
Subvention d'exploitation		2 000,000	20 871,146
Total des produits d'exploitation	R-1	43 920 485,111	39 779 348,656
CHARGES D'EXPLOITATION			
Variation des stocks des produits finis et des encours	R-2	252 633,070	-266 184,761
Achats d'approvisionnements consommés	R-3	4 762 145,754	5 549 718,776
Charges de personnel	R-4	24 004 868,472	22 616 005,573
Dotations aux amortissements et aux provisions	R-5	3 362 022,096	2 330 819,156
Autres charges d'exploitation	R-6	7 529 555,155	7 031 324,302
Total des charges d'exploitation		39 911 224,547	37 261 683,046
RESULTAT D'EXPLOITATION		4 009 260,564	2 517 665,610
Charges financières nettes	R-7	-	-318 396,711
Produits des placements	R-8	666 171,564	668 110,466
Autres gains ordinaires	R-9	12 748 116,832	178 357,948
Autres pertes ordinaires	R-10	1 041 345,457	31 155,013
Quote-part des titres mis en équivalence	R-11	84 138,678	
RESULTAT ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		20 133 787,617	3 651 375,722
Impôt sur les bénéfices	R-12	2 745 433,431	257 580,967
RESULTAT ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		17 388 354,186	3 393 794,755
Eléments extraordinaires (Pertes)		-	301 452,429
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		17 388 354,186	3 092 342,326
Quote- part des intérêts minoritaires		306 874,223	146 375,568
RESULTAT NET PART DU GROUPE		17 081 479,963	2 945 966,757

GROUPE "TELNET HOLDING"IMMEUBLE ENNOUR
CENTRE URBAIN NORD**ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE**

(Exprimé en dinars)

	NOTES	31/12/2017	31/12/2016
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION			
Résultat net de l'ensemble consolidé		17 388 354,186	3 092 342,326
<i>Ajustements pour :</i>			
. Dotation aux amortissements & provisions groupe	F-1	3 362 022,096	2 330 819,156
. Variation des stocks	F-2	367 715,111	98 234,606
. Variation des créances	F-3	-285 632,055	-1 546 239,267
. Variation des autres actifs	F-4	893 614,741	-1 475 392,127
. Variation des fournisseurs	F-5	1 539 044,672	-2 752 715,973
. Variation des autres passifs	F-6	691 010,669	2 183 162,200
. Quote-part subvention inscrite au compte résultat		-77 530,822	-1 450,000
. Moins-value de cession		14 667,895	
. Plus-value de cession		-12 467 725,301	-5 000,000
. Quote-part dans le résultat des sociétés mis en équivalence		-84 138,678	0,000
. Ecart de conversion	F-7	-608 228,352	-458 429,722
. Prélèvements sur le fonds social	F-8	-831 524,263	-1 026 724,524
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		9 901 649,899	438 606,675
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT			
- Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	F-9	-1 209 153,680	-767 513,735
- Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	F-10	11 234 043,68	705 000,000
- Décaissement Titres mis en équivalence	F-11	-539 550,000	
- Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	F-12	-92 201,438	-114 200,000
- Encaissement provenant de la cession d'immobilisations financières	F-13	130 371,497	169 928,959
- Variation périmètre de consolidation		-800 249,111	
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		8 723 260,950	-6 784,776
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES FINANCEMENT			
- Rachat actions propres		8 277,600	0,000
- Encaissement suite à l'émission d'actions	F-14	3 000,000	51 310,000
- Dividendes et autres distributions	F-15	-2 373 800,000	-46 821,400
- Encaissement provenant des emprunts		0,000	360 000,000
- Remboursement d'emprunts	F-16	-809 635,947	-1 744 545,970
- Encaissement de subvention d'équipement		82 500,000	
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		-3 089 658,347	-1 380 057,370
INCIDENCE DES VARIATIONS DES TAUX DE CHANGE SUR LES LIQUIDITES ET ÉQUIVALENT DE LIQUIDITES			
VARIATION DE TRÉSORERIE	F-17	15 535 252,502	-948 235,471
Trésorerie au début de l'exercice		3 627 290,684	4 575 526,155
Trésorerie à la clôture de l'exercice		19 162 543,186	3 627 290,684

NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

ARRETES AU 31 DECEMBRE 2017

I- PRESENTATION DU GROUPE

En vertu des dispositions de l'article 461 du code des sociétés commerciales, le groupe de sociétés est un ensemble de sociétés ayant chacune sa personnalité juridique mais liées par des intérêts communs en vertu desquels la société mère tient les autres sous son pouvoir de droit ou de fait et y exerce son contrôle. Selon le même article, le contrôle est présumé dès lors qu'une société détient directement ou indirectement 40% au moins des droits de vote dans une autre société et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.

Selon les dispositions combinées du code des sociétés commerciales et de la loi 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises, la société TELNET HOLDING, qui est la société mère, est tenue de présenter des états financiers consolidés du groupe, où elle exerce un contrôle de droit ou de fait sur les sociétés qui le composent.

Le groupe TELNET HOLDING est composé, au 31 Décembre 2017, des sociétés suivantes :

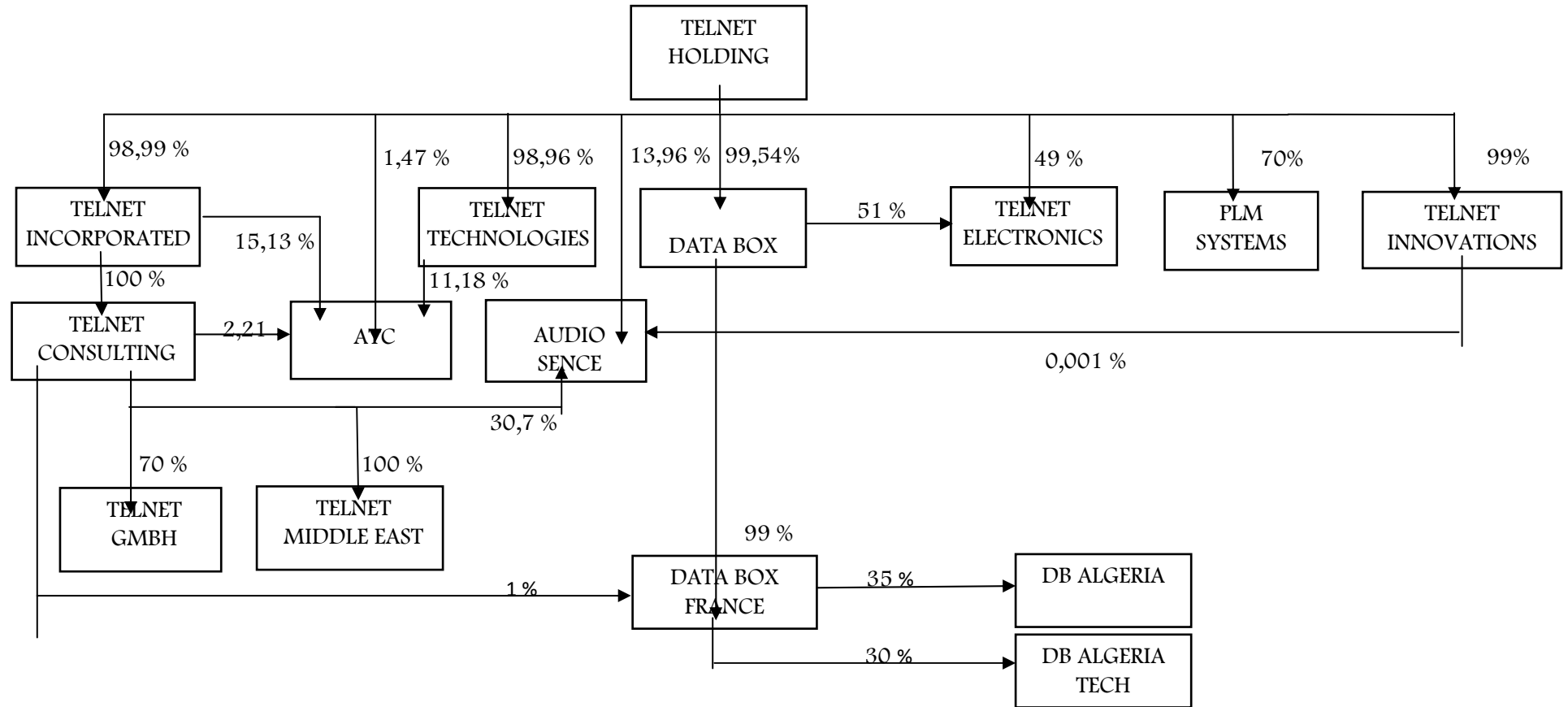
- « TELNET HOLDING » (SA) : société mère ;
- « DATA BOX » (SA) : société filiale ;
- « DATA BOX France » (SARL) : société filiale de droit français ;
- « TELNET INCORPORATED » (SA) : société filiale ;
- « TELNET TECHNOLOGIES » (SA) : société filiale ;
- « PLM SYSTEMS » (SARL) : société filiale ;
- « TELNET CONSULTING » (SAS) : société filiale de droit français ;
- « TELNET ELECTRONICS » (SARL) : société filiale ;
- « TELNET GMBH » : société filiale de droit allemand ;
- « TELNET MIDDLE EAST » : société filiale de droit EAU ;
- « TELNET INNOVATIONS » : société filiale ;
- « DB ALGERIA » : société associée de droit algérien ;
- « DB ALGERIA TECH » : société associée de droit algérien ;
- « ALTRAN TELNET CORPORATION » (SA non résidente) : société associée ;
- « AUDIO SENCE » (SA) : société associée.

La société Syphax Airlines SA n'a pas été prise en compte dans le périmètre de consolidation vu que le pourcentage de contrôle est de 9% (Inférieur à 20%). En outre, la participation est acquise et détenue dans l'unique perspective d'une cession ultérieure dans un avenir proche.

II- INFORMATIONS RELATIVES AU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

L'organigramme de l'ensemble consolidé se présente comme suit au 31 Décembre 2017 :

ORGANIGRAMME DU GROUPE TELNET HOLDING



La liste des sociétés consolidées se présente comme suit :

Sociétés	% de contrôle			Type de contrôle	% d'intérêt	Mode d'intégration
	% direct	% Indirect	Total			
TELNET HOLDING	100 %	0 %	100 %	Contrôle exclusif	100 %	Intégration globale
TELNET INCORPORATED	98,99 %	0 %	98,99 %	Contrôle exclusif	98,99 %	Intégration globale
DATA BOX	99,54%	0 %	99,54%	Contrôle exclusif	99,54%	Intégration globale
DATA BOX France	0%	100%	100%	Contrôle exclusif	99,53%	Intégration globale
TELNET TECHNOLOGIES	98,96%	0 %	98,96%	Contrôle exclusif	98,96%	Intégration globale
TELNET CONSULTING	0%	100%	100%	Contrôle exclusif	98,99%	Intégration globale
TELNET ELECTRONICS	49%	51%	100%	Contrôle exclusif	99,77%	Intégration globale
PLM SYSTEMS	70 %	0 %	70 %	Contrôle exclusif	70 %	Intégration globale
TELNET GMBH	0%	70%	70%	Contrôle exclusif	69,29%	Intégration globale
TELNET MIDDLE EAST	0%	100%	100%	Contrôle exclusif	98,99%	Intégration globale
TELNET INNOVATIONS	99%	0%	99%	Contrôle exclusif	99%	Intégration globale
ATC	1,47%	28,52%	29,99%	Influence notable	29,68%	Mise en équivalence
DB ALGERIA	0%	35%	35%	Influence notable	34,84%	Mise en équivalence
DB ALGERIA TECH	0%	30%	30%	Influence notable	29,86%	Mise en équivalence
AUDIO SENCE	13,96%	30,70%	44,66%	Influence notable	44,35%	Mise en équivalence

III- REFERENTIEL COMPTABLE

Les états financiers consolidés sont exprimés en Dinar Tunisien. Ils ont été établis conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière et les normes comptables tunisiennes en vigueur.

Les informations utilisées pour l'établissement des états financiers consolidés ont été extraites des états financiers individuels audités des sociétés du groupe ainsi que du système d'information et comptable des dites sociétés. L'élimination des opérations réciproques a été effectuée sur cette base d'information.

IV- FAITS MARQUANT DE LA PERIODE

Le Conseil d'administration de votre société « Telnet Holding » réuni en date du 04 avril 2017 a validé l'opération de partenariat stratégique avec « Altran » et a approuvé le prix global de la transaction des quatre activités (Défense, sécurité, DECT « SagemCom » et automobile) à transférer à la société ALTRAN TELNET CORPORATION SA ou à une nouvelle société ; le prix global de cession étant arrêté à 7 000 000 d'euros réparti entre les filiales comme suit :

La filiale « TELNET INCORPORATED »4 026 326,07 EUR.

La filiale « TELNET TECHNOLOGIES SA »2 973 673,93 EUR.

V- PROCEDURES SUIVIES POUR LA PREPARATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Les sociétés « TELNET INC », « DATA BOX », « DATA BOX FRANCE », « TELNET TECHNOLOGIES », « TELNET CONSULTING », « TELNET ELECTRONICS », « PLM SYSTEMS », « TELNET GMBH », « TELNET MIDDLE EAST » et « TELNET INNOVATIONS » ont été consolidées par intégration globale.

Les sociétés « ALTRAN TELNET CORPORATION – ATC », « AUDIO SENCE », « DB ALGERIA » et « DB ALGERIA TECH » ont été consolidées selon la méthode de mise en équivalence.

La méthode de la mise en équivalence est une méthode de comptabilisation selon laquelle la participation est initialement enregistrée au coût et est ensuite ajustée pour prendre en compte les changements postérieurs à l'acquisition de la quote-part de l'investisseur dans les capitaux propres de l'entreprise détenue. L'état de résultat reflète la quote-part de l'investisseur dans les résultats de l'entreprise détenue.

Après avoir déterminé le périmètre de consolidation et le pourcentage d'intérêt, la démarche suivie pour la préparation des états financiers consolidés est passée par les étapes suivantes :

- L'ajustement et l'homogénéisation des comptes individuels ;
- La conversion des comptes des établissements étrangers ;
- L'intégration des comptes ou le cumul des comptes ;
- L'élimination des opérations ayant impact sur le résultat ;
- L'élimination des opérations réciproques ;
- L'élimination des titres détenus par la société mère et la répartition des capitaux propres des sociétés consolidées ;
- Etablissement des comptes consolidés.

Le principe du caractère significatif a été adopté durant les différentes étapes du processus de consolidation.

1) L'homogénéisation et l'ajustement des comptes individuels

L'homogénéisation vise à corriger les divergences entre les méthodes et pratiques comptables utilisées par les sociétés du groupe. Il s'agit d'un retraitement dans les comptes individuels.

L'opération d'ajustement fait partie de cette étape. Elle est importante dans le processus de consolidation et intervient aussi bien dans les comptes de la société consolidée que dans ceux de la société mère.

Les travaux effectués et les retraitements opérés ont concerné principalement :

- L'homogénéisation de la nomenclature des comptes individuels ;
- Le rapprochement des soldes des comptes réciproques entre les sociétés du groupe ;
- L'homogénéisation de ces comptes ;
- L'homogénéisation des méthodes d'amortissements du matériel informatique et du mobilier et matériel de bureau ;
- L'activation des contrats de leasing conclus par les sociétés consolidés ;
- L'impact de l'effet de l'impôt différé sur les écritures d'ajustement et d'homogénéisation.

Par ailleurs, il était nécessaire de créer des écritures d'ajustements dans chacune des sociétés du groupe afin de préparer l'étape d'élimination des comptes réciproques.

2) La conversion des comptes des filiales étrangères

Dans le cadre du processus de consolidation, la conversion des comptes des filiales étrangères « DATA BOX FRANCE », « TELNET CONSULTING », « TELNET GMBH » et « TELNET MIDDLE EAST » est effectuée après retraitements d'homogénéisation.

L'approche de conversion imposée par IAS 21 préconise l'utilisation des procédures suivantes :

- Les actifs et les passifs de chaque bilan présenté doivent être convertis au cours de clôture à la date de chacun de ces bilans ;
- Les produits et les charges de chaque compte de résultat doivent être convertis au cours de change en vigueur aux dates des transactions ;
- Tous les écarts de change en résultant doivent être comptabilisés en tant que composante distincte des capitaux propres.

A cet effet, les éléments de l'état de résultats ont été convertis ; le résultat ainsi obtenu a été reporté au bilan. Pour des raisons pratiques, un cours approchant les cours de change aux dates des transactions, soit le cours moyen annuel, a été utilisé pour convertir les éléments de produits et charges.

Toutes les différences de change en résultant sont imputées aux capitaux propres.

3) L'intégration des comptes

Pour les sociétés contrôlées d'une manière exhaustive, l'étape d'intégration consiste à cumuler rubrique par rubrique les comptes des sociétés (mère et filiales) après l'étape d'homogénéisation et d'ajustement.

L'intégration des comptes consiste à reprendre :

- Au bilan de la société consolidante, tous les éléments composant l'actif et le passif des sociétés filiales ;
- Au compte de résultat, toutes les charges et tous les produits concourant à la détermination du bénéfice de l'exercice.

Il s'agit donc de cumuler les différents postes du bilan, de l'état de résultat et de l'état de flux de trésorerie des différentes sociétés du groupe.

4) L'élimination des comptes réciproques

Dans le souci de présenter le groupe comme une entité économique unique, il y a lieu d'éliminer toutes les opérations réciproques entre les sociétés du groupe. Ces opérations résultent des échanges de biens et services d'une part, et des échanges financiers d'autre part. (L'obligation d'éliminer ces opérations réciproques est énoncée par le §14 de la norme comptable 35 relative aux états financiers consolidés).

L'étape d'homogénéisation a permis d'identifier les opérations réciproques (échanges de biens et services et facturation de quotes-parts dans les charges communes) ainsi que les comptes dans lesquels elles ont été constatées dans les sociétés du groupe.

Les opérations réciproques entre les sociétés du groupe consistent en des échanges de biens et services et des facturations de quote-part dans les charges communes comme les frais du siège, les charges de personnel commun, quote-part dans les honoraires de consultants...

Cette étape nécessite auparavant l'élimination des profits internes sur cessions d'immobilisations, ainsi que les dividendes intragroupe.

5) Détermination de l'écart de première consolidation

La date d'entrée en périmètre de consolidation conditionne la prise en compte des données comptables de l'entreprise concernée. L'écart de première consolidation est la différence entre le prix d'acquisition des titres et la quote-part dans les capitaux propres à la date de la prise de contrôle.

L'écart d'acquisition est obtenu par différence entre les actifs et les passifs identifiables valorisés à la date de prise de contrôle et le coût d'acquisition des titres. Il correspond ainsi à des éléments non affectables ou susceptibles d'être revendus. Cet écart inclut toute une série d'éléments subjectifs qui entrent dans l'évaluation de la juste valeur des éléments d'actifs et de passifs identifiables.

Selon la NCT 38, lorsque l'acquisition (c'est à dire la prise de contrôle) résulte d'achats successifs de titres, une différence de première consolidation est déterminée pour chacune des transactions significatives, prises individuellement. Le coût d'acquisition est alors comparé à la part de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis lors de cette transaction.

L'écart de première consolidation a été déterminé de la manière suivante pour chaque société concernée :

- **DATA BOX**

A la date de création (01/07/1996) de la société « DATA BOX », le pourcentage de contrôle de « TELNET HOLDING » était de 99 %. A cette date, aucun écart de consolidation n'est dégagé.

Première variation du périmètre de consolidation

Suite à l'augmentation du capital réalisée en novembre 1997, il y a eu une dilution du pourcentage d'intérêt de la société « TELNET HOLDING » dans la société « DATA BOX » qui est passé de 99% à 79,60% sans changer la méthode de consolidation. Ainsi, un écart d'acquisition négatif a été déterminé comme suit :

Coût d'acquisition des titres "DATA BOX"	SNC à l'acquisition (24/11/1997)	Quote-part	Ecart d'acquisition négatif
39.800,000	57.909,087	46.095,634	(6.295,634)
a	b	c = 79,6% b	d = a-c

L'augmentation de capital en question est réalisée en numéraire pour un montant de 30.000 Dinars, dont 20.000 Dinars souscrite par la société « TELNET HOLDING ».

Le résultat réalisé par la société « DATA BOX » durant les onze premiers mois de l'exercice 1997 a été déterminé proportionnellement au résultat net réalisé au 31 décembre 1997.

Cet écart d'acquisition (négatif) doit être amorti selon les dispositions de la norme NCT 38 relative aux regroupements d'entreprises qui dispose que dans la mesure où le goodwill négatif ne correspond pas à des pertes et des dépenses futures identifiables attendues pouvant être évaluées de manière fiable à la date d'acquisition, il doit être comptabilisé en produit dans l'état de résultat, de la manière suivante :

(a) Le montant du goodwill négatif n'excédant pas les justes valeurs des actifs non monétaires identifiables acquis doit être comptabilisé en produits sur une base systématique sur la durée d'utilité moyenne pondérée restant à courir des actifs amortissables identifiables acquis ; et

(b) Le montant du goodwill négatif excédant les justes valeurs des actifs non monétaires identifiables acquis doit être comptabilisé immédiatement en produits.

La société a amorti en totalité l'écart d'acquisition déterminé pour un montant de 6.295,634 Dinars. Cet écart, non significatif, a été imputé directement en résultat reporté.

Deuxième variation du périmètre de consolidation

Suite à l'acte de cession de parts sociales conclu le 15/12/2010, la société « TELNET HOLDING » a acquis 20% du capital de la société « DATA BOX ». L'opération a dégagé un écart d'évaluation et un écart d'acquisition (Goodwill) déterminés comme suit :

Juste Valeur Construction selon rapport d'expertise	563 700,000
Valeur comptable nette (Construction)	426 519,424
Plus-value latente sur construction	137 180,576
Passif d'impôts différé / Plus-value construction	-41 154,173
Quote-part Plus-value latente sur construction (20%)	27 436,115
Quote-part Passif d'impôts différé (20%)	-8 230,835
Ecart d'évaluation	19 205,280

Coût d'acquisition des titres " DATA BOX "	2 833 050,000
SNC retraité à la date d'acquisition (15/12/2010)	2 785 381,328
Quote-part dans les capitaux propres (20%)	557 076,266
Ecart de première consolidation	2 275 973,734
Ecart d'évaluation	19 205,280
Ecart d'acquisition (Goodwill)	2 256 768,454

La situation nette comptable a été déterminée après les retraitements d'homogénéisations et d'éliminations. Le résultat réalisé par la société « DATA BOX » durant les onze premiers mois et demi de l'exercice 2010 a été déterminé proportionnellement au résultat net réalisé au 31 décembre 2010.

Cet écart d'acquisition positif (Goodwill) doit être amorti, selon les dispositions de la norme NCT 38 relative aux regroupements d'entreprises, sur une base systématique sur sa durée d'utilité qui ne peut excéder vingt ans à compter de sa comptabilisation initiale.

Ainsi, la société a amorti l'écart d'acquisition déterminé pour un montant de 2 256 768,454 Dinars sur une durée de vingt ans

• TELNET ELECTRONICS

A la date de création (11/06/2009) de la société « TELNET ELECTRONICS », la participation de « TELNET HOLDING » était de 49 %.

Suite à l'acte de cession de parts sociales conclu le 06/08/2009, la société « DATA BOX » a acquis 51% du capital de la société « TELNET ELECTRONICS » auprès de l'associé majoritaire. Ainsi, un écart d'acquisition positif (Goodwill) a été déterminé comme suit :

Coût d'acquisition des titres "TELNET ELECTRONICS"	SNC à l'acquisition (6/08/2009)	Quote-part	Ecart d'acquisition positif
755.000,000	500.000,000	255.000,000	500.000,000
a	b	c = 51% b	d = a-c

Le pourcentage de contrôle de la société « TELNET HOLDING » dans la société « TELNET ELECTRONICS » est passé de 49% à 100%. Ainsi, la société « TELNET ELECTRONICS » est devenue une filiale du groupe « TELNET HOLDING » et a été consolidée selon la méthode de l'intégration globale.

Cet écart d'acquisition positif (Goodwill) doit être amorti, selon les dispositions de la norme NCT 38 relative aux regroupements d'entreprises, sur une base systématique sur sa durée d'utilité qui ne peut excéder vingt ans à compter de sa comptabilisation initiale.

En 2015, la société a estimé que cet écart d'acquisition (Goodwill) a perdu sa valeur. Elle a amorti la totalité de sa VCN soit 366 667 dinars.

• Les autres sociétés consolidées

Pour les autres sociétés consolidées, aucun écart d'acquisition n'a été constaté, puisque le prix d'acquisition des titres correspondait parfaitement à sa quote-part dans la situation nette de chaque société du groupe, le jour d'acquisition.

6) Répartition des capitaux propres et élimination des titres

Cette étape de la consolidation consiste dans la comptabilisation de la part de « TELNET HOLDING » dans les capitaux propres des sociétés consolidées qui impose d'éliminer, en contrepartie, les titres de participations y afférents.

Celle-ci étant comptabilisée à son coût d'acquisition, il en résulte un écart appelé « écart de consolidation » qui a pour origine :

- L'écart de première consolidation qui s'explique par l'existence d'un goodwill ;
- La part de la société mère dans la variation des capitaux propres de la filiale depuis cette date ;
- La partie restante est affectée aux intérêts minoritaires.

VI- NOTES RELATIVES AU BILAN

B-1 Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles (y compris le goodwill) et corporelles totalisent au 31 Décembre 2017 un montant net de **12 236 313,271**

Elles se détaillent comme suit :

Ecart d'acquisition	1 462 197,899
Goodwill / Acquisition titres DATA BOX	1 462 197,899
Immobilisations incorporelles	306 372,164
Valeurs brutes	1 409 127,313
Amortissements (-)	- 1 102 755,149
Immobilisations corporelles	10 467 743,208
Valeurs brutes	20 854 237,857
Amortissements (-)	-10 386 494,649
Total	12 236 313,271

B-1.1. Politique d'amortissement

Les immobilisations sont amorties linéairement sur la base des taux suivants :

Goodwill	5 %
Logiciels.....	33 %
Constructions.....	2 %
Matériel et outillage.....	10 %
Matériel de transport.....	20 %
Equipements de bureau.....	10 %
Agencements aménagements et installations	10 %
Matériel informatique	15 %

B-1.2. Tableau des immobilisations et amortissements

Le tableau présenté ci-après met en relief, par nature d'immobilisations :

- Les valeurs d'origine ;
- Les mouvements de l'exercice ;
- Les amortissements pratiqués ;
- Les valeurs comptables nettes arrêtées à la date de clôture du bilan.

GROUPE "TELNET HOLDING"

IMMEUBLE ENNOUR
CENTRE URBAIN NORD
1082 TUNIS

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS AU 31 Décembre 2017

DESIGNATION	VALEURS BRUTES			AMORTISSEMENTS			V.C.N AU 31/12/2017
	SOLDE AU 31/12/2016	Variation	SOLDE AU 31/12/2017	Antérieurs	Variation	Cumul	
Ecart d'acquisition							
Goodwill	2 756 768,455	0,000	2 756 768,455	1 181 732,134	112 838,422	1 294 570,556	1 462 197,899
<i>sous total</i>	2 756 768,455	0,000	2 756 768,455	1 181 732,134	112 838,422	1 294 570,556	1 462 197,899
Immobilisations incorporelles							
Logiciels	1 494 679,788	-85 552,475	1 409 127,313	903 632,157	199 122,992	1 102 755,149	306 372,164
<i>sous total</i>	1 494 679,788	-85 552,475	1 409 127,313	903 632,157	199 122,992	1 102 755,149	306 372,164
Immobilisation corporelles							
Terrain	1 551 346,231	0,000	1 551 346,231	0,000	0,000	0,000	1 551 346,231
Construction	6 579 873,672	0,000	6 579 873,672	1 231 352,804	131 597,474	1 362 950,278	5 216 923,394
AAI, matériel et outillage	4 862 701,536	58 251,835	4 920 953,371	3 282 373,551	416 203,667	3 698 577,218	1 222 376,153
Matériel informatique	3 793 149,625	-43 557,653	3 749 591,972	3 060 925,365	-39 821,454	3 021 103,911	728 488,061
Matériel de transport	688 890,335	84 165,752	773 056,087	449 678,268	7 622,984	457 301,252	315 754,835
Equipement de bureau	2 522 701,679	-204 033,007	2 318 668,672	1 776 083,853	70 478,137	1 846 561,990	472 106,682
Aménagements en cours extension site de Sfax	0,000	960 747,852	960 747,852	0,000	0,000	0,000	960 747,852
<i>sous total</i>	19 998 663,078	855 574,779	20 854 237,857	9 800 413,841	586 080,808	10 386 494,649	10 467 743,208
TOTAL GENERAL	24 250 111,321	770 022,304	25 020 133,625	11 885 778,132	898 042,222	12 783 820,354	12 236 313,271

B-2 Immobilisations financières

Désignation	Solde au	Solde au
	31/12/2017	31/12/2016
Titres Altran Telnet Corporation	2 845 959,130	0,000
Titres au capital de Audio Sense	79 052,567	0,000
Titres DB ALGERIA	0,000	0,000
Titres DB ALGERIA TECH	0,000	0,000
Total	2 925 011,697	0,000

B-3 Immobilisations financières

Désignation	Solde au	Solde au
	31/12/2017	31/12/2016
Titres de participation «SYPHAX AIRLINES»	2 500 000,000	2 500 000,000
Titres de participation « SGTS »	60 000,000	60 000,000
Prêts au personnel	33 765,000	81 537,241
Dépôts et cautionnements versés	137 930,967	116 758,160
Total	2 731 695,967	2 758 295,401
Provisions	-2 500 000,000	-2 500 000,000
Total	231 695,967	258 295,401

B-4 Stocks

Désignation	Solde au	Solde au
	31/12/2017	31/12/2016
Stocks prestations de services encours	500 851,182	752 599,116
Stocks de marchandises	370 261,609	486 228,786
Total	871 112,791	1 238 827,902
Provisions	-11 205,445	-11 205,445
Total	859 907,346	1 227 622,457

B-5 Clients et comptes rattachés

Désignation	Solde au	Solde au
	31/12/2017	31/12/2016
Clients ordinaires	12 916 211,051	12 630 578,996
Clients douteux	2 459 679,523	2 459 679,523
Total	15 375 890,574	15 090 258,519
Provisions	-2 279 396,923	-2 279 396,923
Total	13 096 493,651	12 810 861,596

B-6 Autres actifs courants

Désignation	Solde au 31/12/2017	Solde au 31/12/2016
Etat, crédit de TVA	1 239 695,917	2 085 191,537
Débiteurs divers	10 066 728,619	10 006 696,408
Charges constatées d'avance	195 553,276	225 221,520
Avances au personnel	2 740,000	42 255,581
Fournisseurs d'immo. avances et acomptes	88 098,500	68 098,500
Fournisseurs d'expl. avances et acomptes	57 385,636	54 771,380
Fournisseurs avoirs à recevoir	51 045,750	73 538,783
Produits à recevoir	1 770 628,473	1 107 328,555
Créance sur cession immobilisation	34 001,000	34 001,000
Etat excédent d'impôt à reporter	777 650,844	1 274 989,845
Total	14 283 528,015	14 972 093,109
Provisions	-11 733 606,188	-11 069 135,621
Total	2 549 921,827	3 902 957,488

B-7 Placements et autres actifs financiers

Désignation	Solde au 31/12/2017	Solde au 31/12/2016
SANADET SICAV	10 385,760	10 396,801
AXIS TRESORIE SICAV	9 871,508	1 501,822
SALAMETT CAP FCP/AFC	91,476	0,000
Echéances à moins d'un an sur prêts personnel	264 667,045	330 109,542
Effets à l'encaissement	0,000	3 600,000
Prêt à court terme Syphax Airlines	5 800 000,000	5 800 000,000
Total	6 085 015,789	6 145 608,165
Provisions	-5 800 000,000	-5 800 000,000
Total	285 015,789	345 608,165

B-8 Liquidités et équivalents de liquidités

Désignation	Solde au 31/12/2017	Solde au 31/12/2016
Banques	19 161 721,305	4 290 035,649
Divers cautions bancaires	7 081,860	7 081,860
Caisse	20 985,462	12 679,680
Avances sur dépenses	21 607,993	6 607,993
Total	19 211 396,620	4 316 405,182

B-9 Capitaux propres avant résultat de l'exercice

Les capitaux propres consolidés avant résultat de l'exercice totalisent au 31 Décembre 2017 un montant de **14 006 045,809**

Le tableau de répartition des capitaux propres, présenté ci-après, donne de plus amples informations sur le détail de ces soldes.

Tableau de partage des capitaux propres	Capital social libéré	Actions propres	Réserves	Résultats reportés	Réserves pour fonds social	Autres capitaux propres	Réserves consolidées	TOTAL
Capitaux propres avant consolidation	25 193 038,450	-246 796,644	4 750 081,581	-9 137 296,791	664 759,040	9 672,740		21 233 458,376
Ajustement	0,000			-1 550 125,755			-27 075,170	-1 577 200,925
Homogénéisation				308 229,588				308 229,588
Elimination				6 038 938,137				6 038 938,137
Répartition	-14 165 038,450		-4 750 081,581	4 340 254,821			2 577 485,843	-11 997 379,367
Capitaux propres consolidés avant résultat de l'exercice	11 028 000,000	-246 796,644	0,000	0,000	664 759,040	9 672,740	2 550 410,673	14 006 045,809

B-10 Résultat de l'exercice consolidé

Le résultat de l'exercice consolidé 2017 (part du groupe) totalise **17 081 479,963**

Le tableau présenté ci-après, donne de plus amples informations sur les modalités de détermination du résultat consolidé.

	Avant	Ajustement	Homogénéisation	Elimination	TOTAL
Produits d'exploitation					
Revenus	63 382 019,447	43 272,225		-19 898 461,905	43 526 829,767
Production immobilisée	0,000	0,000	0,000	37 670,600	37 670,600
Produits des	5 191 750,000			-5 191 750,000	0,000
Autres produits	353 984,744				353 984,744
Subvention d'exploitation	2 000,000				2 000,000
Total	68 929 754,191	43 272,225	0,000	-25 052 541,305	43 920 485,111
Charges d'exploitation					
Variation des stocks des	234 365,905			18 267,165	252 633,070
Achats	18 813 565,331	0,000		-14 051 419,577	4 762 145,754
Charges de personnel	23 968 180,602	36 687,870			24 004 868,472
Dotations aux	2 682 179,804	665 766,624	21 659,813	-7 584,145	3 362 022,096
Autres charges	10 530 905,100	-350 437,693		-2 650 912,252	7 529 555,155
Total	56 229 196,742	352 016,801	21 659,813	-16 691 648,809	39 911 224,547
Résultat d'exploitation	12 700 557,449	-308 744,576	-21 659,813	-8 360 892,496	4 009 260,564
Charges financières					
Charges financières	-3 623 825,021			-43 620,415	-3 667 445,436
Produits des placements	786 572,338			-120 400,774	666 171,564
Autres gains ordinaires	13 138 651,867	-351 377,845		-39 157,190	12 748 116,832
Autres pertes ordinaires	821 552,699	219 792,758		0,000	1 041 345,457
Quote-part des Titres mis		84 138,678			84 138,678
Résultat des activités	29 428 053,976	-795 776,501	-21 659,813	-8 476 830,045	20 133 787,617
Impôt sur les bénéfices	2 991 316,997	-242 664,617	-3 218,949		2 745 433,431
Résultat des activités	26 436 736,979	-553 111,884	-18 440,864	-8 476 830,045	17 388 354,186
Eléments extraordinaires					0,000
Résultat net de	26 436 736,979	-553 111,884	-18 440,864	-8 476 830,045	17 388 354,186
Quote-part des minoritaires dans le résultat					306 874,223
Résultat net consolidé (Part du groupe)					17 081 479,963

B-11 Emprunts

Désignation	Solde au	Solde au
	31/12/2017	31/12/2016
Emprunt bancaire - TELNET INC	0,000	124 484,464
Crédit leasing à LT - TELNET SA	45 210,065	30 632,166
Crédit leasing à LT - DATA BOX	21 417,904	31 453,873
Crédit leasing à LT - PLM	46 174,456	71 546,229
Crédit leasing à LT - TELNET TECH	36 530,477	0,000
Crédit leasing à LT - TELNET INC	36 530,477	0,000
Total	185 863,379	258 116,732

B-12 Provisions

Désignation	Solde au	Solde au
	31/12/2017	31/12/2016
Provision individuelle TELNET HOLDING	360 000,000	210 000,000
Provision individuelle TELNET INC	390 000,000	190 000,000
Provision individuelle DATA BOX	1 000 000,000	100 000,000
Provision individuelle PLM SYSTEMS	10 000,000	180 000,000
Provision individuelle TELNET TECH	650 000,000	250 000,000
Provision individuelle TELNET CONSULTING	74 800,926	153 456,028
Total	2 484 800,926	1 083 456,028

B-13 Fournisseurs et comptes rattachés

Désignation	Solde au	Solde au
	31/12/2017	31/12/2016
Fournisseurs d'exploitation	4 350 665,356	2 811 620,684
Fournisseurs d'immobilisations	426 259,544	259 356,746
Total	4 776 924,900	3 070 977,430

B-14 Autres passifs courants

Désignation	Solde au	Solde au
	31/12/2017	31/12/2016
Actionnaires et associés dividendes à payer	69 419,600	14 369,600
Charges à payer	4 469 201,436	5 122 285,570
Créditeurs divers	27 330,064	13 768,255
Produits constatés d'avance	534 263,054	383 112,857
Organisme de sécurité sociale	1 683 735,123	1 826 707,886
Clients avances et acomptes	46 899,669	61 899,669
Clients avoirs à établir	459 084,721	54 180,000
Rémunération due au personnel	276 987,195	255 458,486
Etat, impôts et taxes	3 824 322,230	2 913 568,724
Total	11 391 243,092	10 645 351,047

B-15 Concours bancaires et autres passifs financiers

Désignation	Solde au	Solde au
	31/12/2017	31/12/2016
Echéance à (-) d'un an sur emprunt bancaire	124 484,464	725 418,357
Echéance à (-) d'un an sur crédit leasing	108 853,304	76 146,732
Découverts bancaires	48 853,434	689 114,498
Intérêts courus	706 049,151	709 633,852
Total	988 240,353	2 200 313,439

VII- NOTES RELATIVES A L'ETAT DE RESULTAT**R-1 Produits d'exploitation**

Désignation	Solde au	Solde au
	31/12/2017	31/12/2016
Chiffre d'affaires export	41 039 998,599	35 434 792,657
Chiffre d'affaires local	2 486 831,168	3 851 279,235
Autres produits d'exploitation	353 984,744	45 454,179
Subvention d'exploitation	2 000,000	20 871,146
Production immobilisée	37 670,600	426 951,439
Total	43 920 485,111	39 779 348,656

R-2 Variation des stocks des produits finis et des encours

Désignation	Solde au	Solde au
	31/12/2017	31/12/2016
Variation de stock - DATA BOX	-26 993,403	-87 611,171
Variation de stock - TELNET INC	540 455,865	-249 389,476
Variation de stock - TELNET TECH	-231 799,132	70 815,886
Variation de stock - DATA BOX France	-29 030,260	0,000
Total	252 633,070	-266 184,761

R-3 Achats d'approvisionnements consommés

Désignation	Solde au	Solde au
	31/12/2017	31/12/2016
Achat carburant	48 761,068	43 496,741
Achat facturable au client	10 990,263	170 591,879
Achat de marchandises et de licences	2 948 844,832	4 001 989,267
Achat d'études et de prestations de services	1 118 286,126	665 965,894
Achat Eau, Electricité et Gaz	419 275,537	395 530,336
Achat fournitures et consommables	214 774,033	267 319,955
Achat vêtement professionnel	1 213,895	4 824,704
Total	4 762 145,754	5 549 718,776

R-4 Charges de personnel

Désignation	Solde au	Solde au
	31/12/2017	31/12/2016
Salaires brut et charges connexes	23 546 381,391	22 273 117,152
Congés payés	458 487,081	342 888,421
Total	24 004 868,472	22 616 005,573

R-5 Dotations aux amortissements et aux provisions

Désignation	Solde au	Solde au
	31/12/2017	31/12/2016
Dot aux amort. immobilisations incorporelles	190 720,270	212 228,390
Dot aux amort. immobilisations corporelles	1 016 878,553	1 099 790,803
Dot aux amort. écart d'acquisition	112 838,422	112 838,422
Dot aux provisions créances douteuses	0,000	69 667,969
Dot aux provisions pour risques et charges	1 719 116,888	210 000,000
Dot aux provisions sur comptes Syphax	664 470,567	666 293,572
Reprise sur provisions pour risques et charges	-342 002,604	-40 000,000
Total	3 362 022,096	2 330 819,156

R-6 Autres charges d'exploitation

Désignation	Solde au	Solde au
	31/12/2017	31/12/2016
Charges locatives	1 234 503,923	1 186 611,090
Déplacement, mission et réception	3 325 015,092	3 189 206,379
Divers services extérieurs	840 233,189	602 491,618
Entretien & réparation	134 694,454	161 695,764
Frais de transport	55 197,239	51 972,817
Frais postaux et de télécommunication	279 713,670	261 857,535
Honoraires	670 141,882	723 366,828
Impôts et taxes	296 951,689	276 835,369
Jetons de présence	266 500,000	155 000,000
Primes d'assurances	92 953,926	86 275,635
Recherches, publicité, publication et relation public	139 058,185	173 266,607
Services bancaires	194 591,906	162 744,660
Total	7 529 555,155	7 031 324,302

R-7 Charges financières nettes

Désignation	Solde au	Solde au
	31/12/2017	31/12/2016
Agios et intérêts	257 861,907	230 098,382
Intérêts billets trésorerie	0,000	27 092,649
Intérêts sur crédits bail	19 741,878	22 966,787
Pertes de change	596 676,154	593 185,564
Gains de change	-4 541 725,375	-1 191 740,093
Total	-3 667 445,436	-318 396,711

R-8 Produits des placements

Désignation	Solde au	Solde au
	31/12/2017	31/12/2016
Intérêts sur les comptes financiers	664 470,567	666 293,572
Revenus des valeurs mobilières	1 700,997	1 816,894
Total	666 171,564	668 110,466

R-9 Autres gains ordinaires

Désignation	Solde au	Solde au
	31/12/2017	31/12/2016
Gains nets sur cession d'activités (Partenariat ALTRAN)	12 462 725,301	
Crédit d'impôt 10% des salaires des recrutements	222 963,064	131 632,575
Autres gains sur éléments non récurrents et exceptionnels	62 428,467	46 725,373
Total	12 748 116,832	178 357,948

R-10 Autres pertes ordinaires

Désignation	Solde au	Solde au
	31/12/2017	31/12/2016
Amendes et Pénalités	416 877,873	8 563,678
Pertes sur éléments non récurrents et exceptionnels	624 467,584	22 591,335
Total	1 041 345,457	31 155,013

R-11 Quote-part des titres mis en équivalence

Désignation	Solde au	Solde au
	31/12/2017	31/12/2016
Quote-part résultat AUDIO SENSE	-21 857,433	0,000
Quote-part résultat ATC	105 996,111	0,000
Total	84 138,678	0,000

R-12 Impôt sur les bénéfices

Désignation	Solde au	Solde au
	31/12/2017	31/12/2016
Impôts sur les sociétés	2 990 816,997	260 973,714
Produits d'impôts différés	-245 383,566	-3 392,747
Total	2 745 433,431	257 580,967

VIII- NOTES RELATIVES A L'ÉTAT DE FLUX DE TRESORERIE**F-1 Dotation aux amortissements & provisions groupe**

Désignation	Solde au
	31/12/2017
Dot aux amortissements immobilisations incorporelles	190 720,270
Dot aux amortissements immobilisations corporelles	1 016 878,553
Dot aux amortissements des écarts d'acquisition	112 838,422
Dot aux provisions pour risques et charges	1 719 116,888
Dot aux provisions pour dépréciations des comptes Syphax	664 470,567
Reprise sur provisions créances clients	-342 002,604
Total	3 362 022,096

F-2 Variation des stocks

Désignation	Solde au	Solde au	Variation
	31/12/2016	31/12/2017	
Stocks prestation de service encours	752 599,116	500 851,182	251 747,934
Stocks de marchandises	486 228,786	370 261,609	115 967,177
Total	1 238 827,902	871 112,791	367 715,111

F-3 Variation des créances

Désignation	Solde au	Solde au	Variation
	31/12/2016	31/12/2017	
Clients ordinaires	12 630 578,996	12 916 211,051	-285 632,055
Clients douteux	2 459 679,523	2 459 679,523	0,000
Total	15 090 258,519	15 375 890,574	-285 632,055

F-4 Variation des autres actifs

Désignation	Solde au	Solde au	Variation
	31/12/2016	31/12/2017	
Etat crédit de TVA à reporter	2 085 191,537	1 239 695,917	845 495,620
Débiteurs divers	10 006 696,408	10 066 728,619	-60 032,211
Charges constatées d'avance	225 221,520	195 553,276	29 668,244
Avances au personnel	42 255,581	2 740,000	39 515,581
Fournisseurs d'expl. avances et acomptes	54 771,380	57 385,636	-2 614,256
Fournisseurs avoirs à recevoir	73 538,783	51 045,750	22 493,033
Produits à recevoir	1 107 328,555	1 770 628,473	-663 299,918
Etat excédent d'impôt à reporter	1 274 989,845	777 650,844	497 339,001
Transfert soldes prêts au personnel à ATC		-51 263,241	51 263,241
Variation des autres actifs courants	14 869 993,609	14 110 165,274	759 828,335
Autres actifs non courants	138 545,052		138 545,052
Variation des autres actifs non courants	138 545,052	0,000	138 545,052
SANADET SICAV	10 396,801	10 385,760	11,041
AXIS TRESORIE SICAV	1 501,822	9 871,508	-8 369,686
Effets à l'encaissement	3 600,000	0,000	3 600,000
Variation des autres actifs financiers	15 498,623	20 257,268	-4 758,645
Total	15 024 037,284	14 130 422,542	893 614,742

F-5 Variation des fournisseurs

Désignation	Solde au	Solde au	Variation
	31/12/2017	31/12/2016	
Fournisseurs d'exploitation	4 350 665,356	2 811 620,684	1 539 044,672
Total	4 350 665,356	2 811 620,684	1 539 044,672

F-6 Variation des autres passifs

Désignation	Solde au	Solde au	Variation
	31/12/2017	31/12/2016	
Charges à payer	4 469 201,436	5 122 285,570	-653 084,134
Créditeurs divers	27 330,064	13 768,255	13 561,809
Produits constatés d'avance	534 263,054	383 112,857	151 150,197
Organisme de sécurité sociale	1 683 735,123	1 826 707,886	-142 972,763
Clients avances et acomptes	46 899,669	61 899,669	-15 000,000
Clients avoirs à établir	459 084,721	54 180,000	404 904,721
Rémunération due au personnel	276 987,195	255 458,486	21 528,709
Etat, impôts et taxes	3 824 322,230	2 913 568,724	910 753,506
Intérêts courus	706 049,151	709 633,852	-3 584,701
Autres passifs financiers	21 371,550	17 618,225	3 753,325
Total	12 049 244,193	11 358 233,524	691 010,669

F-7 Ecart de conversion

Désignation	Solde au	Solde au	Variation
	31/12/2017	31/12/2016	
Ecart de conversion TELNET CONSULTING	-563 973,914	162 962,623	-726 936,537
Ecart de conversion DATA BOX France	237 636,311	112 703,541	124 932,770
Ecart de conversion TELNET GMBH	8 827,060	13 039,258	-4 212,198
Ecart de conversion TELNET MIDDLE EAST	-28 487,155	-26 474,768	-2 012,387
Total	-345 997,698	262 230,654	-608 228,352

F-8 Prélèvements sur le fonds social

Désignation	Solde au
	31/12/2017
Prélèvements sur le fonds social de Telnet HOLDING	-111 104,728
Prélèvements sur le fonds social de Telnet INC	-268 533,079
Prélèvements sur le fonds social de Telnet TECH	-341 222,731
Prélèvements sur le fonds social de DATA BOX	-53 880,904
Prélèvements sur le fonds social de PLM	-56 782,821
Total	-831 524,263

F-9 Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles

Désignation	Solde au	Solde au	Variation
	31/12/2016	31/12/2017	
Logiciels	1 494 679,788	1 409 127,313	85 552,475
Terrain	1 551 346,231	1 551 346,231	0,000
Construction	6 579 873,672	6 579 873,672	0,000
AAI, matériels et outillages	4 862 701,536	4 920 953,371	-58 251,835
Matériel informatique	3 793 149,625	3 749 591,972	43 557,653
Matériel de transport	688 890,335	773 056,087	-84 165,752
Equipement de bureau	2 522 701,679	2 318 668,672	204 033,007
Aménagements en cours extension site de Sfax		960 747,852	-960 747,852
Fournisseurs d'immo. avances et acomptes	68 098,500	88 098,500	-20 000,000
Fournisseurs d'immobilisations	-259 356,746	-426 259,544	166 902,798
Materiel de transport acquis en leasing		-169 155,273	169 155,273
Valeur Brute des immobilisations cédés		755 189,447	-755 189,447
Total	21 302 084,620	22 511 238,300	-1 209 153,680

F-10 Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles

Désignation	Solde au
	31/12/2017
Cession d'immobilisations corporelles - TELNET HOLDING	3 500,000
Cession d'immobilisations corporelles - DATA BOX	5 000,000
Cession des activités - Telnet INC	6 474 028,421
Cession des activités - Telnet TECH	4 751 515,261
Total	11 234 043,682

F-11 Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations financières

Désignation	Solde au
	31/12/2017
Décaissement suite à l'octroi de prêts /TELNET HOLDING	-35 000,000
Décaissement suite à l'octroi de prêts /TELNET INC	-22 000,000
Décaissement suite à l'octroi de prêts / TELNET TECH.	-11 000,000
Décaissement cautionnement/DATA BOX France	-24 201,438
TOTAL	-92 201,438

F-12 Décaissement provenant des titres mis en équivalence

Désignation	Solde au 31/12/2017
Libération 3/4 participation ATC/TELNET HOLDING	-215 250,000
Libération 3/4 participation ATC/TELNET Consulting	-324 000,000
Acquisition actions Audio Sense	-300,000
TOTAL	-539 550,000

F-13 Encaissement provenant de la cession d'immobilisations financières

Désignation	Solde au 31/12/2017
Remboursement de prêts/ TELNET HOLDING	29 130,000
Remboursement de prêts/ TELNET INC	42 631,000
Remboursement de prêts / TELNET TECHNOLOGIES	42 990,497
Remboursement caution loyer TELNET TECHNOLOGIES	300,000
Remboursement de prêts / DATA BOX	6 800,000
Remboursement caution loyer / DATA BOX	120,000
Remboursement de prêts /PLM	8 400,000
Total	130 371,497

F-14 Encaissement suite à l'émission d'actions

Désignation	Solde au 31/12/2017
Souscription minoritaires augmentation capital Telnet Innovations Labs	3 000,000
Total	3 000,000

F-15 Dividendes et autres distributions

Désignation	Solde au 31/12/2017
Actionnaires TELNET HOLDING	-2 205 600,000
Actionnaires TELNET INC	-32 853,000
Actionnaires TELNET TECH	-15 347,000
Associés minoritaires PLM SYSTEMS	-120 000,000
Total	-2 373 800,000

F-16 Remboursement d'emprunts

Désignation	Solde au 31/12/2017
Remboursement emprunt TELNET HOLDING	-25 747,887
Remboursement emprunt TELNET INC	-728 108,643
Remboursement emprunt TELNET TECHNOLOGIES	-2 690,286
Remboursement emprunt DATA BOX	-30 185,920
Remboursement emprunt PLM	-22 903,211
Total	-809 635,947

F-17 Variation de trésorerie

Désignation	Solde au 31/12/2017	Solde au 31/12/2016	Variation
Banques	19 161 721,305	4 290 035,649	14 871 685,656
Divers cautions bancaires	7 081,860	7 081,860	0,000
Caisse	20 985,462	12 679,680	8 305,782
Avances sur dépenses	21 607,993	6 607,993	15 000,000
Découverts bancaires	-48 853,434	-689 114,498	640 261,064
Total	19 162 543,186	3 627 290,684	15 535 252,502

Tunis, le 24 Avril 2018

Messieurs les actionnaires de la société « TELNET HOLDING SA »
Immeuble Ennour Centre Urbain Nord-1082- Tunis Mahrajene

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2017

RAPPORT SUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, et en application des dispositions de l'article 471 du code des sociétés commerciales, nous avons procédé à l'audit des états financiers consolidés du groupe constitué par la société TELNET HOLDING SA et ses filiales (le « groupe »), qui comprennent le bilan consolidé, l'état de résultat consolidé et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos au 31 décembre 2017 ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés présentent :

Un total bilan de	51 395 756,168 TND
Un résultat bénéficiaire (part du groupe) de.....	17 081 479,963 TND

A notre avis, les états financiers consolidés du groupe constitué par la société TELNET HOLDING SA et ses filiales sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du groupe au 31 décembre 2017, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « *Responsabilités des commissaires aux comptes pour l'audit des états financiers consolidés* » du présent rapport.

Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue la question clés de l'audit qui doit être communiquée dans notre rapport.

Ecart d'acquisition (Goodwill)

Selon les normes comptables tunisiennes, le groupe est tenu d'amortir le Goodwill sur une base systématique sur sa durée d'utilité. La durée et le mode d'amortissement doivent être réexaminés au minimum à la clôture de chaque exercice pour traduire le rythme attendu de consommation des avantages économiques futurs résultant du goodwill. Ce test de dépréciation annuel a été important pour notre audit, car le solde de l'écart d'acquisition des titres DATA BOX de 1 462 198 TND au 31 décembre 2017 est significatif au regard des états financiers consolidés.

Les informations fournies par le groupe sur le goodwill figurent à la Note « V- Procédures suivies pour la préparation des états financiers consolidés » qui expliquent que le goodwill est amorti, selon les dispositions de la norme comptable N° 38 relative aux regroupements d'entreprises, sur une base systématique sur sa durée d'utilité qui ne peut excéder vingt ans à compter de sa comptabilisation initiale. Sur cette base, le groupe a amorti le goodwill linéairement au taux de 5% par an.

La direction du groupe a réalisé un test de dépréciation et a estimé que la durée d'utilité attendue du goodwill n'est pas significativement différente des estimations antérieures. Le processus d'évaluation par la direction repose sur des hypothèses de rentabilité, lesquelles sont fondées sur les conjonctures économiques et de marché prévues à l'avenir.

Nos procédures d'audit consistent, entre autres, à vérifier la traduction chiffrée des hypothèses utilisées par le groupe. A cet effet, des changements dans les hypothèses utilisées pourraient entraîner une dépréciation ultérieure de l'écart d'acquisition provenant des titres DATA BOX.

Observations

Il convient de signaler que l'Assemblée Générale Ordinaire du 21 Juin 2011 a autorisé le Conseil d'Administration de procéder à l'achat et à la revente des actions émises par TELNET HOLDING SA afin de régulariser le cours boursier. Sur la base de cette décision, le Conseil d'Administration du 24 Août 2011 a fixé le programme de rachat des titres sur le marché monétaire.

Au 31 Décembre 2017, la société TELNET HOLDING SA détenait encore 41.388 de ses titres figurant dans les états financiers pour 246 797 TND. Cette situation est contraire aux dispositions de l'article 19 (nouveau) de la loi 94-117 qui précise que l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Ordinaire au Conseil d'Administration ne peut être accordée pour une durée supérieure à trois ans.

Le Conseil d'Administration, réuni le 4 Octobre 2016, a donné son accord pour la revente graduelle des actions achetées dans le cadre des contrats de régulation, aucune régularisation n'est intervenue jusqu'au 31 décembre 2017.

Notre opinion ne comporte pas de réserve à l'égard de ce point.

Rapport du conseil d'administration

La responsabilité du rapport d'activité du groupe incombe au conseil d'administration de la société TELNET HOLDING. Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport de gestion du groupe et nous n'exprimons aucune forme d'assurance sur ce rapport.

Notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du groupe dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers consolidés. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion du groupe et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion du groupe semble autrement comporter une anomalie significative. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilité de la direction et des responsables de la section gouvernance pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux normes comptables tunisiennes, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités des commissaires aux comptes pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une description plus détaillée des responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers se trouve sur le site Web de l'Ordre des Experts comptables de Tunisie, à www.oect.org.tn. Cette description fait partie du présent rapport d'audit.

RAPPORT RELATIF A D'AUTRES OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, et sur la base de nos travaux effectués conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie, nous n'avons pas relevé des insuffisances majeures qui sont de nature à affecter l'efficacité et la fiabilité du système de contrôle interne relatif au traitement de l'information comptable aboutissant à la préparation des états financiers consolidés.

Les commissaires aux comptes



F.M.B.Z KPMG Tunisie

Hassen BOUAITA
Directeur Associé



FMBZ KPMG TUNISIE
IMMEUBLE KPMG
6, Rue de Riyal-Les Berges du Lac II-1053-Tunis
MF: 810963T/A/M/000 - RC: B148992002
Tél: 71.194.344 / Fax: 71.194.320
E-mail: tn_fmfbz@kpmg.com